





MARGUERITE DE NAVARRE

L'HEPTAMÉRON

DES NOUVELLES

RÉIMPRIMÉ PAR LES SOINS DE D. JOUAUST

Avec une Notice, des Notes et un Glossaire

PAR PAUL LACROIX

Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

—

M DCCC LXXX

L'HEPTAMÉRON

DES NOUVELLES

DE LA REINE DE NAVARRE

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été fait un tirage en GRAND PAPIER à

30	exemplaires	sur papier de Chine (nos 1 à 30).
30	—	sur papier Whatman (nos 31 à 60).
200	—	sur papier de Hollande (nos 61 à 260).
260	exemplaires, numérotés.	

D'Angoulême, queen of Navarre

MARGUERITE DE NAVARRE

L'HEPTAMÉRON

DES NOUVELLES

RÉIMPRIMÉ PAR LES SOINS DE D. JOUAUST

Avec une Notice, des Notes et un Glossaire

PAR PAUL LACROIX

Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXIX



NOTICE HISTORIQUE

SUR

MARGUERITE D'ANGOULÊME

REINE DE NAVARRE

MARGUERITE d'Angoulême, fille de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, naquit le 11 avril 1492, à deux heures du matin, dans le vieux château de la ville d'Angoulême[1]. Selon un généthliaque composé par quelque astrologue de cour, elle avait été *conçue l'an 1491, à dix heures avant midi et dix-sept minutes, le 11e jour de juillet*[2]. Son frère unique, François d'Angoulême, vint au monde deux ans après elle.

Elle était à peine âgée de quatre ans lorsqu'elle perdit son père, mort de maladie à Châteauneuf, en Angoumois, le premier jour de janvier 1496. Charles d'Orléans, que le roi Charles VIII regretta comme *l'un des plus hommes de bien qui fût entre les princes de son sang*[3], n'aurait

1. *Journal* de Louise de Savoie.
2. Brantôme, *Dames illustres.*
3. Jean de Saint-Gelais, *Histoire de Louis XII.*

eu aucune influence sur l'éducation et sur la destinée de ses enfants; mais sa femme, Louise de Savoie, avait un caractère et un esprit bien supérieurs à ceux du comte, et elle le montra bien en élevant elle-même sa fille et son fils avec tous les soins qui pouvaient faire d'eux un prince et une princesse accomplis. La nature les avait richement dotés l'un et l'autre, et, si François eut de bonne heure les vertus héroïques de la chevalerie, Marguerite, dont les goûts studieux se révélèrent au sortir de l'enfance, commença dès lors à s'y livrer et à donner carrière à cette noble ambition de s'instruire qu'elle ne cessa jamais de pousser dans les plus hautes régions de l'intelligence humaine.

Elle apprit d'abord les langues anciennes et modernes, qui lui ouvrirent la porte de toutes les sciences. Non seulement elle comprenait le grec, le latin et même l'hébreu, que lui avait enseigné Paul Paradis, dit le Canosse, mais encore elle parlait avec une égale facilité l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Elle s'était de préférence adonnée à la philosophie et à la poésie, qui convenaient aussi bien à sa gracieuse imagination qu'à son âme inquiète et compréhensive. Dès qu'elle écrivit, ce fut avec un charme et une élégance de style capables de faire honte aux écrits en vers et en prose contemporains, dans lesquels la recherche ridicule de la pensée se cachait sous l'obscurité de l'expression toujours fausse et ampoulée. Pour acquérir ce style simple, clair et naïf que nous admirons dans ses ouvrages, elle n'eut qu'à lire et à relire les charmantes poésies de son grand-oncle, Charles d'Orléans.

La réputation de sa beauté, de son savoir et de son mérite l'avait devancée à la cour de Louis XII, où elle parut, âgée de douze ans, à côté de son frère, qui annonçait déjà ce qu'il devait être, le plus brave, le plus

galant, le plus noble des gentilshommes. Louis XII n'avait pas d'héritier mâle. En 1504, une grave maladie l'avertit de se préparer un successeur, et dès ce moment, malgré l'opposition envieuse et tracassière d'Anne de Bretagne, il décida le mariage de sa fille aînée Claude avec François d'Angoulême. On croyait que Louis XII ne vivrait pas longtemps et que le jeune comte d'Angoulême allait monter sur le trône de France: la main de Marguerite fut demandée par Henri VII, roi d'Angleterre, pour un de ses fils; mais le grand Conseil du roi repoussa la demande, après mûre délibération, en considérant que ce mariage pourrait, dans certains cas, causer une guerre *immortelle* entre les Français et les Anglais, et peut-être même ébranler les fondements de la loi salique en France [1]. On refusa ensuite, par des motifs analogues, une autre alliance qui s'offrait pour Marguerite d'Angoulême : Louis XII ne voulut pas la marier à Charles d'Autriche, dont il était le subrogé tuteur, comme s'il eût prévu les terribles luttes de l'empereur Charles-Quint et de François Ier [2].

Il fit épouser sa nièce à Charles III, duc d'Alençon, qu'elle n'aimait pas et qu'elle jugeait peu digne d'elle. Les noces se célébrèrent à Blois, le 1er décembre 1509, *en aussi grand état et haut triomphe que si c'eût été la fille du roi*. Marguerite s'était soumise en gémissant aux volontés de sa mère et de Louis XII; mais elle *adonna son cœur à Dieu*, puisque son mari ne l'avait pas, et elle adopta pour devise une fleur de souci tournée vers le

1. *Histoire du XVIe siècle en France*, par le bibliophile Jacob, t. III.

2. *Histoire générale de la Maison de France*, par Scévole et Louis de Sainte-Marthe, t. I.

soleil, avec cette légende: *Non inferiora secutus* (ne s'arrêtant pas aux choses de la terre). Le duc d'Alençon ne possédait aucune des belles qualités qui brillaient avec tant d'éclat chez Marguerite, et le motif apparent de ce mariage antipathique fut l'extinction d'un procès qui se débattait entre ce duc et François d'Angoulême, comme héritiers de Marie d'Armagnac : le comte d'Angoulême abandonna donc ses droits sur cette succession en faveur de sa sœur, dont la dot s'élevait à 450,000 livres [1].

Le comte d'Angoulême fut créé duc de Valois par Louis XII, qui, selon son projet favori, aussitôt après la mort d'Anne de Bretagne, lui fit épouser Claude de France, avec laquelle il l'avait fiancé depuis longtemps. Le duc de Valois succéda, le 1er janvier 1515, à son beau-père, et la duchesse d'Alençon, comme sœur du roi, fut qualifiée de *Madame*. On la nomma dès lors indifféremment *Marguerite de France*, ou *de Valois*, ou *d'Angoulême;* elle ajoutait aussi à ses titres celui de *duchesse de Berri*, que son frère lui donna en 1517. François Ier, qui l'aimait tendrement, l'appelait sa *mignonne*, ou *la Marguerite des Marguerites*. Il s'était accoutumé dès l'enfance à la consulter en toute chose et à suivre ses conseils : il ne changea pas à son égard en devenant roi, et il eut souvent recours aux lumières de cette sage princesse dans les affaires d'État, qu'elle entendait mieux que les plus habiles ministres. « Son discours estoit tel que les ambassadeurs qui parloient à elle en estoient grandement ravis, et en faisoient de grands rapports à ceux de leur nation à leur retour : dont, sur ce, elle en soulageoit le roy son frère, car ils l'alloient tou-

1. *Histoire du XVIe siècle en France*, t. IV.

jours trouver après avoir fait leur principale ambassade; et bien souvent, lorsqu'il avoit de grandes affaires, les remettoit à elle, en attendant sa définition et totale résolution. Elle les sçavoit fort bien entretenir et contenter de beaux discours, comme elle y estoit fort opulente et fort habile à tirer les vers du nez d'eulz : d'ond le roy disoit souvent qu'elle lui assistoit bien et le deschargeoit beaucoup par l'industrie de son gentil esprit et par doulceur[1]. »

La confiance de François Ier dans le jugement de sa sœur chérie n'était pas moindre en ce qui concernait ses affaires personnelles, même celles de la nature la plus délicate : il la trouvait indulgente pour des faiblesses qu'elle ne partageait pas, et souvent complaisante pour un sentiment qui, bien que coupable et illégitime, se relevait et s'épurait sous les dehors d'une noble et généreuse galanterie. C'est ainsi qu'elle composa, au nom de son frère, les *belles devises* que le roi fit graver sur des joyaux qu'il avait donnés à la comtesse de Châteaubriant, et que celle-ci lui renvoya en lingots, afin que ces devises ne fussent pas profanées par une autre maîtresse[2]. Lorsque François Ier, cédant à quelque caprice indigne de lui, cherchait des plaisirs faciles auprès de ses plus humbles sujettes, ou bien déguisait sa royauté pour courir les aventures d'un amour bourgeois, il avait soin de se cacher surtout de sa sœur, qui ne lui eût pas pardonné la trivialité de ces goûts libertins, et qui se fût trop inquiétée des dangers qu'il affrontait en courtisant la femme d'un avocat ou d'un simple marchand.

Marguerite, toute sévère qu'elle fût pour elle-même dans sa conduite, était portée vers cette galanterie dé-

---

1. Brantôme, *Dames illustres*.
2. Brantôme, *Dames galantes*.

cente qui résultait de l'intelligence des esprits et des âmes, sans exclure la vertu la plus chaste et la morale la plus rigoureuse. Ce n'était jamais de l'amour, c'était plus que de l'amitié. La lecture des anciens romans de chevalerie avait introduit à la cour ces habitudes de tendre et innocente familiarité entre les deux sexes, et leurs relations continuelles créaient dès lors cette société française dont le bon goût et la politesse devaient faire plus tard l'admiration et l'exemple de l'Europe. Louis XII avait le premier rapporté d'Italie cette affection platonique pour Thomassine Spinola, qu'il *servit* à titre d'*Intendio* (confident intime ou chevalier servant); mais c'est Marguerite qui semble avoir fait admettre dans les mœurs de son temps ces *alliances* toutes spirituelles, qu'on peut considérer comme l'expression la plus haute et la moins terrestre de l'amour; c'est Marguerite qui a inventé les dénominations de *frère* et de *sœur d'alliance*, sous lesquelles on pouvait s'aimer et se le dire publiquement sans encourir ni blâme ni soupçon [1], naïve réminiscence de ce *bon vieux temps* où tout chevalier avait sa *dame* et toute *dame* son chevalier.

Ces souvenirs plaisaient beaucoup à Marguerite, qui, dans sa petite cour d'Alençon comme dans celle de son frère, avait remis en honneur les traditions de la chevalerie; elle s'amusait à faire renaître les *cours d'amour* du moyen âge, et les poètes, qui l'entouraient sans cesse en qualité de *valets de chambre* pensionnaires, ne traitaient pour elle que des sujets de galanterie raffinée et de doctrine amoureuse. Tels étaient aussi les sujets ordinaires qui occupaient ses inspirations poétiques. Cependant,

---

1. Voyez les poésies de Clément Marot et la nouvelle XXVI de l'*Heptaméron*.

à cause de ce penchant naturel vers l'exagération des sentiments tendres, elle n'en eut que plus de mérite à résister même aux entraînements de son cœur, quoique Brantôme dise d'elle : « En faict de joyeusetés et de galanteries, elle montroit qu'elle en sçavoit plus que son pain quotidien », car elle fut aimée du connétable de Bourbon, suivant une tradition qui n'ajoute pas qu'en l'aimant avec la même tendresse elle ait jamais cessé d'être vertueuse[1]. Elle fut également aimée de l'amiral Bonnivet, le favori de François Ier, le plus beau et le plus entreprenant des seigneurs de la cour; mais elle ne l'aimait point, dit-on, et elle eut moins de peine à résister à une audacieuse tentative de violence de la part de cet amant dédaigné, lorsque Bonnivet s'introduisit la nuit par une trappe dans la chambre où elle couchait, et fut contraint de se retirer honteusement, *son visaige tout sanglant d'esgratignures et morsures qu'elle lui avoit faictes*[2].

Le procès et la fuite du connétable de Bourbon, qu'elle aurait bien voulu protéger contre le ressentiment de Louise de Savoie, furent suivis de la défaite de François Ier à Pavie et de sa captivité à Madrid. Cette fatale bataille de Pavie porta deux coups terribles à la duchesse d'Alençon : car, si son frère resta prisonnier du connétable et des Espagnols, ce fut la faute de son mari Charles d'Alençon, dont la lâcheté entraîna la déroute de l'armée française et la prise du roi, ce prince, qui commandait l'arrière-garde, ayant fait sonner la retraite

---

1. On a bâti sur cette tradition deux romans ridicules, quoique encore estimés au dernier siècle : *Histoire de Marguerite de Valois*, et *Histoire secrète du connétable de Bourbon*. Voyez ci-après la notice bibliographique sur les ouvrages de Marguerite.

2. Elle a raconté elle-même son aventure sous des noms supposés, dans la nouvelle IV de l'*Heptaméron*.

au moment où son concours pouvait encore décider du sort de la journée. Le duc d'Alençon n'osait plus reparaître devant Marguerite, dont il appréhendait les trop justes reproches. Il mourut de chagrin à Lyon, le 11 avril 1525, deux mois après le funeste événement qui l'avait déshonoré aux yeux de sa femme et de la France entière.

Marguerite donna sans doute peu de regrets à son mari, en présence du malheur de son frère : c'était là son unique préoccupation. Elle dirigeait et activait les négociations qui avaient pour but le retour de François Ier dans son royaume; mais Charles-Quint les entravait par tant d'obstacles que le roi craignit de ne jamais sortir de l'Alcazar de Madrid. François Ier tomba dangereusement malade, et pendant plusieurs jours le bruit de sa mort se répandit par toute la France. « Quiconque viendra à ma porte, disait sa sœur au désespoir, m'annoncer la guérison du roy mon frère, tel courrier, fust-il las, harassé, fangeux et malpropre, je l'iray baiser et acoler comme le plus propre prince et gentilhomme de France ; et qu'il auroit faulte de lit et n'en pourroit trouver pour se délasser, je luy donnerois le mien et coucherois sur la dure, pour telles bonnes nouvelles qu'il m'apporteroit[1] ! » Elle partit précipitamment pour aller donner elle-même des soins et des consolations au malade, dont elle connaissait le *naturel* et la *complexion* mieux que les médecins, tandis qu'elle travaillerait à la délivrance du prisonnier, qui refusait de se racheter au prix d'une fraction de sa couronne.

Ce fut durant ce long et pénible voyage qu'elle mit *en rimes* les tristes pensées qui remplissaient son âme. Cette élégie, qu'elle composa en *cheminant* dans sa li-

---

1. Brantôme, *Dames illustres*.

tière, comme la plupart de ses ouvrages, est à la fois un monument de sa piété fraternelle et un chef-d'œuvre de grâce et de sensibilité exquise :

Le désir du bien que j'attends
Me donne du travail matière,
Une heure me dure cent ans,
Et me semble que ma litière
Ne bouge, ains retourne en arrière,
Tant j'ay de m'advancer désir.
Oh! qu'elle est longue, la carrière
Où à la fin gist le plaisir!

Je regarde de tous costez
Pour voir s'il n'arrive personne,
Priant sans cesse, n'en doutez,
Dieu que santé à mon roy donne;
Quand nul ne vois, l'œil j'abandonne
A pleurer; puis, sur le papier,
Un peu de ma douleur j'ordonne :
Voilà mon douloureux mestier!

Oh! qu'il sera le bienvenu,
Celuy qui, frappant à ma porte,
Dira : « Le roy est revenu
En sa santé très-bonne et forte! »
Alors sa sœur, plus mal que morte,
Courra baiser le messager
Qui telles nouvelles apporte :
Que son frère est hors de danger!

Marguerite vint s'embarquer à Aigues-Mortes, descendit à Barcelone et arriva enfin à Madrid. L'empereur

sortit de son palais pour aller à la rencontre de cette princesse, et il l'accompagna chez le roi, qui à la vue de sa sœur reprit tout à fait courage[1]. François Ier disait souvent que *sans elle il estoit mort, dont il lui avoit ceste obligation qu'il reconnoistroit à jamais et l'en aimeroit*[2]. En effet, il recouvra bientôt la santé avec l'espoir de retourner dans ses États, grâce à l'intervention de Marguerite. Celle-ci ne tarda pas à rejoindre l'empereur à Tolède. Elle s'était fait suivre de Philippe de Villiers, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, que le siège de Rhodes, héroïquement soutenu contre les Turcs pendant plusieurs mois de blocus et d'assauts, avait couvert de gloire. Elle entama sur-le-champ des pourparlers avec Charles-Quint, sous les auspices de l'illustre grand maître: elle offrit une somme considérable, en dehors des offres qui avaient déjà été faites; elle insista pour que la sœur de l'empereur, Madame Éléonore d'Autriche, fût accordée en mariage au roi, qui était veuf depuis un an, et déclara qu'elle était prête à épouser elle-même le connétable de Bourbon, à qui l'empereur avait promis la main de sa propre sœur. Ces nouvelles propositions n'eurent pas plus de succès que les autres.

Désespérée de n'avoir pu rien terminer avec Charles-Quint, Marguerite revint à Madrid pour faire ses adieux à son frère, et elle lui conseilla de se soustraire par la fuite à une captivité dont on ne prévoyait plus le terme. Un plan d'évasion fut même arrêté entre eux : aussitôt après le départ de Marguerite, le roi devait se noircir le visage, prendre le costume d'un nègre qui le servait dans sa prison, et s'échapper de l'Alcazar sous ce déguisement;

---

1. Sandoval, *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V.*
2. Brantôme, *Dames illustres.*

mais un de ses valets de chambre fit échouer son projet de fuite en le dénonçant à l'empereur, qui ordonna seulement de chasser le nègre, et qui ajouta cette phrase conditionnelle au sauf-conduit de la duchesse d'Alençon : *Pourvu qu'elle n'ait rien fait contre l'empereur et au préjudice de la nation*[1]. François Ier se vit gardé plus étroitement et séparé de ses plus fidèles serviteurs. Marguerite alla trouver Charles-Quint et lui parla *si bravement et si honnestement aussi sur ce mauvais traitement qu'il en fust estonné*. Elle lui dit, entre autres menaces, que, si le roi venait à mourir en Espagne, *sa mort n'en demeureroit impunie, ayant des enfants qui quelques jours deviendroient grands, qui en feroient la vengeance signalée*. « Ces paroles, prononcées si gravement et de si grosse colère, donnèrent à songer à l'empereur, si bien qu'il se modéra et visita le roi, et luy promit force belles choses qu'il ne tint pourtant pas pour ce coup. Or, si elle parla bien à l'empereur, elle dit encore pis à son conseil, où elle eut audience, là où elle triompha de bien dire et bien haranguer, et avec une bonne grâce dont elle n'estoit point dépourvue[2]. »

Néanmoins les conseillers de Charles-Quint le poussèrent à un acte déloyal envers cette grande princesse, qui fut secrètement avertie qu'on devait, à l'expiration du délai de son sauf-conduit, la retenir prisonnière en Espagne, du moins jusqu'à ce que le roi eût cédé sur les honteuses conditions qu'on lui imposait pour sa délivrance. Mais François Ier feignit de se résigner à une captivité perpétuelle plutôt que de souscrire à son déshonneur, et, pour faire mieux croire qu'il se préparait à rester longtemps éloigné de son royaume, il data de Madrid un édit

1. Sandoval.

2. Brantôme.

par lequel, en cas de maladie ou de mort de sa mère, il associait ou substituait à la régence sa *très-chère* et *très-amée sœur,* avec les mêmes pouvoirs, commandement et autorité qu'il avait confiés à Louise de Savoie. Le terme du séjour de Marguerite sur les terres de l'empereur approchait, et les fêtes au milieu desquelles on espérait l'endormir jusqu'à la fin de novembre continuaient toujours : « Elle, toute courageuse, monte à cheval, fait des traites en huit jours qu'il en falloit bien pour quinze, et s'esvertua si bien qu'elle arriva sur la frontière de France le soir bien tard du jour que le terme de son passeport expiroit[1]. » L'empereur comprit qu'il n'obtiendrait rien de l'obstination du roi, fortifiée par l'habile politique de Marguerite, et dès lors il se montra moins exigeant à l'égard de son prisonnier, qui fut enfin remis en liberté et rendu à la France.

Le mariage de la duchesse d'Alençon avec le connétable de Bourbon rencontra des obstacles insurmontables. François Ier, afin de mettre à néant ce projet d'alliance qui l'indignait, s'empressa de choisir un autre mari pour sa sœur, et lui fit épouser, à Saint-Germain-en-Laye, le 24 janvier 1527, Henri d'Albret, deuxième du nom, fils de Jean, roi de Navarre, et de Catherine de Foix, auxquels Ferdinand d'Aragon avait enlevé une partie de leurs États sous le règne de Louis XII. Dans le contrat, François Ier s'engageait à sommer l'empereur de restituer ces États à Henri d'Albret, et, au besoin, à les reconquérir par la force des armes contre l'usurpateur ; de plus, il assignait en dot à Marguerite les duchés d'Alençon et de Berri, les comtés d'Armagnac, du Perche, et généralement toutes les seigneuries qu'elle possédait du fait de

1. Brantôme.

son premier mari, ou bien à titre d'apanage[1]. Henri d'Albret ne manquait pas absolument des qualités nécessaires à un prince : il était brave, il avait à cœur de bien gouverner son petit royaume et d'être aimé de ses sujets; mais il n'avait aucune des qualités qui font le bonheur d'une femme, car il était dur, mélancolique, brutal, jaloux. Cette union fut donc souvent troublée par des divisions intestines qui eurent même un fâcheux éclat à la cour et qui exigèrent plus d'une fois l'intervention de François Ier. Des deux enfants sortis de ce mariage, le premier, nommé Jean, mourut en 1530, à l'âge de deux ans, et le second, qui était une fille, née en 1529, fut cette illustre Jeanne d'Albret qui exerça tant d'influence sur les événements politiques de son temps et qui eut pour fils Henri IV.

Marguerite, quoique vivant mal avec son mari, ne le seconda pas avec moins de zèle dans ses efforts pour améliorer la situation intérieure du Béarn. Le pays était *inculte et stérile par la négligence des habitants;* ils y attirèrent de bons laboureurs choisis dans différentes provinces de France, et ils y propagèrent, par ce moyen, les meilleures traditions de l'agriculture, en centuplant la richesse du sol; ils fondèrent et embellirent des villes, bâtirent et ornèrent des châteaux, notamment celui de Pau, qu'ils avaient entouré de jardins magnifiques; réformèrent la législation coutumière du *fors d'Oleron*, créèrent une chambre de justice pour les appels en dernier ressort, et ouvrirent à la fois toutes les sources de la prospérité publique. Henri d'Albret ne fit aucune tentative pour reprendre la Navarre, car le roi son beau-frère, qui eut toujours trop d'ennemis sur les bras, ne put em-

1. *Histoire générale de la Maison de France*, t. I.

ployer une armée à cette expédition, que la puissance de Charles-Quint rendait impossible; mais le roi de Navarre s'appliqua du moins à ne rien perdre des domaines qui lui restaient, et, pour les défendre contre les invasions des Espagnols, il couvrit de places fortes les frontières du Béarn et mit Navarreins en état de soutenir un long siége. Marguerite eut part à tous ces actes de sage gouvernement[1], et elle recueillit, en récompense, l'affection des Béarnais, qui la voyaient avec joie tenir sa cour à Pau et à Nérac.

Cette cour rivalisait avec celle de France par le choix remarquable des personnes qui la composaient : c'étaient les dames les plus renommées en beauté et en esprit; c'étaient les gentilshommes les mieux faits et les mieux *enlangagés;* c'étaient surtout des savants, des poètes, des musiciens, des peintres, toute une brillante élite d'artistes et de littérateurs que Marguerite nourrissait et protégeait d'une main royale. Ses valets de chambre, le *gentil* Clément Marot, le satirique Bonaventure Des Periers, l'élégant traducteur Claude Gruget, Antoine Du Moulin, De la Haye, etc., avaient fait surnommer sa *chambre* un *vrai Parnasse.* Tout y retentissait de musique, de vers, d'ingénieux entretiens et de *joyeux devis;* chacun rimait, chantait, parlait, contait à son tour. Or il y avait entre ces esprits excellents un lien commun, plus fort et plus étroit que celui de l'amour des lettres et des arts : cette cour était le foyer de la réforme religieuse, ou plutôt philosophique, qui devait aboutir au calvinisme, en s'éloignant de son but et aussi de ses premiers apôtres. Marguerite, entraînée par cette curiosité inquiète et par ce doute perpétuel qui la pous-

1. Hilarion de Coste, *Éloge des Dames illustres.*

saient vers les choses nouvelles et inconnues, embrassa d'abord avec sympathie les idées et les espérances des philosophes, tels que Rabelais, Étienne Dolet, Bonaventure Des Periers, qu'on nomma plus tard *athées* ou *libertins*, et en même temps elle écoutait avec un égal enthousiasme les leçons pieuses de Roussel, de Calvin, de Le Fèvre d'Étaples, qui n'étaient que des prédicateurs évangéliques.

Le dernier, dont la longue carrière avait été consacrée à la recherche de la vérité, eut surtout l'estime et la confiance de Marguerite, qui l'aimait et le respectait comme un père. Le Fèvre d'Étaples, parvenu à l'âge de cent et un ans, ne se reprochait rien dans toute sa vie, si ce n'est de s'être tenu éloigné *des lieux où se distribuaient les couronnes des martyrs*, et d'avoir toujours évité la mort que tant de personnes souffraient pour l'Évangile. Un jour, en 1536, comme il se laissait aller à ces regrets en présence de la reine de Navarre, qui était à table avec lui, elle le consola si bien qu'il s'écria : « Il ne me reste donc plus que d'aller à Dieu que je sens qui m'appelle! » Puis, jetant les yeux sur elle, il ajouta : « Madame, je vous fais mon héritière. Je donne mes livres à Me Girard Le Roux; ce que je possède et mes habits aux pauvres; je recommande le reste à Dieu. — Que me reviendra-t-il donc de votre succession? — Le soin de distribuer ce que j'ai aux pauvres. — Je le veux, répliqua-t-elle, et je vous jure que j'ai plus de joie de cela que si le roi mon frère m'avait faite son héritière. » Il dit adieu à la reine et aux autres convives, en se levant pour aller prendre quelque repos; il se coucha et rendit l'âme aussi doucement que s'il se fût endormi[1].

---

1. *Bibliot. françoise* de La Croix du Maine, article MARGUERITE, note de Falconnet, édit. de 1772.

Dès les premières persécutions contre les luthériens, en 1523, Marguerite s'était déclarée ouvertement leur avocate, sinon leur complice, et ceux-ci la regardèrent alors comme *suscitée de Dieu pour rompre, autant que faire se pouvoit, les cruels desseins d'Antoine Duprat, chancelier de France, et des autres incitant le roy contre ceux qu'ils appeloient hérétiques*. Elle fit sortir de prison, malgré la Sorbonne et l'inquisiteur de la foi, son poète Clément Marot, accusé d'avoir mangé du lard en carême; elle s'efforça de sauver le malheureux Berquin, qui, par son entêtement fanatique, rendit inutile cette puissante intervention auprès de ses juges; elle détourna plusieurs fois des censures et des accusations prêtes à frapper les livres et les auteurs soupçonnés d'hérésie. Bien plus, elle offrait une retraite dans sa principauté de Béarn à ceux qui étaient poursuivis et menacés. Roussel, Calvin, Le Fèvre d'Étaples, s'y réfugièrent auprès d'elle. « Cette douce princesse n'eut rien plus à cœur, pendant neuf ou dix ans, qu'à faire évader ceux que le roi vouloit mettre aux rigueurs de la justice. Souvent elle lui en parloit, et à petits coups taschoit d'enfoncer dans son âme quelque pitié des luthériens[1]. »

Elle avait fait traduire en langue vulgaire les prières de l'Église, par Guillaume Parvi, docteur de Sorbonne, évêque de Senlis et confesseur du roi; elle mit entre les mains de François Ier ce missel français, et elle le répandit à la cour, qui faillit adopter, à son exemple, la *messe à sept points* et la *messe en français*, double hérésie bientôt réprimandée par la Sorbonne et prohibée par arrêt du Parlement. Marguerite avait, en outre, composé elle-même un poème mystique sous le titre : *le*

---

1. Florimond de Rœmond, *Histoire de l'Hérésie*.

Miroir de l'âme pécheresse, avec cette épigraphe empruntée au Psalmiste : « Seigneur Dieu, crée en moi un cœur net ! » Elle l'avait fait imprimer dans sa ville d'Alençon, en 1531, par Simon Dubois. La réimpression de ce traité de morale, faite deux ans après à Paris, fut censurée par les Sorbonnistes comme renfermant des propositions et des tendances contraires à la religion catholique romaine. Mais, par ordre du roi, Nicolas Cop, recteur de l'Université, désavoua cette censure et l'excusa néanmoins, en disant que le livre avait paru sous le voile de l'anonyme et sans l'approbation de la Faculté de théologie. Le fougueux Noël Beda, qui osa signer la condamnation de l'ouvrage de la sœur du roi, avait tellement échauffé les esprits contre la protectrice des sectaires que les écoliers du collége de Navarre, de concert avec leurs régents, jouèrent une farce dans laquelle Marguerite était transformée en *Furie d'enfer*. François Ier ne pouvait souffrir qu'on insultât publiquement sa *mignonne* : il envoya des archers de sa garde pour arrêter les coupables, et ceux-ci, élèves et maîtres, repoussèrent à coups de pierres les gens du roi. Ils n'obtinrent leur pardon qu'aux instances de la généreuse princesse qu'ils avaient représentée sous les traits d'une Furie[1].

Elle aurait peut-être gagné à la cause de la Réforme François Ier lui-même, qui se laissait entourer des partisans de ces *novelletés* et qui leur prêtait une oreille favorable, si l'*affaire des placards* n'eût contraint le roi de se proclamer le vengeur et l'appui du catholicisme dans son royaume. Une nuit du mois de novembre 1534, des

1. Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique des Églises réformées.*

placards injurieux contre l'Eucharistie furent affichés aux portes des églises et dans les rues de Paris. François Ier eut la faiblesse de satisfaire à l'indignation du peuple, en sacrifiant six luthériens qui furent brûlés vifs sur la place de l'Estrapade, et en prenant l'engagement solennel d'anéantir les hérétiques, dans le temps même qu'il négociait secrètement avec les protestants de la Ligue de Smalkalde, et lorsqu'il paraissait disposé à entendre la parole du grand Mélanchthon. Dès ce moment, le crédit de la reine de Navarre ne fut plus suffisant pour couvrir ses amis; elle leur conseilla seulement d'aller se cacher en Béarn, et, pendant que Rabelais, Marot, Dolet, Des Periers, échappaient aux poursuites de l'inquisition sorbonique, elle eut besoin de compter sur la tendresse de son frère pour oser demeurer elle-même à la cour de France, où ses ennemis triomphants voulaient la perdre ou l'abreuver de chagrin. « Le connestable de Montmorency, en sa plus grande faveur, discourant de ce faict un jour avec le roy, ne fit difficulté ni scrupule de lui dire que, s'il vouloit bien exterminer les hérétiques de son royaume, il falloit commencer à sa cour et à ses plus proches, lui nommant la reyne sa sœur. A quoy le roy respondit : « Ne parlons pas de « celle-là, elle m'aime trop; elle ne croira jamais que ce « que je croiray, et ne prendra jamais de religion qui « préjudicie à mon Estat [1]. »

Marguerite était vraiment attachée à la religion de Luther; « mais, pour le respect et amour qu'elle portoit au roy son frère, qui l'aimoit uniquement et l'appeloit toujours sa *mignonne*, elle n'en fit jamais aucune profession ni semblant; et, si elle la croyoit, elle la tenoist

1. Brantôme.

tousjours dans son âme fort secrète, d'autant que le roy la haïssait fort ». Ce changement dans sa conduite, qui lui fut imposé par les embarras de sa position tant qu'elle resta en butte aux malignités de ses ennemis à la cour de France, n'indiquait pas que ses croyances eussent changé; son exemple eut pourtant de graves conséquences. « Le plus grand mal fut que la plus part des grands commença lors de s'accommoder à l'humeur du roy, et peu à peu s'esloignèrent tellement de l'estude des saintes lettres que finalement ils sont devenus pires que tous les autres; voire mesme la reyne de Navarre commença de se porter tout autrement, se ployant aux idolastries comme les autres, non pas qu'elle approuvast telles superstitions en son cueur, mais d'autant que Ruffi (c'est le même que Roussel), et autres semblables lui persuadoient que c'estoient choses indifférentes[1]. » Elle se vit ainsi exposée aux défiances et aux injustes récriminations de ceux-là mêmes qui lui devaient dix ans de tolérance et d'impunité.

Mais, aussitôt qu'elle se fut retirée dans sa principauté de Béarn, elle ne dissimula plus ses opinions religieuses: elle avait alors auprès d'elle Calvin, Marot et autres novateurs, qui toutefois ne se crurent point en sûreté à la cour de Pau et qui passèrent bientôt en Piémont, car ils se défiaient des intentions du roi de Navarre à leur égard. Celui-ci, d'ailleurs, gardait rancune à Marot, que la poésie avait peut-être mené trop avant dans les bonnes grâces de Marguerite, et qui, en tous cas, affichait indiscrètement l'estime particulière qu'on n'accordait qu'à sa *belle science*. Certes, il fallait que Clément Marot fût bien certain de ne pas déplaire à la reine de Na-

1. Théodore de Bèze.

varre, en se déclarant son favori, pour oser lui adresser les vers suivants :

Tous deux aymons gens pleins d'honnesteté,
Tous deux aymons honneur et netteté,
Tous deux aymons à chascun ne medire,
Tous deux aymons un meilleur propos dire,
Tous deux aymons à nous trouver en lieux
Où ne sont point gens mélancolieux,
Tous deux aymons la musique à chanter,
Tous deux aymons les livres fréquenter :
Que diray plus? Ce mot-là dire j'ose :
Je te diray que, presque en toute chose,
Nous ressemblons, fors que j'ay plus d'esmoy
Et que tu as le cœur plus dur que moy.

Henri d'Albret, offensé des relations presque familières qui existaient entre la reine et ses domestiques [1], *la traitoit très-mal, et eust encore fait pis, sans le roy François, son frère, qui parla bien à lui, le rudoya fort et le menaça pour honorer sa femme et sa sœur, veu le rang qu'elle tenoit* [2]. Un jour, ayant été averti qu'on faisait le prêche dans la chambre de Marguerite, « il y entra, résolu de chastier le ministre, et, trouvant que l'on l'avoit fait sauver, les ruines de sa colère tombèrent sur sa femme, qui en reçut un soufflet, luy disant : *Madame,*

---

1. Sans admettre, sur la foi de la tradition, que la reine de Navarre soit la *Marguerite* célébrée dans les poésies de Clément Marot, qui l'appelle sa *sœur d'alliance*, on est forcé de reconnaître, au ton des vers qu'ils s'adressaient l'un à l'autre, l'existence d'une grande familiarité entre eux.

2. Brantôme.

vous en voulez trop savoir ! et en donna aussitost advis au roy François [1] ». Le roi répondit sans doute de manière à faire respecter sa sœur et à inspirer à ce mari brutal la crainte des représailles, car Henri d'Albret ne s'arrogea plus le droit de tyranniser les croyances de sa femme.

Marguerite eut le pouvoir de l'amener par degrés à prendre part aux pratiques extérieures qu'elle suivait en dehors de la religion catholique; elle lui persuada de lire la Bible, de chanter des psaumes, d'écouter le prêche, et enfin d'assister à la *cène*, qui, dit-on, avait lieu dans les souterrains du château de Pau [2]. Le roi de Navarre parut un moment se poser en protecteur des religionnaires. Marguerite continuait à se pénétrer de la lecture des livres saints, et elle avait une foi si ardente dans les divines consolations de cette lecture qu'elle disoit à son historiographe Bertrand Élie « qu'il ne laissast aucun jour sans avoir attentivement vaqué à la lecture de quelques pages de ce livre sacré, qui, arrosant nos âmes de la liqueur céleste, nous sert de fidèle préservatif contre toutes sortes de maux et tentations diaboliques [3] ». Son enthousiasme pour la Bible se révélait par une foule de chansons et de poésies spirituelles, qu'elle composait sur des textes de l'Ancien et du Nouveau-Testament; elle emprunta même à l'Évangile les sujets de quatre *comédies* [4], semblables aux vieux mystères, qu'elle fit représenter dans son palais par des comédiens et des chanteurs italiens, en présence de toute sa cour, qui applaudit à ces espèces de prêches dramatiques. Quant aux prêches

---

1. Brantôme.
2. Florimond de Rœmond.
3. Olhagaray, *Histoire de Foix, Béarn et Navarre.*
4. Elles sont imprimées dans les *Marguerites de la Marguerite.*

ordinaires, ils étaient faits avec moins d'éclat par Roussel, qu'elle avait nommé évêque d'Oléron, et par un carme défroqué, nommé Solon, qui ne se recommandait guère par ses mœurs : ces prêches, il est vrai, ne proclamaient pas la Réforme de Luther ni de Calvin, mais ils élevaient toujours au-dessus des dogmes de l'Église romaine *la pure intelligence de l'Évangile* [1].

Les ennemis de Marguerite recommencèrent leurs plaintes et leurs injures contre elle; le gardien des cordeliers d'Issoudun eut l'audace de dire en chaire qu'elle était luthérienne, et qu'elle méritait ainsi d'être enfermée dans un sac et jetée à l'eau. Ces insolentes paroles furent rapportées au roi, qui ordonna que le moine serait puni du même supplice qu'il avait jugé bon pour la reine de Navarre. Mais la populace, ameutée, empêcha le lieutenant criminel d'Issoudun, Denis du Jon, de se saisir du coupable, jusqu'à ce que, sur un nouvel ordre du roi, le moine fut tiré de son cloître et envoyé aux galères. C'était à l'intercession de Marguerite qu'il devait la vie; et le lieutenant criminel qui l'avait arrêté s'attira par là tant de haines à Issoudun qu'il se vit obligé de s'enfuir de cette ville comme suspect d'hérésie, et qu'il serait mort de misère si la généreuse Reine de Navarre ne l'eût aidé à subsister. Plus tard, ce magistrat, de retour à Issoudun, y fut massacré par le peuple, qui ne lui pardonnait pas d'avoir porté la main sur un cordelier pour la défense de la sœur du roi [2].

François I[er], que les cardinaux d'Armagnac et de Grammont avaient instruit des comédies saintes, des prêches et des dispositions hérétiques de la petite cour

1. Florimond de Rœmond.
2. François Junius, *De Vita sua.*

de Marguerite, manda cette princesse, qui se mit en route sur-le-champ avec le seigneur de Burie, gouverneur de Guienne. Dès son arrivée, le roi la gronda fort ; mais, comme elle *répondit en catholique*, il la crut, de préférence à tous ceux qui l'accusaient de luthéranisme. Depuis ce voyage à la cour de France, Marguerite sembla renoncer à l'exercice d'un culte qu'elle professait toujours au fond du cœur; elle se contenta d'encourager Marot, qui était revenu d'exil, à traduire en vers français les Psaumes de David, d'après la version littérale du docte Vatable, et elle fit d'abord accepter par les catholiques les plus scrupuleux ces *psalmes*, qu'on chantait partout, à l'instar des branles de Poitou et des noëls bourguignons. Mais la Faculté de théologie censura l'œuvre de Marot, comme *infidèle* et sentant l'hérésie. Le poëte, pour éviter encore une fois le bûcher, l'estrapade ou la prison perpétuelle, s'en alla compléter sa traduction à Genève, où Calvin ne dédaigna pas de la publier lui-même et de l'accompagner de musique pour la mettre à l'usage de l'Église réformée. Marguerite, voyant que son frère ne pouvait et ne voulait arrêter la réaction catholique contre les réformateurs, cessa tout à fait de persévérer dans une voie qui eût été funeste à ses amis, au lieu de leur être favorable : elle n'abandonna aucune de ses convictions en matière de religion, mais elle ne les étala plus en public ; et, tout en conservant un commerce de lettres assidu avec Calvin, elle se montra presque *papiste :* elle se confessait à François Le Picard, docteur en théologie, doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, et communiait, de la main de ce dévot personnage, à l'église des Blancs-Manteaux, où sa piété faisait l'édification des fidèles. Mais elle s'occupait surtout de bonnes œuvres et de fondations pieuses : elle dota richement les hôpitaux d'Alençon et de Mortagne,

distribua des sommes considérables aux pauvres, et fonda l'hospice des Enfants-Rouges, à Paris, où l'on nourrissait et élevait des petits orphelins, qu'elle avait surnommés *les enfants de Dieu le Père* [1].

Sa charité chrétienne n'alla pas cependant jusqu'à pardonner au connétable Anne de Montmorency, qui avait cherché à la brouiller avec le roi : elle poursuivit au contraire de tous ses efforts la disgrâce et le bannissement de ce puissant favori. Le jour où la princesse de Navarre, Jeanne d'Albret, à peine âgée de douze ans, fut fiancée au duc de Clèves, à Châtellerault (le 15 juillet 1540), « ainsi qu'il la fallut mener à l'église, d'autant qu'elle estoit chargée de pierreries et de robe d'or et d'argent, et pour ce que, pour la foiblesse de son corps, n'eust su marcher, le roy commanda à M. le connestable de prendre sa petite-nièce au col et la porter à l'église : dont toute la cour s'estonna fort, pour estre une charge peu convenable et honorable en telle cérémonie pour un connestable, et qu'elle se pouvoit bien donner à un autre; de quoy la reyne de Navarre n'en fut nullement desplaisante, et dit : « *Voila celuy qui me vouloit ruiner autour du roy mon frère, qui maintenant sert à porter ma fille à l'église* »; et le connestable en eut un grand despit pour servir d'un tel spectacle à tous, et commença à dire : « *C'est fait désormais de ma faveur, adieu lui dis!* » Comme il arriva : car, après le festin et dîner des nopces, il eut son congé et partit aussitost [2] »

Ce mariage de la princesse de Navarre fut déclaré nul peu de temps après, et ce n'est qu'en 1548 qu'elle épousa Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, qui de-

---

1. Bayle, *Dictionn. histor.*, articles MAROT et NAVARRE.
2. Brantôme.

vint roi de Navarre après la mort de son beau-père, en 1555. Marguerite devait précéder son mari dans la tombe et y être devancée par son frère, qu'elle perdit le 31 mars 1547.

Cette perte plongea dans le deuil le peu de jours qu'elle avait encore à vivre. Elle ne songea plus à terminer le recueil de Nouvelles qu'elle composait dans sa litière *en allant par pays*, et qu'elle dictait à une de ses dames d'honneur. Nouvelles souvent facétieuses et divertissantes, toujours narrées avec art dans un charmant style, tellement célèbres et répandues, du vivant même de Marguerite, qu'on les trouvait manuscrites dans toutes les bibliothèques des dames de la cour. Ainsi resta inachevé l'*Heptaméron*, qui aurait eu le titre de *Décaméron*, et qui, à l'exemple de celui de Boccace, devrait renfermer cent Nouvelles en dix Journées. Marguerite aimait les contes, et on lui attribue, avec quelque apparence de raison, ceux de Bonaventure des Periers, qui paraissent venir de la même main que les plus jolis de l'*Heptaméron*. Sa réputation de conteuse était si bien établie à la cour que « la reine mère et madame de Savoie, estant jeunes, se voulurent mesler d'en escrire des nouvelles à part, à l'imitation de la reine de Navarre, sçachant bien qu'elle en faisoit; mais, quand elles eurent veu les siennes, elles eurent si grand despit des leurs, qui n'approchoient nullement des autres, qu'elles les jetèrent dans le feu et ne les voulurent mettre en lumière ». Marguerite, qui se sentait proche de la mort, qu'elle redoutait, avait renoncé à la poésie, comme aux vanités du monde ; mais son valet de chambre, Jean de La Haye, dit Sylvius, obtint d'elle l'autorisation de rassembler et de faire imprimer, en 1547, ses œuvres poétiques, sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des princesses, très-illustre Royne de Navarre*. Ce recueil, où l'on distingue tant de

jolies pièces qui ne le cèdent pas aux meilleures de Marot et de Saint-Gelais, fut publié avec une dédicace à la fille unique de la reine de Navarre, qui ne vécut point assez pour voir aussi la publication de son *Heptaméron*, que Pierre Boaistuau, dit Launay, ne se permit pas de faire paraître avec le nom de l'auteur.

Celle-ci se concentrait alors dans une dévotion tout ascétique : on prétend qu'elle eut la singulière idée de convertir Calvin et qu'elle lui écrivit en ce sens; elle se retira, pendant un carême entier, au couvent de Tusson, en Angoumois, et là elle se plaisait à chanter au chœur avec les religieuses et à tenir le rang de l'abbesse; mais, malgré ses lectures et ses méditations, elle ne parvenait pas à se familiariser avec la pensée de la mort; elle répondait même en esprit fort aux gens d'Église qui lui parlaient d'une autre vie : « Tout cela est vrai, mais nous demeurons bien longtemps morts en terre avant que de venir là ! » Son esprit, si éclairé et si intelligent d'ailleurs, était troublé à un tel point, par une vague inquiétude au sujet de l'état de l'âme après la mort, qu'elle cherchait dans la superstition même le mot de cette énigme éternelle.

« J'ay ouï conter d'elle, dit Brantôme, qu'une de ses filles de chambre, qu'elle aimoit fort, estant près de la mort, elle la voulut voir mourir; et, tant qu'elle fut aux abois et au rommeau de la mort, elle ne bougea d'auprès d'elle, la regardant si fixement au visage que jamais elle n'en osta le regard jusques après sa mort. Aucunes de ses dames plus privées lui demandèrent à quoy elle amusoit sa vue sur cette créature trespassante : elle respondit qu'ayant tant ouï discourir à tant de savans docteurs que l'âme et l'esprit sortoient du corps aussitost qu'il trespassoit, elle voulut voir s'il en sortiroit quelque vent ou bruit, et le moindre résonnement du

monde, au desloger ou sortir, mais qu'elle n'y avoit rien aperçu; et disoit une raison qu'elle tenoit des mesmes docteurs : que, leur ayant demandé pourquoy le cygne chantoit ainsi avant sa mort, ils luy avoient respondu que c'estoit pour l'amour des esprits qui travaillent à sortir par son long col; pareillement, se disoit-elle, vouloit voir sortir ou sentir résonner et ouïr ceste âme ou celuy esprit ce qu'il faisoit à son desloger. »

L'heure de sonder ce grand mystère était arrivée pour elle; sa maladie fut causée par le froid qu'elle prit en observant une planète, *qui paraissoit alors sur la mort du Pape Paul III, et elle-mesme le cuidoit ainsi; mais possible pour elle paroissoit*. La bouche lui tourna aussitôt, et son médecin, M. d'Escuranis, qui s'en aperçut, se flatta en vain de triompher de ce *catharre* ou apoplexie, qui l'enleva au bout de huit jours. N'espérant plus de guérison, « elle reconnut sa faute et se retira du précipice où elle estoit quasi tombée, reprenant sa première piété et dévotion catholique, avec protestation jusqu'à sa mort qu'elle ne s'en estoit jamais séparée et que ce qu'elle avoit fait pour eux (les Réformés) procédoit plutost de compassion que d'aucune mauvaise volonté qu'elle eust à l'ancienne religion de ses péres. » Elle rendit l'âme en embrassant la croix qu'elle avait sur son lit, et après avoir reçu l'extrême-onction, que lui administra un cordelier nommé Gilles Gaillau. Ainsi mourut cette grande princesse, au château d'Odos, près de Tarbes, en Gascogne, le 21 décembre 1549 [1]. Elle fut inhumée dans la cathédrale de Pau.

Les savants et les poëtes dont elle s'était entourée

1. Les historiens ne sont d'accord ni sur la date ni sur le lieu de sa mort. Voyez le *Dictionnaire historique* de Bayle.

avec empressement, et qui se trouvaient tous plus ou moins redevables à ses bienfaits, déplorèrent sa mort dans une foule de discours et de pièces de vers funèbres. Charles de Sainte-Marthe, lieutenant criminel d'Alençon et maître des requêtes de la feue reine, écrivit son éloge en latin (*In obitum Margaritæ Navarrorum reginæ oratio funebris*. Paris, 1550, in-4°) et le traduisit lui-même en français. Un hommage plus flatteur encore pour la mémoire de Marguerite fut celui que lui rendirent trois illustres sœurs anglaises, Anne, Marguerite et Jeanne de Seymour, qui composèrent en son honneur plus de cent distiques latins, que traduisirent à l'envi les premiers poëtes de l'époque, et que fit paraître Nicolas Denisot (dit le *comte d'Alsinois*) sous ce titre : *le Tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre, faict premièrement en distiques latins par les trois sœurs princesses en Angleterre, et traduictz en grec, italien et françois par plusieurs des excellentz poëtes de la France*. Paris, Fezendat, 1551, in-8°.

Parmi toutes ces épitaphes louangeuses, nous en choisirons une seule, que Nicolas Denisot a mise sous le nom de sa femme Valentine, et qu'une noble simplicité fait distinguer au milieu de tant de paroles vides et ampoulées :

Musarum decima et Charitum quarta, inclyta regum
Et soror et conjux, Margaris illa jacet.

Ronsard a consacré aussi plusieurs morceaux lyriques à célébrer, du ton de Pindare, la dixième Muse et la quatrième Grâce; mais ces odes obscures et bizarres ne valent pas cette délicieuse églogue qui dit mieux, à moins de frais, et qui n'eût pas été désavouée par Marguerite elle-même :

Comme les herbes fleuries
Sont les honneurs des prairies,
Et des prez les ruisselets,
De l'orme la vigne aimée,
Des bocages la ramée,
Des champs les bleds nouvelets :

Ainsi tu fus, ô Princesse!
(Ainçois plustost, ô déesse!)
Tu fus la perle et l'honneur
Des princesses de nostre asge,
Soit en splendeur de lignage,
Soit en biens, soit en bonheur.

Il ne fault point qu'on te fasse
Un sépulcre qui embrasse
Mille thermes en un rond,
Pompeux d'ouvrages antiques,
Et brave en piliers doriques
Eslevés à double front.

L'airain, le marbre et le cuivre
Font tant seulement revivre
Ceulx qui meurent sans renom,
Et desquels la sépulture
Presse sous mesme closture
Le corps, la vie et le nom;

Mais toy, dont la Renommée
Porte d'une aisle animée
Par le monde les valeurs,
Mieulx que ces pointes superbes
Te plaisent les douces herbes,
Les fontaines et les fleurs.

Plus de trois ans avant la mort de Marguerite de Navarre, Rabelais lui avait déjà fait une sorte d'épitaphe allégorique, en forme de dédicace, placée au devant du IIIe livre de *Pantagruel*, comme une égide capable de conjurer les fureurs des méchants et des sots :

FRANÇOIS RABELAIS

A L'ESPRIT DE LA ROYNE DE NAVARRE.

Esprit abstraict, ravy et extatic,
Qui, fréquentant les Cieux, ton origine,
As délaissé ton hoste et domestic,
Ton corps concord, qui tant se morigine,
A tes édicts en vie pérégrine,
Sans sentement et comme en apathye;
Voudrois-tu point faire quelque sortye
De ton manoir divin, perpétuel,
Et cy-bas veoir une tierce partie
Des faicts joyeux du bon Pantagruel?

PAUL LACROIX.





NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

ET ANALYTIQUE

Les Nouvelles de la reine de Navarre parurent pour la première fois, sans le nom de l'auteur, sous le titre suivant : *Histoire des Amans fortunez, dédiée à l'illustre princesse madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois, par Pierre Boaistuau dit Launay*. Paris, G. Gilles, 1558, in-4° de xix et 184 f. Cette édition, la plus rare de toutes, ne contient que 67 Nouvelles, non divisées en Journées, et leur texte, entièrement remanié, présente un grand nombre de variantes qu'on ne peut attribuer qu'à l'éditeur.

La seconde édition (première complète) est intitulée : *L'Heptaméron des Nouvelles de très-illustre et très-excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre, remis en son vray ordre, etc... dédié à... Jeanne de Foix* (d'Albret), *royne de Navarre, par Claude Gruget*. Paris, Benoist Prevost, ou Caveillier, ou V. Sertenas, 1559, in-4° de 212 ff., plus 2 ff. non chiffrés pour le privilège, daté du 7 avril 1559. Autres éditions : Paris, V. Sertenas ou G. Robinot, 1560, in-4° ; — sans indication de lieu ni nom de libraire, 1560, in-16 ; — Paris, G. Robinot, ou Gilles Gilles, 1561, in-16 ; — Lyon, Guill. Roville, 1561, in-16 ; — Paris, Norment et Bruneau, 1567, in-16 ; — Lyon, Loys Cloquemin, 1572, in-16 ; — Paris, Mich. de Roigny, 1574, in-16 ; — Paris, G. Robinot, 1576 et 1578, in-4° ; — Lyon, L. Cloquemin, 1578, in-16 ; — Paris, Gabr. Buon, 1581, in-16 ; — Paris, Abel Langelier, 1581, in-16 ; — Rouen, Romain de Beauvais, 1598, in-12 ; — Paris, Ch. Chapellain, 1607, in-16 ; — Hollande, Jacques Bessin, 1698, 2 vol. pet. in-12.

Toutes ces éditions reproduisent avec plus ou moins de fidélité le texte de Boaistuau et de Gruget. Mais les suivantes, dont quelques-unes sont encore recherchées des amateurs à cause des figures, n'offrent qu'une imitation, *en beau langage*, dans laquelle le texte original est plus ou moins rajeuni et plus ou moins défiguré : *Contes et nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre, mis en beau langage*. Amsterdam, Gallet, 1698, 2 vol. pet. in-8°, figures attribuées à Romain de Hooge; — Amsterdam, 1700, in-8°, avec les mêmes figures; — Amsterdam, Gallet, 1708, 2 vol. in-8°, fig. de J. Hareweyn; — La Haye (Chartres), 1733, 2 vol. pet. in-12; — Londres, 1744, 2 vol. in-12; — Berne, 1780-81, 3 vol. in-8°, fig. de Freudenberg. Quelques exemplaires ont des titres refaits en taille-douce à la date de 1792. Le texte de cette édition a été maladroitement retouché par J. Rod. de Sinner. — Paris, 1784, 8 vol. in-18, fig.; — Paris, 1807, 8 vol. in-18; — Paris, Bauthereau, 1828, 5 vol. in-32.

L'ancien texte de l'*Heptaméron*, celui que Gruget avait établi dans son édition de 1559, fut négligé et oublié pendant un siècle et demi. Ce n'est qu'en 1841 que nous publiâmes une nouvelle édition de ce texte original dans la Bibliothèque d'élite : Paris, Gosselin, 1841, in-12, et dans un volume du Panthéon littéraire, *les Vieux Conteurs français*. Paris, Desrez, 1841, grand in-8° à 2 colonnes.

Nous disions dans la préface de cette seconde réimpression :

« Les manuscrits de l'*Heptaméron* diffèrent plus ou moins de l'édition de Gruget, qui paraît avoir corrigé le style original, retranché quantité de passages trop violents contre les moines et les prêtres catholiques, changé des contes entiers et mis l'ouvrage inachevé en état d'être publié. Cependant une édition faite sur les manuscrits de la Bibliothèque du roi ne serait pas inutile pour établir le véritable texte de ce livre, que nous n'avons pas encore tel que la reine de Navarre l'a composé, mais qui doit beaucoup aux soins intelligents de ses premiers éditeurs, Pierre Boaistuau et Claude Gruget. » C'était faire appel à un nouvel éditeur; cet appel fut entendu.

Le succès de notre double édition, tirée à un grand nombre d'exemplaires, encouragea la Société des Bibliophiles français à confier à M. Le Roux de Lincy le soin d'une nouvelle édition, dont le texte serait tiré pour la première fois des manuscrits contemporains. M. Le Roux de Lincy s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de zèle et de bonheur; il adopta, pour son édition (publiée en 1853, 3 vol. pet. in-8°), le texte du manuscrit qu'il jugea le plus complet, le plus correct et le plus authentique (Bibliothèque

nationale, fonds Colbert, n° 7572), et il joignit au texte un commentaire historique, avec une notice sur Marguerite d'Angoulême et beaucoup de documents inédits.

Le cadre de l'*Heptaméron* est très-ingénieux; il appartient à l'auteur, qui s'est inspiré probablement de ses propres souvenirs.

Dans une introduction qu'elle nomme *Préface*, la reine de Navarre suppose que plusieurs personnes s'étaient rendues, le premier jour de septembre, aux bains de Caulderets, dans les Pyrénées. Au bout de trois semaines, vinrent des pluies tellement fortes que « toutes les cabanes et logis dudit Caulderets furent si remplies d'eau qu'il fut impossible d'y demeurer ». Quelques baigneurs sont emportés par la rapidité des torrents qu'ils essayent de franchir; d'autres se réfugient chez des *bandoliers* (bandits), qui les attaquent au milieu de la nuit; d'autres se perdent dans les montagnes et sont dévorés par les ours. Les gentilshommes, dames et damoiselles qui restent encore en vie, après avoir échappé à tant d'accidents, parviennent à se retrouver, au nombre de dix, à l'abbaye de *Notre-Dame de Serrance;* et là, pendant dix jours que doit durer la construction d'un pont qu'on leur bâtit pour traverser le gave béarnais, ils forment le projet de se raconter, entre eux, dix *histoires* par jour, pour passer le temps.

La princesse avait l'intention de faire, comme Boccace, un *Décaméron,* c'est-à-dire cent Nouvelles divisées en *dix Journées;* mais Claude Gruget a donné le nom d'*Heptaméron* au recueil de Marguerite, parce qu'elle n'avait pu achever que *sept Journées* et deux contes de la huitième, ce qui forme un total de soixante-douze Nouvelles. On prétend que les vingt-huit autres n'ont jamais existé, quoique les manuscrits de ce recueil portent quelquefois le titre de *Décaméron,* comme celui qui était dans la bibliothèque du président de Thou, et qui a passé dans la Bibliothèque du roi, aujourd'hui nationale (fonds Colbert, n° 7576).

Des aventures galantes de gentilshommes, de prêtres et de moines; des séductions de jeunes filles encore novices; des stratagèmes ingénieux ou plaisants employés pour tromper les tuteurs et les maris jaloux, voilà quels sont à peu près les thèmes de la plupart des Nouvelles que racontent tour à tour les hôtes de *Notre-Dame de Serrance.* Quelques critiques chagrins et atrabilaires n'ont vu dans cet ouvrage qu'un impur ramas d'aventures obscènes et d'impiétés révoltantes; d'autres, plus modérés, y ont cru remarquer une morale peu sévère, cachée sous une apparence de candeur et de piquante naïveté; d'autres enfin, pour couper court à tout débat, n'ont trouvé rien de mieux que de se ranger de l'avis de ceux qui pensent que l'*Heptaméron* n'a jamais été com-

posé par la reine de Navarre. Mais aucun des accusateurs de Marguerite n'a voulu sans doute prendre la peine de lire les sages réflexions et les graves enseignements que l'auteur a soin de faire découler de la plupart de ses contes, qui sont toujours suivis d'une conversation entre les auditeurs, conversation instructive et souvent édifiante, dans laquelle la vieille dame Oisille, qui sans cesse *donne pâture à son âme de quelque leçon de la sainte Écriture*, ne manque jamais de rappeler le respect dû aux bonnes mœurs et à la religion.

Nous avions pensé d'abord que Marguerite s'était représentée elle-même sous le nom de madame Oisille, car elle n'a pas composé ces contes dans sa jeunesse (*ad juvenilem ætatem*), comme le dit De Thou, mais bien dans un âge mûr, lorsqu'elle eut pris les formes austères du calvinisme, sans altérer toutefois le fond d'aimable enjouement qu'elle avait dans l'esprit; mais nous avons dû changer d'avis après un examen plus attentif du caractère de chacun des *acteurs* de l'*Heptaméron*, et nous nous sommes rangé à l'opinion de M. Le Roux de Lincy, qui reconnaît la mère de Marguerite, la régente Louise de Savoie, dans le personnage de dame Oisille, ou plutôt *Osyle*, anagramme de *Loyse*. C'est ainsi que plusieurs manuscrits écrivent le nom de cette « dame vefve, de longue expérience ». Marguerite d'Angoulême aurait ainsi rendu hommage à la mémoire de sa mère, morte en 1530, c'est-à-dire dix ou douze ans avant la rédaction de l'*Heptaméron :* car beaucoup de passages de ce livre n'ont pu être écrits qu'après 1540, et même la nouvelle LXVI est évidemment postérieure à l'année 1548.

Marguerite n'a pas négligé de se mettre en scène à côté de sa mère, et M. Le Roux de Lincy suppose que c'est elle qui, sous le nom de *Parlamente*, se fait toujours le champion des dames. En effet, cette dame Parlamente, femme d'Hircan, qui *n'étoit jamais oisive ni mélancolique*, et qui explique si bien ce qu'elle entend par *amans parfaits* (épilogue de la nouvelle XIX), offre beaucoup de ressemblance avec la reine de Navarre. M. Le Roux de Lincy signale, dans l'épilogue de la nouvelle X, plusieurs traits qui s'appliquent à Marguerite et à son aventure avec Bonnivet. Le nom de *Parlamente* semble indiquer que cette princesse avait toujours l'esprit combattu et indécis dans toutes les questions de morale et de religion. « Place qui parlamente est à moitié gagnée, » dit malignement un des personnages de la *compagnie*. Si Parlamente n'est autre que Marguerite, Hircan, son mari, sera le roi de Navarre, Henri d'Albret, qui est peint, sous ce nom, tel que nous le voyons représenté allégoriquement dans les *Marguerites de la*

Marguerite, brutal, sensuel et grossier. Le nom d'*Hircan* nous paraît synonyme de *sauvage*, comme si ce cynique personnage était né dans les forêts d'Hyrcanie, *Hircanus*. L'étymologie, qu'on tirerait du latin *hircus*, qui signifie *bouc*, conviendrait également au mari de Parlamente, qui lui dit avec dédain : « Oui bien, vous qui n'aimez que le plaisir! » M. Le Roux de Lincy se trompe évidemment en voulant retrouver le premier mari de Marguerite, Charles d'Alençon, sous le masque de ce farouche Hircan. Quant aux autres personnages qui racontent et qui parlent alternativement, on peut assurer qu'ils ont existé, et que l'on découvrirait sous les anagrammes de *Nomerfide*, *Emarsuitte*, *Dagoucin*, *Saffredent*, *Simontault*, *Guebron* et *Longarine*, les noms, surnoms ou devises des gentilshommes et des dames de la cour de Navarre : car ce recueil fut sans doute composé des Nouvelles racontées réellement par la reine et les personnes de sa cour au château de Pau, ou d'Odos, ou de Nérac, de même que les *Cent Nouvelles nouvelles* avaient été narrées naguère au château de Genappe par le dauphin de France Louis, qui fut Louis XI, et par les officiers de sa maison. M. Le Roux de Lincy n'a hasardé qu'une seule conjecture, à l'égard d'*Ennasuitte* ou *Emarsuitte*, qu'il considère comme étant Anne de Vivonne, veuve du baron de Bourdeille et mère de Brantôme. L'auteur des *Dames galantes* parle, il est vrai, de sa mère, « qui estoit à la royne de Navarre et qui en sçavoit quelques secrets de ses Nouvelles, et qu'elle en estoit l'une des devisantes ». Nous ne voyons pas trop quels rapports établir entre la joyeuse Emarsuitte et Anne de Vivonne, si ce n'est que cette dernière était *dame du corps* de la reine de Navarre dès l'année 1529, et qu'elle devait avoir naturellement quelque chose du genre d'esprit de son fils, à qui elle devait avoir appris tant de particularités secrètes sur les galanteries de l'ancienne cour. Il faut ajouter que c'est elle qui raconte, dans la nouvelle IV, l'aventure de Marguerite avec l'amiral Bonnivet. Nous ne désespérons pas de retrouver la clef des noms déguisés de tous les acteurs de l'*Heptaméron*, lorsque nous posséderons les états de la maison de Marguerite, qu'on n'a pas encore fait sortir des archives de Béarn, et déjà nous pouvons entrevoir un comte d'Agoust sous le masque de *Dagoucin*, et Françoise de Foix, la belle comtesse de Châteaubriant, sous celui de *Nomerfide*.

Il y a dans l'*Heptaméron* plusieurs Nouvelles qui sont fondées sur des événements véritables, et que l'on peut appuyer parfois du témoignage des historiens contemporains. Quelques-unes sont relatives à Marguerite elle-même, entre autres la IVe, dont Brantôme nous confirme l'authenticité, bien que la reine de Navarre se

soit cachée, dans son récit, sous le nom d'une *princesse de Flandre*.

Il faut remarquer aussi que ces Nouvelles, concernant Marguerite ou du moins les personnes de sa maison et de son entourage, se rapportent surtout à l'époque où elle était duchesse d'Alençon, c'est-à-dire sont antérieures à la mort de son premier mari et à son second mariage, en 1527. Marguerite, ou Parlamente, ne perd aucune occasion d'exposer sa théorie favorite sur l'*amour honnête*, qui semble avoir été la grande affaire de sa vie. Il y aurait tout un livre à faire, un livre de savantes et minutieuses recherches, au sujet de cette galanterie délicate et raffinée à laquelle nous initient les controverses des interlocuteurs de l'*Heptaméron*.

P. L.



L'HEPTAMERON
DES NOVVELLES

DE TRESILLVSTRE ET TRES-EXCELLENTE PRINCESSE MARGVE-rite de Valois, Royne de Nauarre,

Remis en son vray ordre, confus au parauant en sa premiere impression, et dedié à tresillustre et tres-vertueuse Princesse Ieanne de Foix, Royne de Nauarre, par Claude Gruget Parisien.



A PARIS,

Par Iean Caueiller, rue Frementel, pres le cloz Bruneau, à l'enseigne de l'Estoille d'or.

1559

Auec priuilege du Roy.



A TRESILLUSTRE ET TRESVERTUEUSE PRINCESSE

MA DAME JEANNE DE FOIX

ROYNE DE NAVARRE

CLAUDE GRUGET

Son treshumble serviteur desire salut et felicité

Je ne me fusse ingeré, ma dame, vous presenter ce livre des Nouvelles de la feuë Royne, vostre mere, si la premiere edition n'eust obmis ou celé son nom et quasi changé toute sa forme, tellement que plusieurs le mescognoissoient : cause que, pour le rendre digne de son auteur, aussi tost qu'il fut divulgué, je recueilly de toutes parts les exemplaires que j'en peu recouvrer, escrits à la main, les verifiant sur ma copie, et feis en sorte que je le reduisy au vray ordre qu'elle l'a-

voit dressé. Puis, sous la permission du Roy et vostre consentement, il a esté mis sur la presse, pour le publier tel qu'il doit estre. En quoy me revient en memoire ce que le comte Baltazar dict de Boccace, en la preface de son Courtisan, *que ce qu'il feit en se joüant, sçavoir est son* Decameron, *luy a porté plus d'honneur que toutes ses autres œuvres latines ou tuscanes, qu'il estimoit les plus serieuses. Aussi la Royne, vray ornement de nostre siecle (de laquelle vous ne forlignez en l'amour et cognoissance des bonnes lettres), en se joüant sur les actes de la vie humaine, a laissé si belles instructions qu'il n'y a celuy qui n'y trouve matiere d'erudition, et si a (selon tout bon jugement) passé Boccace és beaux discours qu'elle faict sur chacun de ses comptes. De quoy elle merite loüenge, non seulement par dessus les plus excellentes dames, mais aussi entre les plus doctes hommes : car, de trois stiles d'oraison descrits par Ciceron, elle a choisy le simple, semblable à celuy de Terence en latin, qui semble à chacun fort aisé à imiter, mais, à qui l'experimente, rien moins. Vray est que tel present ne vous sera point nouveau, et ne ferez que le recognoistre par heredité maternelle; toutes fois,*

je m'asseure que le recevrez bien, pour le veoir par ceste seconde impression remis en son premier estat: car (à ce que j'ay peu entendre) la premiere vous desplaisoit: non que celuy qui y avoit mis la main ne fust homme docte, qu'il n'y ait prins peine; et si est aisé à croire qu'il ne l'a voulu desguiser ainsi sans quelque occasion, neantmoins son travail s'est trouvé peu agreable. Je le vous presente donc, ma dame, non pour part que j'y pretende, ains seulement comme l'ayant demasqué, pour le vous rendre en son naturel. C'est à vostre Royale grandeur de le favoriser, puis qu'il est sorty de vostre maison illustre: aussi en a il la marque sur le front, qui luy servira de sauf-conduict par tout le monde et le rendra bien-venu és bonnes compagnies. Quant à moy, recognoissant l'honneur que me ferez à recevoir de ma main ce labeur de l'avoir remis à son poinct, je me sentiray perpetuellement obligé à vous faire treshumble service.





DES DEUS MARGUERITES

SONET

Ce Phœnix tant fameus que l'Orient honore,
Unique en son espece et en rare beauté,
De Phœbus renaissant salüe la clarté,
Car autre que Phœbus ce bel oiseau n'adore.
Du lit de son Tithon si tost ne sort l'Aurore
Que son chant recommence, oüi de tout costé;
Mais, quand l'âge envieus lui a la force osté,
Lui mesme se bruslant se fait revivre encore.
France, dor'enavant tu te peus bien vanter
D'avoir veu un Phœnix qui sceut si bien chanter
Qu'on ne trouve au jourd'hui personne qui l'imite,
Sinon l'autre Phœnix, heritier du renom
Et gloire du premier, ainsi comme du nom
Qu'il laissa en mourant : l'unique Marguerite.

J. PASSERAT TROIEN.

SONET

Timon, Athenien, grand ennemy de l'homme,
Trop severe censeur de nostre infirmité,
Deteste en grand horreur l'humaine vanité,
Pour laquelle Heraclit' en larmes se consomme.
Le raillart Democrit', en se moquant, est comme
Un farceur qui se rid de la debileté
Des humains, savourans en vain de volupté
La poison, qui les corps et les esprits assomme.
Le ris de l'un, les pleurs que sans cesse distile
De ses yeux le second, du tiers la haine hostile,
A faire nous semond d'honnesteté l'eslite.
Mais la Royne sans pær, au discours de ce livre,
En haine de tout mal, en pleurs et ris, nous livre
Timon, et Heraclit', avec un Democrite.

PAR J. VEZOU.





PROLOGUE

Le premier jour de Septembre, que les baings des monts Pyrenées commencent d'entrer en vertu, se trouverent à ceux de Caulderets plusieurs personnes tant de France, Espaigne, que d'autres lieux : les uns pour boire de l'eau, les autres pour s'y baigner, et les autres pour prendre de la fange, qui sont choses si merveilleuses que les malades abandonnez des medecins s'en retournent tous gueriz. Ma fin n'est de vous declarer la situation ne la vertu des bains, mais seulement de racompter ce qui sert à la matiere que je veux escrire. En ces bains là demeurerent plus de trois sepmaines tous les malades, jusques à ce que, par leur amandement, ils cōgneurent qu'ils s'en pouvoient retourner. Mais sur le temps de ce retour vindrent les pluyes si merveilleuses et si grandes qu'il sembloit que Dieu eust oublié la promesse qu'il avoit faicte à Noé de ne destruire plus le monde par eau. Car toutes les cabanes et logis dudict Caulderets furent

si rempliz d'eau qu'il fut impossible d'y demourer. Ceux qui estoient venuz du costé d'Espaigne s'en retournerent par les montaignes le mieulx qu'il leur fut possible; et ceux qui cognoissoient les adresses des chemins furent ceux qui mieux eschapperent. Mais les seigneurs et dames François (pensans retourner aussi facilement à Therbes comme ils estoient venuz) trouverent les petits ruisseaux si fort creux qu'à peine les peurent ils gayer. Mais, quand ce vint à passer le Gave Biernois, qui en allant n'avoit point deux pieds de profondeur, le trouverent tant grand et impetueux qu'ils se destournerent pour chercher les ponts, lesquels, pour n'estre que de bois, furent emportez par la vehemence de l'eau; et quelques uns, cuidans rompre la roideur du cours pour s'assembler plusieurs ensemble, furent emportez si promptement que ceux qui les vouloient suyvir perdirent le pouvoir et le desir d'aller aprés. Parquoy, tant pour chercher chemin nouveau que pour estre de diverses opinions, se separerent. Les uns traverserent la hauteur des montaignes, et, passans par Arragon, vindrent en la comté de Rossillon et de là à Narbonne; les autres s'en allerent droict à Barselonne, où par la mer les uns s'en allerent à Marseille, et les autres à Aiguesmortes.

Mais une dame vefve de longue experience (nommée Oisille) se delibera d'oublier toute crainte pour les mauvais chemins, jusques à ce qu'elle fust venuë à nostre dame de Serrance, estant seure que, s'il y avoit moyen d'eschapper d'un danger,

que les moynes le devoient bien trouver; et feist tant qu'elle y arriva, passant de si estrangers lieux, et si difficiles à monter et descendre, que son aage et pesanteur ne la garderent point d'aller à pied la plus part du chemin. Mais la pitié fut que la plus part de ses gens et chevaux demeurerent morts par les chemins, et arriva à Serrance avec un homme et une femme seulement, où elle fut charitablement receuë des religieux.

Il y avoit aussi parmy les François deux gentils-hommes qui estoient allez aux bains plus pour accompaigner les dames (dont ils estoient serviteurs) que pour faulte qu'ils eussent de santé. Ces gentils-hommes icy, voyans la compaignie se departir, et que les mariz de leurs dames les emmenoient à part, penserent de les suivre de loing, sans soy declarer à personne. Mais un soir, estans les deux gentilshommes mariez et leurs femmes arrivez en la maison d'un homme plus bandolier que paisant, et les deux jeunes gentils-hommes logez en une borde tout joignant de là, environ la minuict ouyrent un tresgrand bruit, au son duquel ils se leverent avec leurs varlets, et demanderent à l'hoste quel tumulte c'estoit. Le pauvre homme (qui avoit sa part de la peur) dist que c'estoient mauvais garsons qui venoient prendre leur part de la proye qui estoit chez leur compaignon bandolier. Parquoy les gentils-hommes incontinent prindrent leurs armes, et avecques leurs varlets s'en allerent secourir les dames, pour lesquelles ils estimoient la mort plus heureuse que la vie aprés

elles. Et ainsi qu'ils arriverent au logis, trouverent la premiere porte rompue, et les deux gentils-hommes avec leurs serviteurs se defendans vertueusement; mais pource que le nombre des bandoliers estoit le plus grand, et aussi qu'ils estoient fort blessez, commencerent à se retirer, ayant perdu desja grand partie de leurs serviteurs. Les deux gentils-hommes, regardans aux fenestres, veirent les deux dames pleurantes et criantes si fort que la pitié et l'amour leur creut le cueur, de sorte que, comme deux ours enragez descendans des montaignes, fraperent sur ces bandoliers tant furieusement qu'il y en eut si grand nombre de morts que le demeurant ne voulut plus attendre leurs coups, mais s'enfuirent où ils sçavoient bien leurs retraictes. Les gentils-hommes, ayant deffaict ces meschans (dont l'hoste estoit l'un des morts), et ayant entendu que l'hostesse estoit pire que son mary, l'envoyerent aprés luy par un coup d'espée, et, entrans en une chambre basse, trouverent un des gentils-hommes mariez qui rendoit l'esprit; l'autre n'avoit eu nul mal, si non qu'il avoit tout son habillement percé de coups de traict et son espée rompue. Le gentil-homme, voyant le secours que ces deux luy avoient faict, aprés les avoir embrassez et merciez, les pria de ne l'abandonner point, qui leur estoit requeste fort aisée à faire. Parquoy, aprés avoir faict enterrer le gentil-homme mort et reconforté sa femme au mieulx qu'ils peurent, prindrent leur chemin où Dieu les conseilloit, sans sçavoir lequel ils devoient tenir.

S'il vous plaist de sçavoir le nom des trois gentils-hommes, le marié avoit nom Hircan, et sa femme Parlamente, et l'autre damoiselle vefve Longarine; et le nom des deux jeunes gentils-hommes, l'un estoit Dagoucin, l'autre Saffredent. Et aprés qu'ils eurent esté tout le jour à cheval, aviserent sur le soir un clocher où le mieux qu'il leur fut possible (non sans travail et peine) arriverent, et furent de l'abbé et des moynes humainement receuz. L'abbaye se nomme Sainct Savin; l'abbé, qui estoit de fort bonne maison, les logea honorablement, et en les menant en son logis leur demanda de leurs fortunes. Et aprés qu'il eut entendu la verité du faict, leur dist qu'ils n'estoient pas tous seuls qui avoient part à ce gasteau, car il y avoit en une autre chambre deux damoiselles qui avoient eschappé pareil danger, ou plus grand, d'autant qu'aux hommes y a quelque misericorde, et aux bestes non: car les pauvres dames, à demie lieuë deça Peyrchite, avoient trouvé un ours descendant de la montaigne, devant lequel avoient prins la course à si grand haste que leur chevaux à l'entrée du logis tomberent morts soubs elles; et deux de leurs femmes qui estoient venuës long temps aprés leur avoient compté que l'ours avoit tué tous leurs serviteurs. Lors les deux dames et les trois gentils-hommes entrerent en la chambre où elles estoient, et les trouverent plorantes, et cogneurent que c'estoient Nomerfide et Emarsuitte, lesquelles, s'embrassant et racomptant ce qu'il leur estoit advenu, commencerent à se reconforter avec les

bonnes exhortations du bon abbé de s'estre ainsi retrouvées. Et le matin ouyrent la messe bien devotement, loüans Dieu des perils qu'ils avoient eschappez.

Ainsi qu'ils estoient tous à la messe, va entrer en l'eglise un homme tout en chemise, fuyant comme si quelqu'un le chassoit, criant à l'aide. Incontinent Hircan et les autres gentils-hommes allerent au devant de luy pour veoir que c'estoit, et veirent deux hommes aprés luy leurs espées tirées, lesquels, voyant si grande compaignie, voulurent prendre la fuitte; mais Hircan et ses compaignons les suyvirent de si prés qu'ils y laisserent la vie. Et quand ledict Hircan fut retourné, trouva que celuy qui estoit en chemise estoit un de leurs compaignons nommé Guebron, lequel leur compta comme, estant en une borde auprés de Peyrchite, arriverent trois hommes, luy estant au lict; mais tout en chemise, avec son espée seulement, en blessa si bien un qu'il demeura sur la place; et tandis que les deux autres s'amuserent à recueillir leur compaignon (voyant qu'il estoit nud, et eux armez), pensa qu'il ne les pourroit gaigner si non à fuir, comme le moins chargé d'habillements, dont il loüa Dieu et ceux qui en avoient faict la vengeance.

Aprés qu'ils eurent ouy la messe et disné, envoierent voir s'il estoit possible de passer la riviere du Gave, et cognoissans l'impossibilité du passage, furent en une merveilleuse crainte, combien que l'abbé plusieurs fois leur offrit la demeure du lieu

jusques à ce que les eaux fussent abbaissées[1], ce qu'ils accorderent pour ce jour. Et au soir, en s'en allant coucher, arriva un vieil moyne, qui toutes les années ne failloit point à la nostre dame de Septembre d'aller à Serrance; et en luy demandant des nouvelles de son voyage, dit qu'à cause des grandes eaux estoit venu par les montaignes et par les plus mauvais chemins qu'il avoit jamais faicts, mais qu'il avoit veu une bien grande pitié. C'est qu'il avoit trouvé un gentil-homme nommé Simontault, lequel, ennuyé de la longue demeure que faisoit la riviere à s'abbaisser, s'estoit deliberé de la forcer, se confiant en la bonté de son cheval, et avoit mis tous ses serviteurs alentour de luy pour rompre l'eau; mais, quand se fut au grand cours, ceux qui estoient les plus mal montez furent emportez hommes et chevaux, tous à val l'eau, sans jamais en retourner. Le gentil-homme, se voyant seul, tourna son cheval de là où il venoit, qui ne sceut estre si promptement qu'il ne faillist soubs luy; mais Dieu voulut qu'il fust si prés de la rive que le gentil-homme (non sans boire beaucoup d'eau), se trainant à quatre pieds, saillit dehors sur les durs cailloux, tant las et foible qu'il ne se pouvoit soustenir; et luy advint si bien qu'un berger ramenant au soir les brebis le trouva assis parmy les pierres, tout mouillé, et non moins triste de ses gens qu'il avoit veu perdre devant soy. Le berger, qui entendit mieux sa necessité tant en le voyant qu'en escoutant sa parolle, le print par la main et le mena en sa pauvre maison,

où avec petites buchettes le secha le mieux qu'il peut. Et ce soir là, Dieu y amena ce vieil religieux, lequel luy enseigna le chemin de nostre dame de Serrance, en l'assurant que là il seroit mieux logé qu'en autre lieu, et y trouveroit une ancienne vefve nommée Oisille, laquelle estoit compaigne de ses adventures. Quand toute la compaignie l'ouït parler de la bonne dame Oisille et du gentil chevalier Simontault, feirent une joye inestimable, loüans le Createur qui, en se contentant des serviteurs, avoit sauvé les maistres et maistresses, et sur toutes en loüa Dieu de bon cueur Parlamente, car un temps avoit qu'elle le tenoit pour tresaffectionné serviteur. Et aprés s'estre enquis diligemment du chemin de Serrance, combien que le bon vieillard le leur feist fort difficile, pour cela ne laisserent d'entreprendre d'y aller, et de ce jour là se meirent en chemin si bien en ordre qu'il ne leur failloit rien : car l'abbé les fournit des meilleurs chevaulx qui fussent en Lavedan, de bonnes cappes de Bear, de force vivres et de gentils compaignons pour les mener seurement par les montaignes; lesquelles passées plus à pied qu'à cheval, en grande sueur et travail arriverent à nostre dame de Serrance, où l'abbé (combien qu'il fust assez mauvais homme) ne leur osa refuser le logis, pour la crainte du seigneur de Bear, duquel il sçavoit qu'ils estoient bien aymez, et leur feit le meilleur visage qu'il luy fut possible, et les mena veoir la bonne dame Oisille et le gentil-homme Simontault.

La joye fut si grande en toute ceste compaignie miraculeusement assemblée que la nuict leur sembla courte à loüer Dieu de la grace qu'il leur avoit faicte. Et aprés avoir prins sur le matin un peu de repos, allerent ouïr la messe et recevoir le sainct Sacrement d'union, auquel tous Chrestiens sont uniz en un, suppliant celuy qui les avoit assemblez par sa bonté parfaire leur voyage à sa gloire. Aprés disner envoyerent sçavoir si les eaux estoient point escoulées, et trouvans que plus tost elles estoient creuës, et que de long temps ne pourroient seurement passer, se delibererent de faire un pont sur le bout de deux roches qui sont fort prés l'une de l'autre, où encores y a des planches pour les gens de pied qui, venans de Cleron, ne veulent passer par le Gave. L'abbé, qui fut bien aise qu'ils faisoient ceste despense, à fin que le nombre des pelerins et paysans augmentast, les fournit d'ouvriers; mais il n'y meit pas un denier du sien, car son avarice ne le permettoit. Et pource que les ouvriers dirent qu'ils ne sçauroient avoir faict le pont de dix ou douze jours, la compaignie, tant d'hommes que de femmes, commença fort à s'ennuyer. Mais Parlamente, qui estoit femme d'Hircan, laquelle n'estoit jamais oisive ne melancolique, ayant demandé congé à son mary de parler, dist à l'ancienne dame Oisille : « Ma dame, je m'esbahis que vous qui avez tant d'experience, et qui maintenant aux femmes tenez lieu de mere, ne regardez quelque passetemps pour adoulcir l'ennuy que nous por-

terons durant nostre longue demeure : car, si nous n'avons quelque occupation plaisante et vertueuse, nous sommes en danger de demourer malades. » La jeune vefve Longarine adjousta à ce propos : « Mais, qui pis est, nous deviendrons fascheuses, qui est une maladie incurable : car il n'y a nul ne nulle de nous, s'il regarde sa perte, qui n'ait occasion d'extreme tristesse. » Emarsuitte, tout en riant, luy respondit : « Chacun n'a pas perdu son mary comme vous, et pour perte de serviteurs ne se fault desesperer, car on en recouvre assez. Toutefois je suis bien d'opinion que nous ayons quelque plaisant exercice pour passer le temps le plus joyeusement que nous pourrons. » Sa compaigne Nomerfide dist que c'estoit bien advisé, et que, si elle estoit un jour sans passetemps, elle seroit morte le lendemain. Tous les gentils-hommes s'accorderent à leur advis et prierent la dame Oisille qu'elle voulust ordonner ce qu'ils auroient à faire, laquelle leur respondit : « Mes enfans, vous me demandez une chose que je trouve fort difficile, de vous enseigner un passetemps qui vous puisse delivrer de voz ennuiz : car, ayant cherché ce remede toute ma vie, n'en ay jamais trouvé qu'un, qui est la lecture des sainctes lettres, en laquelle se trouve la vraye et perfaicte joye de l'esprit, dont procede le repos et la santé du corps. Et si vous me demandez quelle recepte me tient si joyeuse et si saine sur ma vieillesse, c'est que, incontinent que je suis levée, je prends la saincte Escriture et la lis, et, en voyant et con-

templant la volonté de Dieu, qui pour nous a envoyé son fils en terre annoncer ceste saincte parole et bonne nouvelle, par laquelle il promet remission des pechez, satisfaction de toutes debtes par le don qu'il nous faict de son amour, passion et merites, cette consideration me donne tant de joye que je prends mon Psaultier, et, le plus humblement qu'il m'est possible, chante de cueur et prononce de bouche les beaux Pseaulmes et Cantiques que le sainct Esprit a composez au cueur de David et des autres aucteurs. Et ce contentement que j'en ay me faict tant de bien que tous les maulx qui le jour me peuvent advenir me semblent estre benedictions, veu que j'ay en mon cueur par foy celuy qui les a portez pour moy. Pareillement, avant soupper, je me retire pour donner pasture à mon ame de quelque leçon, et puis au soir fais une recollection de tout ce que j'ay faict la journée passée, pour demander pardon de mes faultes et le remercier de ses graces, et en son amour, crainte et paix, prends mon repos, asseurée contre tous maulx. Parquoy, mes enfans, voilà le passetemps auquel me suis arrestée, long temps après avoir cherché toutes autres choses, où n'ay trouvé contentement de mon esprit. Il me semble que, si tous les matins vous voulez donner une heure à la lecture, et puis durant la messe faire voz devotes oraisons, que vous trouverrez en ce desert la beauté qui peult estre en toutes les villes. Car qui cognoist Dieu voit toutes choses belles en luy, et sans luy tout laid.

Parquoy je vous prie recevoir mon conseil si vous voulez vivre joyeusement. » Hircan print la parole et dist : « Ma dame, ceux qui ont leu la saincte Escriture (comme je croy que nous tous avons faict) confesseront vostre dire estre veritable; mais si fault il que vous regardiez que nous ne sommes encores si mortifiez qu'il ne nous faille quelque passetemps et exercice corporel. Car, si nous sommes en noz maisons, nous avons la chasse et la vollerie qui nous faict passer et oublier mille folles pensées, et les dames ont leur mesnage et ouvrages, et quelquefois les dances, où elles prennent honneste exercice; qui me faict dire (parlant pour la part des hommes) que vous, qui estes la plus ancienne, nous lisiez au matin de la vie que tenoit nostre Seigneur Jesus Christ et les grandes et admirables œuvres qu'il a faictes pour nous. Puis aprés disner, jusques à vespres, fault choisir quelque passetemps qui ne soit point dommageable à l'ame et soit plaisant au corps, et ainsi passerons la journée joyeusement. »

La dame Oisille dist qu'elle avoit tant de peine d'oublier toutes les vanitez qu'elle auroit peur de faire mauvaise election à tel passetemps, mais qu'il failloit remettre cest affaire à la pluralité des opinions, priant Hircan d'estre le premier opinant. « Quant à moy, dist-il, si je pensois que le passetemps que je vouldrois choisir fust aussi aggreable à quelqu'une de la compaignie comme à moy, mon opinion seroit bien tost dicte : dont pour ceste fois me tairay, et en croiray ce que les autres

diront. » Sa femme Parlamente commença à rougir, pensant qu'il parlast pour elle, et un peu en colere et demy en riant luy dist : « Hircan, peult estre que celle que vous pensez en devoir estre la plus marrie auroit bien dequoy se recompenser s'il luy plaisoit; mais laissons là le passetemps où deux seulement peuvent avoir part, et parlons de celuy qui doibt estre commun à tous. » Hircan dist à toutes les dames : « Puis que ma femme a si bien entendu la glose de mon propos, et qu'un passetemps particulier ne luy plaist pas, je croy qu'elle sçaura mieulx que nul autre dire celuy où chacun prendra plaisir, et de ceste heure je me tiens à son opinion, comme celuy qui n'en a nulle autre que la sienne. » A quoy toute la compaignie s'accorda. Parlamente, voyant que le sort du jeu estoit tombé sur elle, leur dist ainsi : « Si je me sentois aussi suffisante que les anciens qui ont trouvé les arts, j'inventerois quelque jeu ou passetemps pour satisfaire à la charge que me donnez; mais, congnoissant mon sçavoir et ma puissance, qui à peine peult rememorer les choses bien faictes, je me tiendrois heureuse d'ensuyvre de prés ceux qui ont desja satisfaict à vostre demande. Entre autres, je croy qu'il n'y a nulle de vous qui n'ait leu les cent nouvelles de Jean Bocace, nouvellement traduictes d'italien en françois, desquelles le Roy treschrestien François, premier de ce nom, monseigneur le Daulphin, ma dame la Daulphine, ma dame Marguerite, ont faict tant de cas que, si Bocace, du lieu où il

estoit, les eust peu ouïr, il eust deu resusciter à la loüenge de telles personnes. A l'heure j'ouy les deux dames dessus nommées, avec plusieurs autres de la court, qui se deliberoient d'en faire autant, sinon en une chose differente de Bocace, c'est de n'escrire nouvelle qui ne fust veritable histoire. Et premierement lesdictes dames, et monseigneur le Daulphin avecques elles, conclurent d'en faire chacun dix, et d'assembler jusques à dix personnes qu'ils penseroient plus dignes de racompter quelque chose, sauf ceux qui auroient estudié et seroient gens de lettres, car monseigneur le Daulphin ne vouloit que leur art y fust meslé, et aussi de peur que la beauté de rhetoricque feist tort en quelque partie à la verité de l'histoire. Mais les grandes affaires depuis survenuës au Roy, aussi la paix d'entre luy et le Roy d'Angleterre, et l'acouchement de ma dame la Daulphine, et plusieurs autres choses dignes d'empescher toute la court, a faict mettre en oubli du tout ceste entreprinse, qui, pour nostre long loisir, pourra estre mise à fin, attendant que nostre pont soit parfaict. Et s'il vous plaist que tous les jours, depuis midi jusques à quatre heures, nous allions dedans ce beau pré le long de la riviere du Gave, où les arbres sont si feuilluz que le soleil ne sçauroit perser l'ombre n'y eschauffer la frescheur, là, assis à noz aises, chacun dira quelque histoire qu'il aura veuë ou bien ouy dire à quelque homme digne de foy. Au bout des dix jours aurons parachevé la centeine. Et si Dieu faict que nostre labeur soit trouvé digne

des yeux des seigneurs et dames dessus nommées, nous leur en ferons present au retour de ce voyage, vous asseurant qu'ils auront ce present ici plus agreable. Toutesfois (quoy que je die), si quelqu'un d'entre nous trouve chose plus plaisante, je m'accorderay à son opinion. » Mais toute la compaignie respondit qu'il n'estoit possible d'avoir mieulx advisé, et qu'il leur tardoit que le lendemain ne fust venu pour commencer.

Ainsi passerent ceste journée joyeusement, ramentevant les uns aux autres ce qu'ils avoient veu de leur temps. Si tost que le matin fut venu, s'en allerent en la chambre de ma dame Oisille, laquelle trouverent desja en ses oraisons; et quand ils eurent ouy une bonne heure sa leçon, et puis devotement la messe, s'en allerent disner à dix heures, et aprés se retira chacun en sa chambre pour faire ce qu'il avoit à faire, et ne faillirent pas à midy de se trouver au pré, selon leur deliberation, qui estoit si beau et plaisant qu'il avoit besoing d'un Bocace pour le depeindre à la verité; mais vous vous contenterez que jamais n'en fut veu un pareil. Quand l'assemblée fut toute assise sur l'herbe verte, si mole et delicate qu'il ne leur failloit ny carreau ny tapis, Simontault commença à dire : « Qui sera celuy de nous qui aura commandement sur les autres? » Hircan luy respondit: « Puis que vous avez commencé la parolle, c'est raison que vous commandiez, car au jeu nous sommes tous esgaulx. — Pleust à Dieu, dit Simontault, que je n'eusse bien en ce monde que

de pouvoir commander à toute ceste compaignie.» A ceste parolle Parlamente l'entendit tresbien, qui se print à tousser; parquoy Hircan ne s'apperceut de la couleur qui luy montoit aux jouës, mais dist à Simontault : « Commencez à dire quelque bonne chose, et l'on vous escoutera. » Lequel, convié de toute la compaignie, se print à dire : « Mes dames, j'ay esté si mal recompensé de mes longs services que, pour me venger d'Amour et de celle qui m'est si cruelle, je mettray peine de faire un recueil de tous les mauvais tours que les femmes ont faict aux pauvres hommes, et si ne diray rien que pure verité. »





PREMIERE JOURNÉE

PREMIERE NOUVELLE

Une femme d'Alençon avoit deux amis : l'un pour le plaisir, l'autre pour le profit; elle feit tuer celuy des deux qui premier s'en apperceut, dont elle impetra remission pour elle et son mari fugitif, lequel de puis, pour sauver quelque argent, s'adressa à un Necromancien, et fut leur entreprinse descouverte et punie.

En la ville d'Alençon, du vivant du Duc Charles, dernier Duc, y avoit un procureur nommé Sainct Aignan, qui avoit espousé une gentil-femme du pays, plus belle que vertueuse, laquelle pour sa beauté et legereté fut fort poursuyvie d'un prelat d'Eglise, duquel je tairay le nom pour la reverence de l'estat, qui, pour parvenir à ses fins, entretint si bien le mary que non seulement il ne s'apperceut

4

du vice de sa femme et du prelat, mais, qui plus est, luy feist oublier l'affection qu'il avoit tousjours euë au service de ses maistre et maistresse : en sorte que, d'un loyal serviteur, devint si contraire à eux qu'il chercha à la fin des invocations pour faire mourir la Duchesse. Or vesquit longuement ce prelat avec ceste malheureuse femme, laquelle luy obeissoit plus par avarice que par amour, et aussi que son mary la sollicitoit de l'entretenir. Mais il y avoit un jeune homme en ladicte ville d'Alençon, fils du lieutenant general, lequel elle aimoit si fort qu'elle en estoit demy enragée. Et souvent s'aidoit de ce prelat pour faire donner commission à son mary, à fin de pouvoir voir à son aise le fils du lieutenant de la ville. Ceste façon de faire dura si long temps qu'elle avoit pour son profit le prelat, et pour son plaisir ledict fils du lieutenant, auquel elle juroit que toute la bonne chere qu'elle faisoit au prelat n'estoit que pour continuer la leur plus librement, et que, quelque chose qu'il y eust, ce dict prelat n'en avoit eu que la parolle, et qu'il pouvoit estre asseuré que jamais homme que luy n'en auroit autre chose.

Un jour que son mary s'en estoit allé devers ce prelat, elly luy demanda congé d'aller aux champs, disant que l'air de la ville luy estoit trop contraire. Et quand elle fut en sa metairie, escrivit incontinent au fils du lieutenant qu'il ne faillist à la venir trouver environ dix heures du soir. Ce que feit le pauvre jeune homme; mais à

l'entrée de la porte trouva la chambriere qui avoit accoustumé de le faire entrer, laquelle luy dist : « Mon amy, allez ailleurs, car vostre place est prinse. » Et luy, pensant que le mary fust venu, luy demanda comme tout alloit. La pauvre femme, ayant pitié de luy, le voyant tant beau, jeune et honneste homme, d'aimer si fort et estre si peu aimé, luy declara la follie de sa maistresse, pensant que, quand il entendroit cela, il se chastiroit de l'aymer tant. Et luy compta comme le prelat n'y faisoit que d'arriver et estoit couché avec elle, chose à quoy elle ne s'attendoit pas, car il n'y devoit venir que le lendemain; mais, ayant retenu chez luy son mary, s'estoit desrobbé de nuict pour la venir voir secrettement. Qui fut bien desesperé, ce fut le fils du lieutenant, qui encores ne la pouvoit du tout croire. Et se cacha en une maison auprés, et veilla jusques à trois heures aprés minuict, tant qu'il veit saillir le prelat dehors, non si bien desguisé qu'il ne le cogneust plus qu'il ne vouloit.

Et en ce desespoir s'en retourna à Alençon, où bien tost aprés sa meschante amie alla, qui, le cuidant abuser comme elle avoit accoustumé, vint parler à luy. Mais il luy dist qu'elle estoit trop saincte, ayant touché aux choses sacrées, pour parler à un pecheur comme luy, duquel la repentance estoit si grande qu'il esperoit bien tost que le peché luy seroit pardonné. Quand elle entendit que son cas estoit descouvert, et que excuse, jurement et promesse de plus n'y retourner n'y

servoient de rien, elle en feit la plainte à son prelat. Et aprés avoir bien consulté la matiere, vint ceste femme dire à son mary qu'elle ne pouvoit plus demeurer en la ville d'Alençon, pource que le fils du lieutenant, qu'elle avoit tant estimé de ses amis, la pourchassoit incessamment de son honneur; et le pria de se tenir à Argentan, pour oster toute suspicion. Le mari, qui se laissoit gouverner à elle, s'y accorda. Mais ils ne furent pas longuement audict Argentan, que ceste malheureuse manda au fils du lieutenant qu'il estoit le plus meschant homme du monde, et qu'elle avoit bien sceu que publiquement il avoit dict mal d'elle et du prelat, dont elle mettroit peine de l'en faire repentir.

Ce jeune homme, qui n'en avoit jamais parlé qu'à elle mesme, et qui craignoit d'estre mis en la malle grace du prelat, s'en alla à Argentan avec deux de ses serviteurs, et trouva sa damoiselle à vespres aux Jacobins, où il s'en vint agenouiller auprés d'elle, et luy dist : « Madame, je viens icy pour vous jurer devant Dieu que je ne parlay jamais de vostre honneur à personne du monde qu'à vous-mesmes. Vous m'avez faict un si meschant tour que je ne vous ay pas dict la moitié des injures que vous meritez. Car, s'il y a homme ou femme qui vueille dire que jamais j'en aye parlé, je suis icy venu pour le desmentir devant vous. » Elle, voyant que beaucoup de peuple estoit en l'Eglise, et qu'il estoit accompaigné de deux bons serviteurs, se contraignit de parler le

plus gracieusement qu'il luy fut possible, luy disant qu'elle ne faisoit nulle doubte qu'il ne dist vérité, et qu'elle l'estimoit trop homme de bien pour dire mal de personne du monde, et encores moins d'elle, qui luy portoit tant d'amitié; mais que son mari en avoit entendu quelques propos : parquoy elle le prioist qu'il voulust dire devant luy qu'il n'en avoit point parlé et qu'il n'en croyoit rien. Ce qu'il luy accorda tres-volontiers; et, la pensant accompaigner à son logis, la print par dessoubs les bras; mais elle luy dist qu'il ne seroit pas bon qu'il vint avec elle, et que son mari penseroit qu'elle lui feit porter ces parolles. Et, en prenant un de ses serviteurs par la manche de sa robbe, luy dist : « Laissez-moy cestuy-ci, et incontinent qu'il sera temps je vous envoyray querir par luy; mais, en attendant, allez vous reposer en vostre logis. » Luy, qui ne se doubtoit point de sa conspiration, s'y en alla.

Elle donna à soupper au serviteur qu'elle avoit retenu, qui luy demandoit souvent quand il seroit temps d'aller querir son maistre. Elle luy respondit tousjours qu'il viendroit assez tost. Et, quand il fut minuict, envoya secrettement de ses serviteurs querir le jeune homme, qui, ne se doubtant du mal qu'on luy preparoit, s'en alla hardiment en la maison dudict Sainct Aignan, auquel lieu la damoiselle entretenoit son serviteur, de sorte qu'il n'en avoit qu'un avec luy. Et quand il fut à l'entrée de la maison, le serviteur qui le menoit luy dist que la damoiselle vouloit bien parler à luy

avant son mary, et qu'elle l'attendoit en une chambre où il n'y avoit que l'un de ses serviteurs avec elle, et qu'il feroit bien de renvoyer l'autre par la porte de devant : ce qu'il feit. Et en montant un petit degré obscur, le procureur de Sainct Aignan, qui avoit mis des gens en embusche dedans une garderobbe, commença à ouyr le bruit, et en demandant qu'est ce, luy fut dict que c'estoit un homme qui vouloit secrettement entrer en sa maison. A l'heure, un nommé Thomas Guerin, qui faisoit mestier d'estre meurtrier, et qui pour faire ceste execution estoit loüé du procureur, vint donner tant de coups d'espée à ce pauvre jeune homme que, quelque defence qu'il peut faire, ne se peut garder qu'il ne tombast mort entre leurs mains. Le serviteur qui parloit à la damoiselle luy dist : « J'ai ouy mon maistre qui parle en ce degré, je m'en vois à luy. » La damoiselle le retint, et luy dist : « Ne vous souciez, il viendra assez tost. » Et peu aprés, oyant que son maistre disoit : « Je me meurs, je recommande à Dieu mon esprit »; il le voulut aller secourir; mais elle le retint, luy disant : « Ne vous souciez, mon mary l'a chastié de ses jeunesses; allons voir que c'est. » Et, en s'appuiant sur le bout du degré, demanda à son mary : « Et puis, est-ce faict? » Lequel luy dist : « Venez y voir. A ceste heure vous ai-je vengée de celuy qui vous a tant faict de honte. » Et en disant cela donna, d'un poignart qu'il avoit, dix ou douze coups dedans le ventre de celuy que vivant il n'eust osé assaillir.

Aprés que l'homicide fut faict, et que les deux serviteurs du trespassé s'en furent fuiz pour en dire des nouvelles au pauvre pere, pensant ledict Sainct Aignan que la chose ne pouvoit estre tenuë secrette, regarda que les serviteurs du mort ne debvoient point estre creuz en tesmoignage, et que personne en sa maison n'avoit veu le faict, sinon les meurtriers, une vieille chambriere et une jeune fille de quinze ans. Parquoy voulut secrettement prendre la vieille; mais elle trouva façon d'eschapper de ses mains, et s'en alla en franchise aux Jacobins, qui fut le plus seur tesmoing que l'on ait eu de ce meurtre. La jeune chambriere demoura quelques jours en sa maison; mais il trouva façon de la faire suborner par l'un des meurtriers, et la mena à Paris au lieu public, à fin qu'elle ne fust plus creüe en tesmoignage. Et, pour celer son meurtre, feit brusler le corps du pauvre trespassé, et les oz, qui ne furent consommez par le feu, les feit mettre dedans du mortier, là où il faisoit bastir en sa maison. Et envoya à la court en diligence demander sa grace, donnant à entendre qu'il avoit plusieurs fois defendu sa maison à un personnage dont il avoit suspicion qu'il pourchassoit le deshonneur de sa femme, lequel, nonobstant sa defence, estoit venu de nuict en lieu suspect pour parler à elle : parquoy, le trouvant à l'entrée de sa chambre, plus rempli de colere que de raison, l'avoit tué. Mais il ne peut si tost faire despecher sa lettre à la chancellerie que le Duc et la Duchesse ne fussent

par le pauvre pere advertiz du cas; lesquels, pour empescher ceste grace, envoyerent au chancellier. Ce malheureux, voyant qu'il ne la pouvoit obtenir, s'enfuit en Angleterre, et sa femme avec luy, et plusieurs de ses parents. Mais, avant que partir, dist au meurtrier qui à sa requeste avoit faict le coup qu'il avoit eu lettres expresses du Roy pour le prendre et faire mourir; mais, à cause des services qu'il luy avoit faicts, il luy vouloit sauver la vie. Et luy donna dix escuz pour s'en aller hors du royaume; ce qu'il feit, et oncques puis ne fut trouvé.

Ce meurtre icy fut si bien verifié, tant par les serviteurs du trespassé que par la chambriere qui s'estoit retirée aux Jacobins, et par les oz qui furent trouvez dans le mortier, que le procés fut faict et parfaict en l'absence dudit Sainct Aignan et de sa femme, et furent jugez par contumace, condamnez tous deux à la mort, leurs biens confisquez au prince, et quinze cens escuz au pere pour les fraiz du procès. Ledict Sainct Aignan estant en Angleterre, voyant que par la justice il estoit mort en France, feit tant par son service envers plusieurs grands seigneurs, et par la faveur des parents de sa femme, que le Roy d'Angleterre feit requeste au Roy de luy vouloir donner sa grace et le remettre en ses biens et honneurs. Mais le Roy, ayant entendu le vilain et enorme cas, envoya le procés au Roy d'Angleterre, le priant de regarder si c'estoit cas qui meritast grace, et luy disant que le Duc d'Alençon avoit

seul ce privilege en son royaume, de donner grace en sa duché; mais pour toutes ses excuses n'appaisa point le Roy d'Angleterre, lequel le pourchassa si tresinstamment qu'à la fin le procureur l'eut à sa requeste et retourna en sa maison. Or, pour achever sa meschanceté, s'accointa d'un invocateur nommé Gallery, esperant que par son art il seroit exempt de payer lesdicts quinze cens escuz qu'il devoit au pere du trespassé.

Et pour ce faire s'en allerent à Paris desguisez, sa femme et lui. Et voyant sa dicte femme qu'il estoit si longuement enfermé en une chambre avecques ledict Gallery, et qu'il ne luy disoit point la raison pourquoy, un matin elle l'espia, et veit que ledict Gallery luy monstroit cinq images de bois, dont les trois avoient les mains pendantes et les deux levées contremont. Et, parlant au procureur, luy disoit : « Il nous fault faire de telles images de cire que ceux-cy, et celles qui auront les bras pendants seront ceux que nous ferons mourir, et ceux qui les eslevent seront ceux de qui voudrons avoir la bonne grace et amour. » Et le procureur disoit : « Ceste cy sera pour le Roy, de qui je veux estre aymé, et ceste cy pour monsieur le chancelier d'Alençon Brinon.» Gallery lui dist : « Il fault mettre les images soubs l'autel où ils oyront leur messe, avecques des parolles que je vous feray dire à l'heure. » Et en parlant de celles qui avoient les bras baissez, dist le procureur que l'une estoit pour maistre Gilles du Mesnil, pere du trespassé : car il sçavoit bien

que, tant qu'il vivroit, il ne cesseroit de le poursuyvre. Et une des femmes qui avoient les mains pendantes estoit pour ma dame la Duchesse d'Alençon, sœur du Roy, parce qu'elle aymoit tant ce vieil serviteur du Mesnil, et avoit en tant d'autres choses cogneu la meschanceté du procureur, que, si elle ne mouroit, il ne pourroit vivre. La seconde femme ayant les bras pendants estoit pour sa femme, laquelle estoit cause de tout son mal, et se tenoit seur que jamais n'amenderoit sa meschante vie. Quand sa femme, qui voioit tout par le pertuis de la porte, entendit qu'il la mettoit au reng des trespassez, se pensa qu'elle luy envoirait le premier. Et, faignant d'aller emprunter de l'argent à un sien oncle, maistre des requestes dudict Duc d'Alençon, luy va compter ce qu'elle avoit veu et oy de son mari. Ledict oncle, comme bon vieillard serviteur, s'en alla au chancellier d'Alençon et luy compta toute l'histoire. Et, pource que le Duc et la Duchesse d'Alençon n'estoient point ce jour à la court, ledict chancellier alla compter ce cas estrange à ma dame la regente mere du Roy et à la Duchesse, qui soudainement envoya querir le prevost de Paris, nommé la Barre, lequel feist si bonne diligence qu'il print le procureur et Gallery son invocateur, lesquels sans gehenne et contraincte confesserent librement la debte, et fut leur procés faict et rapporté au Roy. Quelques uns, voulans sauver leur vie, luy dirent qu'ils ne cherchoient que sa bonne grace en leurs enchantements. Mais le Roy, ayant

la vie de sa sœur aussi chere que la sienne, commanda que l'on donnast la sentence telle que s'ils eussent attenté à sa personne propre. Toutesfois sa sœur la Duchesse d'Alençon le supplia que la vie fust sauvée audict procureur, et de commuer sa mort en quelque autre griefve peine corporelle : ce qui lui fut octroyé ; et furent luy et Gallery envoyez à Marseille, aux galleres de Sainct Blanquart, où ils finerent leurs jours en grande captivité, et eurent loisir de recongnoistre la gravité de leurs pechez. Et la mauvaise femme, en l'absence de son mari, continua son peché plus que jamais, et mourut miserablement.

« Je vous supplie, mes dames, regardez quel mal il vient pour une meschante femme, combien de maulx se feirent par le peché de ceste cy. Vous trouverez que, depuis que Eve feit pecher Adam, toutes les femmes ont prins possession de tourmenter, tuer et damner les hommes. Quand est de moy, j'en ay tant experimenté la cruaulté que je ne pense jamais mourir que par le desespoir enquoy une m'a mis. Et suis encores si fol que fault que je confesse que cest enfer là m'est plus plaisant, venant de sa main, que le paradis donné de celle d'un autre. » Parlamente, faignant n'entendre point que ce fust pour elle qu'il tenoit tels propos, luy dist : « Puis que l'enfer est aussi plaisant que vous dictes, vous ne debvez point craindre le diable qui vous y a mis. » Mais il luy respondit en colere : « Si mon diable devenoit

aussi noir qu'il m'a esté mauvais, il feroit autant de peur à la compaignie que je prends plaisir à le regarder. Mais le feu de l'amour me faict oublier celuy de cest enfer. Et pour n'en parler plus avant, je donne ma voix à ma dame Oisille, estant seur que, si elle vouloit dire des femmes ce qu'elle en sçait, elle favoriseroit mon opinion. A l'heure toute la compaignie se tourna vers elle, la priant vouloir commencer, ce qu'elle accepta, et en riant commença à dire : « Il me semble, mes dames, que celuy qui m'a donné sa voix a tant dict de mal des femmes, par une histoire veritable d'une malheureuse, que je doibs rememorer tous mes vieux ans pour en trouver une dont la vertu puisse desmentir sa mauvaise opinion. Et pource qu'il m'en est venu une au devant digne de n'estre mise en oubli, je la vous vay compter.

NOUVELLE DEUXIESME

Piteuse et chaste mort de la femme d'un des muletiers de la Royne de Navarre.

En la ville d'Amboise y avoit un muletier qui servoit la Royne de Navarre, sœur du Roy François premier de ce nom, laquelle estoit à Blois accouchée d'un fils, auquel lieu estoit allé ledict muletier pour

estre payé de son quartier; et sa femme demoura audict Amboise, logée delà les ponts. Or y avoit il long temps qu'un varlet de son mary l'aimoit si desesperement qu'un jour il ne se peut tenir de luy en parler; mais elle, qui estoit vraye femme de bien, le print si aigrement, le menassant de le faire battre et chasser par son mary, que depuis il ne luy en osa tenir propos, ne faire semblant. Et garda ce feu couvert en son cueur jusques au jour que son maistre fut allé dehors, et sa maistresse à vespres à Sainct Florentin, eglise du chasteau fort loing de la maison. Estant demeuré seul, lui vint en fantasie de pouvoir avoir par force ce que par nulle priere et service n'avoit peu acquerir. Et rompit un aiz qui estoit entre la chambre de sa maistresse et celle où il couchoit. Mais, à cause que le rideau tant du lict de sa maistresse et de son maistre que des serviteurs de l'autre costé couvroit les murailles si bien que l'on ne pouvoit veoir l'ouverture qu'il avoit faicte, ne fut point sa malice apperceuë, jusques à ce que sa maistresse fut couchée avec une petite garse d'unze à douze ans. Ainsi que la pauvre femme estoit à son premier sommeil, entra ce varlet, par ledict aiz qu'il avoit rompu, dedans son lict tout en chemise, l'espée nuë en sa main. Mais, aussi tost qu'elle le sentit prés d'elle, saillit dehors du lict en lüy faisant toutes les remonstrances qu'il fut possible à femme de bien de luy faire. Et luy, qui n'avoit amour que bestial, et qui eust mieux entendu le langage des mulets que ses hon-

nestes raisons, se monstra plus bestial que les bestes, avec lesquelles il avoit esté long temps. Car, en voyant qu'elle couroit si tost à l'entour d'une table qu'il ne la pouvoit prendre, et aussi qu'elle estoit si forte que par deux fois elle s'estoit deffaicte de luy, desesperé de jamais ne la pouvoir avoir vive, luy donna un grand coup d'espée par les rains, pensant que, si la peur et la force ne l'avoient peu faire rendre, la douleur le feroit. Mais ce fut au contraire. Car, tout ainsi qu'un bon gendarme, voyant son sang, est plus eschauffé à se venger de ses ennemis et à acquerir honneur, ainsi son chaste cueur se renforça doublement à courir et fuir des mains de ce malheureux, en luy tenant les meilleurs propos qu'elle pouvoit, pour cuider par quelque moyen le reduire à recognoistre ses faultes. Mais il estoit si embrasé de fureur qu'il n'y avoit en luy lieu pour recevoir nul bon conseil, et luy donna encores plusieurs coups; pour lesquels eviter, tant que les jambes la peurent porter, couroit tousjours. Et quand, à force de perdre son sang, elle sentit qu'elle aprochoit de la mort, levant les yeux au ciel et joignant les mains, rendit graces à son Dieu, lequel elle nommoit sa force, sa vertu, sa patience et chasteté, luy suppliant prendre en gré le sang qui pour son commandement estoit respandu en la reverence de celuy de son fils, auquel elle croyoit fermement tous ses pechez estre lavez et effacez de la memoire de son ire. Et en disant : « Seigneur, recevez l'ame qui par vostre

bonté a été racheptée », tomba en terre sur le visage, où ce meschant luy donna plusieurs coups. Et aprés qu'elle eut perdu la parolle et la force du corps, ce malheureux print par force celle qui n'avoit plus de defence en elle. Et quand il eut satisfaict à sa meschante concupiscence, s'enfuit si hastivement que jamais depuis, quelque poursuitte que l'on en ait faicte, n'a peu estre retrouvé.

La jeune fille qui estoit couchée avec la muletiere, pour la peur qu'elle avoit euë, s'estoit cachée soubs le lict. Mais, voyant que l'homme estoit dehors, vint à sa maistresse, et la trouva sans parolle ne mouvement, et cria par la fenestre aux voisins pour la venir secourir. Et ceux qui l'aimoient et estimoient autant que femme de la ville vindrent incontinent à elle, et amenerent avec eux des cirurgiens, lesquels trouverent qu'elle avoit vingt-cinq playes mortelles sur son corps, et feirent ce qu'ils peurent pour luy aider; mais il leur fut impossible. Toutefois elle languit encores une heure sans parler, faisant signe des yeux et des mains, enquoy elle monstroit n'avoir perdu l'entendement. Estant interrogée par un homme d'Eglise de la foy en quoy elle mouroit et de son salut, respondit, par signes si evidens que la parolle n'eust sceu mieux monstrer, que sa confiance estoit en la mort de Jesus-Christ, lequel elle esperoit voir en sa cité celeste. Et ainsi avec un visage joyeux, les yeux eslevez au ciel, rendit ce chaste corps à la terre, et l'ame à son createur. Et si tost qu'elle fut levée et ensevelie, son corps mis

à sa porte, attendant la compaignie pour son enterrement, arriva son pauvre mary, que veit premier le corps de sa femme mort devant sa maison qu'il n'en avoit sceu les nouvelles. Et, enquis de l'occasion, eut double raison de faire dueil : ce qu'il feit de telle sorte qu'il y cuida laisser la vie. Ainsi fut enterrée ceste martire de chasteté, en l'eglise Sainct Florentin, où toutes les femmes de bien de la ville ne faillirent de faire leur devoir de l'accompaigner et honorer autant qu'il estoit possible, se tenantes bien heureuses d'estre de la ville où une femme si vertueuse avoit esté trouvée. Les folles et legeres, voyans l'honneur que l'on faisoit à ce corps, se delibererent de changer leur vie en mieux.

« Voilà, mes dames, une histoire veritable, qui doibt bien augmenter le cueur à garder ceste belle vertu de chasteté. Et nous qui sommes de bonne maison, debvrions nous point mourir de honte, de sentir en nostre cueur la mondanité, pour laquelle eviter une pauvre muletiere n'a point craint une si cruelle mort? Las! telle s'estime femme de bien qui n'a pas encores sceu comme ceste-cy a resisté jusques au sang. Parquoy se fault humilier : car les graces de Dieu ne se donnent point aux hommes pour leur noblesse ou richesses, mais selon qu'il plaist à sa bonté, qui n'est point accepteur de personne, lequel eslit ce qu'il veult. Car ce qu'il a esleu l'honore de ses vertuz et le couronne de sa gloire. Et souvent eslit choses basses, pour

confondre celles que le monde estime haultes et honorables. Comme luy mesme dict, ne nous resjouïssons point en nos vertuz, mais en ce que nous sommes escriptz au livre de vie. »

Il n'y eut dame en la compaignie qui n'eut la larme à l'œil pour la compassion de la piteuse et glorieuse mort de ceste muletiere. Chacune pensoit en elle mesme que, si la fortune leur advenoit pareille, elle mettroit peine de l'ensuivre en son martyre. Et voyant ma dame Oisille que le temps se perdoit parmy les louanges de ceste trespassée, dist à Saffredent: « Si vous ne dictes quelque chose pour faire rire la compaignie, je ne sçay nulle d'entre nous qui puisse oublier la faulte que j'ay faicte de la faire pleurer : parquoy je vous donne ma voix. » Saffredent, qui eust bien desiré dire quelque chose de bon et qui eust esté aggreable à la compaignie, et sur toutes à une, dist que l'on luy faisoit tort, veu qu'il y en avoit de plus anciens experimentez que luy qui debvoient parler les premiers; mais, puis que son sort estoit tel, il aimoit mieulx s'en depescher : car, plus y en avoit de bien parlans, et plus son compte seroit trouvé mauvais.

NOUVELLE TROISIESME

Un Roy de Naples, abusant de la femme d'un gentil homme, porte en fin luy mesme les cornes.

Pour ce, mes dames (dist Saffredent), que je me suis souvent souhaitté compaignon de la fortune de celuy dont je vous veulx faire le compte, je vous diray qu'en la ville de Naples, du temps du Roy Alfonce, duquel la lasciveté estoit le septre de son royaume, y avoit un gentil-homme tant honneste, beau et agreable, que pour ses perfections un vieil gentil-homme luy donna sa fille, laquelle en beauté et bonne grace ne devoit rien à son mary. L'amitié fut grande entre eulx deux, jusques à un carneval que le Roy alla en masque parmy les maisons, où chacun s'efforçoit de luy faire le meilleur recueil qu'il pouvoit. Et quand il vint en celle de ce gentil-homme, fut traicté trop mieulx qu'en nul autre lieu, tant de confitures que de chantres de musique, et de la plus belle femme que le Roy eust veuë à son gré. Et à la fin du festin dist une chanson avec son mary, d'une si bonne grace que sa beauté en augmentoit. Le Roy, voyant tant de perfections en un corps, ne print pas tant de plaisir aux deux accords de son mary ne d'elle qu'il

feit à penser comme il les pourroit rompre. Et la difficulté qu'il en faisoit estoit la grande amitié qu'il veoit entre eulx deux ; parquoy il porta en son cueur ceste passion la plus couverte qu'il luy fut possible. Mais, pour la soulager en partie, faisoit faire festins à tous les seigneurs et dames de Naples, où le gentil-homme et sa femme n'estoient oubliez. Et pource que l'homme croit volontiers ce qu'il voit, il luy sembloit que les yeulx de ceste dame luy promettoient quelque bien advenir, si la presence du mary n'y donnoit empeschement. Et pour essayer si sa pensée estoit veritable, donna une commission au mary de faire voyage à Rome pour quinze jours ou trois semaines. Et si tost qu'il fut dehors, sa femme, qui ne l'avoit encores loing perdu de veuë, en feit un fort grand dueil, dont elle fut reconfortée par le Roy, le plus souvent qui lui fut possible, par ses doulces persuasions, par presens et par dons. De sorte qu'elle fut non seulement consolée, mais contente de l'absence de son mary. Et avant les trois sepmaines qu'il devoit estre de retour, fut si amoureuse du Roy qu'elle estoit aussi ennuyée du retour de son mary qu'elle avoit esté de son allée. Et pour ne perdre la presence du Roy, accorderent ensemble que, quand le mary iroit en ses maisons aux champs, elle le feroit sçavoir au Roy, lequel la pourroit seurement aller voir, et si secrettement que l'homme (qu'elle craignoit plus que la conscience) n'en seroit point blessé.

En ceste esperance là se tint fort joyeuse ceste

dame. Et quand son mary arriva, luy feit si bon recueil que, combien qu'il eust entendu qu'en son absence le Roy la cherissoit, si n'en peut il rien croire. Mais, par longueur de temps, ce feu tant difficille à couvrir commença peu à peu à se monstrer, en sorte que le mary se douta bien fort de la verité, et feit si bon guet qu'il en fut presque asseuré. Mais, pour la crainte qu'il avoit que celuy qui luy faisoit injure ne luy feist pis s'il en faisoit semblant, se delibera de le dissimuler: car il estimoit mieulx vivre avec quelque fascherie que de hazarder sa vie pour une femme qui n'avoit point d'amour. Toutesfois, en ce despit, pensa de rendre la pareille au Roy, s'il luy estoit possible. Et, sçachant que souvent le despit faict faire à une femme plus que l'amour, principalement à celles qui ont le cueur grand et honorable, print la hardiesse un jour, en parlant à la Royne, de luy dire qu'il avoit grande pitié de ce qu'elle n'estoit autrement aymée du Roy son mary. La Royne, qui avoit ouy parler de l'amitié du Roy et de sa femme: « Je ne puis pas, dict elle, avoir l'honneur et le plaisir ensemble; je sçay bien que j'ay l'honneur dont une reçoit le plaisir : aussi celle qui a le plaisir n'a pas l'honneur que j'ai. » Luy, qui entendoit bien pour qui ces parolles estoient dictes, luy respondit : « Ma dame, l'honneur est né avec vous, car vous estes de si bonne maison que pour estre Royne ou Emperiere ne sçauriez augmenter vostre noblesse; mais vostre beauté, grace et honnesteté a tant merité de plaisir que celle qui

vous en oste ce qu'il vous en appartient se feict plus de tort qu'à vous. Car, pour une gloire qui lui tourne à honte, elle pert autant de plaisir que vous ou dame de ce royaume sçauriez avoir. Et vous puis dire, ma dame, que si le Roy avoit mis sa couronne hors de dessus sa teste, je pense qu'il n'auroit nul advantage sur moy de contenter une dame, estant seur que, pour satisfaire à une si honneste personne que vous, il devroit vouloir avoir changé sa complexion à la mienne. » La Royne en riant luy respondit : « Combien que le Roy soit de plus delicate complexion que vous, si est-ce que l'amour qu'il me porte me contente tant que je la prefere à toute autre chose. » Le gentil-homme luy dist : « Ma dame, s'il estoit ainsi, vous ne me feriez point de pitié, car je sçay bien que l'honneste amour de vostre cueur vous rendroit tel contentement s'il trouvoit en celuy du Roy pareil amour; mais Dieu vous en a bien gardée, à fin que, ne trouvant en luy ce que vous demandez, vous n'en feissiez vostre Dieu en terre. — Je vous confesse, dist la Royne, que l'amour que je luy porte est si grand qu'en nul autre cueur qu'au mien ne se peult trouver semblable. — Pardonnez moy, ma dame, luy dist le gentil-homme, vous n'avez pas bien sondé l'amour de tous les cueurs, car je vous ose bien dire que tel vous aime, de qui l'amour est si grand et importable que la vostre auprés de la sienne ne se monstreroit rien. Et d'autant qu'il veoit l'amour du Roy faillie en vous, la sienne croist et augmente de

telle sorte que si vous l'avez pour agreable, vous serez recompensée de toutes voz pertes. »

La Royne commença, tant par ses parolles que par sa contenance, à recognoistre que ce qu'il disoit procedoit du fond du cueur, et va rememorer que long temps y avoit qu'il cherchoit de luy faire service, par telle affection qu'il en estoit devenu melancolique : ce qu'elle avoit auparavant pensé venir à l'occasion de sa femme, mais maintenant croit elle fermement que c'estoit pour l'amour d'elle. Et aussi la vertu d'amour, qui se faict sentir quand elle n'est feincte, la rendit certaine de ce qui estoit caché à tout le monde. Et en regardant le gentil-homme, qui estoit trop plus amiable que son mary, voyant qu'il estoit delaissé de sa femme, comme elle du Roy, pressée de despit et jalousie de son mary, et incitée de l'amour du gentil-homme, commença à dire la larme à l'œil et souspirant : « O mon Dieu ! fault il que la vengeance gaigne sur moy ce que nul amour n'a peu faire ? » Le gentil-homme, bien entendant ce propos, luy respondit : « Ma dame, la vengeance est doulce de celuy qui, au lieu de tuer l'ennemy, donne vie à un parfaict amy. Il me semble qu'il est temps que la verité vous oste la sotte amour que vous portez à celuy qui ne vous aime point, et l'amour juste et raisonnable chasse hors de vous la crainte, qui jamais ne peult demeurer en un cueur grand et vertueux. Or sus, ma dame, mettons à part la grandeur de vostre estat, et regardons que nous sommes l'homme et

la femme de ce monde les plus moquez et trahis de ceulx que nous avons plus parfaictement aimez. Revenchons nous, ma dame, non tant pour leur rendre ce qu'ils meritent que pour satisfaire à l'amour, qui de mon costé ne se peult plus porter sans mourir. Et je pense que, si n'avez le cueur plus dur que nul caillou ou diamant, il est impossible que vous ne sentiez quelque estincelle du feu qui croist tant plus que je le veulx dissimuler. Et si la pitié de moy qui meurs pour l'amour de vous ne vous incite à m'aimer, au moins celle de vous mesmes vous y doibt contraindre, qui, estant si parfaicte, meritez avoir les cueurs de tous les honnestes hommes du monde, et estes desprisée et delaissée de celuy pour qui vous avez dedaigné tous les autres. »

La Royne, oyant ces parolles, fut si transportée que, de peur de monstrer par sa contenance le troublement de son esprit, et s'appuiant sur le bras du gentil-homme, s'en alla en un jardin prés sa chambre, où longuement se promena sans luy pouvoir dire mot. Mais le gentil-homme, la voyant demy vaincue, quand il fut au bout de l'allée où nul ne les pouvoit veoir, luy declara par effect l'amour que si long temps il luy avoit celée. Et, se trouvant tous deux d'un consentement, jouërent la vengeance dont la passion avoit esté importable. Et là delibererent que toutes les fois que le mary iroit en son village et le Roy de son chasteau à la ville, il retourneroit au chasteau vers la Royne : ainsi, trompans les trompeurs, se-

roient quatre participans au plaisir que deux cuidoient tous seuls avoir. L'accord faict s'en retournerent la dame en sa chambre et le gentil-homme en sa maison, avec tel contentement qu'ils avoient oublié tous leurs ennuiz passez. Et la crainte que chacun d'eux avoit de l'assemblée du Roy et de la damoiselle estoit tournée en desir qui faisoit aller le gentil-homme plus souvent qu'il n'avoit accoustumé en son village, qui n'estoit qu'à demie lieuë. Et si tost que le Roy le sçavoit, ne failloit d'aller veoir la damoiselle, et le gentil-homme, la nuict venuë, alloit au chasteau devers la Royne faire l'office de lieutenant de Roy, si secrettement que jamais personne ne s'en apperceut. Ceste vie dura bien longuement; mais le Roy, pour estre personne publique, ne pouvoit si bien dissimuler son amour que tout le monde ne s'en apperceust, et avoient tous les gens de bien grand pitié du gentil-homme, car plusieurs mauvais garsons luy faisoient des cornets par derriere en signe de mocquerie, dont il s'en appercevoit bien. Mais ceste mocquerie luy plaisoit tant qu'il estimoit autant les cornes que la couronne du Roy, lequel avec la femme du gentil-homme ne se peut un jour tenir (voyant une teste de cerf qui estoit eslevée en la maison du gentil-homme) de se prendre à rire devant luy mesme, en disant que ceste teste estoit bien seante en ceste maison. Le gentil-homme qui n'avoit le cueur moins bon que luy, va faire escrire sur ceste teste : *Io porto le corna, ciascun lo vede, ma tal le porta chi non lo*

crede. Le Roy retournant en sa maison, qui trouva cest escriteau nouvellement escrit, en demanda au gentil-homme la signification, lequel luy dist: « Si le secret du Roy est caché au cerf, ce n'est pas raison que celuy du cerf soit declaré au Roy. Mais contentez vous, que tous ceulx qui portent cornes n'ont pas le bonnet hors de la teste, car elles sont si doulces qu'elles ne descoiffent personne, et celuy les porte plus legierement qui ne les cuide pas avoir. » Le Roy cogneut bien par ces parolles qu'il sçavoit bien quelque chose de son affaire, mais jamais n'eust soupçonné l'amitié de la Royne et de luy. Car, tant plus la Royne estoit contente de la vie de son mary, et plus faignoit d'en estre marrie. Parquoy vesquirent longuement d'un costé et d'autre en ceste amitié jusques à ce que la vieillesse y meist ordre.

« Voilà, mes dames, une histoire que volontiers je vous monstre icy par exemple, à fin que, quand voz mariz vous donneront les cornes de chevreul, vous leur en donniez de cerf. » Emarsuite commença à dire en riant : « Saffredent, je suis toute asseurée que, si vous aimiez autant qu'autres fois avez faict, vous endureriez cornes aussi grandes qu'un chesne, pour en rendre une à vostre fantaisie; mais, maintenant que les cheveux vous blanchissent, il est temps de donner treves à vos desirs. — Ma damoiselle, dist Saffredent, combien que l'esperance m'en soit ostée par celle que j'aime, et la fureur par l'aage, si n'en sçauroit diminuer

la volonté. Mais, puis que vous m'avez reprins d'un si honneste desir, je vous donne ma voix à dire la quatriesme nouvelle, à fin que nous voyons si par quelque exemple vous m'en pourrez desmentir. » Il est vray que, durant ce propos, une de la compaignie se print bien fort à rire, sçachant que celle qui prenoit les parolles de Saffredent à son advantage n'estoit pas tant aimée de luy qu'il en eust voulu souffrir cornes, honte ou dommage. Et quand Saffredent veit que celle qui rioit l'entendoit, il s'en tint trescontent, et se teut pour laisser dire Emarsuitte, laquelle commença ainsi :

« Mes dames, à fin que Saffredent et toute la compaignie congnoisse que toutes dames ne sont pas semblables à la Royne de laquelle il a parlé, et que tous les fols et hazardeux ne viennent pas à leur fin, et aussi pour ne celer l'opinion d'une dame qui jugea le despit d'avoir failly à son entreprinse pire à porter que la mort, je vous racompteray une histoire en laquelle je ne nommeray les personnes, pource que c'est de si fresche memoire que j'aurois peur de desplaire à quelques uns des parents bien proches. »

NOUVELLE QUATRIESME

Temeraire entreprinse d'un gentil-homme à l'encontre d'une princesse de Flandres, et le dommage et honte qu'il en receut.

Il y avoit au païs de Flandres une dame de si bonne maison qu'il n'en estoit point de meilleure, vefve du premier et second mary, desquels n'avoit eu nuls enfans vivants. Durant sa viduité, se retira avec un sien frere, dont elle estoit fort aimée, lequel estoit bien grand seigneur et mary d'une fille de Roy. Ce jeune prince estoit fort subject à son plaisir, aimant la chasse, passe-temps et dames, comme la jeunesse le requiert; et avoit une femme fort fascheuse, à laquelle les passe-temps du mary ne plaisoient point. Parquoy le seigneur menoit tousjours avec sa femme sa sœur, qui estoit de joyeuse vie, qui estoit la meilleure compaignie qu'il estoit possible, toutesfois sage et femme de bien. Il y avoit en la maison de ce grand seigneur un gentil-homme dont la grandeur, beauté et bonne grace passoit celle de tous ses compaignons. Ce gentil-homme, voyant la sœur de son maistre femme joyeuse et qui rioit volontiers,

pensa qu'il essaieroit si les propos d'un honneste amy luy desplairoient, ce qu'il feit; mais il trouva en elle response contraire à sa contenance. Et combien que sa response fust telle comme il appartenoit à une princesse et vraye femme de bien, si est-ce que, le voyant tant beau et honneste comme il estoit, elle luy pardonna aisement sa grande audace, et monstroit bien qu'elle ne prenoit point à desplaisir, quand il parloit à elle, luy disant neantmoins qu'il ne tint plus de tels propos, ce qu'il luy promist pour ne perdre l'aise et honneur qu'il avoit de l'entretenir. Toutesfois à la longue augmenta si fort son affection qu'il oublia la promesse qu'il luy avoit faicte : non qu'il entreprint de se hazarder par parolles, car il avoit trop contre son gré experimenté les sages responses qu'elle sçavoit faire; mais il se pensa que, s'il la pouvoit trouver en lieu à son advantage, qu'elle (qui estoit vefve, jeune et en bon point, et de fort bonne complexion) prendroit possible pitié de luy et d'elle ensemble.

Pour venir à ses fins, dist à son maistre qu'il avoit auprés de sa maison fort belle chasse, et que, s'il luy plaisoit d'y aller prendre trois ou quatre cerfs au mois de May, il n'avoit point veu plus beau passetemps. Le seigneur, tant pour l'amour qu'il portoit à ce gentil-homme que pour le plaisir de la chasse, luy octroya sa requeste, et alla en sa maison, qui estoit belle et bien en ordre, comme du plus riche gentil-homme qui fust au païs. Et logea le seigneur et la dame en

un corps de maison, et en l'autre vis à vis celle qu'il aimoit mieux que luy-mesme. La chambre estoit si bien tapissée, accoustrée par le hault, et si bien nattée, qu'il estoit impossible de s'appercevoir d'une trappe qui estoit en la ruelle de son lict, laquelle descendoit en celle où logeoit sa mere, qui estoit une vieille dame un peu caterreuse. Et pource qu'elle avoit la toux, craignant faire bruit à la princesse qui logeroit sur elle, changea de chambre à celle de son fils, et tous les soirs ceste vieille portoit des confitures à la princesse pour sa collation; à quoy assistoit le gentilhomme, qui (pour estre fort aimé et privé de son frere) n'estoit refusé d'estre à son habiller et deshabiller, où tousjours il voyoit occasion d'augmenter son affection. En sorte qu'un soir, aprés qu'il eut faict veiller cette princesse si tard que le sommeil qu'elle avoit le chassa de sa chambre, s'en alla en la sienne. Et quand il eut prins la plus gorgiase et parfumée chemise qu'il eust, et un bonnet de nuict tant bien accoustré qu'il n'y falloit rien, luy sembla bien, en se mirant, qu'il n'y eust dame en ce monde qui sceust refuser sa beauté et bonne grace. Parquoy, se promettant en luy-mesme heureuse issuë de son entreprinse, s'en alla mettre en son lict, où il n'esperoit long sejour, pour le desir et sur l'espoir qu'il avoit d'en acquerir un plus honorable et plaisant. Et si tost qu'il eut envoyé tous ses gens dehors, se leva pour fermer la porte aprés eux, et longuement secouta si en la chambre de la princesse, qui estoit

dessus, y avoit aucun bruit. Et quand il se peut assurer que tout estoit en repos, il voulut commencer son doux travail, et peu à peu abbatit la trappe, qui estoit si bien faicte et accoustrée de drap qu'il ne feit un seul bruit, et par là monta en la chambre et ruelle du lict de la dame, qui commençoit à dormir à l'heure. Sans avoir regard à l'obligation qu'il avoit à sa maistresse ny à la maison dont estoit la dame, sans luy demander congé ne faire la reverence, se coucha auprés d'elle, qui le sentit plustost entre ses bras qu'elle n'apperceut sa venuë. Mais elle, qui estoit forte, se defeit de ses mains, et en luy demandant qui il estoit, se meit à le frapper, mordre et esgratigner; de sorte qu'il fut contrainct, pour la peur qu'il eut qu'elle appellast, luy fermer la bouche de la couverture, ce qu'il luy fut impossible de faire. Car, quand elle veit qu'il n'espargnoit rien de toutes ses forces pour luy faire honte, elle n'espargna rien des siennes pour l'en garder, et appela tant qu'elle peut sa dame d'honneur, qui couchoit en sa chambre, ancienne et sage femme autant qu'il en estoit point, laquelle, tout en chemise, courut à sa maistresse.

Et quand le gentil-homme veit qu'il estoit descouvert, eut si grand peur d'estre cogneu de la dame que le plustost qu'il peut descendit par sa trappe, et, autant qu'il avoit de desir et asseurance d'estre bien venu, autant il estoit desesperé de s'en retourner en si mauvais estat. Il trouva son miroër et sa chandelle sur sa table, et regarda

son visage tout sanglant d'esgratigneures et de morsures qu'elle luy avoit faictes, dont le sang sailloit sur sa belle chemise, qui estoit plus sanglante que dorée ; commença à dire : « O beauté! tu as maintenant loyer de ton merite, car par ta vaine promesse j'ay entrepris une chose impossible, et qui peut-estre, au lieu d'augmenter mon contentement, est redoublement de mon malheur. Estant asseuré que, si elle sçait que, contre la promesse que je luy ay faicte, j'ay entreprins ceste follie, je perdray l'honneste et commune frequentation que j'ay plus que nul autre avec elle. Ce que ma gloire, beauté et bonne grace ont bien deservi, je ne le devois pas cacher en tenebres. Pour gaigner l'amour de son cueur, je ne devois pas essayer à prendre par force son chaste corps, mais devois, par un service et humble patience, attendre qu'amour fust victorieux, pource que sans luy n'ont pouvoir toute la vertu et puissance de l'homme. » Ainsi passa la nuict en tels pleurs, regrets et douleurs qui ne se peuvent racompter. Et au matin, voyant son visage tout deschiré, feit semblant d'estre fort malade et de ne pouvoir veoir la lumiere, jusques à ce que la compaignie fust hors de sa maison.

La dame, qui estoit demeurée victorieuse, sçachant qu'il n'y avoit homme à la court de son frere qui eust osé faire une si meschante entreprinse que celuy qui avoit eu la hardiesse de luy declarer son amour, s'asseura que c'estoit son hoste. Et quant elle eut cherché avec sa dame

d'honneur les endroicts de la chambre pour trouver qui se pouvoit estre, et qu'il ne luy fut possible, elle luy dist par grand colere : « Asseurez vous que ce ne peult estre autre que le seigneur de ceans, et que le matin je feray en sorte vers mon frere que sa teste sera tesmoing de ma chasteté. » Et la dame d'honneur, la voyant ainsi, luy dist : « Ma dame, je suis tres-aise de l'amour que vous avez à vostre honneur, pour lequel augmenter ne voulez espargner la vie d'un qui l'a trop hazardée par la force de l'amour qu'il vous porte, mais bien souvent tel la cuide croistre qui la diminuë : parquoy je vous supplie, ma dame, me vouloir dire la verité du faict. » Et quand la dame luy eut compté tout au long, la dame d'honneur luy dist : « Vous m'asseurez qu'il n'a eu autre chose de vous que les esgratigneures et coups de poing. — Je vous asseure (dist la dame) que non ; et s'il n'a trouvé un bon chirurgien, je pense que demain les marques y paroistront. — Et puis qu'ainsi est, ma dame, dist la dame d'honneur, il me semble que vous avez plus d'occasion de louër Dieu que de penser à vous venger de luy, car vous pouvez croire que, puis qu'il a eu le cueur si grand d'entreprendre une telle chose, et le despit qu'il a d'y avoir failly, que vous ne luy sçauriez donner mort qui ne fust plus aisée à porter. Si vous desirez d'estre vengée de luy, laissez faire à l'amour et à la honte, qui le sçauront mieux tourmenter que vous, et le faictes pour vostre honneur. Gardez vous, ma dame, de tum-

ber en tel inconvenient que le sien, car, en lieu d'acquerir le plus grand plaisir qu'il eust sceu avoir, il a receu le plus extreme ennuy que gentil-homme sçauroit porter. Aussi vous, ma dame, cuidant augmenter vostre honneur, le pourriez bien diminuer; et si vous en faictes la plaincte, vous ferez sçavoir ce que nul ne sçait, car de son costé vous estes asseurée qu'il n'en sera jamais rien revelé. Et quand monsieur vostre frere en feroit la justice qu'en demandez, et que le pauvre gentil-homme en viendra à mourir, si courra le bruit par tout qu'il aura faict de vous à sa volonté. Et la plus part diront qu'il a esté difficile à un gentil-homme de faire une telle entreprinse si la dame ne luy a donné occasion grande. Vous estes belle et jeune, vivant en toute compaignie joyeusement, il n'y a nul en ceste court qui ne voye la bonne chere que vous faictes au gentil-homme dont vous avez soupçon : qui fera juger chacun que, s'il a faict ceste entreprinse, ce n'a esté sans quelque faulte de vostre costé? Et vostre honneur, qui jusques icy vous a faict aller la teste levée, sera mis en dispute en tous les lieux où ceste histoire sera racomptée. » La princesse, entendant les bonnes raisons de sa dame d'honneur, congneut qu'elle disoit verité, et qu'à tresjuste cause elle seroit blasmée, veue la privée et bonne chere qu'elle avoit tousjours faicte au gentil-homme; et demanda à sa dame d'honneur ce qu'elle avoit à faire, laquelle luy dist : « Ma dame, puis qu'il vous plaist recevoir mon conseil, voyant l'affec-

tion dont il procede, me semble que vous devez en vostre cueur avoir joye d'avoir veu que le plus beau et plus honneste gentil-homme que j'aye veu n'a sceu, ny par amour ny par force, vous mettre hors du chemin de toute honnesteté. Et en cela, ma dame, vous vous devez humilier devant Dieu, recognoissant que ce n'a pas esté par vostre vertu : car maintes femmes, ayans mené vie plus austere que vous, ont esté humiliées par hommes moins dignes d'estre aimez que luy. Et devez plus craindre que jamais de recevoir nuls propos d'amitié, pource qu'il y en a assez qui sont tombez à la seconde fois aux dangers qu'elles ont evitez la premiere. Ayez memoire, ma dame, qu'Amour est aveugle, lequel aveuglist de sorte que, où l'on pense le chemin plus seur, est à l'heure qu'il est le plus glissant. Et me semble, ma dame, que vous ne devez à luy ny à autre faire semblant du cas qui vous est advenu; et, encore qu'il en voulust dire quelque chose, feignez du tout de ne l'entendre, pour eviter deux dangers: l'un de vaine gloire de la victoire que vous en avez euë, l'autre de prendre plaisir en ramentevant choses qui sont si plaisantes à la chair que les plus chastes ont bien affaire à se garder d'en sentir quelques estincelles, encores qu'elles la fuyent le plus qu'elles peuvent. Mais aussi, ma dame, à fin qu'il ne pense par tel hazard avoir faict chose qui vous ait esté agreable, je suis bien d'avis que peu à peu vous vous esloignez de la bonne chere que vous luy avez accoustumé de

faire, à fin qu'il cognoisse de combien vous desprisez sa follie, et combien vostre bonté est grande, qui s'est contentée de la victoire que Dieu vous a donnée, sans demander autre vengeance de luy. Et Dieu vous doint, ma dame, grace de continuer l'honnesteté qu'il a mise en vostre cueur, et, cognoissant que tout bien vient de luy, vous l'aymiez et serviez mieux que vous n'avez accoustumé. » La princesse delibera de croire le conseil de sa dame d'honneur, et s'endormit aussi joyeusement que le gentil-homme veilla de tristesse. Le lendemain, le seigneur s'en voulut aller, et demanda son hoste, auquel on dist qu'il estoit si malade qu'il ne pouvoit veoir la clarté ne ouyr parler personne, dont le prince fut fort esbahy, et le voulut aller veoir; mais, sçachant qu'il reposoit, ne le voulut esveiller, et, sans luy dire à Dieu, s'en alla ainsy de sa maison, emmenant avec luy sa femme et sa sœur; laquelle, entendant les excuses du gentil-homme, qui n'avoit voulu veoir le prince ne la compagnie au partir, se tint asseurée que c'estoit luy qui luy avoit faict tant de tourment, lequel n'osoit monstrer les marques qu'elle luy avoit faictes au visage. Et combien que son maistre l'envoyast souvent querir, si ne retourna-il point à la court qu'il ne fust bien guery de toutes ses playes, hors mise celle que l'amour et le despit luy avoient faict au cueur. Quand il fut retourné vers luy, et qu'il se trouva devant sa victorieuse ennemie, ce ne fut sans rougir; et luy, qui estoit le plus audacieux de toute

la compaignie, fut si estonné que souvent devant elle perdoit toute contenance. Parquoy fut toute asseurée que son soupçon estoit vray. Et peu à peu s'estrangea de luy, non pas si finement qu'il ne s'apparceut tresbien; mais il n'en osa faire semblant, de peur d'avoir encore pis. Et garda cest amour en son cueur avec la patience de l'eslongnement qu'il avoit merité.

«Voilà, mes dames, qui devroit donner grande crainte à ceux qui presument ce qui ne leur appartient. Et doit bien augmenter le cueur aux dames, voyant la vertu de ceste jeune princesse et le bon sens de sa dame d'honneur. Si en quelqu'un de vous advenoit pareil cas, le remede y est ja donné. — Il me semble, dist Hircan, que le gentil-homme dont avez parlé estoit si despourveu de cueur qu'il n'estoit digne d'estre ramentu : car, ayant telle occasion, ne devoit, ne pour vieille ne pour jeune, laisser son entreprise. Et fault bien dire que son cueur n'estoit pas tout plein d'amour, veu que la crainte de mort et de honte y trouva encores place. » Nomerfide respondit à Hircan : « Et que eust faict le pauvre gentil-homme, veu qu'il avoit deux femmes contre luy? — Il devoit tuer la vieille, dist Hircan, et, quand la jeune se feut veuë seule, elle eust esté à demie vaincue. — Tuer! dit Nomerfide, vous voudriez donc faire d'un amoureux un meurtrier? Puis que vous avez ceste opinion, on doit bien craindre de tumber entre voz mains. — Si j'estois

jusques là, dist Hircan, je me tiendrois pour deshonoré si je ne venois à la fin de mon intention.» A l'heure Guebron dist: « Trouvez vous estrange qu'une princesse, nourrie en tout honneur, soit difficile à prendre d'un seul homme? Vous vous devriez donc beaucoup plus esmerveiller d'une pauvre femme qui eschappe la main de deux. — Guebron, dist Emarsuitte, je vous donne ma voix à dire la cinquiesme nouvelle, car je pense qu'en sçavez quelqu'une de ceste pauvre femme, qui ne seroit point fascheuse. — Puis que vous m'avez esleu à la partie, dist Guebron, je vous diray une histoire que je sçay pour en avoir faict inquisition veritable sur le lieu; et par là vous verrez que tout le sens et la vertu des femmes n'est pas au cueur et teste des princesses, ny tout l'amour et finesse en ceux où le plus souvent on estime qu'ils soient. »

NOUVELLE CINQUIESME

Une basteliere s'eschappa de deux cordeliers qui la vouloient forcer, et feit si bien que leur peché fut descouvert à tout le monde.

Au port à Coullon, près de Nyort, y avoit une basteliere qui jour et nuict ne faisoit que passer un chacun. Advint que deux cordeliers dudict Nyort passerent la riviere tous seuls avec elle. Et pource que le passage est un des plus longs qui soit en France, pour la garder d'ennuyer vindrent à la prier d'amours; à quoy elle feit telle response qu'elle devoit. Mais eux, qui pour le travail du chemin n'estoient lassez, ne pour froideur de l'eaue refroidiz, ne aussi pour le reffus de la femme honteux, se delibererent la prendre tous deux par force, ou, si elle se plaignoit, la jetter dans la riviere. Elle, aussi sage et fine qu'ils estoient fols et malicieux, leur dist : « Je ne suis pas si mal gracieuse que j'en fais le semblant, mais je vous veux prier de m'octroyer deux choses, et puis vous cognoistrez que j'ay meilleure envie de vous obeyr que vous n'avez de me prier. » Les cordeliers luy jurerent par leur bon sainct François

qu'elle ne leur sçauroit demander chose qu'ils ne luy octroyassent pour avoir ce qu'ils desiroient d'elle. « Je vous requiers premierement, dist-elle, que me juriez et promettiez que jamais à homme vivant nul de vous ne declarera nostre affaire. » Ce qu'ils lui promeirent tresvolontiers. Ainsi leur dist : « Que l'un aprés l'autre vueille prendre son plaisir de moy, car j'auroys trop de honte que tous deux me veissiez ensemble. Regardez lequel me veult avoir la premiere. » Ils trouverent tresjuste sa requeste, et accorda le plus jeune que le vieil commenceroit. Et en approchant d'une petite isle, elle dist au beau-pere le jeune: « Dictes là voz oraisons jusques à ce qu'aye mené vostre compaignon icy devant en une autre isle; et si, à son retour, il se louë de moy, nous le lairrons icy et nous en irons ensemble. » Le jeune saulta dedans l'isle, attendant le retour de son compaignon, lequel la bastelliere mena en une autre. Et quand ils furent au bort, faisant semblant d'attacher le basteau, luy dist : « Mon amy, regardez en quel lieu nous nous mettrons. » Le beau-pere entra en l'isle pour chercher l'endroit qui luy seroit plus à propos; mais, si tost qu'elle le veit à terre, donna un coup de pied contre une arbre et se retira avec son basteau dedans la riviere, laissans ces deux beaux-peres aux desers, ausquels elle cria tant qu'elle peut : « Attendez, Messieurs, que l'Ange de Dieu vous vienne consoler, car de moy n'aurez aujourd'huy chose qui vous puisse plaire. » Ces deux pauvres cordeliers, congnois-

sans la tromperie, se meirent à genoux sur le bord de l'eau, la priant ne leur faire cette honte, et que, si elle les vouloit doulcement mener au port, ils luy promettoient de ne luy demander rien. Et s'en allant tousjours, leur disoit : « Je serois folle si, après avoir eschappé de vos mains, je m'y remettois. » Et, en retournant au village, appela son mary et ceux de la justice pour venir prendre ces deux loups enragez, dont, par la grace de Dieu, elle avoit eschappé de leurs dents. Eux et la justice si en allerent si bien accompaignez qu'il n'y demeura grand ne petit qui ne voulust avoir part au plaisir de ceste chasse. Ces pauvres fratres, voyans venir si grande compaignie, se cacherent chacun en son isle, comme Adam quand il se veit devant la face de Dieu. La honte meit leur peché devant leurs yeux, et la crainte d'estre puniz les faisoit trembler si fort qu'ils estoient demy morts. Mais cela ne les garda d'estre prins et menez prisonniers, qui ne fut sans estre mocquez et huez d'hommes et de femmes. Les uns disoient : « Ces beaux-peres nous preschent chasteté, et puis la veulent oster à nos femmes. » Le mary disoit : « Ils n'osent toucher l'argent la main nuë, et veulent bien manier les cuisses des femmes, qui sont plus dangereuses. » Les autres disoient : « Sont sepulchres par dehors blanchiz, et dedans pleins de morts et de pourriture. » Et une autre crioit : « A leurs fruicts cognoissez vous quels arbres sont. » Croyez que tous les passages que l'Escriture dict contre les hippocrites furent là alleguez contre les pauvres

prisonniers, lesquels, par le moyen du gardien, furent recoux et delivrez; qui en grande diligence les vint demander, asseurant ceux de la justice qu'il en feroit plus grande punition que les seculiers n'en sçauroient faire, et, pour satisfaire à partie, protesta qu'ils diroient tant de suffrages et prieres qu'on les voudroit charger. Parquoy le juge accorda sa requeste, et luy donna les prisonniers, qui furent si bien chapitrez du gardien (qui estoit homme de bien) que oncques puis ne passerent riviere sans faire le signe de la croix et se recommander à Dieu.

« Je vous prie, mes dames, pensez que, si ceste basteliere eut l'esprit de tromper deux si malicieux hommes, que doivent faire ceux qui ont tant veu et leu de beaux exemples? Si celles qui ne sçavent rien, qui n'oyent quasi en tout l'an deux bons sermons, qui n'ont le loisir que de penser à gaigner leur pauvre vie, et, si fort pressées, gardent tant songneusement leur chasteté, que doivent faire celles qui, ayant leur vie acquise, n'ont autre occupation que verser ès sainctes lettres, et à ouyr sermons et predications, et à s'appliquer et exercer en tout acte de vertu? C'est là où on congnoist la vertu, qui est naifvement dedans le cueur, car, où le sens et la force de l'homme est estimée moindre, c'est où l'esprit de Dieu faict de plus grandes œuvres. Et bien malheureuse est la dame qui ne garde soigneusement le tresor qui luy apporte tant d'honneur estant bien gardé, et tant de des-

honneur au contraire. » Longuarine luy dist : « Il me semble, Guebron, que ce n'est pas grande vertu de refuser un cordelier, mais que plustost seroit chose impossible de les aimer. — Longuarine (respondit Guebron), celles qui n'ont point acoustumé d'avoir de tels serviteurs que vous ne tiennent point fascheux les cordeliers, car ils sont hommes aussi beaux, aussi forts et plus reposez que nous autres, qui sommes tous cassez de harnois ; et si parlent comme anges, et sont les aucuns importuns comme diables ; parquoy celles qui n'ont veu robbes que de bureau sont bien vertueuses quand elles eschappent de leurs mains. » Nomerfide dist tout hault : « Ha ! par ma foy ! vous en direz ce que vous voudrez, mais j'eusse mieux aimé estre jettée en la riviere que de coucher avec un cordelier. » Oisille dist en riant : « Vous sçavez doncques bien nager ? » Ce que Nomerfide trouva mauvais, pensant que Oisille n'eust telle estime d'elle qu'elle desiroit ; parquoy luy dist en colere : « Il y en a qui ont reffusé des personnes plus agreables qu'un cordelier, et n'en ont faict sonner la trompette. » Oisille, se prenant à rire de la veoir courroucée, luy dist : « Encores moins ont faict sonner le tabourin de ce qu'elles ont faict et accordé. » Parlamente dist : « Je voy bien que Simontault a desir de parler, parquoy je luy donne ma voix : car, aprés deux tristes nouvelles, il ne fauldra à nous en dire une qui ne nous fera point plourer. — Je vous remercie, dist Simontault, car, en me donnant vostre voix, il ne

s'en fault gueres que ne me nommez plaisant, qui est un nom que je trouve trop fascheux; et, pour m'en venger, je vous monstreray qu'il y a des femmes qui font bien semblant d'estre chastes envers quelques uns et pour quelque temps, mais la fin les monstre telles qu'elles sont, comme vous verrez par une histoire tresveritable que je vous diray. »

NOUVELLE SIXIESME

Subtilité d'une femme qui feit evader son amy, lors que son mary (qui estoit borgne) les pensoit surprendre.

Il y avoit un viel varlet de chambre de Charles, dernier duc d'Alençon, lequel avoit perdu un œil, et estoit marié avec une femme beaucoup plus jeune que luy, et que ses maistre et maistresse aimoient autant que homme de son estat qui fust en leur maison; et ne pouvoit si souvent aller veoir sa femme comme il eust bien voulu : qui fut occasion qu'elle oublia tellement son honneur et conscience qu'elle se meit à aimer un jeune gentil-homme, dont à la longue le bruit fut si grand et mauvais que le mary en fut adverty. Le-

quel ne le pouvoit croire, pour les grands signes d'amitié que luy monstroit sa femme. Toutesfois, un jour, il pensa en faire l'experience, et se venger, s'il pouvoit, de celuy qui luy faisoit ceste honte. Et, pour ce faire, faignit s'en aller en quelque lieu prés de là pour deux ou trois jours. Incontinent qu'il fut party, sa femme envoya querir son homme, lequel ne fut pas demie heure avec elle que voicy venir son mary qui frappa bien fort à la porte. Elle, qui le congneut, le dist à son amy, qui fut si estonné qu'il eust voulu estre au ventre de sa mere, et maudissant elle et l'amour qui l'avoient mis en tel danger. Elle luy dist qu'il ne se souciast point, et qu'elle trouveroit bien le moyen de l'en faire saillir sans mal ny honte, et qu'il se habillast le plus tost qu'il pourroit. Ce pendant, frappoit le mary à la porte, qui appelloit sa femme le plus hault qu'il pouvoit. Mais elle faignoit de ne le congnoistre point, et disoit tout hault au varlet de leans : « Que ne vous levez vous, et allez faire taire ceulx qui font ce bruit à la porte? Est-ce maintenant l'heure de venir en la maison des gens de bien? Si mon mary estoit icy, il vous en garderoit! » Le mary, oyant la voix de sa femme, l'appella le plus hault qu'il peut : « Ma emme, ouvrez-moy! Me ferez-vous demourer icy jusques au jour? » Et quand elle veit que son amy estoit tout prest de saillir, en ouvrant la porte, commença à dire à son mary : « O mon mary! que je suis bien aise de vostre venuë! car je faisois un merveilleux songe; et estois tant aise

que jamais je ne receu un tel contentement, pource qu'il me sembloit que vous aviez recouvert la veuë de vostre œil. » Et, en l'embrassant et le baisant, le print par la teste, et luy bouchoit d'une main son bon œil, et luy demandoit : « Voyez vous point mieulx que vous n'aviez acoustumé ? » Et, ce pendant qu'il ne veoit goutte, feit sortir son amy dehors, dont le mary se doubta incontinent, et luy dist : « Ma femme, par Dieu, je ne feray jamais le guet sur vous, car, en vous cuidant tromper, j'ay receu la plus fine tromperie qui fut jamais inventée. Dieu vous vueille amender, car il n'est en la puissance d'homme qui vive de donner ordre à la malice d'une femme, qui ne la fera mourir. Mais, puis que le bon traictement que je vous ay faict n'a peu servir à vostre amendement, peult estre que le despris que doresnavant j'en feray vous chastira. » Et en ce disant s'en alla, et laissa sa femme bien desolée, qui, par le moyen de ses parents, amis, excuses et larmes, retourna encores avec luy.

« Par cecy, voyez vous, mes dames, combien est prompte et subtile une femme à eschapper d'un danger. Et si, pour couvrir un mal, son esprit a promptement trouvé remede, je pense que, pour en eviter un ou pour faire quelque bien, son esprit seroit encores plus subtil : car le bon esprit, comme j'ay tousjours ouy dire, est le plus fort. » Hircan luy dist : « Vous parlerez tant des finesses que vous vouldrez, mais si ay je telle opi-

nion de vous, si le cas vous estoit advenu, vous ne le sçauriez celer. — J'aymerois autant, ce luy dist elle, que m'estimissiez la plus sotte du monde. — Je ne le dy pas, ce dist Hircan, mais je vous estime bien celle qui plus tost s'estonneroit d'un bruit que finement ne le feroit taire. — Il vous semble, dist Nomerfide, que chacun est comme vous, qui par un bruit en veult couvrir un autre. Mais il y a danger qu'à la fin une couverture ruine sa compaigne, et que le fondement soit tant chargé pour soustenir les couvertures qu'il ruine l'edifice. Mais, si vous pensez que les finesses d'un des hommes (dont chacun vous estime bien rempli) soient plus grandes que celles des femmes, je vous laisse bien mon rang pour nous en compter quelque autre. Et, si vous voulez vous proposer pour exemple, je croy que vous nous apprendrez bien de la malice. — Je ne suis pas icy, dist Hircan, pour me faire pire que je suis : car encores y en a il qui plus que je n'en veulx en dient. » Et en ce disant, regarda sa femme, qui luy dist soudain : « Ne craignez point pour moy à dire verité, car il me sera plus facile à ouyr compter voz finesses que de les vous veoir faire devant moy, combien qu'il n'y en ait nulle qui sceust diminuer l'amour que je vous porte. » Hircan respondit : « Aussi ne me plains-je pas de toutes les faulces opinions que vous avez euës de moy. Parquoy, puis que nous cognoissons l'un l'autre, c'est occasion de plus grande seureté pour l'advenir. Mais si ne suis-je pas si sot de ra-

compter une histoire de moy dont la verité vous puisse porter ennuy; toutesfois j'en diray une d'un personnage qui estoit bien de mes amis. »

NOUVELLE SEPTIESME

Un marchant de Paris trompe la mere de s'amie pour couvrir leur faulte.

En la ville de Paris y avoit un marchant amoureux d'une fille sa voisine, ou, pour mieux dire, plus amy d'elle qu'elle n'estoit de luy : car le semblant qu'il faisoit de l'aimer et cherir n'estoit que pour couvrir une amour plus haulte et honorable. Mais elle, qui se consentoit d'être trompée, l'aimoit tant qu'elle avoit oublié la façon dont les femmes ont acoustumé de refuser les hommes. Ce marchant icy, aprés avoir esté long temps à prendre la peine d'aller où il la pouvoit trouver, la faisoit venir où il luy plaisoit, dont sa mere s'aperceut, qui estoit une treshonneste femme, et luy defendit que jamais elle ne parlast à ce marchant, ou qu'elle la mettroit en religion. Mais cette fille, qui plus aimoit le marchant qu'elle ne craignoit sa mere, le cherissoit plus qu'aupa-

ravant. Et un jour advint qu'estant toute seule en une garderobbe, ce marchant y entra, lequel, se trouvant en lieu commode, se print à parler à elle le plus privéement qu'il luy fut possible. Mais quelque chambriere qui le vit entrer dedans le courut dire à la mere, laquelle avec une tresgrande colere s'y en alla; et quand sa fille l'ouyt venir, dist en pleurant à ce marchant : « Hélas, mon amy! à ceste heure me sera bien cher vendu l'amour que je vous porte. Voicy ma mere, qui cognoistra ce qu'elle a tousjours craint et doubté. » Le marchant, qui d'un tel cas ne fut point estonné, la laissa incontinent et s'en alla au devant de la mere, et, en estendant les bras, l'embrassa le plus fort qu'il luy fut possible, et, avec ceste fureur dont il commençoit à entretenir sa fille, getta la pauvre femme vieille sur une couchette, laquelle trouva si estrange ceste façon de faire qu'elle ne sçavoit que luy dire, sinon : « Que voulez vous ? resvez vous ? » Mais pour cela ne laissoit de la poursuivre d'aussi prés que si c'eust esté la plus belle fille du monde, et, n'eust esté qu'elle cria si fort que les varlets et chambrieres vindrent à son secours, elle eust passé le chemin qu'elle craignoit que sa fille marchast. Parquoy, à force de bras, osterent ceste pauvre vieille d'entre les mains du marchant, sans que jamais elle sceust ny ne peust sçavoir l'occasion pourquoy il l'avoit ainsi tourmentée. Durant cela se sauva la fille en une maison auprés, où il y avoit des nopces : dont le marchant et

elle ont maintesfois riz ensemble depuis aux despens de la vieille, qui jamais ne s'en apperceut.

« Par cecy voyez vous, mes dames, que la finesse d'un homme a trompé une vieille et saulvé l'honneur d'une jeune femme. Mais qui vous nommeroit les personnes, ou qui eust veu la contenance du marchant et l'estonnement de ceste vieille, eust eu grand peur de sa conscience s'il se fust gardé de rire. Il me suffit que je vous prouve, par ceste histoire, que la finesse des hommes est aussi prompte et secourable au besoing que celle des femmes, à fin, mes dames, que vous ne craigniez point de tomber entre leurs mains : car, quand vostre esprit vous fauldra, le leur sera prest à couvrir vostre honneur. » Longarine luy dist : « Vrayment, Hircan, je confesse que le compte est fort plaisant et la finesse grande ; mais si n'est-ce pas un exemple que les filles doivent ensuivre. Je croy bien qu'il y en a à qui vous le vouldriez faire trouver bon ; mais si n'estes vous pas si sot de vouloir que vostre femme, ny celle dont vous aimez mieulx l'honneur que le plaisir, voulust jouër à tel jeu. Je croy qu'il n'y en auroit point un qui de plus prés les regardast ne qui mieulx y mist ordre que vous. — Par ma foy, dist Hircan, si celle que vous dictes avoit faict pareil cas et que je n'en eusse rien sceu, je ne l'estimerois pas moins. Et si ne sçay si quelque un en a point faict d'aussi bons, dont le celer me mect hors de peine. » Parla-

mente ne se peut tenir de dire : « Il est impossible que l'homme mal faisant ne soit soupçonneux, mais bien heureux est celuy sur lequel on ne peult avoir soupçon par occasion donnée. » Longarine dist : « Je n'ay gueres veu grand feu de quoy ne vint quelque fumée, mais j'ay bien veu la fumée où il n'y avoit point de feu : car aussi souvent est soupçonné par les mauvais le mal, ou il n'est point congneu là où il est. » A l'heure Hircan luy dist : « Vrayement, Longarine, vous en avez si bien parlé en soustenant l'honneur des dames à tort soupçonnées que je vous donne ma voix pour dire la vostre, par ainsi que vous ne nous faciez point pleurer comme a faict madame Oisille par trop louër les femmes de bien. » Longarine, en se prenant bien fort à rire, commença à dire ainsi : « Puis que vous avez envie que je vous face rire selon ma coustume, ce ne sera pas aux despens des femmes, et si diray chose pour monstrer combien elles sont aisées à tromper quand elles mettent leur fantasie à la jalousie, avecques une estime de leur bon sens de vouloir tromper leurs mariz. »

NOUVELLE HUICTIESME

Un quidam, ayant couché avec sa femme au lieu de sa chambriere, y envoya son voisin, qui le feit cocu sans que sa femme en sceust rien.

En la comté d'Allex, y avoit un homme nommé Bornet qui avoit espousé une honneste et femme de bien, de laquelle il aimoit l'honneur et la reputation, comme je croy que tous les mariz qui sont icy font de leurs femmes. Et combien qu'il voulust que la sienne luy gardast loyauté, si ne vouloit il pas que la loy fust egale à tous deux : car il devint amoureux de sa chambriere, au change dequoy il ne craignoit sinon que la diversité des viandes ne pleust. Il avoit un voisin de pareille condition que luy, nommé Sandras, tabourineur et cousturier. Et y avoit entre eux telle amitié que, hors mis la femme, ils n'avoient rien party ensemble. Parquoy il declara à son amy l'entreprise qu'il avoit sur sa chambriere, lequel non seulement le trouva bon, mais aida de tout son pouvoir à la parachever, esperant avoir part au gasteau. La chambriere, qui ne s'y vouloit consentir, se voyant pressée de tous costez, l'alla

dire à sa maistresse, la priant luy donner congé de s'en aller sur ses parents, car elle ne pouvoit plus vivre en ce tourment. La maistresse, qui aimoit bien fort son mary, et duquel elle avoit soupçon, fut bien aise d'avoir gaigné ce poinct sur luy et de luy pouvoir monstrer justement qu'elle en avoit eu doubte. Parquoy dist à sa chambriere : « Tenez bon, mamie, tenez peu à peu bon propos à mon mary, et puis aprés luy donnez assignation de coucher avec vous en ma garde-robbe, et ne faillez à me dire la nuit qu'il devra venir; mais gardez que nul n'en sçache rien. » La chambriere feit tout ainsi que sa maistresse luy avoit commandé : dont le maistre fut si aise qu'il en alla faire la feste à son compaignon, lequel le pria, veu qu'il avoit esté du marché, d'en avoir le demeurant. La promesse faicte et l'heure venuë, s'en alla coucher le maistre, comme il cuidoit, avec sa chambriere. Mais sa femme, qui avoit renoncé à l'auctorité de commander pour le plaisir de servir, s'estoit mise en la place de la chambriere, et receut son mary, non comme femme, mais faignant la contenance d'une fille estonnée, si bien que son mary ne s'en apperceut point.

Je ne vous sçaurois dire lequel estoit le plus aise des deux, ou luy de penser tromper sa femme, ou elle de tromper son mary. Et quand il eut demeuré avec elle non selon son vouloir, mais selon sa puissance, qui sentoit son vieil marié, s'en alla hors de la maison, où il trouva son compaignon,

beaucoup plus fort et jeune que luy, et luy feit la feste d'avoir trouvé la meilleure robbe qu'il avoit point veuë. « Vous sçavez (luy dist son compaignon) ce que m'avez promis. — Allez doncques vistement, dist le maistre, de peur qu'elle se lieve ou que ma femme ait affaire d'elle. Le compaignon s'y en alla et trouva encore la mesme chambriere que le mary avoit mescogneuë, laquelle, cuidant que ce fust son mary, ne le refusa de chose qu'il demandast, j'entends demander pour prendre, car il n'osoit parler. Il y demeura bien plus longuement que le mary, dont la femme s'esmerveilloit fort, car elle n'avoit point accoustumé d'avoir telles nuictées; toutes fois elle eut patience, se reconfortant aux propos qu'elle avoit deliberé de luy tenir le lendemain et à la mocquerie qu'elle luy feroit recevoir. Sur le poinct de l'aube du jour, cest homme se leva d'auprés d'elle, et en se partant du lict se joüa à elle, et en se jouant luy arrachea un anneau qu'elle avoit au doigt, duquel son mary l'avoit espousée : chose que les femmes de ce païs gardent en grande superstition, et honorent fort une femme qui garde cest anneau jusques à la mort; et au contraire, si par fortune le pert, elle est desestimée, comme ayant donné sa foy à un autre qu'à son mary. Elle fut trescontente qu'il luy ostast, pensant que ce seroit seur tesmoignage de la tromperie qu'elle luy avoit faicte.

Quand le compaignon fut retourné devers le maistre, il luy demanda : « Et puis ? » Il luy respondit qu'il estoit de son opinion, et que, s'il

n'eust craint le jour, encor y fust il demeuré ; et ainsi se vont tous deux reposer le plus coyement qu'ils peurent. Et le matin, en s'habillant, apperceut le mary l'anneau que son compaignon avoit au doigt tout pareil de celuy qu'il avoit donné en mariage à sa femme. Et demanda à son compaignon qui le luy avoit baillé. Mais, quand il entendit qu'il l'avoit arraché du doigt de sa chambriere, il fut fort estonné, et commença à donner de la teste contre la muraille et à dire : « Ha, vertu dieu ! me serois-je bien faict cocqu moy-mesme, sans que ma femme en sceust rien ? » Son compaignon, pour le reconforter, luy dist : « Peult estre que vostre femme bailla son anneau au soir en garde à la chambriere. » Le mary s'en va à la maison, où il trouva sa femme plus belle, plus gorgiase et plus joyeuse qu'elle n'avoit accoustumé, comme celle qui se resjouissoit d'avoir saulvé la conscience de sa chambriere et d'avoir experimenté jusques au bout son mary, sans y rien perdre que le veiller d'une nuict. Le mary, la voyant avec si bon visage, dist en soy-même : « Si elle sçavoit ma bonne fortune, elle ne me feroit pas si bonne chere. » Et, en parlant à elle de plusieurs propos, la print par la main et advisa qu'elle n'avoit pas l'anneau, qui jamais ne luy partoit du doigt, dont il devint tout transi, et luy demanda en voix tremblante : « Qu'avez vous faict de vostre anneau ? » Mais elle, qui fut bien aise qu'il la mettoit au propos qu'elle avoit envie de luy tenir, luy dist : « O le plus meschant de tous les hommes ! à qui le cuidez vous

avoir osté ? Vous pensiez bien que ce fust à ma chambriere, pour l'amour de laquelle avez despensé deux fois plus de voz biens que jamais vous ne feistes pour moy : car, à la premiere fois que y estes venu coucher, je vous ay jugé tant amoureux d'elle qu'il estoit possible de plus ; mais, aprés que vous fustes sailly dehors, et, puis encores retourné, il sembloit que vous fussiez un diable sans ordre ne mesure. O malheureux ! pensez quel aveuglement vous a prins de loüer tant mon corps et mon embonpoint, dont par si long temps vous seul avez esté joïssant sans en faire grande estime. Ce n'est doncques pas la beauté et l'embonpoint de vostre chambriere qui vous a faict trouver ce plaisir si agreable, mais c'est le peché infame et la vilaine concupiscence qui brusle vostre cueur et vous rend les sens si hebetez que, par la fureur en quoy vous mettoit l'amour de ceste chambriere, je croy que vous eussiez prins une chevre coiffée pour une belle fille. Or il est temps, mon mary, de vous corriger et de vous contenter de moy, et, en me congnoissant vostre et femme de bien, penser ce que vous avez faict, cuidant que je fusse une pauvre meschine. Ce que j'ay faict a esté pour vous retirer de vostré malheureté, à fin que sur vostre vieillesse nous vivons en bonne amitié et repos de conscience : car, si vous voulez continuer la vie passée, j'aime mieux me separer de vous que de voir de jour en jour la ruine de vostre ame, de vostre corps et de voz biens devant mes yeux. Mais, s'il vous plaist cognoistre votre faulse opi-

nion et vous deliberer de vivre selon Dieu, gardant ses commandemens, j'oublieray toutes les faultes passées, comme je veux que Dieu oublie mon ingratitude à ne l'aimer comme je doy. » Qui fut bien esbahy et desesperé, ce fut ce pauvre mary, voyant sa femme tant belle, chaste et honneste, avoir esté delaissée de luy pour une qui ne l'aimoit pas; et, qui pis est, d'avoir esté si malheureux que de la faire meschante sans son sceu, et faire participant un autre au plaisir qui n'estoit que pour luy seul. Parquoy se forgea en luy mesme les cornes de mocquerie perpetuelle. Mais, voyant sa femme assez courroucée de l'amour qu'il avoit porté à sa chambriere, se garda bien de luy dire le meschant tour qu'il luy avoit faict, et, en luy demandant pardon, avec promesse de changer entierement sa mauvaise vie, luy rendit son anneau, qu'il avoit reprins de son compaignon, lequel pria de ne reveler sa honte. Mais, comme toutes choses dictes à l'oreille sont preschées sur le tect, quelque temps aprés la verité fut cogneuë, et l'appeloit on cocu, sans la honte de sa femme.

« Il me semble, mes dames, que, si tous ceux qui ont faict pareilles offenses à leurs femmes estoient puniz de pareille punition, Hircan et Saffredent devroient avoir belle peur. — Et dea Longarine, dist Saffredent, n'y en a il point d'autres en la compagnie mariez, que Hircan et moy? — Si a bien, dist elle, mais non pas qui voulussent jouër un tel tour. — Où avez vous veu, dist Saffredent,

que nous ayons pourchassé les chambrieres de nos femmes ? — Si celles à qui il touche, dist Longarine, vouloient dire la verité, l'on trouveroit bien chambriere à qui l'on a donné congé avant son quartier. — Vrayement, ce dist Guebron, vous estes une bonne dame qui, en lieu de faire rire la compaignie, comme vous avez promis, mettez ces deux pauvres gens en colere. — C'est tout un, dist Longarine, mais que ils ne viennent point aux espées, leur colere ne fera que redoubler nostre rire. — Mais il est bon, dist Hircan, car, si noz femmes vouloient croire ceste dame, elle brouilleroit le meilleur mesnage qui soit en la compaignie. — Je sçay bien devant qui je parle, dist Longarine, car voz femmes sont si sages et vous aiment tant que, quand vous leur feriez cornes aussi puissantes que celles d'un dain, encores se voudroient elles persuader, et au monde aussi, que ce sont chapeaux de roses. » La compaignie, et mesmes ceux à qui il touchoit, se prindrent tant à rire qu'ils meirent fin à leur propos. Mais Dagoucin, qui encores n'avoit sonné mot, ne se peut tenir de dire : « L'homme est bien desraisonnable quand il a dequoy se contenter et veult chercher autre chose. Car j'ay veu souvent, pour cuider mieux avoir et ne se contenter de la suffisance, que l'on tombe au pis, et si l'on n'est point plainct, car l'inconstance est tousjours blasmée. » Simontault luy dist : « Mais que feriez vous à ceux qui n'ont pas trouvé leur moitié ? Appellez vous inconstance de la chercher en tous les lieux où l'on la peult trouver ? — Pour

ce que l'homme ne peult sçavoir, dist Dagoucin, où est ceste moictié dont l'union est si egale, que l'un ne differe de l'autre, il fault qu'il s'arreste où l'amour le contraint, et pour quelque occasion qui puisse advenir ne changer le cueur ny la volonté : car si celle que vous aymez est tellement semblable à vous et d'une mesme volonté, ce sera vous que vous aimerez, et non pas elle. — Dagoucin, dist Hircan, je veux dire que si nostre amour est fondé sur la beauté, bonne grace, amour et faveur d'une femme, et nostre fin soit fondée sur plaisir, honneur ou profit, l'amour ne peut longuement durer : car, si la chose surquoy nous la fondons deffault, nostre amour s'en volle hors de nous. Mais je suis ferme en mon opinion que celuy qui aime n'a autre fin ne desir que de bien aimer, et laissera plustost son ame par la mort que ceste ferme amour saille de son cueur. — Par ma foy, dist Simontault, je ne croy pas, Dagoucin, que jamais vous ayez esté amoureux : car, si vous aviez senty le feu comme les autres, vous ne nous peindriez icy la republicque de Platon, qui escript et n'experimente point. — Si j'ay aimé, dist Dagoucin, j'ayme encores et aimeray tant que vivray ; mais j'ay si grand peur que la demonstrance face tort à la perfection de mon amour que je crains que celle de qui je devrois desirer amitié semblable l'entende. Et mesmes je n'ose penser ma pensée, de peur que mes yeux en revelent quelque chose : car, tant plus je tiens ce feu celé et couvert, plus en moy croist le plaisir de sçavoir, que j'ayme par-

faictement. — Ha, par ma foy, dist Guebron, si ne croy-je pas que vous ne fussiez bien aise d'estre aimé. — Je ne dy pas le contraire, dist Dagoucin; mais, quand je serois tant aimé comme j'aime, si n'en sçauroit croistre mon amour, comme elle ne sçauroit diminuer pour estre si peu aimé comme j'aime fort. » A l'heure Parlamente, qui soupçonnoit ceste fantasie, luy dist : « Donnez vous garde, Dagoucin, car j'en ay veu d'autres que vous qui ont mieux aimé mourir que parler. — Ceux là donques, dist Dagoucin, s'estiment bien heureux. — Voire, dist Saffredent, et dignes d'estre mis au nombre des innocens, desquels l'Eglise chante : *Non loquendo, sed moriendo, confessi sunt*. J'en ay tant ouy parler de ces transiz d'amours, mais encores jamais n'en vei-je mourir un. Et puis que je suis eschappé, veu les ennuiz que j'en ay porté, je ne pense jamais qu'autre en puisse mourir. — Ha, Saffredent, dist Dagoucin, voulez vous doncques estre aimé, puis que ceux de vostre opinion n'en meurent point ? Mais j'en sçay assez bon nombre qui ne sont morts d'autre maladie que d'aymer trop parfaictement. — Or, puis qu'en sçavez des histoires, dist Longarine, je vous donne ma voix pour nous en racompter quelque belle, qui sera la neufviesme de ceste journée. — A fin, dist Dagoucin, que ma veritable parolle, suyvie de signes et miracles, vous y face adjouster foy, je vous reciteray une histoire advenuë depuis trois ans. »

NOUVELLE NEUFIESME

Piteuse mort d'un gentil-homme amoureux pour avoir trop tard receu consolation de celle qu'il aimoit.

ENTRE Daulphiné et Provence y avoit un gentil-homme beaucoup plus riche de vertu, beauté et honnesteté que d'autres biens, lequel aima fort une damoiselle dont je ne diray le nom pour l'amour de ses parens, qui sont venuz de bonnes et grandes maisons, mais asseurez vous que la chose est veritable; et, à cause qu'il n'estoit de maison de mesme elle, il n'osoit descouvrir son affection : car l'amour qu'il luy portoit estoit si grand et parfaict qu'il eust mieux aimé mourir que desirer une seule chose qui eust esté à son deshonneur, et, se voyant de si bas lieu au pris d'elle, n'avoit nul espoir de l'espouser. Parquoy son amour n'estoit fondé sur nulle fin, sinon de l'aimer de tout son pouvoir le plus parfaictement qu'il luy estoit possible, comme il feit si longuement qu'à la fin elle en eut quelque cognoissance. Et, voyant l'honeste amitié qu'il luy portoit tant plein de vertu et bon propos, se sentoit bien heureuse d'estre aimée d'un si vertueux personnage; et luy

faisoit tant de bonnes cheres que luy, qui ne l'avoit pretendue meilleure, se contentoit tresfort. Mais la malice, ennemie de tout repos, ne peut souffrir ceste vie honneste et heureuse : car quelques uns allerent dire à la mere de la fille qu'ils s'esbahissoient que ce gentil-homme pouvoit tant faire en sa maison, et que l'on soustenoit que la beauté de la fille l'y tenoit plus qu'autre chose, avec laquelle on le veoit souvent parler. La mere, qui ne doutoit en nulle façon de l'honnesteté du gentil-homme, dont elle se tenoit aussi asseurée que de nul de ses enfans, fut fort marrie d'entendre qu'on le prenoit à mauvaise part, tant qu'à la fin (craignant le scandale par la malice des hommes) le pria pour quelque temps de ne hanter sa maison comme il avoit acoustumé, chose qu'il trouva de dure digestion, sçachant que les propos honnestes qu'il tenoit à sa fille ne meritoient point tel eslongnement. Toutesfois, pour faire taire les mauvaises langues, se retira tant de temps que le bruit cessa, et y retourna comme il avoit accoustumé. L'absence duquel n'avoit amoindry sa bonne volonté, mais, estant en sa maison, entendit que l'on parloit de marier ceste fille avec un gentil-homme qui luy sembla n'estre point si riche qu'il luy deust tenir tort d'avoir s'amie non plus que luy. Et commença à prendre cueur et employer de ses amis pour parler de sa part, pensant que si le choix estoit baillé à la demoiselle, qu'elle le prefereroit à l'autre. Toutesfois la mere de la fille et ses parens, pource que l'autre estoit

beaucoup plus riche, l'esleurent, dont le gentil-homme print tant de desplaisir, sçachant que s'amie perdoit autant de contentement que luy, peu à peu, sans autre maladie, commença à diminuer, et en peu de temps changea de telle sorte qu'il sembloit qu'il couvrist la beauté de son visage d'un masque de la mort, où d'heure à heure il alloit joyeusement.

Si est-ce qu'il ne se peut garder quelquefois qu'il n'allast parler à celle qu'il aymoit tant. Mais à la fin, que la force luy deffailloit, il fut contrainct de garder le lict, dont il ne voulut advertir celle qu'il aimoit, pour ne luy donner part de son ennuy; et, se laissant ainsi aller au desespoir, perdit le boire et le manger, le dormir et le repos, en sorte qu'il n'estoit possible de le congnoistre, pour la maigreur et l'estrange visage qu'il avoit. Quelqu'un en advertit la mere de s'amie, qui estoit fort charitable, et d'autre part aimoit tant le gentil-homme que, si tous leurs parens eussent esté de son opinion et de la fille, ils eussent preferé l'honnesteté de luy à tous les biens de l'autre; mais les parens du pere n'y voulurent entendre. Toutesfois, avec sa fille, alla visiter le pauvre gentil-homme, qu'elle trouva plus mort que vif. Et, cognoissant la fin de sa vie approcher, s'estoit confessé et receu le sainct sacrement, pensant mourir sans plus veoir personne; mais luy, à deux doigs de sa mort, voyant encore celle qui estoit sa vie et resurrection, se sentit si fortifié qu'il se jetta en sursault sur son lict, disant à la dame:

« Quelle occasion vous amene, ma dame, de venir visiter celuy qui a desja le pied en la fosse et de la mort duquel vous estes la cause? — Comment, ce dist la dame, seroit il bien possible que celuy que nous aimons tant peust recevoir la mort par nostre faulte? Je vous prie, dictes moy pour quelle raison vous tenez ces propos.— Ma dame, dist il, combien que tant qu'il m'a esté possible, j'ay dissimulé l'amour que je porte à ma damoiselle vostre fille, si est-ce que mes parens, parlans du mariage d'elle et de moy, ont plus parlé que je ne voulois, veu le malheur qui m'est advenu d'en perdre l'esperance, non pour mon plaisir particulier, mais pource que je sçay qu'avec nul autre ne sera si bien traictée ne tant aimée qu'elle eust esté avec moy. Le bien que je veois qu'elle perd du meilleur et plus affectionné serviteur et amy qu'elle ait en ce monde me faict plus de mal que la perte de ma vie, que pour elle seule je voulois conserver; toutesfois, puis qu'elle ne luy peut de rien servir, ce m'est grand gaing de la perdre. » La mere et la fille, oyans ces propos, meirent peine de le reconforter. Et luy dist la mere : « Prenez courage, mon amy, et je vous promets ma foy que, si Dieu vous donne santé, jamais ma fille n'aura autre mary que vous, et voyla-cy presente à laquelle je commande de vous en faire la promesse. » La fille, en pleurant, meit peine de luy donner seureté de ce que sa mere luy promettoit. Mais luy, cognoissant que quand il auroit santé il n'auroit pas s'amie, et que les

bons propos qu'elle tenoit n'estoient que pour essayer à le faire un peu revenir, leur dist que si ce langage luy eust esté tenu il y a trois mois, qu'il eust esté le plus sain et le plus heureux gentilhomme de France, mais que le secours luy venoit si tard qu'il ne pouvoit plus estre creu ny esperé. Et, quand il veit qu'elles s'efforcerent de le faire croire, il leur dist: « Or, puis que je vois que vous me promettez le bien qui jamais ne me peut advenir, encores que le vousissiez, pour la foiblesse où je suis, je vous en demande un beaucoup moindre que jamais je n'eus la hardiesse de requerir. » A l'heure toutes deux luy jurerent, et qu'il le demandast hardiment. « Je vous supplie, dist-il, que me donnez entre mes bras celle que vous me promettez pour femme et luy commandez qu'elle m'embrasse et baise. » La fille, qui n'avoit accoustumé telles privautez, en cuida faire difficulté; mais la mere luy commanda expressément, voyant qu'il n'y avoit plus en luy sentiment ne force d'homme vif. La fille donc, par ce commandement, s'advança sur le lict du pauvre malade, luy disant : « Mon amy, je vous prie, resjouissez vous. » Le pauvre languissant, le plus fort qu'il peut en son extreme foiblesse, estendit ses bras tous desnuez de chair et de sang, et avec toute la force de son corps embrassa la cause de sa mort, et en la baisant de sa froide et pasle bouche la tint le plus longuement qu'il luy fust possible, et puis dist à la fille : « L'amour que je vous ay portée a esté si grande et honneste que jamais

(hors mis mariage) n'ay souhaitté de vous autre bien que celuy que j'en ay maintenant, par faulte duquel et avec lequel je rendray joyeusement mon esprit à Dieu, qui est parfaicte amour et charité, qui cognoist la grandeur de mon amour et l'honnesteté de mon desir, luy suppliant (ayant mon desir entre mes bras) recevoir entre les siens mon esprit. » Et, en ce disant, la reprint entre ses bras par une telle vehemence que le cueur, affoibly, ne povant porter cest effort, fut abandonné de toutes ses vertuz et esprits, car la joye le feit tellement dilater que le siege de l'ame luy saillit et s'en volla à son createur. Et combien que le pauvre corps demourast sans vie longuement, et par ceste occasion ne pouvoit plus tenir sa prise, toutesfois l'amour que la damoiselle avoit tousjours celée se declara à l'heure si fort que la mere et les serviteurs du mort eurent bien affaire à separer ceste union, mais à force osterent la vifve presque morte d'avec le mort, lequel ils feirent honorablement enterrer. Mais le plus grand triumphe des obseques furent les larmes, les pleurs et les cris de ceste pauvre damoiselle, qui d'autant plus se declara aprés la mort qu'elle s'estoit dissimulée durant la vie, quasi comme satisfaisant au tort qu'elle luy avoit tenu. Et depuis (comme j'ay ouy dire) quelque mary qu'on luy donnast pour l'appaiser n'a jamais eu joye en son cueur.

« Vous semble-il, Messieurs, qui n'avez voulu

croire à ma parolle, que cest exemple ne soit pas suffisante pour faire confesser que parfaicte amour mene les gens à la mort par trop estre celée et mescogneuë ? Il n'y a nul de vous qui ne cognoisse les parens d'un costé et d'autre, parquoy n'en pouvez plus douter, et nul qui ne l'a experimenté ne le peult croire. » Les dames, oyans cela, eurent toutes les larmes aux yeux; mais Hircan leur dist : « Voila le plus grand fol dont jamais aye ouy parler. Est il raisonnable (par vostre foy) que nous mourions pour femmes, qui ne sont faictes que pour nous, et que nous craignons leur demander ce que Dieu leur enjoinct nous donner ? Je ne parle pour moy ne pour tous les mariez, car j'ay autant ou plus de femmes qu'il ne m'en fault; mais je dy cecy pour ceux qui en ont necessité, lesquels il me semble estre sots de craindre celles à qui ils doivent faire peur. Voyez vous pas bien le regret que ceste pauvre femme avoit de sa sottise, car, puis qu'elle embrassoit le corps mort (chose repugnante à nature), elle n'eust point refusé le corps vivant s'il eust usé d'aussi grande audace qu'il feit de pitié en mourant.—Toutesfois, dist Oisille, si monstra bien le gentil-homme l'honnesteté et amitié qu'il luy portoit, dont il sera à jamais loüable devant tout le monde, car trouver chasteté en un cueur amoureux est chose plus divine qu'humaine. — Ma dame, dist Safredent, pour confirmer le dire d'Hircan (auquel je me tiens), je vous prie me croire que fortune aide aux audacieux, et qu'il n'y a homme, s'il est aimé

d'une dame, mais qu'il sçache poursuivre sagement et affectionément, qu'en la fin n'en ait du tout ce qu'il demande ou en partie; mais l'ignorance et la foible crainte fait perdre aux hommes beaucoup de bonnes adventures, et fondent leur perte sur la vertu de leur amie, laquelle n'ont jamais experimentée du bout du doigt seulement, car oncques place ne fut bien assaillie sans estre prise. — Je m'esbahis, dist Parlamente, de vous deux comme vous osez tenir tels propos ; celles que vous avez aimées ne vous sont gueres tenües, ou vostre adresse a esté en si meschant lieu que vous estimez les femmes toutes pareilles. — Ma dame, dist Saffredent, quant est de moy, je suis si malheureux que je n'ay dequoy me vanter; mais si ne puis je tant attribuer mon malheur à la vertu des dames qu'à la faulte de n'avoir assez sagement entrepris ou bien prudemment conduict mon affaire, et n'allegueray pour tous docteurs que la vieille du *Rommant de la Rose*, laquelle dict : « Nous sommes faicts, beaux fils, sans doubte, « toutes pour tous et tous pour toutes. » Parquoy je ne croy pas que si l'amour est une fois au cueur d'une femme, que l'homme n'en ait bonne issue s'il ne tient à sa bestie. » Parlamente dist : « Et si je vous en nommois une bien aimante, bien requise, pressée et importunée, et toutesfois femme de bien, victoirieuse de son cueur, de son corps et de son amy, advouriez vous que la chose veritable seroit impossible ? — Vrayement, dist il, ouy. — Lors, dist Parlamente, vous serez tous de dure foy

si vous ne croyez cest exemple. » Dagoucin luy dist : « Ma dame, puis que je prouve par exemple l'amour vertueuse d'un gentil-homme jusques à la mort, je vous supplie, si en sçavez quelqu'une autre à l'honneur de quelque dame, que vous la vueillez reciter pour la fin de ceste journée, et ne faignez point à parler longuement en parolles, car il y a encores assez long temps pour dire beaucoup de bonnes choses. — Puis que le dernier reste m'est donné, dist Parlamente, je ne vous tiendray longuement en parolles, car mon histoire est si bonne, et si belle, et si veritable, qu'il me tarde que vous ne la sçachiez comme moy. Et combien que je ne l'aye veuë, si m'a elle esté racomptée par un de mes plus grands et entiers amis, à la louange et honneur de celuy du monde qu'il avoit le plus aimé, et me conjura que, si jamais je venois à la racompter, je vousisse changer les noms des personnes, parquoy tout cela est veritable, horsmis les noms, les lieux et le païs. »

NOUVELLE DIXIESME

Amours d'Amadour et Florinde, où sont contenues maintes ruses et dissimulations, avec la treslouable chasteté de Florinde.

En la comté d'Arande, en Aragon, y avoit une dame qui en sa grande jeunesse demeura vesve du Comte d'Arande avec un fils et une fille, laquelle se nommoit Florinde. Ladite dame meit peine de nourrir ses enfans en toutes vertuz et honestetez qu'il appartient à seigneurs et gentils-hommes : en sorte que sa maison eut le bruit d'estre l'une des plus honorables qui fust en toutes les Espaignes. Elle alloit souvent à Tollette, où se tenoit le Roy d'Espaigne, et, quand elle venoit à Sarragosse (qui estoit prés de sa maison), demeuroit longuement avec la Royne et en la court, où elle estoit autant estimée que Dame qui pourroit estre. Une fois, allant vers le Roy (selon sa coustume), lequel estoit en Sarragosse en son chasteau de la Jafferie, ceste dame passa par un village qui estoit au viceroy de Cathelongue, lequel ne bougeoit de dessus les frontieres de Parpignan, à cause des grandes guerres qui estoient contre le Roy de France et

luy. Mais lors y avoit paix, en sorte que le Viceroy avec tous les capitaines estoient venuz pour faire reverence au Roy. Sçachant le Viceroy que la Comtesse d'Arande passoit par sa terre, alla au devant d'elle, tant pour l'amitié ancienne qu'il luy portoit que pour l'honorer comme parente du Roy. Or avoit le Viceroy en sa compaignie plusieurs honnestes gentils-hommes qui, par la frequentation des longues guerres, avoient acquis tant d'honneur et bon bruit que chacun qui les pouvoit veoir et hanter se tenoit heureux. Mais entre les autres y en avoit un, nommé Amadour, lequel, combien qu'il n'eust que dixhuict ou dixneuf ans, avoit la grace tant asseurée et le sens si bon que l'on l'eust jugé entre mille digne de gouverner une republique. Il est vray que ce bon sens là estoit accompaigné d'une si grande et naïsve beauté qu'il n'y avoit œil qui ne se tint content de le regarder; et ceste beauté tant exquise suyvoit la parolle de si prés qu'on ne sçavoit à qui donner l'honneur, à la grace, à la beauté ou à la parolle. Mais ce qui le faisoit plus estimer estoit sa hardiesse tresgrande, dont le bruit n'estoit empesché pour sa jeunesse : car en tant de lieux avoit ja monstré ce qu'il sçavoit faire que non seulement les Espaignes, mais la France et Italie estimoit grandement ses vertuz, pource qu'en toutes les guerres où il avoit esté ne s'estoit point espargné; et, quand son païs estoit en repos, il alloit chercher la guerre aux lieux estranges, se faisant aimer et estimer des amis et ennemis.

Ce gentilhomme, pour l'amour de son capitaine, se trouva en ceste terre où estoit arrivée la Comtesse d'Arande, et, en regardant la beauté et bonne grace de sa fille (qui pour lors n'avoit douze ans), pensa en luy mesmes que c'estoit bien la plus belle et honneste personne que jamais il avoit veuë, et que, s'il pouvoit avoir sa bonne grace, il en seroit plus satisfaict que de tous les biens et plaisirs qu'il sçauroit avoir d'une autre. Et, aprés avoir longuement regardé, se delibera de l'aimer, quelque impossibilité que la raison meist au devant, tant pour la maison dont elle estoit que pour l'aage, qui ne pouvoit encores entendre tels propos. Mais contre ceste crainte il se fortiffioit d'une bonne esperance, se promettant en luy-mesmes que le temps et la patience apporteroient heureuse fin à ses labeurs; et, dés ce temps, l'amour gentil qui sans autre occasion que par la force de luy mesmes estoit entré au cueur d'Amadour luy promist donner faveur et tout moyen pour y parvenir. Et, pour pourveoir à la plus grande difficulté, qui estoit en la loingtaineté du païs où il demouroit et le peu d'occasion qu'il avoit de reveoir Florinde, il pensa de se marier, contre la deliberation qu'il avoit faicte avec les dames de Barselonne et de Parpignan, parmy lesquelles il avoit tellement hanté ceste frontiere, à cause des guerres, qu'il sembloit mieulx Catelan que Castillan, combien qu'il fust natif d'auprés Tollete, d'une maison riche et honorable; mais, à cause qu'il estoit puisné, n'avoit pas grand bien de patrimoine. Si est ce qu'amour

et fortune, le voyant delaissé de ses parents, delibererent d'y faire un chef d'œuvre, et luy donnerent (par le moyen de la vertu) ce que les loix du païs luy refusoient. Il estoit fort bien experimenté en l'estat de la guerre, et tant aimé de tous seigneurs et princes qu'il refusoit plus souvent leurs biens qu'il n'avoit soucy de leur en demander.

La Comtesse dont je vous parle arriva ainsi à Sarragosse, et fut tresbien receuë du Roy et de toute sa court. Le gouverneur de Cathalonne la venoit souvent visiter, et n'avoit garde de faillir Amadour à l'acompaigner, pour avoir le plaisir seulement de parler à Florinde; et, pour se donner à cognoistre en telle compaignie, s'adressa à la fille d'un vieil chevalier voisin de sa maison, nommée Aventurade, laquelle avoit esté nourrie d'enfance avec Florinde, tellement qu'elle sçavoit tout ce qui estoit caché en son cueur. Amadour, tant pour l'honnesteté qu'il trouva en elle que pource qu'elle avoit bien trois mille ducats de rente en mariage, delibera de l'entretenir comme celuy qui la vouloit espouser. A quoy volontiers elle presta l'oreille, et, pource qu'il estoit pauvre et le pere de la damoiselle riche, pensa que jamais ne s'accorderoit au mariage, sinon par le moyen de la Comtesse d'Arande. Dont s'adressa à madame Florinde, et luy dit: « Ma dame, vous voyez ce gentilhomme castillan qui si souvent parle à moy? Je croy que ce qu'il pretend n'est que de m'avoir en mariage. Vous sçavez quel pere j'ay :

jamais ne s'y consentiroit, si par madame la Comtesse et vous il n'en estoit fort prié. » Florinde, qui aimoit la damoiselle comme elle mesme, l'asseura de prendre cest affaire à cueur comme son bien propre. Et feit tant Aventurade qu'elle luy presenta Amadour, lequel en luy baisant la main cuida esvanouyr d'aise, et là où il estoit estimé le mieulx parlant qui fust en Espaigne devint muet devant Florinde, dont elle fut fort estonnée : car, combien qu'elle n'eust que douze ans, si avoit elle desja bien entendu qu'il n'y avoit homme en Espaigne mieulx disant ce qu'il vouloit et de meilleure grace. Et, voyant qu'il ne luy disoit rien, commença à luy dire : « La renommée que vous avez, seigneur Amadour, par toutes les Espaignes, est telle qu'elle vous rend cogneu en ceste compaignie, et donne desir et occasion à ceulx qui vous cognoissent de s'employer à vous faire plaisir: parquoy, si en quelque endroit je vous en puis faire, vous m'y pouvez employer. » Amadour, qui regardoit la beauté de la dame, fut si transy et ravy qu'à peine luy peut il dire grand mercy. Et combien que Florinde s'estonnast de le veoir sans response, si est-ce qu'elle l'attribua plustost à quelque sottise qu'à la force d'amour, et passa oultre sans parler davantage.

Amadour, congnoissant la vertu qui en si grande jeunesse commençoit à se monstrer en Florinde, dist à celle qu'il vouloit espouser : « Ne vous esmerveillez point si j'ay perdu la parolle devant madame Florinde, car les vertuz et si sage parler

cachez soubs ceste grande jeunesse m'ont tellement estonné que je ne luy ay sceu que dire. Mais je vous prie, Aventurade (comme celle qui sçavez ses secrets), me dire s'il est possible que de ceste court elle n'ayt tous les cueurs des princes et des gentils-hommes, car ceulx qui la congnoissent et ne l'aiment point sont pierres ou bestes. » Aventurade, qui desja aimoit Amadour plus que tous les hommes du monde, ne luy voulut rien celer et luy dist que madame Florinde estoit aimée de tout le monde, mais qu'à cause de la coustume du pays peu de gens parloient à elle, et n'en avoit encore veu aucun qui en feist grand semblant, sinon deux jeunes princes d'Espaigne qui desiroient l'espouser, dont l'un estoit de la maison et fils de l'enfant fortuné, et l'autre estoit le jeune Duc de Cadouce. « Je vous prie, dist Amadour, dictes moy lequel vous pensez qu'elle aime le mieulx. — Elle est si sage, dist Aventurade, que pour rien elle ne confesseroit avoir autre volonté que celle de sa mere ; mais, à ce que nous pouvons juger, elle aime trop mieulx celuy de l'enfant fortuné que le jeune Duc de Cadouce. Et je vous estime homme de si bon jugement que, si voulez, dés aujourd'huy vous en pourrez juger à la verité : car celuy de l'enfant fortuné est nourry en ceste court, qui est l'un des plus beaux et parfaicts jeunes princes qui soit en la chrestienté. Et, si le mariage se faisoit par l'opinion d'entre nous filles, il seroit asseuré d'avoir madame Florinde, pour veoir ensemble la plus belle couple de la chrestienté. Et fault que

vous entendiez que, combien qu'ils soient tous deux bien jeunes, elle de douze ans et luy de quinze, si a il desja trois ans que l'amour est conjoincte et commencée ; et si voulez sur tous avoir la bonne grace d'elle, je vous conseille de vous faire amy et serviteur de luy. »

Amadour fut fort aise de veoir que sa dame aimoit quelque chose, esperant qu'à la longue il gaigneroit le lieu, non de mary, mais de serviteur : car il ne craignoit rien en sa vertu, sinon qu'elle ne voulust rien aimer. Et aprés ces mots s'en alla Amadour hanter le fils de l'enfant fortuné, duquel il eut aisement la bonne grace, car tous les passetemps que le jeune prince aimoit Amadour les sçavoit faire, et sur tous estoit fort adroict à manier les chevaulx et à s'aider de toutes sortes d'armes, et tous autres passetemps et jeux qu'un jeune homme doibt sçavoir. La guerre commença en Languedoc, et fallut qu'Amadour retournast avec le gouverneur, ce qui ne fut sans grands regrets, car il n'y avoit moyen par lequel il peust retourner en lieu où il sceust voir Florinde ; et pour ceste occasion parla à un sien frere qui estoit majordomo de la Royne d'Espaigne, et dist le bon party qu'il avoit trouvé en la maison de la Comtesse d'Arande de la damoiselle Aventurade, le priant qu'en son absence il feist tout son possible que le mariage vint à execution, et qu'il y employast le credit du Roy et de la Royne et de tous ses amis. Le gentilhomme, qui aimoit son frere, tant pour le lignage que pour ses grandes vertuz, luy promist faire tout

son pouvoir, ce qu'il feist. En sorte que le pere, vieil et avaricieux, oublia son naturel pour regarder les vertuz d'Amadour, lesquelles la Comtesse d'Arande, et sur toutes la belle Florinde, luy peignoient devant les yeulx, et pareillement le jeune Comte d'Arande, qui commença à croistre, en croissant à aimer les gens vertueux. Et, quand le mariage fut accordé entre les parens, ledict majordomo envoya querir son frere, tandis que les trefves durerent entre les deux Roys.

Durant ce temps, le Roy d'Espaigne se retira à Madric pour eviter le mauvais air qui estoit en plusieurs lieux, et, par l'advis de plusieurs de son conseil, à la requeste aussi de la Comtesse d'Arande, feit le mariage de l'heritiere Duchesse de Medinaceli avec le petit Comte d'Arande, tant pour le bien et union de leur maison que pour l'accord qu'il portoit à la Comtesse d'Arande, et voulut faire ces nopces au chasteau de Madric. A ces nopces se trouva Amadour, qui pourchassa si bien les siennes qu'il espousa celle dont il estoit plus aimé qu'il n'aimoit, sinon que le mariage luy estoit couverture et moyen de hanter le lieu où son esprit demeuroit incessamment. Aprés qu'il fut marié, print telle hardiesse et privauté en la maison de la Comtesse d'Arande que l'on ne se gardoit de luy non plus que d'une femme. Et, combien qu'alors n'eust que vingt deux ans, si estoit il si sage que la Comtesse luy communiquoit toutes ses affaires et commandoit à son fils et à sa fille de l'entretenir et croire ce qu'il leur conseilleroit. Ayant gai-

gné le poinct de si grande estime, se conduisoit si sagement et finement que mesmes celle qu'il aimoit ne cognoissoit point son affection ; mais, pour l'amour de la femme dudict Amadour, qu'elle aimoit plus que nulle autre, elle estoit si privée de luy qu'elle ne luy dissimuloit chose qu'elle pensast, et gaigna ce poinct qu'elle luy declara toute l'amour qu'elle portoit au fils de l'enfant fortuné ; et luy, qui ne taschoit qu'à la gaigner entierement, luy en parloit incessamment; car il ne luy challoit de quel propos il luy parlast, mais qu'il eust moyen de l'entretenir longuement. Il ne demeura pas un mois à la compaignie, aprés ses nopces, qu'il ne fust contrainct de retourner à la guerre, où il demeura plus de deux ans sans revenir veoir sa femme, laquelle se tenoit tousjours où elle avoit esté nourrie.

Durant ce temps, escrivoit souvent Amadour à sa femme; mais le plus fort de sa lettre estoit des recommendations à Florinde, qui de son costé ne failloit à les luy rendre, et mettoit souvent quelque bon mot de sa main en la lettre qu'Aventurade escrivoit, qui estoit occasion de rendre son mary tressoigneux à luy rescrire souvent ; mais en tout cecy ne cognoissoit rien Florinde, sinon qu'elle l'aimoit comme s'il eust esté son frere. Plusieurs fois alla et vint Amadour, en sorte qu'en cinq ans ne veid Florinde deux mois durant ; et toutesfois l'amour, en despit de l'eslongnement et de la longue absence, ne laissoit pas de croistre. Or advint qu'il feit un voyage pour venir voir sa femme,

et trouva la Comtesse bien loing de la court, car le Roy d'Espaigne s'en estoit allé à Vandelonsie, et avoit mené avec luy le jeune Comte d'Arande, qui desja commencoit à porter armes. La Comtesse s'estoit retirée en une maison de plaisance qu'elle avoit sur la frontiere d'Arragon et Navarre, et fut fort aise quand elle veid venir Amadour, lequel prés de trois ans avoit esté absent. Il fut bien receu d'un chacun, et commanda la Comtesse qu'il fust traicté comme son propre fils. Tandis qu'il fut avec elle, elle luy communiqua toutes les affaires de sa maison, et en remettoit la plus part à son opinion ; et gaigna un si grand credit en ceste maison qu'en tous lieux où il vouloit on luy ouvroit la porte, estimant sa preud'homie si grande qu'on se fioit en luy de toutes choses, comme à un sainct ou un ange. Florinde, pour l'amitié qu'elle portoit à sa femme et à luy, le cherissoit en tous lieux où elle le voyoit, sans rien cognoistre de son intention : parquoy elle ne se gardoit d'aucune contenance, pource que son cueur ne souffroit point de passion, sinon qu'elle sentoit un grand contentement quand elle estoit auprés d'Amadour ; mais autre chose n'y pensoit. Amadour, pour eviter le jugement de ceux qui ont experimenté la difference du regard des amans au pris des autres, fut en grand peine : car, quand Florinde venoit parler à luy privéement comme celle qui ne pensoit nul mal, le feu caché en son cueur le brusloit si fort qu'il ne pouvoit empescher que la couleur n'en demeurast au visage et que les esta-



celles ne saillissent par les yeux. Et, à fin que par longue frequentation nul ne s'en peust appercevoir, se meit à entretenir une fort belle dame nommée Pauline, femme qui en son temps fut estimée si belle que peu d'hommes qui la voyoient eschappoient de ses liens. Ceste Pauline, ayant entendu comme Amadour avoit mené l'amour à Barcelonne et Perpignan, en sorte qu'il estoit aimé des plus belles et honnestes dames du païs, et sur toutes d'une Comtesse de Pallamons qu'on estimoit en beauté la premiere de toutes les Espaignes, et de plusieurs autres, luy dist qu'elle avoit grand pitié de luy, veu qu'aprés tant de bonnes fortunes il avoit espousé une femme si laide que la sienne. Amadour, entendant bien par ces paroles qu'elle avoit envie de remedier à sa necessité, luy tint les meilleurs propos qu'il luy fut possible, pensant qu'en luy faisant croire une mensonge il luy couvriroit une verité. Mais elle, fine et experimentée en amour, ne se contenta point de parler : mais, sentant tresbien que son cueur n'estoit point satisfaict de son amour, se douta qu'il ne la voulust faire servir de couverture, et pour ceste occasion le regardant de si prés qu'elle avoit tousjours le regard à ses yeux, qu'il sçavoit si bien feindre qu'elle n'en pouvoit rien juger, sinon par obscur soupçon, mais ce n'estoit sans grande peine au gentilhomme. Auquel Florinde (ignorant toutes ses malices) s'adressoit souvent devant Pauline si privéement qu'il avoit une merveilleuse peine à contraindre son regard contre

son cueur; et, pour eviter qu'il n'en vint inconvenient, un jour, parlant à Florinde, appuyez tous deux sur une fenestre, luy tint tels propos:

« Ma dame, je vous prie me vouloir conseiller lequel vault le mieux ou parler ou mourir. » Florinde luy respondit promptement : « Je conseilleray tousjours à mes amis de parler et non de mourir, car il y a peu de parolles qui ne se puissent amender; mais la vie perduë ne se peut recouvrer. — Vous me promettez donques, dist Amadour, que non seulement vous ne serez marrie des propos que je veux vous dire, mais ny estonnée jusques à ce que vous entendez la fin. » Elle luy respondit : « Dictes ce qu'il vous plaira, car, si vous m'estonnez, nul autre ne m'asseurera. » Lors luy commença à dire : « Ma dame, je ne vous ay voulu encores dire la tresgrande affection que je vous porte, pour deux raisons : l'une, parce que j'attendois par long service vous en donner l'experience ; l'autre, parce que je doubtois que penseriez une grande outrecuidance en moy (qui suis un simple gentil-homme) de m'adresser en lieu qui ne m'appartient de regarder : et encores que je fusse prince comme vous, la loyauté de vostre cueur ne permettroit qu'autre que celuy qui en a prins possession (fils de l'enfant fortuné) vous tienne propos d'amitié. Mais, ma dame, tout ainsi que la necessité en une forte guerre contrainct faire degast du propre bien et ruiner le bled en herbe, à fin que l'ennemi n'en puisse faire son profit, ainsi prends-je le hazard

d'avancer le fruict qu'avec le temps j'esperois ceuillir, à fin que les ennemis de vous et moy n'en puissent faire leur profit de vostre dommage. Entendez, ma dame, que dès l'heure de vostre grande jeunesse suis tellement dedié à vostre service que ne cesse de chercher les moyens d'acquerir vostre bonne grace, et pour ceste occasion m'estois marié à celle que pensois que vous aimiez le mieux; et, sçachant l'amour que vous portez au fils de l'enfant fortuné, ay mis peine de le servir et hanter, comme vous avez veu; et tout ce que j'ay pensé vous plaire, je l'ay cherché de tout mon pouvoir. Vous voyez que j'ay acquis la grace de la Comtesse vostre mere, du Comte vostre frere et de tous ceux que vous aimez, tellement que je suis tenu en ceste maison non comme un serviteur, mais comme enfant, et tout le travail que j'ay pris il y a cinq ans n'a esté que pour vivre toute ma vie avec vous. Et entendez que je ne suis point de ceux qui pretendent par ce moyen avoir de vous ne bien ne plaisir autre que vertueux. Je sçay que je ne vous puis jamais espouser, et, quand je le pourrois, je ne voudrois contre l'amour que vous portez à celuy que je desire vous veoir pour mary. Aussi de vous aimer d'un amour vicieux, comme ceux qui esperent de leur long service recompense au deshonneur des dames, je suis si loing de ceste affection que j'aimerois mieux vous veoir morte que de vous sçavoir moins digne d'estre aimée, et que la vertu fust amoindrie en vous pour

quelque plaisir qui m'en sceust advenir. Je ne pretends, pour la fin et recompense de mon service, qu'une chose : c'est que me vouliez estre maistresse si loyalle que jamais vous ne m'eslongnez de vostre bonne grace, que vous me conteniez au degré où je suis, vous fiant en moy plus qu'en nul autre, prenant ceste seureté de moy que si, pour vostre honneur ou chose qui vous touchast, vous aviez besoing de la vie d'un gentilhomme, la mienne y sera de tresbon cueur employée, et en pouvez faire estat. Pareillement que toutes les choses honnestes et vertueuses que jamais je feray seront faictes seulement pour l'amour de vous; et, si j'ay faict pour dames moindres que vous chose dont l'on ait faict estime, soyez seure que pour une telle maistresse mes entreprises croistront, de sorte que les choses que je trouvois difficiles et impossibles me seront faciles. Mais, si ne m'acceptez pour du tout vostre, je delibere de laisser les armes et renoncer à la vertu qui ne m'aura secouru au besoing. Parquoy, ma dame, je vous supplie que ma juste requeste me soit octroyée, puis que vostre honneur et conscience ne me la peuvent refuser. »

La jeune dame, oyant un propos non accoustumé, commence à changer couleur et baisser les yeux comme femme estonnée; toutesfois elle, qui estoit sage, luy dit : « Puis qu'ainsi est, Amadour, que vous ne demandez de moy que ce qu'en avez, pourquoy est-ce que vous me faictes une si longue harangue? J'ay si grand peur que

soubs voz honnestes propos il y ait quelque malice cachée pour decevoir l'ignorance joincte avec ma jeunesse, que je suis en grande perplexité de vous respondre : car, de refuser l'honneste amitié que vous m'offrez, je ferois le contraire de ce que j'ay faict jusques icy, qui me suis plus fiée en vous qu'en tous les hommes du monde. Ma conscience ne mon honneur ne contreviennent point à vostre demande ny à l'amour que je porte au fils de l'enfant fortuné, car il est fondé sur mariage, où vous ne pretendez rien. Je ne sçache chose qui me doive empescher de vous faire response, selon vostre dire, sinon une crainte que j'ay en mon cueur, fondée sur le peu d'occasion que vous avez de tenir tels propos : car, si vous avez ce que vous demandez, qui vous contrainct d'en parler si affectueusement? » Amadour, qui n'estoit sans response, luy dist : « Ma dame, vous parlez tresprudemment, et me faictes tant d'honneur de la fiance que dictes avoir en moy que, si je ne me contente d'un tel bien, je suis indigne de tous les autres. Mais entendez, ma dame, que celuy qui veult bastir un edifice perpetuel doit regarder un seur et ferme fondement; parquoy moy, qui desire perpetuellement demeurer en vostre service, je regarde non seulement les moyens de me tenir prés de vous, mais aussi d'empescher que l'on ne puisse congnoistre la grande affection que je vous porte : car, combien qu'elle soit tant honeste qu'elle se puisse prescher par tout, si est-ce que ceux qui ignorent le cueur

des amans souvent jugent contre verité; et de là vient autant de mauvais bruit que si les effects estoient meschans. Ce qui m'a faict advancer de le vous dire et declarer, c'est Pauline, laquelle a prins un tel soupçon sur moy, sentant bien en son cueur que ne la puis aimer, qu'elle ne faict en tous lieux qu'espier ma contenance; et, quand venez parler à moy devant elle ainsi privéement, j'ay si grand peur de faire quelque signe où elle fonde jugement que je tombe en l'inconvenient dont je me veux garder : en sorte que j'ay pensé vous supplier que devant elle et celles que vous congnoissez ainsi malicieuses, vous ne veniez parler à moy ainsi soudainement, car j'aimerois mieux estre mort que creature vivante en eust la cognoissance. Et, n'eust esté l'amour que j'ay à vostre honneur, je n'avois point encores deliberé de vous tenir tels propos : car je me tiens assez heureux et content de l'amour et fiance que me portez, où je ne demande rien d'advantage que la perseverance. »

Florinde, tant contente qu'elle n'en pouvoit plus porter, commença sentir en son cueur quelque chose plus qu'elle n'avoit acoustumé, et, voyant les honestes raisons qu'il luy alleguoit, luy dist que la vertu et honesteté respondoient pour elle et luy accordoient ce qu'il demandoit : dont si Amadour fut joyeux, nul qui aime n'en peult douter. Mais Florinde creut trop plus son conseil qu'il ne vouloit, car elle, qui estoit craintifve non seulement devant Pauline, mais en

tous autres lieux, commença à ne le chercher plus, comme avoit coustume, et en cest eslongnement trouva mauvaise la frequentation qu'Amadour avoit avec Pauline, laquelle elle trouva tant belle qu'elle ne pouvoit croire qu'il ne l'aimast; et pour passer sa tristesse entretenoit tousjours Aventurade, laquelle commença fort à estre jalouse de son mary et de Pauline, et s'en complaignoit souvent à Florinde, qui la consoloit le mieux qu'il estoit possible, comme celle qui estoit frappée d'une mesme peste. Amadour, s'appercevant bien tost de la contenance de Florinde, et non seulement pensa qu'elle s'eslongnoit de luy par son conseil, mais qu'il y avoit quelque fascheuse opinion meslée.

Et un jour, en venant de vespres d'un monastere, il luy dist : « Ma dame, quelle contenance me faictes vous ? — Telle que je pense que vous voulez, respond Florinde. » A l'heure, soupçonnant la verité, pour sçavoir s'il estoit vray, va dire : « Ma dame, j'ay tant faict par mes journées que Pauline n'a plus d'opinion de vous. » Elle lui respond : « Vous ne sçauriez mieux faire pour vous et pour moy, car en faisant plaisir à vous mesmes vous me faictes honneur. » Amadour jugea par ceste parolle qu'elle estimoit qu'il prenoit plaisir à parler à Pauline, dont il fut si desesperé qu'il ne se peut tenir de luy dire en colere : « Ma dame, c'est bien tost commencé de tourmenter un serviteur et le lapider, car je ne pense point avoir porté peine qui m'ait esté plus en-

nuyeuse que la contraincte de parler à celle que je n'aime point; et puis que ce que je fais pour vostre service est prins de vous en autre part, je ne parleray jamais à elle, et en advienne ce qu'il pourra advenir. Et, à fin de dissimuler autant mon courroux que j'ay faict mon contentement, je m'en vois en quelque lieu cy auprés, attendant que vostre fantasie soit passée. Mais j'espere que j'auray quelques nouvelles de mon capitaine de retourner à la guerre, où je demeureray si long temps que vous cognoistrez qu'autre chose que vous ne me tient en ce lieu. » Et en ce disant (sans attendre response d'elle) s'en partit incontinent, et elle demeura tant ennuyée et triste qu'il n'estoit possible de plus. Et commença l'amour, poulsé de son contraire, à monstrer sa tresgrande force, tellement qu'elle, cognoissant son tort, incessamment escrivoit à Amadour, le priant de vouloir retourner, ce qu'il feit aprés quelques jours que sa grande colere luy fut diminuée.

Et ne sçaurois bien entreprendre de vous compter par le menu les propos qu'ils eurent pour rompre ceste jalousie; mais il gaigna la bataille, tant qu'elle luy promist qu'elle ne croiroit jamais non seulement qu'il aimast Pauline, mais qu'elle seroit toute asseurée que ce luy seroit un martire trop importable de parler à elle ou à autre, sinon pour luy faire service.

Aprés que l'amour eut vaincu ce present soupçon et que les deux amans commencerent à prendre plus de plaisir que jamais à parler ensemble,

les nouvelles vindrent que le Roy d'Espaigne envoyoit toute son armée à Saulse : parquoy celuy qui avoit accoustumé d'y estre le premier n'avoit garde de faillir à pourchasser son honneur; mais il est vray que c'estoit avec autre regret qu'il n'avoit accoustumé, tant de perdre le plaisir qu'il avoit que de peur de trouver mutation à son retour, pource qu'il voyoit Florinde pourchassée de grands princes et seigneurs, et desjà parvenuë à l'aage de quinze ans, qu'il pensa que, si en son absence elle estoit mariée, n'auroit plus occasion de la veoir, sinon que la Comtesse d'Arande luy donnast sa femme pour compaigne. Et mena si bien son affaire envers tous ses amis que la Comtesse et Florinde luy promirent qu'en quelque lieu qu'elle fust mariée sa femme Aventurade iroit. Et combien qu'il fust question de marier Florinde en Portugal, si estoit il deliberé que sa femme ne l'abandonneroit jamais; et sur ceste asseurance (non sans regret indicible) s'en partit Amadour, et laissa sa femme avec la Comtesse. Quand Florinde se trouva seule aprés le departement de son serviteur, elle se meit à faire toutes choses si bonnes et vertueuses qu'elle esperoit par cela attaindre le bruit des plus parfaictes dames, et d'estre reputée digne d'avoir un tel serviteur. Amadour, estant arrivé à Barselonne, fut festoyé des dames comme il avoit accoustumé, mais le trouverent tant changé qu'ils n'eussent jamais pensé que mariage eust telle puissance sur un homme comme il avoit sur luy, car il sembloit

qu'il se faschast de veoir les choses qu'autresfois avoit desirées; et mesme la Comtesse de Palamons (qu'il avoit tant aimée) ne sceust trouver moyen de le faire seulement aller jusques à son logis. Amadour arresta à Barselonne le moins qu'il luy fut possible, comme celuy à qui l'heure tardoit d'estre au lieu où l'honneur se peult acquerir. Et, luy arrivé à Saulce, commença la guerre grande et cruelle entre les deux Roys, laquelle ne suis deliberée de racompter, n'aussi les beaux faicts que y feist Amadour : car au lieu de compte faudroit faire un bien grand livre. Et sçachez qu'il emportoit le bruit par dessus tous ses compaignons. Le Duc de Nagyeres arriva à Perpignan ayant charge de deux mil hommes, et pria Amadour d'estre son lieutenant, lequel avec ceste bande feit tant bien son devoir que l'on n'oyoit en toutes les escarmouches crier autre que Nagyeres.

Or advint que le Roy de Thunis, qui de long temps faisoit la guerre aux Espaignols, entendant comme les Roys d'Espaigne et de France faisoient guerre l'un contre l'autre sur les frontieres de Perpignan et Narbonne, pensa qu'en meilleure saison ne pouvoit faire desplaisir au Roy d'Espaigne, et envoya un grand nombre de fustes et autres vaisseaux pour piller et destruire ce qu'ils pourroient trouver mal gardé sur les frontieres d'Espaigne. Ceux de Barselonne, voyant passer devant eux une grande quantité de voilles, en advertirent le Roy, qui estoit à Saulce, lequel incontinent envoya le Duc de Nagyeres à Pala-

mons. Et quand les navires cogneurent que le lieu estoit si bien gardé, feignirent de passer outre, mais sur l'heure de minuict retournerent et meirent tant de gens à terre que le Duc de Nagyeres, surpris de ses ennemis, fut emmené prisonnier. Amadour, qui estoit fort vigilant, entendit le bruit et assembla incontinent le plus grand nombre de ses gens qu'il peut, et se defendit si bien que la force de ses ennemis fut long temps sans luy povoir nuire; mais à la fin, sçachant que le Duc de Nagyeres estoit pris et que les Turcs estoient deliberez de mettre le feu à Palamons et le brusler en la maison où il tenoit fort contre eux, aima mieux se rendre que d'estre cause de la perdition des gens de bien qui estoient en sa compaignie, et aussi que, se mettant à rançon esperoit encores veoir Florinde. Alors se rendit à un Turc nommé Derlin, gouverneur du Roy de Thunis, lequel le mena à son maistre, où il fut tresbien receu et honoré, et encore mieux gardé : car ils pensoient bien, l'ayant entre leurs mains, avoir l'Achilles de toutes les Espaignes.

Ainsi demeura Amadour prés de deux ans au service du Roy de Thunis. Les nouvelles vindrent en Espaigne de ceste prise, dont les parens du Duc de Nagyeres feirent un grand dueil; mais ceux qui aimoient l'honneur du païs estimerent plus grande la perte d'Amadour. Le bruit en vint en la maison de la Comtesse d'Arande, où pour lors estoit la pauvre Aventurade griefvement malade. La Comtesse, qui se doutoit bien fort de

l'affection qu'Amadour portoit à sa fille (ce qu'elle souffroit et dissimuloit pour les vertuz qu'elle congnoissoit en luy), appella sa fille à part et luy dist les piteuses nouvelles. Florinde, qui sçavoit bien dissimuler, luy dist que c'estoit grande perte pour toute leur maison, et que sur tout elle avoit pitié de sa pauvre femme, veu mesmement la maladie où elle estoit; mais, voyant sa mere pleurer si fort, laissa aller quelques larmes pour luy tenir compaignie, à fin que par trop feindre la feincte ne fust descouverte. Depuis ceste heure, la Comtesse luy en parloit souvent, mais jamais ne sceut trier de sa contenance chose où elle sceust asseoir jugement. Je laisseray à dire les voyages, prieres, oraisons et jeusnes que faisoit ordinairement Florinde pour le salut d'Amadour, lequel, incontinent qu'il fut à Thunis ne faillit d'envoyer de ses nouvelles à ses amis, et par homme seur advertir madame Florinde qu'il estoit en bonne santé et espoir de la reveoir, qui fut à la pauvre dame le seul moyen de soustenir son ennuy. Et ne doutez pas que le moyen d'escrire ne luy fust permis, dont elle s'en acquita si diligemment qu'Amadour n'eut point faulte de la consolation de ses lettres et epistres.

Or fut mandée la Comtesse d'Arande pour aller à Sarragosse, où le Roy estoit arrivé, et là se trouva le jeune Duc de Cardonne, qui feit si grande poursuitte envers le Roy et la Royne, qu'ils prierent la Comtesse de faire le mariage de luy et de sa fille. La Comtesse, comme celle qui ne vou-

loit en rien desobeir, l'accorda, estimant que sa fille, fort jeune, n'avoit volonté que la sienne. Quand tout l'accord fut faict, elle dist à sa fille comme elle luy avoit choisi le parti qui luy sembloit le plus necessaire. La fille, voyant qu'en une chose faicte ne falloit plus de conseil, luy dist que Dieu fust loué de tout, et, voyant sa mere si estrange envers elle, aima mieux luy obeir que d'avoir pitié de soymesmes; et, pour la resjoüir de tant de malheur, entendit que l'enfant fortuné estoit malade à la mort; mais jamais devant sa mere ne nul autre en feist un seul semblant, et se contraignit si bien que les larmes, par force retirées en son cueur, feirent saillir le sang par le nez en telle abondance que la vie fut en danger de s'en aller quant et quant; et pour la restaurer espousa celuy qu'elle eust bien voulu changer à la mort. Aprés ces nopces faictes, s'en alla Florinde avec son mary en la duché de Cardonne, et mena avec elle Aventurade, à laquelle elle faisoit privéement ses complainctes, tant de la rigueur que sa mere luy avoit tenuë que du regret d'avoir perdu le fils de l'enfant fortuné; mais du regret d'Amadour ne luy parloit que par maniere de la consoler. Ceste jeune dame doncques se delibera de mettre Dieu et l'honneur devant ses yeux, et de dissimuler si bien ses ennuyz que jamais nul des siens ne s'apperceut que son mary luy despleust.

Ainsi passa un long temps Florinde, vivant d'une vie non moins belle que la mort, ce qu'elle

ne faillit à mander à son bon serviteur Amadour, lequel, cognoissant son grand et honeste cueur et l'amour qu'elle portoit à l'enfant fortuné, pensa qu'il estoit impossible qu'elle sceust vivre longuement, et la regretta comme celle qu'il tenoit pis que morte; et ceste peine augmenta ce qu'il avoit, et eust voulu demeurer toute sa vie esclave comme il estoit, et que Florinde eust eu un mary selon son desir, oubliant son mal pour celuy qu'il sentoit que portoit s'amie. Et, pource qu'il entendit par un amy qu'il avoit acquis en la court du Roy de Thunis que le Roy estoit deliberé de luy faire presenter le pal, ou qu'il eust à renoncer sa foy, pour envie qu'il avoit, s'il le pouvoit rendre bon Turc, de le tenir avec luy, il feit tant avec le maistre qui l'avoit pris qu'il le laissa aller sur sa foy, le mettant à si grande rançon qu'il ne pensoit point qu'un homme de si peu de biens la peust trouver. Ainsi, sans en parler au Roy, le laissa son maistre aller sur sa foy. Luy, venu à la court devers le Roy d'Espaigne, s'en partit bien tost pour aller chercher sa rançon à tous ses amis, et s'en alla droit à Barselonne, où le jeune Duc de Cardonne, sa mere et Florinde estoient allez pour quelque affaire. Aventurade, si tost qu'elle oït des nouvelles de la venuë de son mary, le dist à Florinde, laquelle s'en resjouït comme pour l'amour d'elle; mais, craignant que la joye qu'elle avoit de le veoir luy feist changer le visage, et que ceux qui ne la cognoissoient en prinsent mauvaise opinion, se tint à une fenestre pour le

veoir venir de loing, et si tost qu'elle l'advisa descendit un escallier tant obscur qu'on ne pouvoit congnoistre si elle changeoit de couleur. Ainsi embrassant Amadour le mena en sa chambre et de là à sa belle mere, qui ne l'avoit jamais veu; mais n'y demeura pas deux jours qu'il se feit autant aimer dans leur maison qu'il estoit en celle de la Comtesse d'Arande.

Je vous laisseray les propos que Florinde et Amadour eurent ensemble, et les complainctes qu'il luy feit des maux qu'il avoit receuz en son absence. Aprés plusieurs larmes jettées du regret qu'elle avoit, tant d'estre mariée contre son cueur que d'avoir perdu celuy qu'elle aimoit tant, lequel jamais n'esperoit de reveoir, se delibera de prendre sa consolation en l'amour et seureté qu'elle portoit à Amadour, ce que toutesfois elle ne luy osoit declarer; mais luy, qui s'en doubtoit bien, ne perdoit occasion ne temps pour luy faire congnoistre le grand amour qu'il luy portoit. Sur le point qu'elle estoit presque gaignée à le recevoir non à serviteur, mais à seur et parfaict amy, arriva une merveilleuse fortune : car le Roy, pour quelques affaires d'importance, manda incontinent Amadour, dont sa femme eut si grand regret qu'en oyant ses nouvelles elle s'esvanoït et tomba d'un degré où elle estoit, dont elle se blessa si fort qu'oncques puis n'en releva. Florinde, qui par ceste mort perdoit toute sa consolation, feit tel dueil que peult faire celle qui se sent destituée de bons parens et amis; mais encores le print plus mal en gré Ama-

dour, car d'un costé il perdoit l'une des plus femmes de bien qui oncques fut, et de l'autre le moyen de jamais pouvoir reveoir Florinde, dont il tomba en telle maladie qu'il cuida soudainement mourir. La vieille Duchesse de Cardonne incessamment le visitoit et luy alleguoit des raisons de philosophie pour luy faire porter patiemment ceste mort ; mais rien n'y servoit, car si la mort, d'un costé, le tourmentoit, l'amour, de l'autre costé, augmentoit son martire. Voyant Amadour que sa femme estoit enterrée et que son maistre le mandoit (parquoy il n'avoit nulle occasion de demeurer), eut tel desespoir en son cueur qu'il cuida perdre l'entendement. Florinde, qui en le consolant estoit en desolation, fut toute une aprés disnée à luy tenir les plus honestes propos qu'il luy fut possible pour luy cuider diminuer la grandeur de son dueil, l'asseurant qu'elle trouveroit moyen de le pouvoir revoir plus souvent qu'il ne cuidoit. Et, pource qu'il devoit partir le matin et qu'il estoit si foible qu'il ne pouvoit bouger de dessus son lict, la supplia de le venir veoir au soir aprés que chacun y auroit esté, ce qu'elle luy promist, ignorant que l'extremité d'amour ne congnoist nulle raison. Et luy, qui ne veoit aucune esperance de jamais pouvoir reveoir celle que si longuement avoit servie, et de qui jamais n'avoit eu autre traictement que celuy qu'avez ouy, fut tant combatu de l'amour longuement dissimulé et du desespoir qu'elle luy monstroit (tous moyens de la hanter perduz), se delibera de jouer à quitte et à

double, ou du tout la perdre, ou du tout la gaigner, et se payer en une heure du bien qu'il pensoit avoir merité. Il feit bien encourtiner son lict, de sorte que ceux qui venoient en la chambre ne l'eussent sceu veoir, et se plaignoit beaucoup plus que de coustume, tant que tous ceux de la maison ne pensoient pas qu'il deust vivre vingt et quatre heures.

Aprés que chacun l'eust visité au soir, Florinde (à la requeste mesmes de son mary) y alla, esperant, pour le consoler, luy declarer son affection, et que du tout elle le vouloit aimer autant que l'honneur le peust permettre. Et elle, assise en une chaise qui estoit au chevet du lict dudict Amadour, là commença son reconfort par plorer avecques luy. Amadour, la voyant remplie de tels dueils et regrets, pensa qu'en ce grand tourment pourroit plus facilement venir à la fin de son intention, et se leva de dessus son lict : dequoy faire Florinde, pensant qu'il fust trop foible, le voulut engarder, et, se mettant à genoulx, luy dist : « Fault il que pour jamais je vous perde de veuë ? » Et, en ce disant se laissa tomber entre ses bras, comme un homme à qui force default. La pauvre Florinde l'embrassa et le soustint bien longuement, faisant tout ce qu'il luy estoit possible pour le consoler ; mais la medecine qu'elle luy bailloit pour amander sa douleur la luy rendoit beaucoup plus forte : car, en faisant le demy mort et sans parler, s'essaya à chercher ce que l'honneur des femmes defend. Quand Florinde s'apperceut de sa mauvaise vo-

lonté, ne la pouvant croire, veu les honnestes propos que tousjours luy avoit tenuz, luy demanda que c'estoit qu'il vouloit; mais Amadour, craignant d'ouyr sa response, qu'il sçavoit bien ne pouvoir estre autre que chaste et honneste, sans rien dire poursuyvit avec toute la force qui luy fut possible ce qu'il cherchoit : dont Florinde, bien estonnée, soupçonna qu'il fust hors du sens plustost que de croire qu'il pretendist à son deshonneur. Par quoy elle appella tout hault un gentil-homme qu'elle sçavoit bien estre en la chambre avec elle : dont Amadour, desesperé jusques au bout, se rejetta sur son lict si soudainement que le gentil-homme pensoit qu'il fust trespassé. Florinde, qui s'estoit levée de sa chaise, dist : « Allez, et apportez vistement quelque bon vinaigre. » Ce que le gentilhomme feist. A l'heure Florinde commença à dire : « Amadour, quelle follie vous est montée en l'entendement ? et qu'est-ce qu'avez pensé et voulu faire ? » Amadour, qui avoit perdu toute raison par la force d'amour, luy dist : « Un si long service que le mien merite-il recompense de telle cruauté ? — Et où est l'honneur, dist Florinde, que tant de fois vous m'avez presché ? — Ha ! ma dame, dist Amadour, il me semble qu'il n'est possible de plus parfaictement aimer vostre honneur que je fais, car quand vous avez esté à marier j'ay si bien sceu vaincre mon cueur que vous n'avez jamais sceu congnoistre ma volonté. Maintenant que vous estes mariée et que vostre honneur peult estre couvert, quel tort vous tiens je de demander ce

qui est mien? car par la force d'amour je vous ay gaignée. Celuy qui premier a eu vostre cueur a si mal poursuivy le corps qu'il a merité perdre le tout ensemble; celuy qui possede vostre corps n'est digne d'avoir vostre cueur, parquoy mesmes le corps n'est sien ny ne luy appartient. Mais moy, ma dame, durant cinq ou six ans j'ay porté tant de peines et travaux pour vous que ne pouvez ignorer qu'à moy seul n'appartienne le corps et le cueur, pour lequel j'ay oublié le mien. Et, si vous vous en cuidez deffendre par la conscience, ne doubtez point que ceux qui ont esprouvé les forces d'amour ne rejettent le blasme sus vous, qui m'avez tellement ravy ma liberté et esblouy mes sens par vos divines graces que, ne sçachant desormais que faire, je suis contrainct de m'en aller, sans espoir de jamais vous reveoir, asseuré toutesfois que, quelque part où je sois, vous aurez tousjours part du cueur qui demeurera vostre à jamais, soit sur terre, soit sur eau, ou entre les mains de mes plus cruels ennemis. Mais, si j'avois avant mon partement la seureté de vous que mon grand amour merite, je serois assez fort pour soustenir en patience les ennuiz de ceste longue absence; et, s'il ne vous plaist m'ottroyer ma requeste, vous oyrez bien tost dire que vostre rigueur m'aura donné une malheureuse et cruelle mort. »

Florinde, non moins estonnée que marrie d'ouyr tenir tels propos à celuy duquel elle n'eut jamais soupçon de chose semblable, luy dist en pleurant: « Helas! Amadour, sont-ce les vertueux

propos que durant ma jeunesse vous m'avez tenuz? est-ce cy l'honneur de la conscience que vous m'avez maintesfois conseillée plustost mourir que perdre? Avez vous oublié les bons exemples que vous m'avez donné des vertueuses dames qui ont resisté à la folle amour et le despris que vous avez tousjours faict des folles dames? Je ne puis croire, Amadour, que soyez si long de vous mesmes que Dieu, vostre conscience et mon honneur soient du tout morts en vous; mais, si ainsi est que vous le dictes, je louë la bonté divine qui a prevenu au malheur où maintenant je m'en allois precipiter, en me monstrant par vostre parolle le cueur que j'ay tant ignoré : car, ayant perdu le fils de l'enfant fortuné, non seulement pour estre mariée ailleurs, mais pource que je sçay bien qu'il en aime une autre, et me voyant mariée à celuy que je ne puis aimer, quelque peine que j'y mette, ne avoir pour agreable, j'avois pensé et deliberé d'entierement et de tout mon cueur et affection vous aimer, fondant ceste amitié sur la vertu que j'ay tant congneuë en vous, et laquelle par vostre moyen je pense avoir attaincte : c'est d'aimer plus mon honneur et ma conscience que ma propre vie. Sur ceste pierre d'honnesteté, j'estois venuë icy, deliberée de prendre un tresseur fondement; mais, Amadour, en un moment m'avez monstré qu'en lieu d'une pierre nette et pure, le fondement de cest edifice est assis sur un sablon leger et mouvant, ou sur la fange molle et infame. Et, combien que

j'eusse desja commencé grande partie du logis où j'esperois faire perpetuelle demeure, soudain du tout l'avez ruiné : parquoy vous fault quant et quant rompre l'esperance que vous avez jamais euë en moy, et vous deliberer qu'en quelque lieu que je sois ne me chercher, ne par parolle, ne par contenance; et n'esperez que je puisse ou vueille jamais changer mon opinion. Je le vous dy avec tel regret qu'il ne peult estre plus grand, mais si je fusse venuë jusques à avoir juré parfaicte amitié avec vous, je sens bien mon cueur tel qu'il fust mort en telle rompure, combien que l'estonnement que j'ay d'estre deceuë est si grand que je suis seure qu'il rendra ma vie ou briefve ou douloureuse. Et sur ce mot je vous dy à Dieu, et c'est pour jamais. »

Je n'entreprends point de vous dire la douleur que sentoit Amadour escoutant ces parolles, car non seulement eust esté impossible de l'escrire, mais de la penser, sinon à ceulx qui ont experimenté la pareille ; et, voyant, que sur ceste cruelle conclusion elle s'en alloit, l'arresta par le bras, sçachant tresbien que s'il ne luy ostoit la mauvaise opinion qu'il luy avoit donnée, qu'à jamais il la perdroit. Parquoy il luy dist avec le plus feinct visage qu'il peut prendre : « Ma dame, j'ay toute ma vie desiré d'aimer une femme de bien, et, pource que j'en ay trouvé si peu, j'ay bien voulu experimenter pour veoir si vous estiez par vostre vertu digne d'estre autant estimée que aimée, ce que maintenant je sçay pour certain,

dont je louë Dieu, qui adressa mon cueur à aimer tant de perfection, vous suppliant me pardonner ceste folle et audacieuse entreprinse, puis que vous voyez que la fin en tourne à vostre honneur et à mon grand contentement. » Florinde, qui commençoit à congnoistre la malice des hommes par luy, tout ainsi qu'elle avoit esté difficile à croire le mal où il estoit, aussi fut elle encores plus à croire le bien où il n'estoit pas, et luy dist : « Pleust à Dieu que vous dissiez verité! mais je ne puis estre si ignorante que l'estat de mariage où je suis ne me face bien cognoistre clairement que forte passion et aveuglement vous a faict faire ce que vous avez faict, car, si Dieu m'eust lasché la main, je suis bien seure que vous n'eussiez pas retiré la bride. Ceux qui tentent pour chercher la vertu ne sçauroient prendre le chemin que vous avez faict. Mais c'est assez : si j'ay creu legierement quelque bien en vous, il est temps que je cognoisse maintenant la verité, laquelle me delivre de vous. » En ce disant, se partit Florinde de la chambre, et tant que la nuict dura ne feit que pleurer, sentant si grande douleur en ceste mutation que son cueur avoit bien affaire à soustenir les assaulx du regret qu'amour luy donnoit : car, combien que selon raison elle deliberast de jamais plus l'aimer, si est-ce que le cueur, qui n'est point subject à nous, ne s'y vouloit accorder; parquoy ne le pouvoit moins aimer qu'elle avoit accoustumé; et, sçachant qu'amour estoit cause de ceste faulte, se delibera,

satisfaisant à l'amour, de l'aimer de tout son cueur, et, obeissant à l'honneur, n'en faire jamais autre semblant.

Le matin s'en partit Amadour, ainsi fasché que vous avez ouy; toutesfois son cueur, qui estoit si grand qu'il n'avoit au monde son pareil, ne le souffrit desesperer, mais luy bailla nouvelle intention de pouvoir encores reveoir Florinde et avoir sa bonne grace. Doncques, en s'en allant devers le Roy d'Espaigne (lequel estoit à Tollette), print son chemin par la Comté d'Arande, où un soir bien tard il arriva, et trouva la Comtesse fort malade d'une tristesse qu'elle avoit de l'absence de sa fille Florinde. Quand elle veid Amadour, elle le baisa et embrassa comme si c'eust esté son propre enfant, tant pour l'amour qu'elle luy portoit que pour celle qu'elle doutoit qu'il avoit à Florinde, de laquelle elle luy demanda bien soigneusement des nouvelles, qui luy en dist le mieux qu'il luy fut possible, mais non toute la verité, et luy confessa l'amitié de Florinde et de luy (ce que Florinde avoit tousjours celé), la priant luy vouloir aider à avoir souvent de ses nouvelles et de la retirer bien tost avec elle, et le matin s'en partit.

Et, aprés avoir faict ses affaires avec la Royne, s'en alla à la guerre si triste et changé de toutes conditions que dames, capitaines et tous ceux qui avoient accoustumé de le hanter ne le congnoissoient plus, et ne s'habilloit plus que de noir, encore d'une frize beaucoup plus grosse qu'il ne failloit à porter le dueil de sa femme, du-

quel il couvroit celuy qu'il avoit au cueur. Ainsi passa Amadour trois ou quatre années sans revenir à la court. Et la Comtesse d'Arande, qui ouyt dire que Florinde estoit si fort changée que c'estoit pitié, l'envoya querir, esperant qu'elle reviendroit auprés d'elle ; mais ce fut tout le contraire, car, quand Florinde entendit qu'Amadour avoit declaré à sa mere leur amitié, et que sa mere, tant sage et vertueuse, se confiant à Amadour, l'avoit trouvée bonne, fut en une merveilleuse perplexité, pource que, d'un costé, elle voioit sa mere l'estimer tant que, si elle luy disoit la verité, Amadour en pourroit recevoir quelque desplaisir, ce que pour mourir n'eust voulu, car elle se sentoit assez forte pour le punir de sa follie sans s'aider de ses parens ; d'autre costé, elle voioit qu'en dissimulant le mal qu'elle y sçavoit, qu'elle seroit contraincte de sa mere et de ses amis de parler à luy et de luy faire bonne chere, par laquelle elle craignoit fortifier sa mauvaise opinion. Mais, voyant qu'il estoit loing, n'en feit grand semblant et luy escrivoit quand la Comtesse le luy commandoit ; mais c'estoient lettres qu'il pouvoit bien congnoistre venir plus d'obeissance que de bonne volonté, dont il estoit ennuyé en les lisant, au lieu qu'il avoit accoustumé de se resjouïr des premieres.

Au bout de deux ou trois ans, aprés avoir faict de tant belles choses que tout le papier d'Espaigne ne les sçauroit contenir, imagina une invention tresgrande non pour gaigner le cueur de Florinde (car il le tenoit pour perdu), mais pour avoir

la victoire de son ennemie, puis que telle se faisoit contre luy. Il meit arriere tout le conseil de raison et mesmes la peur de la mort, au hazard de laquelle il se mettoit. Sa pensée conclue et deliberée, feit tant envers le grand gouverneur qu'il fut par luy deputé pour venir parler au Roy de quelques entreprinses qui se faisoient sur Locate, et se hazarda de communiquer son entreprise à la Comtesse d'Arande avant que la declarer au Roy, pour en prendre son bon conseil, et vint en poste tout droict en la comté d'Arande, où il sçavoit que Florinde estoit, et envoya secrettement à la Comtesse un sien amy luy declarer sa venuë, la priant la tenir secrette et qu'il peust parler à elle la nuict sans que personne en sceust rien. La Comtesse, fort joyeuse de sa venuë, le dist à Florinde et l'envoya deshabiller en la chambre de son mary, à fin qu'elle fust preste quand elle la manderoit et que chacun fust retiré. Florinde, qui n'estoit pas encore asseurée de sa premiere peur, n'en feit semblant à sa mere, mais s'en va en un oratoire se recommander à Dieu, le priant vouloir conserver son cueur de toute meschante affection; et pensa que souvent Amadour l'avoit louée de sa beauté, laquelle n'estoit point diminuée, nonobstant qu'elle eust esté longuement malade : parquoy, aimant mieux faire tort à sa beauté en la diminuant que de souffrir par elle le cueur d'un si honneste homme brusler d'un si meschant feu, prit une pierre qui estoit dans la chappelle, et s'en donna par le visage si grand coup que la bouche,

et les yeux, et le nez, en estoient tous difformes; et afin que l'on ne soupçonnast qu'elle l'eust faict quand la Comtesse l'envoya querir, se laissa tumber, en sortant de la chapelle, le visage sur une grosse pierre et en criant bien hault. Arriva la Comtesse, qui la trouva en ce piteux estat. Incontinent fut pansée et son visage bandé.

Ce faict, la Comtesse la mena en sa chambre et la pria d'aller en son cabinet entretenir Amadour jusques à ce qu'elle se fust deffaicte de sa compagnie, ce qu'elle feit, pensant qu'il y eust quelques gens avec luy; mais, se trouvant toute seule, la porte fermée sur elle, fut autant marrie qu'Amadour content, pensant que par amour ou par force il auroit ce que tant avoit désiré. Et, aprés avoir un peu parlé à elle et l'avoir trouvée au mesme propos auquel il l'avoit laissée, et que pour mourir elle ne changeroit son opinion, luy dist, tout outré de desespoir: « Pardieu, ma dame, le fruict de mon labeur ne me sera point osté pour scrupules; et, puis qu'amour, patience et humbles prieres n'y servent de rien, je n'espargneray point ma force pour acquerir le bien qui sans l'avoir me la feroit perdre. » Quand Florinde veit son visage et ses yeux tant alterez que le plus beau teinct du monde estoit rouge comme feu, et le plus doux et plaisant regard si horrible et furieux qu'il sembloit qu'un feu tresardent etincelast dedans son cueur et visage, et qu'en ceste fureur d'une de ses fortes mains print ses deux foibles et delicates, et, d'autre part, voyant que toutes def-

fences luy failloient, et que ses pieds et mains estoient tenuz en telle captivité qu'elle ne pouvoit fuir ne se deffendre, ne sceut quel remede trouver, sinon chercher s'il y avoit point en luy encores quelque racine de la premiere amour pour l'honneur de laquelle il oubliast sa cruauté; par quoy elle luy dist : « Amadour, si maintenant vous m'estimez comme ennemie, je vous supplie, pour l'honnesteté d'amour que j'ay autresfois pensé en vostre cueur, me vouloir escouter avant que me tourmenter. » Et, quand elle veit qu'il luy prestoit l'oreille, poursuivant son propos, luy dist : « Helas ! Amadour, quelle occasion vous mene de chercher une chose dont vous ne sçauriez avoir contentement et me donner un ennuy le plus grand que je sçaurois avoir ? Vous avez tant experimenté ma volonté du temps de ma jeunesse et de ma plus grande beauté, surquoy vostre passion pouvoit prendre excuse, que je m'esbahis comme en l'aage et grande laideur où je suis vous avez cueur de me vouloir tourmenter. Je suis seure que vous ne doutez point que ma volonté ne soit telle qu'elle a accoustumé, parquoy ne pouvez avoir que par force ce que demandez; et, si vous regardez comme mon visage est accoustré, en oubliant la memoire du bien que vous avez veu en moy, n'aurez point d'envie d'approcher de plus prés; et, s'il y a en vous encores quelques reliques de l'amour, il est impossible que la pitié ne vaincque vostre fureur. Et à ceste pitié et honnesteté que j'ay tant experimentée en vous je fais ma plaincte

et demande grace, à fin que, selon vostre conseil, vous me laissiez vivre en paix et honesteté, ce que j'ay deliberé faire; et, si l'amour que vous m'avez portée est convertie du tout en haine, et que plus par vengeance que par affection vous me vueillez faire la plus malheureuse femme du monde, je vous asseure qu'il n'en sera pas ainsi, et me contraindrez, contre ma deliberation, de declarer vostre meschanceté et appetit desordonné à celle qui croit tant de bien de vous; et en ceste cognoissance pensez que vostre vie ne seroit pas en seureté. » Amadour, rompant son propos, luy dist : « S'il me fault mourir, je seray quitte de mon tourment incontinent; mais la difformité de vostre visage (que je pense estre faicte de vostre volonté) ne m'empeschera de faire la mienne, car quand je ne pourrois avoir de vous que les oz, si les voudrois-je tenir auprés de moy. »

Et quand Florinde veit que les prieres, raisons ne larmes ne luy servoient en rien, et qu'en telle cruauté poursuivoit son meschant desir, qu'elle avoit tousjours evité par force d'y resister, s'aida du secours qu'elle craignoit autant que perdre sa vie, et d'une voix triste et piteuse appella sa mere le plus hault qu'il luy fut possible, laquelle, oyant sa fille l'appeller d'une telle voix, eut merveilleusement grand peur de ce qui estoit veritable, et courut le plustost qu'il luy fut possible en la garderobe. Amadour, qui n'estoit pas si prest à mourir qu'il disoit, laissa sa prinse de si bonne heure que la dame, ouvrant son cabinet, le trouva

à la porte, et Florinde assez loing de luy. La Comtesse luy demanda : « Amadour, qu'y a-il ? dictes m'en la verité. » Et, comme celuy qui jamais n'estoit despourveu d'invention, avec un visage pasle et transi, luy dist : « Helas ! ma dame, de quelle condition est devenuë ma dame Florinde ? Je ne fuz jamais si estonné que je suis, car (comme je vous ay dict) je pensois avoir part en sa bonne grace ; mais je cognois bien que je n'y ay plus rien. Il me semble, ma dame, que du temps qu'elle estoit nourrie avec vous elle n'estoit moins sage ne vertueuse qu'elle est, mais elle ne faisoit point de conscience de parler et regarder chacun ; et maintenant je l'ay voulu regarder, mais elle ne l'a voulu souffrir ; et, quand j'ay veu ceste contenance, pensant que ce fust un songe ou une resverie, luy ay demandé la main pour la luy baiser à la façon du païs, ce qu'elle m'a du tout refusé. Il est vray, ma dame, que j'ay tort, dont je vous demande pardon : c'est que je luy ay prins la main quasi par force et la luy ay baisée, ne luy demandant autre contentement ; mais elle (comme je croy), qui a deliberé ma mort, vous a appellée ainsi que vous avez ouy. Je ne sçaurois dire pourquoy, sinon qu'elle eut peur que j'eusse autre volonté que je n'ay. Toutesfois, ma dame, en quelque sorte que ce soit, j'advouë le tort estre mien : car, combien qu'elle deust aimer tous voz bons serviteurs, la fortune veult que moy seul, et le plus affectionné, sois mis hors de sa bonne grace. Si est-ce que je demeureray tousjours tel envers

vous et elle comme je suis venu, vous suppliant me vouloir tenir en vostre bonne grace, puis que, sans mon demerite, j'ay perdu la sienne. » La Comtesse, qui en partie le croioit et en partie en doutoit, s'en alla à sa fille, et luy demanda : « Pourquoy m'avez vous appellée si hault ? » Florinde respondit qu'elle avoit eu peur, et, combien que la Comtesse l'interrogast de plusieurs choses par le menu, si est-ce que jamais ne luy feit autre response : car, voyant qu'elle estoit eschappée des mains de son ennemy, le tenoit assez puni de luy avoir rompu son entreprise.

Aprés que la Comtesse eut long temps parlé à Amadour, le laissa encores devant elle parler à Florinde, pour veoir quelle contenance il tiendroit, à laquelle il ne tint pas grand propos, sinon qu'il la mercia de ce qu'elle n'avoit confessé verité à sa mere, et la pria que au moins, puis qu'il estoit hors de son cueur, qu'un autre ne tint point sa place. Elle luy respondit, quant au premier propos : « Si j'eusse eu autre moyen de me defendre de vous que par la voix, elle ne l'eust point oye, ny par moy jamais n'aurez pis si vous ne m'y contraignez, comme vous avez faict, et n'ayez pas peur que j'en sceusse aimer d'autre : car, puis que je n'ay trouvé au cueur que j'estimois le plus vertueux du monde le bien que je desirois, je ne croiray jamais qu'il soit en nul homme. Et ce malheur sera cause que je seray pour jamais en liberté des passions que l'amour peult donner. » En ce disant, print congé de luy. La mere, qui re-

gardoit sa contenance, n'y sceut rien juger, et depuis ce temps là cogneut tresbien que sa fille n'avoit plus d'affection à Amadour, et pensa pour certain qu'elle fust desraisonnable et qu'elle hayst toutes les choses qu'elle aimoit. Et de ceste heure là luy mena la guerre si estrange qu'elle fut sept ans sans parler à elle, si elle ne s'y courroussoit, et tout à la requeste d'Amadour.

Durant ce temps là, Florinde tourna la crainte qu'elle avoit d'estre avec son mary en volonté de n'en bouger pour fuir les rigueurs que luy tenoit sa mere ; mais, voyant que rien ne luy servoit, delibera de tromper Amadour, et, laissant par un jour ou deux son visage estrange, luy conseilla de tenir propos d'amitié à une femme qu'elle disoit avoir parlé de leur amour. Ceste dame demeuroit avec la Royne d'Espaigne et avoit nom Lorette, bien aise d'avoir gaigné un tel serviteur, et feit tant de mines que le bruit en courut par tout; et mesmes la Comtesse d'Arande, estant à la court, s'en apperceut : parquoy depuis ne tourmentoit tant Florinde qu'elle avoit accoustumé. Florinde ouyt un jour dire que le capitaine, mary de Lorette, estoit entré en telle jalousie qu'il avoit deliberé, en quelque sorte que ce fust, de tuer Amadour. Florinde, qui, nonobstant son dissimulé visage, ne pouvoit vouloir mal à Amadour, l'en advertit incontinent. Mais luy, qui facilement fut retourné à ses brisées premieres, luy respondit que s'il luy plaisoit l'entretenir trois heures tous les jours, que jamais ne parleroit à

Lorette, ce qu'elle ne voulut accorder. « Doncques, luy dist Amadour, puis que ne me voulez faire vivre, pourquoy me voulez vous garder de mourir, sinon que vous esperez plus me tourmenter en vivant que mille mors ne sçauroient faire ? Mais combien que la mort me fuyt, si la chercheray-je tant que la trouveray, car en ce jour là seulement j'auray repos. »

Durant qu'ils estoient en ces termes, vindrent nouvelles que le Roy de Grenade commençoit une tresgrande guerre contre le Roy d'Espaigne, tellement que le Roy y envoya le Prince son fils, et avec luy le Connestable de Castille et le Duc d'Albe, deux vieils et sages seigneurs. Le Duc de Cardonne et le Comte d'Arande ne voulurent pas demeurer, et supplierent au Roy de leur donner quelque charge, ce qu'il feit selon leurs maisons, et leur bailla pour les conduire Amadour, lequel, durant la guerre, feit des actes si estranges qu'ils sembloient autant pleins de desespoir que de hardiesse. Et, pour venir à l'intention de mon compte, vous diray que sa trop grande hardiesse fut esprouvée à sa mort : car, ayant les Maures faict demonstrance de donner la bataille, voyans l'armée des Chrestiens, feirent semblant de fuir, à la chasse desquels se meirent les Espaignols ; mais le vieil Connestable et le Duc d'Albe, se doutans de leur finesse, retindrent contre sa volonté le Prince d'Espaigne qu'il ne passast la riviere, ce que feirent (nonobstant les deffenses) le Comte d'Arande et le Duc de Car-

donne. Et, quand les Maures veirent qu'ils n'estoient suyvis que de peu de gens, se retournerent, et d'un coup de cimeterre abbatirent tout mort le Duc de Cardonne, et fut le Comte d'Arande si fort blessé qu'on le laissa pour mort en la place. Amadour arriva sur ceste deffaicte, tant enragé et furieux qu'il rompit toute la presse et feit prendre les deux corps desdicts Duc et Comte, et les feit porter au camp du Prince, lequel en eut autant de regret que de ses propres freres. Mais, en visitant leurs playes, se trouva le Comte d'Arande encores vivant, lequel fut envoyé en une lictiere en sa maison, où il fut long temps malade. De l'autre costé, arriva à Cardonne le corps du jeune Duc. Amadour, ayant faict son effect de retirer ces deux corps, pensa si peu de luy qu'il se trouva environné d'un grand nombre de Maures; et luy, qui ne vouloit non plus estre prins qu'il avoit peu prendre s'amie, ne faulser sa foy envers Dieu qu'il avoit envers elle, sçachant que s'il estoit mené au Roy de Grenade, ou il mourroit cruellement, ou renonceroit la Chrestienté, delibera ne donner la gloire de sa mort ny sa prinse à ses ennemis, et, en baisant la croix de son espée (rendant corps et ame à Dieu), s'en donna un tel coup qu'il ne fut besoing y retourner pour le second. Ainsi mourut le pauvre Amadour, autant regretté que ses vertus le meritoient. Les nouvelles en coururent par toutes les Espaignes, tant que Florinde, qui estoit à Barselonne, où son mary avoit autresfois ordonné estre

enterré, aprés qu'elle eut faict ses obseques honorablement, sans en parler à mere ny à belle mere, s'en alla religieuse au monastere de Jesus, prenant pour mary et amy celuy qui l'avoit delivrée d'une amour si vehemente que celle d'Amadour, et de l'ennuy si grand que de la compaignie d'un tel mary. Ainsi tourna toutes ses affections à aimer Dieu si perfaictement qu'aprés avoir vescu longuement religieuse, luy rendit son ame en telle joye que l'espouse a d'aller veoir son espoux.

« Je sçay bien, mes dames, que ceste longue histoire pourra estre à aucuns fascheuse ; mais, si j'eusse voulu satisfaire à celuy qui me l'a comptée, elle eust esté trop plus que longue. Vous suppliant, mes dames, en prenant l'exemple de la vertu de Florinde, diminuer un peu de ṣa cruauté, et ne croire point tant de bien aux hommes qu'il ne faille par la congnoissance du contraire leur donner cruelle mort, et à vous une triste vie. »

Et, aprés que Parlamente eut eu bonne et longue audience, elle dist à Hircan : « Vous semble-il pas que ceste femme ait esté pressée jusques au bout et qu'elle ait vertueusement resisté ? — Non, dist Hircan, car une femme ne peult faire moindre resistance que de crier, et, si elle eust esté en lieu où l'on ne l'eust peu ouyr, je ne sçay qu'elle eust faict. Et, si Amadour eust esté plus amoureux que craintif, il n'eust pas laissé pour si peu son entreprise. Et pour cest exemple je ne me departiray pas de la forte opinion que j'ay que oncques

homme qui aimast parfaictement, ou qui fust aimé d'une dame, ne faillit d'en avoir bonne yssue, s'il a faict la poursuitte comme il appartient. Mais encores fault-il que je louë Amadour de ce qu'il feit une partie de son devoir. — Quel devoir (dist Oisille) distes vous? Appellez vous faire son devoir à un serviteur qui veult avoir par force sa maistresse, à laquelle il doit toute reverence et obeissance? » Saffredent print la parolle et dist: « Ma dame, quand noz maistresses tiennent leur rang en chambres ou en salles, assises à leur aise comme noz juges, nous sommes à genoulx devant elles, et, quand nous les menons dancer en crainte et servons si diligemment que nous prevenons leur demande, nous semblons estre tant craintifs de les offenser et tant desirans de les servir que ceulx qui nous voyent ont pitié de nous, et bien souvent nous estiment plus sots que bestes, transportez d'entendement ou transiz, et donnent la gloire à noz dames, desquelles les contenances sont tant audacieuses et les parolles tant honnestes qu'elles se font craindre, aimer et estimer de ceulx qui ne voyent que le dehors. Mais, quand nous sommes à part, où l'amour seul est juge de noz contenances, nous sçavons tresbien qu'elles sont femmes, et nous hommes, et à l'heure le nom de maistresse est converty en amye, et le nom de serviteur en amy. C'est de là où le proverbe est dict :

De bien servir et loyal estre,
De serviteur on devient maistre.

Elles ont l'honneur autant que les hommes en peuvent donner et oster, et, voyans ce que nous endurons patiemment, c'est raison que nostre souffrance soit recompensée quand l'honneur n'est point blessé. — Vous ne parlez pas du vray honneur, dist Longarine, qui est le contentement de ce monde, car, quand tout le monde me diroit femme de bien (et je sçaurois seule le contraire), leur loüange augmenteroit ma honte et me rendroit en moymesmes plus confuse; et aussi, quand ils me blasmeroient et (je sentisse mon innocence), le blasme tourneroit en contentement, car nul n'est content que de soy-mesmes. — Or, quoy que vous ayez tout dict, dist Guebron, il me semble qu'Amadour est un autant honneste et vertueux chevalier qu'il en soit point; et, veu que les noms sont supposez, je pense le congnoistre. Mais puisque Parlamente ne l'a voulu nommer, aussi ne feray-je; et contentez vous que si c'est celuy que je pense, son cueur ne sentit jamais nulle peur ny ne fut jamais vuide d'amour ny de hardiesse. » Oisille leur dist : « Il me semble que ceste journée s'est passée si joyeusement que, si nous continuons ainsi les autres, nous accoursirons le temps à force d'honnestes propos. Voyez où est le soleil et oyez la cloche de l'abbaye qui long temps a nous apelle à vespres, dont je ne vous ay point adverty, car la devotion d'ouyr la fin de ce compte estoit plus grande que celle d'ouyr vespres. »

Et en ce disant se leverent tous, et, arrivans à l'abbaye, trouverent les religieux qui les avoient

attendues plus d'une grosse heure. Vespres oyes, allerent soupper, qui ne fut tout le soir sans parler des comptes qu'ils avoient ouyz, et sans chercher par tous les endroits de leur memoire pour veoir s'ils pourroient faire la journée ensuyvante aussi plaisante que la premiere. Et, aprés avoir joué de mil jeux dedans le pré, s'en allerent coucher, donnans fin tresjoyeuse et contentement à leur premiere journée.

FIN DE LA PREMIERE JOURNÉE





SECONDE JOURNÉE

Le lendemain se leverent en grand desir de retourner au lieu où le jour precedent avoient eu tant de plaisir : car chacun avoit son compte si prest qu'il leur tardoit qu'il ne fust mis en lumiere. Aprés qu'ils eurent ouy la leçon de ma dame Oisille et la messe, où chacun recommanda son esprit à Dieu, à fin qu'il leur donnast parolle et grace de continuer l'assemblée, s'en allerent disner, ramentevans les uns aux autres plusieurs histoires passées. Et aprés disner, qu'ils se furent reposez en leurs chambres, s'en retournerent à l'heure ordonnée dedans le pré, où il sembloit que le temps et le jour favorisassent leur entreprinse. S'estans tous assis sur le siege naturel de l'herbe verde, Parlamente dist : « Puis que j'ay donné au soir fin à la dixiesme, c'est à moy à eslire celle qui doibt continuer celles du jourd'huy; et pource que ma dame Oisille fut la premiere des femmes

qui hier parla, comme la plus sage et ancienne, je donne ma voix aujourd'huy à la plus jeune : je ne dis pas à la plus folle, estant asseurée que, si nous la suyvons toutes, ne ferons pas attendre vespres si longuement que nous fismes hier. Parquoy, Nomerfide, vous tiendrez au jourd'huy les rangs de bien dire ; mais, je vous prie, ne nous faictes point commencer nostre journée par larmes. — Il ne m'en falloit point prier, dict Nomerfide, car je m'y estois desja toute resoluë, me souvenant d'un compte qui me fut faict l'année passée par une bourgeoise de Tours, natifve d'Amboise, qui m'afferma avoir esté présente aux predications du cordelier dont je vous veulx parler.





NOUVELLE UNZIESME

Propos facetieux d'un cordelier en ses sermons.

PRÉS la ville de Bleré en Touraine, y a un village nommé Sainct Martin le Beau, où fut appellé un cordelier du couvent de Tours pour prescher les advents et le caresme ensuyvant. Ce cordelier, plus enlangagé que docte, n'ayant quelquesfois dequoy payer pour achever son heure, s'amusoit à faire des comptes qui satisfaisoient aucunement à ses bonnes gens de village. Un jour de jeudy absolut, preschant de l'aigneau pascal, quand ce vint à parler de le manger de nuict, et qu'il veit à sa predication de belles jeunes dames d'Amboise qui estoient là freschement aornées pour y faire leurs pasques et y sejourner quelques jours aprés, il se voulut mettre sur le beau bout, et demanda à toute l'assistance des femmes si elles ne sçavoient que c'estoit de manger de la chair creuë de nuict. « Je le vous veux apprendre, mes dames, ce dist il. » Les jeunes hommes d'Amboise là pre-

sens, qui ne faisoient que d'y arriver avec leurs femmes, sœurs et niepces, et qui ne congnoissoient l'humeur du pelerin, commencerent à s'en scandaliser. Mais, aprés qu'ils l'eurent escouté davantage, ils convertirent le scandale en risée, mesmement quand il dist que pour manger l'aigneau il falloit avoir les reins ceincts, des pieds en ses souliers et une main à son baston. Le cordelier, les voyant rire et se doubtant pourquoy, se reprint incontinent. « Et bien bien, dict il, des souliers en ses pieds et un baston en sa main : blanc chapeau et chapeau blanc, est-ce pas tout un ? » Si ce fut lors à rire, je croy que vous n'en doubtez point. Les dames mesmes ne s'en peurent garder, ausquelles il s'attacha d'autres propos recreatifs; et, se sentant prés de son heure, ne voulant pas que ces dames s'en allassent mal contentes de luy, il leur dist : « Or çà, mes belles dames, mais que vous soyez tantost à cacqueter parmy les commeres, vous demanderez : « Mais qui est ce maistre « frere qui parle si hardiment ? C'est quelque bon « compaignon. » Je vous diray, mes dames, je vous diray : « Ne vous en estonnez pas, non, si je parle « si hardiment, car je suis d'Anjou, à vostre com« mandement. » Et en disant ces mots mist fin à sa predication, par laquelle il laissa ses auditeurs plus prompts à rire de ses sots propos qu'à pleurer en la memoire de la Passion de Nostre Seigneur, dont la commemoration se faisoit en ces jours là. Ses autres sermons, durant les festes, furent quasi de pareille efficace; et, comme vous

sçavez que tels freres n'oublient pas à se faire quester pour avoir leurs œufs de Pasques, enquoy faisant on leur donne non seulement des œufs, mais plusieurs autres choses, comme de linge, de la filace, des andouilles, des jambons, des eschinées et autres menues chosettes, quand ce vint le mardy d'aprés Pasques, en faisant ses recommandations, dont telles gens ne sont point chiches, il dist : « Mes dames, je suis tenu à vous rendre graces de la liberalité dont vous avez usé envers nostre pauvre couvent; mais si fault il que je vous die que vous n'avez pas consideré les necessitez que nous avons, car la plus part de ce que nous avez donné, ce sont andouilles, et nous n'en avons point de faulte, Dieu mercy : nostre couvent en est tout farcy. Qu'en ferons nous donc de tant? Sçavez vous quoy, mes dames? Je suis d'advis que vous mesliez voz jambons parmy noz andouilles : vous ferez belle aumosne. » Puis, en continuant son sermon, il feit venir le scandale à propos, et en discourant assez brusquement par dessus, avec quelques exemples, il se meit en grande admiration, disant : « Eh dea, messieurs et mes dames de Sainct Martin, je m'estonne fort de vous, qui vous scandalisez pour moins que rien et sans propos, et tenez voz comptes de moy par tout en disant : « C'est un grand cas; mais qui l'eust cuidé que « le beau pere eust engrossy la fille de son hos- « tesse? » Vrayement, dist il, voylà bien dequoy s'esbahir qu'un moyne ait engrossy une fille! Mais venez çà, belles dames, ne devriez vous pas bien

vous estonner davantage si la fille avoit engrossy le moyne? »

« Voylà, mes dames, les belles viandes dequoy ce gentil pasteur nourrissoit le troupeau de Dieu. Encores estoit il si effronté que, aprés son peché, il en tenoit ses comptes en pleine chaire, où ne se doit tenir propos qui ne soit totalement à l'erudition de son prochain et à l'honneur de Dieu premierement. — Vrayement, dist Saffredent, voilà un maistre moyne. J'aymerois quasi autant frere Anjibaut, sur le dos duquel on mettoit tous les propos facetieux qui se peurent rencontrer en bonne compaignie. — Si ne trouvai-je point de risée en telles derisions, dist Oisille, principalement en tel endroict. — Vous ne dictes pas, ma dame, dist Nomerfide, qu'en ce temps là, encores qu'il n'y ait pas fort long temps, les bonnes gens de village, voire la pluspart de ceux des bonnes villes, qui se pensent bien plus habilles que les autres, avoient tels predicateurs en plus grande reverence que ceux qui les preschoient purement et simplement le sainct Evangile. — En quelque sorte que ce fust, dist lors Hircan, si n'avoit il pas tort de demander des jambons pour des andouilles, car il y a plus à manger. Voire, et quelque devotieuse creature l'eust entendu pour amphibologie (comme je croirois bien que luy mesme l'entendit), luy ny ses compaignons ne s'en feussent point mal trouvez, non plus que la jeune garse qui en eut plein son sac. — Mais voyez vous quel effronté c'estoit, dist

Oisille, qui renversoit le sens du texte à son plaisir, pensant avoir affaire à bestes comme luy, et en ce faisant chercher impudemment à suborner les pauvres femmelettes, à fin de leur apprendre à manger de la chair creuë de nuict! — Voire mais, vous ne dictes pas, dist Simontault, qu'il voyoit devant luy ces jeunes tripieres d'Amboise, dans le baquet desquelles il eust volontiers lavé son... (nommeray-je? non, mais vous m'entendez bien), et leur en faire gouster, non pas roty, ains tout groullant et fretillant, pour leur donner plus de plaisir. — Tout beau, tout beau, seigneur Simontault! dist Parlamente; vous vous oubliez. Avez vous mis en reserve vostre accoustumée modestie pour ne vous en plus servir qu'au besoing? — Non, ma dame, non, dist il; mais le moyne peu honneste m'a ainsi faict esgarer. Parquoy, à fin que nous rentrions en noz premieres erres, je prie Nomerfide, qui est cause de mon esgarement, donner sa voix à quelqu'un qui face oublier à la compaignie nostre commune faulte. — Puis que me faictes participer à vostre coulpe, dist Nomerfide, je m'adresseray à tel qui reparera nostre imperfection presente. Ce sera Dagoucin, qui est si sage que pour mourir ne voudroit dire une follie. » Dagoucin la remercia de la bonne estime qu'elle avoit de son bon sens, et commença à dire : « L'histoire que j'ay deliberé vous racompter est pour vous faire veoir comment amour aveuglist les plus grands et honnestes cueurs, et comme une meschanceté est difficile à vaincre par quelque benefice que ce soit. »

NOUVELLE DOUZIESME

L'incontinence d'un Duc et son impudence pour parvenir à son intention, avec la juste punition de son mauvai vouloir.

Depuis quelque temps en çà, en la ville de Florence y avoit un Duc lequel avoit espousé ma dame Marguerite, fille bastarde de l'Empereur Charles le quint; et, pour ce qu'elle estoit encores si jeune qu'il ne luy estoit licite de coucher avec elle, attendant son aage plus meur, la traicta fort doucement: car, pour l'espargner, fut amoureux de quelques autres dames de la ville que la nuict il alloit veoir, tandis que sa femme dormoit. Entre autres, il le fut d'une fort belle, sage et honneste dame, laquelle estoit sœur d'un gentil-homme que le Duc aimoit comme luy mesme, et auquel il donnoit tant d'autorité en sa maison que sa parolle estoit obeye et crainte comme celle du Duc, et n'y avoit secret en son cueur qu'il ne luy declarast, en sorte qu'on le pouvoit nommer le second luy mesme.

Et voyant le Duc sa sœur estre tant femme de bien qu'il n'avoit moyen de luy declarer l'amour

qu'il luy portoit, aprés avoir cherché toutes occasions à luy possibles, vint à ce gentil-homme qu'il aimoit tant, et luy dist: « S'il y avoit chose en ce monde, mon amy, que je ne voulusse faire pour vous, je craindrois vous declarer ma fantasie, et encores plus vous prier m'y estre aidant; mais je vous porte tant d'amour que, si j'avois femme, mere ou fille qui peust servir à saulver vostre vie, je les y employerois plustost que de vous laisser mourir en tourment; et j'estime que l'amour que vous me portez est reciprocque à la mienne, et que si moy, qui suis vostre maistre, vous porte telle affection, que pour le moins ne me la sçauriez porter moindre. Parquoy je vous declareray un secret dont le taire me met en tel estat que vous voyez, duquel je n'espere amandement que par la mort ou par le service qu'en cest endroit me pouvez faire. »

Le gentil-homme, oyant les raisons de son maistre et voyant son visage non feint tout baigné de larmes, en eut si grande compassion qu'il luy dist: « Monsieur, je suis vostre creature; tout le bien et l'honneur que j'ay vient de vous : vous pouvez parler à moy comme à vostre amy, estant seur que ce qui sera en ma puissance est en voz mains. » A l'heure le Duc commença à luy declarer l'amour qu'il portoit à sa sœur, qui estoit si grande et si forte que, si par son moyen n'en avoit la jouyssance, il ne voioit pas qu'il peust vivre longuement: car il sçavoit bien qu'envers elle prieres ne presens ne servoient de rien. Par-

quoy le pria que, s'il aimoit sa vie autant que luy la sienne, il trouvast moyen de recevoir le bien que sans luy il n'esperoit jamais avoir. Le frere, qui aimoit sa sœur et l'honneur de sa maison plus que le plaisir du Duc, luy voulut faire quelque remonstrance, le suppliant en tous autres endroicts l'employer, hors mis en une chose si cruelle à luy que de pourchasser le deshonneur de son sang, et que son cueur et son honneur ne se pouvoient accommoder à luy faire ce service. Le Duc, enflambé d'un courroux importable, meit le doigt entre ses dens, se mordant l'ongle, et luy respondit par une grande fureur : « Or bien, puis que je ne trouve en vous nulle amitié, je sçay que j'ay affaire. » Le gentil-homme, cognoissant la cruauté de son maistre, eut crainte, et luy dist : « Monsieur, puis qu'il vous plaist, je parleray à elle et vous diray la responce. » Le Duc luy respondit en se departant de luy : « Si vous aimez ma vie, aussi feray-je la vostre. »

Le gentil-homme entendit bien que ceste parolle vouloit dire, et fut un jour ou deux sans veoir le Duc, pensant à ce qu'il avoit à faire : d'un costé, luy venoit au devant l'obligation qu'il debvoit à son maistre, les biens et honneurs qu'il avoit receuz de luy; de l'autre costé, l'honneur de sa maison, l'honnesteté et chasteté de sa sœur, qu'il sçavoit bien que jamais ne se consentiroit à telle meschanceté si par tromperie elle n'estoit prinse, ou par force, chose qu'il trouvoit fort estrange, veu que luy et les siens en seroient dif-

famez. Parquoy print conclusion, sur ce different, qu'il aimoit mieulx mourir que de faire un si meschant tour à sa sœur, l'une des plus femmes de bien qui fust en toute l'Italie; mais que plustost devoit delivrer sa patrie de tel tyran que par force vouloir mettre une telle tache en sa maison : car il se tenoit asseuré que sans faire mourir le Duc la vie de luy et des siens n'estoit pas asseurée. Parquoy, sans en parler à sa sœur, delibera de sauver sa vie et venger sa honte par un mesme moyen; et au bout de deux jours s'en vint au Duc, et luy dist comme il avoit tant bien praticqué sa sœur, non sans grande peine, qu'à la fin elle s'estoit consentie à sa volonté, pourveu qu'il luy pleust tenir la chose si secrette que nul que son frere n'en eust cognoissance.

Le Duc, qui desiroit ceste nouvelle, le creut facilement, et, en embrassant le messager, luy promist tout ce qu'il luy sçauroit demander, le priant de bien tost executer son entreprise, et prindrent le jour ensemble. Si le Duc fut aise, il ne le fault point demander; et quand il veit approcher la nuict tant desirée où il esperoit avoir la victoire de celle qu'il avoit estimée invincible, se retira de bonne heure avec ce gentil-homme tout seul, et n'oublia pas de s'accoustrer de coiffe et de chemise perfumée, le mieux qu'il luy fut possible. Et, quand chacun fut retiré, s'en alla avec le gentil-homme au logis de sa dame, où il y arriva en une chambre fort bien en ordre. Le gentil-homme le despouilla de sa robbe de nuict

et le meit dedans le lict, luy disant : « Monsieur, je vous vois querir celle qui n'entrera pas en ceste chambre sans rougir ; mais j'espere que avant le matin elle sera asseurée de vous. » Il laissa le Duc et s'en alla en sa chambre, où il ne trouva qu'un seul homme de ses gens, auquel il dist : « Aurois-tu bien le cueur de me suyvre en un lieu où je me veux venger du plus grand ennemy que j'aye en ce monde ? » L'autre, ignorant qu'il vouloit faire, luy dist : « Ouy, Monsieur, et fust-ce contre le Duc mesme. » A l'heure le gentil-homme le mena si soudain qu'il n'eut loisir de prendre autres armes qu'un poignard qu'il avoit. Et quand le Duc l'ouyt revenir, pensant qu'il luy amenast celle qu'il aimoit tant, ouvrit un rideau et ses yeux pour regarder et recevoir le bien qu'il avoit tant attendu ; mais, au lieu de veoir celle dont il esperoit la conservation de sa vie, va veoir la precipitation de sa mort, qui estoit une espée toute nuë que le gentil-homme avoit tirée, de laquelle il frappa le Duc, qui estoit tout en chemise, lequel, desnué d'armes et non de cueur, se meit en son seant dedans le lict, et print le gentil-homme à travers le corps en luy disant : « Est-ce cy la promesse que vous me tenez ? » Et, voyant qu'il n'avoit autres armes que les dents et les ongles, mordit le gentil-homme au poulce, et à force de bras se deffendit tant que tous deux tomberent en la ruelle du lict. Le gentil-homme, qui n'estoit trop asseuré, appella son serviteur, lequel, trouvant le Duc et son maistre si liez ensemble qu'il

ne sçavoit lequel choisir, les tira tous deux par les pieds au milieu de la place, et avec son poignard s'essaya à coupper la gorge du Duc, lequel se defendit jusques à ce que la perte de son sang le rendit si foible qu'il n'en pouvoit plus. Alors le gentil-homme et son serviteur le mirent dedans son lict, où à coups de poignard le paracheverent de tuer; puis, tirant le rideau, s'en allerent et enfermerent le corps mort en sa chambre.

Et quand il se veit victorieux de son ennemy, par la mort duquel il pensoit mettre en liberté la chose publicque, se pensa que son œuvre seroit imparfaict s'il n'en faisoit autant à cinq ou six de ceux qui estoient des plus prochains du Duc. Et, pour en venir à chef, dist à son serviteur qu'il les allast querir l'un aprés l'autre pour en faire comme il avoit faict du Duc; mais le serviteur, qui n'estoit hardy ny fort, dist: « Il me semble, Monsieur, que vous en avez assez faict pour ceste heure, et que vous feriez mieux à penser de saulver vostre vie que de la vouloir oster à autres: car, si nous demeurions autant à deffaire chacun d'eux que nous avons faict à deffaire le Duc, le jour descouvriroit plustost nostre entreprinse que ne l'aurions mise à fin, encores que nous trouvissions noz ennemis sans defence. » Le gentilhomme, la mauvaise conscience duquel le rendoit craintif, creut son serviteur, et, le menant seul avec luy, s'en alla à un Evesque qui avoit charge de faire ouvrir les portes de la ville et commander aux postes. Ce gentil-homme luy dist: « J'ay eu

ce soir des nouvelles que un mien frere est à l'article de la mort; je viens de demander congé au Duc, lequel le m'a donné. Parquoy je vous prie commander aux postes me bailler deux bons chevaux, et au portier de la ville d'ouvrir les portes.» L'Evesque, qui n'estimoit moins sa priere que le commandement du Duc son maistre, lui bailla incontinant un bulletin, par la vertu duquel la porte luy fut ouverte et les chevaux baillez ainsi qu'il demanda; et, en lieu d'aller veoir son frere, s'en alla à Venise, où il se feist guerir des morsures que le Duc luy avoit faictes, puis s'en alla en Turquie.

Le matin, les serviteurs du Duc, qui le voyoient si tard demeurer à revenir, soupçonnerent bien qu'il estoit allé veoir quelque dame; mais, voyant qu'il demeuroit tant, commencerent à le chercher par tous costez. La pauvre Duchesse, qui commençoit fort à l'aymer, sçachant que l'on ne le trouvoit point, fut en grande peine. Mais, quand le gentil-homme qu'il aimoit tant ne fut veu non plus que luy, on alla à sa maison le chercher, et, trouvans du sang à la porte de sa chambre, entrerent dedans; mais il n'y eut homme qui en sceut dire nouvelles, et, suivans les traces du sang, vindrent les pauvres serviteurs du Duc à la porte de la chambre où il estoit, qu'ils trouverent fermée. Mais bien tost eurent rompu l'huis, et, voyans la place toute plaine de sang, tirerent le rideau du lict et trouverent le pauvre corps endormy en ce lict du dormir sans fin. Vous pouvez penser quel

dueil menerent ces pauvres serviteurs, qui porterent le corps en son palais, où arriva l'Evesque, qui leur compta comme le gentil-homme estoit party la nuict en diligence, soubs couleur d'aller veoir son frere. Parquoy fut cogneu clairement que c'estoit luy qui avoit faict le meurtre, et fut ainsi prouvé que jamais sa pauvre sœur n'en avoit ouy parler, laquelle, combien qu'elle fust estonnée du cas advenu, si est-ce qu'elle en aima dadvantage son frere, lequel l'avoit delivrée d'un si cruel prince, ennemy de sa chasteté, et n'ayant point craint de hazarder sa propre vie. Et continua de plus en plus sa vie honneste en ses vertuz, telle que, combien qu'elle fust pauvre, pour ce que leur maison fut confisquée, si trouverent sa sœur et elle des mariz aussi honnestes hommes et riches qu'il y en eust en Italie, et ont depuis vescu en bonne et grande reputation.

« Voylà, mes dames, qui vous doit bien faire craindre ce petit dieu qui prend son plaisir à tourmenter autant les princes que les pauvres, et les forts que les foibles, et qui les rend aveugles jusques là d'oublier Dieu et leur conscience, et à la fin leur propre vie ; et doivent bien craindre, les princes et ceux qui sont en auctorité, de faire desplaisir à moindres qu'eux : car il n'y a nul qui ne puisse nuire quand Dieu se veult venger du pecheur, ne si grand qui sceust mal faire à celuy qui est en sa garde. »

Ceste histoire fut bien escoutée de toute la com-

paignie, mais elle y engendra diverses opinions : car les uns soustenoient que le gentil-homme avoit faict son devoir de sauver sa vie et l'honneur de sa sœur, ensemble d'avoir delivré sa patrie d'un tel tyran ; les autres disoient que non, mais que c'estoit une trop grande ingratitude de mettre à mort celuy qui luy avoit faict tant de bien et d'honneur. Les dames disoient qu'il estoit bon frere et vertueux citoyen ; les hommes, au contraire, qu'il estoit traistre et mauvais serviteur. Et faisoit fort bon ouyr alleguer les raisons des deux costez. Mais les dames, selon leur coustume, parloient autant par passion que par raison, disans que le Duc estoit digne de mort, et que bien heureux estoit celuy qui avoit faict le coup. Parquoy, voyant Dagoucin le grand debat qu'il avoit esmeu, dist : « Pour Dieu, mes dames, ne prenez point de querelle d'une chose desja passée ! mais gardez que voz beautez ne facent point faire de plus cruels meurtres que celuy que j'ay compté. » Parlamente dist : « La belle dame sans mercy nous a aprins à dire que si gratieuse maladie ne mect gueres de gens à mort. — Pleust à Dieu, dist Dagoucin, ma dame, que toutes celles qui sont en ceste compaignie sceussent combien ceste opinion est faulse ! Je croy qu'elles ne voudroient point avoir le nom d'estre sans mercy, ne ressembler à ceste incredule qui laissa mourir un bon serviteur par faulte d'une gratieuse response. — Vous voudriez donc, dist Parlamente, pour sauver la vie d'un qui dict nous aimer, que nous missions

nostre honneur et conscience en danger? — Ce n'est pas ce que je vous dy, dist Dagoucin, car celuy qui aime parfaictement craindroit plus blesser l'honneur de sa dame qu'elle mesme. Parquoy il me semble bien qu'une response honneste et gratieuse, telle que parfaicte et honneste amitié requiert, n'y pourroit qu'accroistre l'honneur et amander la conscience, car il n'est pas vray serviteur qui cherche le contraire. — Toutesfois, dist Emarsuitte, c'est tousjours la fin de voz raisons, qui commencent par honneur et finent par le contraire; et, si tous ceux qui sont icy en veullent dire la verité, je les en croy à leur serment. » Hircan jura, quant à luy, qu'il n'avoit jamais aimé femme, hors mis la sienne, à qui il ne desirast faire offencer Dieu bien lourdement. Et autant en dist Simontault, et adjousta qu'il avoit souvent souhaitté toutes les femmes meschantes, hors mis la sienne. Guebron luy dist : « Vrayement, vous meritez que la vostre soit telle que vous desirez les autres; mais, quant à moy, je puis bien jurer que j'ay tant aimé une femme que j'eusse mieux aimé mourir que pour moy elle eust faict chose dont je l'eusse moins estimée : car mon amour estoit tant fondé en ses vertuz que, pour quelque bien que j'en eusse sceu avoir, je n'y eusse voulu veoir une tache. » Saffredent se print à rire en luy disant : « Je pensois, Guebron, que l'amour de vostre femme et le bon sens que vous avez vous eussent mis hors d'estre amoureux; mais je voy bien que non, car vous usez encore des termes

dont nous avons accoustumé de tromper les plus fines et d'estre escoutez des plus sages : car qui est celle qui nous fermera ses aureilles quand nous commencerons à l'honneur et à la vertu ? Mais, si nous leur monstrions nostre cueur tel qu'il est, il y en a beaucoup de bien venuz entre les dames de qui elles ne tiendroient compte. Nous couvrons nostre diable du plus bel ange que nous pouvons trouver, et soubs ceste couverture, avant que d'estre cogneuz, recevons beaucoup de bonnes cheres ; et peult estre tirons les cueurs des dames si avant que, pensans aller droit à la vertu, quand elles cognoissent le vice, elles n'ont le moyen ny le loisir de retirer leurs pieds. — Vrayement, dist Guebron, je vous pensois autre que vous ne dictes, et que la vertu vous feust plus plaisante que le plaisir. — Comment ? dist Saffredent, est il plus grande vertu que d'aimer comme Dieu l'a commandé ? Il me semble que c'est beaucoup mieux fait d'aimer une femme comme femme que d'en idolatrer comme plusieurs autres ; et quant à moy, je tiens ceste opinion ferme qu'il vault mieux en user que d'en abuser. » Les dames furent toutes du costé de Guebron, et contraignirent Saffredent de se taire, lequel dist : « Il m'est bien aisé de n'en plus parler, car j'en ay esté si mal traicté que je n'y veux plus retourner. — Vostre malice, ce luy dist Longarine, est cause de vostre mauvais traictement : car qui est l'honneste femme qui vous voudroit pour serviteur aprés les propos que nous avez tenuz ? — Celles

qui ne m'ont point trouvé fascheux, dist Saffredent, ne changeroient pas leur honnesteté à la vostre. Mais n'en parlons plus, à fin que ma colere ne face desplaisir ny à moy ny à autre. Regardons à qui Dagoucin donnera sa voix. » Lequel dist : « Je la donne à Parlamente, car je pense qu'elle doit sçavoir plus que nul autre que c'est que d'honneste et parfaicte amitié. — Puis que je suis choisie, dist Parlamente, pour dire une histoire, je vous en diray une advenue à une dame qui a esté tousjours bien fort de mes amies, et de laquelle la pensée ne me fut jamais celée. »

NOUVELLE TREZIESME

Un capitaine de galeres, soubs ombre de devotion, devint amoureux d'une damoiselle, et ce qui en advint.

En la maison de Madame la Regente, mere du Roy François, y avoit une dame fort devote, mariée à un gentilhomme de pareille volonté ; et, combien que son mary fust vieil, et elle belle et jeune, si est-ce qu'elle le servoit et aimoit comme le plus beau jeune homme du monde ; et, pour luy

oster toute occasion d'ennuy, se meit à vivre comme une femme de l'aage dont il estoit, fuyant toutes compaignies, accoustremens, dances et jeux que les jeunes femmes ont accoustumé d'aymer, mettant tout son plaisir et recreation au service de Dieu. Parquoy le mary meist en elle une si grande amour et seureté qu'elle gouvernoit sa maison et luy comme elle vouloit. Et advint un jour que le gentil-homme luy dist que dés sa jeunesse il avoit eu desir de faire le voyage de Jerusalem, luy demandant ce qu'il luy en sembloit. Elle, qui ne demandoit qu'à luy complaire, luy dist : « Mon amy, puis que Dieu nous a privés d'enfans et donné assez de biens, je vouldrois que nous en missions une partie à faire ce sainct voyage : car, là ny ailleurs où vous alliez, je ne suis pas deliberée de vous laisser ne abandonner jamais. » Le bon homme en fut si aise qu'il sembloit desja estre sur le mont de Calvaire.

En ceste deliberation, vint à la court un gentilhomme qui souvent avoit esté à la guerre sur les Turcs, et pourchassoit envers le Roy de France une entreprinse sur une de leurs villes, dont il pouvoit venir grand profit à la Chrestienté. Ce vieux gentil-homme luy demanda de son voyage, et, aprés qu'il eut entendu ce qu'il estoit deliberé de faire, luy demanda si, aprés ce voyage, il en voudroit faire un autre en Jerusalem, où sa femme et luy avoient grand desir d'aller. Ce capitaine fut fort aise d'ouïr ce bon desir, et luy promit de luy mener et de tenir cest affaire secret. Il luy tarda

bien qu'il ne trouvast sa bonne femme pour luy compter ce qu'il avoit faict, laquelle n'avoit gueres moins d'envie que le voyage se parachevast que son mary; et pour ceste occasion parloit souvent au capitaine, lequel, regardant plus à elle qu'à sa parolle, en fut si amoureux que souvent, en luy parlant des voyages qu'il avoit faicts sur la mer, mettoit l'embarquement de Marseille avec l'Archipelle, et en voulant parler d'un navire parloit d'un cheval, comme celuy qui estoit ravy et hors de son sens. Mais il la trouvoit telle qu'il ne luy en osoit parler ny faire semblant, et sa dissimulation luy engendra un tel feu dedans le cueur que souvent il tomboit malade, dont ladicte damoiselle estoit aussi soigneuse comme de la croix et guide de son chemin, et l'envoyoit si souvent visiter que, congnoissant qu'elle avoit soing de luy, le guerissoit sans nulle autre medecine. Mais plusieurs personnes, voyans ce capitaine, qui avoit eu le bruit d'estre plus hardy et gentil compaignon que bon chrestien, s'esmerveillerent comme ceste dame l'acostoit si fort, et, voyans qu'il avoit changé de toutes conditions et qu'il frequentoit les Eglises, les sermons et confessions, se doubterent que c'estoit pour avoir la bonne grace de la dame, et ne se peurent tenir de luy en dire quelques parolles. Ce capitaine, craignant que, si la dame en entendoit quelque chose, cela la separast de sa presence, dist à son mary et à elle comme il estoit prest d'estre despesché du Roy et de s'en aller, et qu'il avoit plusieurs choses à luy

dire ; mais, à fin que son affaire fust tenu plus secret, il ne vouloit plus parler à luy ne à sa femme devant les gens, mais les pria de l'envoyer querir quand ilz seroient retirez tous deux. Le gentil-homme trouva son opinion bonne, et ne failloit tous les soirs de se coucher de bonne heure et faire deshabiller sa femme.

Et, quand tous les gens estoient retirez, envoyoient querir le capitaine et devisoient du voyage de Jerusalem, où souvent le bon homme en grande devotion s'endormoit. Le capitaine, voyant ce gentil-homme vieil et endormy dedans un lict, et luy dans une chaise auprés celle qu'il trouvoit la plus belle et la plus honneste du monde, avoit le cueur si serré entre crainte et desir de parler que souvent il perdoit la parolle ; mais, à fin qu'elle ne s'en apperceust, se mettoit à parler des saincts lieux de Jerusalem, où estoient les signes de la grande amour que Jesus-Christ nous a portée; et, en parlant de ceste amour, couvroit la sienne, regardant ceste dame avecques larmes et souspirs, dont elle ne s'apperceut jamais ; mais, voyant sa devote contenance, l'estimoit si sainct homme qu'elle le pria de luy dire quelle vie il avoit menée, et comme il estoit venu à ceste amour de Dieu. Il luy declara qu'il estoit un pauvre gentil-homme qui, pour parvenir à richesse et honneur, avoit oublié sa conscience et espousé une femme trop proche son alliée, pource qu'elle estoit riche, combien qu'elle fust laide et vieille et qu'il ne l'aimast point ; et, aprés avoir tiré tout

son argent, s'en estoit allé sur la mer chercher ses adventures, et avoit tant faict par son labeur qu'il estoit venu en estat honorable. Mais, depuis qu'ils avoient eu congnoissance ensemble, elle estoit cause, par ses sainctes parolles et bons exemples, de luy avoir faict changer sa vie, et que du tout il se deliberoit, s'il pouvoit retourner de son entreprinse, de mener son mary et elle en Jerusalem, pour satisfaire en partie à ses grands pechez, où il avoit mis fin, sinon qu'encores n'avoit satisfaict à sa femme, à laquelle il esperoit bien tost se reconcilier. Tous ces propos pleurent à ceste dame, et sur tout se resjouït d'avoir tiré un tel homme à l'amour et crainte de Dieu. Et jusques à ce qu'ils partirent de la court, continuerent tous les soirs ces longs parlemens, sans que jamais il luy osast declarer son intention, et luy feit present de quelque crucifix de Nostre Dame de Pitié, la priant qu'en le voyant elle eust tousjours memoire de luy.

L'heure de son partement venuë, et qu'il eut prins congé de son mary, lequel s'endormoit, il vint dire à Dieu à sa dame, à laquelle il veit les larmes aux yeux, pour l'honneste amitié qu'elle luy portoit, qui luy rendoit la passion si importable que, pour ne l'oser declarer, tomba quasi esvanouy, luy disant à Dieu en une sueur si grande que non ses yeulx seulement, mais tout son corps, jectoient larmes. Et ainsi, sans parler, se departirent, dont la dame demoura fort estonnée, car elle n'avoit jamais veu un tel signe de

regret. Toutesfois point ne changea son bon propos envers luy, et l'acompaigna de prieres et oraisons. Au bout d'un mois, ainsi que la dame retournoit en son logis, trouva un gentil-homme qui luy presenta une lettre de par le capitaine, la priant qu'elle la voulust veoir à part, et luy dist comme il l'avoit veu embarquer, bien deliberé de faire chose aggreable au Roy et à l'augmentation de la foy, et que, de luy, il s'en retournoit à Marseille pour donner ordre aux affaires dudict capitaine. La dame se retira à une fenestre à part et ouvrit sa lettre de deux fueilles de papier escrite de tous costez, en laquelle y avoit l'epistre qui s'ensuit :

Mon long celer, ma taciturnité,
Apporté m'a telle necessité
Que je ne puis trouver nul reconfort,
Fors de parler ou de souffrir la mort.
Ce parler là, auquel j'ay defendu
De se monstrer à toy, a attendu
De me veoir seul et de mon secours loing,
Et lors m'a dict qu'il estoit de besoing
De le laisser aller s'esvertuer,
De se monstrer, ou bien de me tuer.
Et a plus faict, car il s'est venu mettre
Au beau milieu de ceste mienne lettre,
Et dict que, puis que mon œil ne peult veoir
Celle qui tient ma vie en son pouvoir,
Dont le regard sans plus me contentoit
Quand son parler mon oreille escoutoit,
Que maintenant par force il saillira

Devant tes yeulx, où poinct ne faillira
De te monstrer mes plainctes et douleurs,
Dont le celer est cause que je meurs.
Je l'ay voulu de ce papier oster,
Craignant que point ne voulusse escouter
Ce sot parler qui se monstre en absence,
Qui trop craintif estoit en sa presence,
Disant : Mieux vault en me taisant mourir
Que de vouloir ma vie secourir
Pour ennuier celle que j'aime tant,
Car de mourir pour son bien suis contant.
D'autre costé, ma mort pourroit porter
Occasion de trop desconforter
Celle pour qui seulement j'ay envie
De conserver ma santé et ma vie.
Ne t'ay-je pas, ô ma dame! promis
Que, mon voiage à fin heureuse mis,
Tu me verrois devers toy retourner,
Pour ton mari avec toy emmener
Au lieu où tant as de devotion,
Pour prier Dieu sur le mont de Sion?
Si je me meurs, nul ne t'y menera;
Trop de regret ma mort te donnera,
Voiant à rien tourner nostre entreprinse,
Qu'avecques tant d'affection as prinse.
Je vivray donq', et lors t'y meneray,
Et en bref temps à toy retourneray.
La mort pour moy est bonne, à mon advis,
Mais seulement pour toy seule je vis.
Pour vivre donc, il me fault alleger
Mon pauvre cueur, et du faiz soulager,
Qui est à luy et à moy importable,
De te monstrer mon amour veritable,
Qui est si grande, et si bonne, et si forte,

Qu'il n'y en eut oncques de telle sorte.
Que diras-tu? O parler trop hardi!
Que diras-tu? Je te laisse aller, di.
Pourras-tu bien luy donner cognoissance
De mon amour? Las! tu n'as la puissance
D'en monstrer la miliesme part (*sic*).
Diras-tu point au moins que son regard
A retiré mon cueur de telle force
Que mon corps n'est plus qu'une morte escorce,
Si par le sien je n'ay vie et vigueur?
Las! mon parler foible et plain de langueur,
Tu n'as pouvoir de bien au vray luy peindre
Comment son œil peult un bon cueur contraindre.
Encores moins à louer sa parolle
Ta puissance est pauvre, debile et molle.
Si tu pouvois au moins luy dire un mot
Que bien souvent (comme muet et sot)
Sa bonne grace et vertu me rendoit,
Et à mon œil qui tant la regardoit
Faisoit jetter par grand amour les larmes,
Et à ma bouche aussi changer ses termes!
Voire et en lieu de dire que l'aimois,
Je luy parlois des signes et des mois
Et de l'estoille Arctique et Antarctique.
O mon parler! tu n'as pas la praticque
De luy compter en quel estonnement
Me mettoit lors mon amoureux tourment,
De dire aussi mes maux et mes douleurs.
Il n'y a pas tant de valeurs (*sic*)
De declarer ma grande et forte amour,
Tu ne sçaurois me faire un si bon tour.
A tout le moins, si tu ne peux le tout
Luy racompter, prend toy à quelque bout,
Et di ainsi : Crainte de te desplaire

M'a fait long temps malgré mon vouloir taire
Ma grande amour, qui devant ton merite
Et devant Dieu et Ciel doit estre dicte,
Car la vertu en est le fondement,
Qui me rend doux mon trop cruel tourment,
Veu que l'on doibt un tel tresor ouvrir
Devant chacun et son cueur descouvrir.
Car qui pourroit un tel amant reprendre
D'avoir osé vouloir entreprendre (*sic*)
D'acquerir dame en qui la vertu toute,
Voire et l'honneur, faict son sejour sans doute?
Mais au contraire on doit bien fort blasmer
Celuy qui voit un tel bien sans l'aimer.
Or l'ay-je veu et l'aime d'un tel cueur
Qu'amour sans plus en a esté vainqueur.
Las! ce n'est point amour leger ou feinct
Sur fondement de beauté, fol, et peinct :
Encores moins cest amour qui me lie
Regarde en rien la vilaine follie.
Point n'est fondé en vilaine esperance
D'avoir de toy aucune jouissance,
Car rien n'y a au fonds de mon desir
Qui contre toy souhaitte aucun plaisir.
J'aymerois mieux mourir en ce voyage
Que te sçavoir moins vertueuse ou sage,
Ne que pour moy fust moindre la vertu
Dont ton corps est et ton cueur revestu.
Aimer te veux comme la plus parfaicte
Qui oncques fut. Parquoy rien ne souhaitte
Qui puisse oster ceste perfection,
La cause et fin de mon affection;
Et plus de moy tu es sage estimée,
Et plus encor parfaictement aimée.
Je ne suis pas celuy qui se consolle

En son amour et en sa dame folle.
Mon amour est tressage et raisonnable,
Car je l'ay mis en dame tant aimable
Qu'il n'y a Dieu ny ange en paradis
Qu'en te voyant ne dist ce que je dis.
Et si de toy je ne puis estre aimé,
Il me suffist au moins d'estre estimé
Le serviteur plus parfaict qui fut oncques,
Ce que croiras, j'en suis tresseur, adoncques
Que la longueur du temps te fera veoir
Que de t'aimer je fais loyal devoir;
Et si de toy je n'en reçois autant,
A tout le moins de t'aimer suis contant,
En t'asseurant que rien ne te demande,
Fors seulement que je te recommande
Le cueur et corps bruslant pour ton service
Dessus l'autel d'amour pour sacrifice.
Croy hardiment que, si je reviens vif,
Tu reverras un serviteur naïf;
Et, si je meurs, ton serviteur mourra,
Que jamais dame un tel ne trouverra.
Ainsi de toy s'en va emporter l'onde
Le plus parfaict serviteur de ce monde.
La mer peult bien ce mien corps emporter,
Mais non le cueur, que nul ne peult oster
D'avecques toy, où il faict sa demeure,
Sans plus vouloir à moy tenir une heure.
Si je pouvois avoir par juste eschange
Un peu du tien pur et clair comme un ange,
Je ne craindrois d'emporter la victoire,
Dont ton seul cueur en gaigneroit la gloire.
Or vienne donc ce qu'il en adviendra :
J'en ay jetté le dé, là se tiendra
Ma volonté sans aucun changement;

Et, pour mieux peindre au tien entendement
Ma loyauté, ma ferme seureté,
Ce diamant, pierre de fermeté,
En ton doigt blanc je te supplie prendre,
Par qui pourras trop plus qu'heureux me rendre.
Ce diamant suis celuy qui m'envoye
Entreprenant ceste doubteuse voye,
Pour meriter, par ses œuvres et faicts,
D'estre du rang des vertueux parfaicts,
Afin qu'un jour il puisse avoir sa place
Au desiré lieu de ta bonne grace.

La dame leut l'epistre tout du long, et de tant plus s'esmerveilloit de l'affection du capitaine, et moins en avoit de soupçon; et, en regardant la table du diamant grand' et belle, dont l'anneau estoit esmaillé de noir, fut en grande peine de ce qu'elle avoit à faire. Et, après avoir resvé toute la nuict sur ces propos, fut tresaise de n'avoir occasion de luy rescrire et faire responce par faulte de messager, pensant en elle mesme qu'avec les peines qu'il portoit pour le service de son maistre, il n'avoit besoing d'estre fasché de la mauvaise response qu'elle deliberoit de luy faire, laquelle elle remit à son retour. Mais elle se trouva fort empeschée du diamant, car elle n'avoit point accoustumé de se parer aux dépens d'autres que de son mary : parquoy elle, qui estoit de bon entendement, pensa de faire profiter cest anneau à la conscience de ce capitaine. Elle depescha incontinent un sien serviteur, qu'elle envoya à la desolée femme de ce capitaine, en feignant que ce fust

une religieuse de Tarascon, et luy escrivit une telle lettre :

« Ma dame, monsieur vostre mary est passé par cy un peu avant son embarquement, et, aprés s'estre confessé et receu son Createur comme bon chrestien, m'a declaré un faict qu'il a sur sa conscience : c'est le regret de ne vous avoir tant aimée comme il devoit, et me pria et conjura à son partement de vous envoyer ceste lettre avec ce diamant, lequel il vous prie garder pour l'amour de luy, vous asseurant que, si Dieu le faict retourner en santé, jamais femme ne fut mieux traictée d'homme que vous serez de luy, et ceste pierre de fermeté vous en fera foy pour luy. Je vous prie l'avoir pour recommandé en voz bonnes prieres, car aux miennes il aura part toute ma vie. »

Ceste lettre, parfaicte et signée au nom d'une religieuse, fut envoyée par la dame à la femme du capitaine; et, quand la bonne vieille vit la lettre et l'anneau, il ne fault demander combien elle pleura de joye et de regret d'estre aimée et estimée de son mary, de la veuë duquel elle se voyoit estre privée; et, en baisant l'anneau plus de mil fois, l'arrousoit de ses larmes, benissant Dieu, qui, sur la fin de ses jours, luy avoit redonné l'amitié de son mary, laquelle elle avoit tenuë pour perdue par long temps, en remerciant aussi la religieuse qui estoit cause de tant de bien, à laquelle feit la meilleure response qu'elle peut, que le messager en bonne diligence reporta à sa

maistresse, qui ne la leut ny n'entendit ce que luy dist son serviteur sans rire bien fort, et se contenta d'estre deffaicte de son diamant par un si profitable moyen que de reünir le mary et la femme en bonne amitié, et luy sembla par cela avoir gaigné un royaume.

Un peu aprés vindrent nouvelles de la deffaicte et mort du pauvre capitaine, et comme il avoit esté habandonné de ceux qui le devoient secourir, et son entreprinse revelée par les Rhodiens, qui plus la devoient tenir secrette, en telle sorte que luy et tous ceux qui descendirent en terre, qui estoient en nombre de quatrevingts, entre lesquels estoit un gentil-homme nommé Jean et un Turc tenu sur les fons par ladicte dame, lesquels deux elle avoit donnez au capitaine pour faire le voyage avec luy, dont l'un mourut avec luy, et le Turc, avec quinze coups de fleches qu'il receut, se saulva à nager jusques dans les vaisseaux françois; et par luy seul fut entendue la verité de tout cest affaire, car un gentil-homme que le pauvre capitaine avoit prins pour amy et compaignon, et avoit avancé envers le Roy et les plus grands de France, si tost qu'il vit mettre pied à terre audict capitaine, retira bien avant en la mer ses vaisseaux. Et le capitaine, voyant son entreprinse descouverte et plus de quatre mil Turcs, s'y voulut retirer comme il devoit. Mais le gentil-homme en qui il avoit eu si grande fiance, voyant que par sa mort la charge luy demeureroit toute de ceste grande armée et le pro-

fit, mit en avant à tous les gentils-hommes qu'il ne falloit pas hazarder les vaisseaux du Roy, ne tant de gens de bien qui estoient dedans, pour saulver cent personnes seulement : de sorte que ceux qui n'avoient pas trop de hardiesse furent de son opinion. Et, voyant le capitaine que plus il les appelloit et plus ils s'eslongnoient de son secours, se retourna devers les Turcs, estant au sablon jusques aux genoux, où il feit tant de faicts d'armes et de vaillance qu'il sembloit que luy seul deust deffaire tous ses ennemis, dont son traistre compaignon avoit plus de peur que de desir de sa victoire. A la fin, quelques armes qu'il sceust faire, receut tant de coups de fleches de ceux qui ne pouvoient approcher de luy que de la portée de leurs arcs qu'il commança à perdre son sang. Et lors les Turcs, voyans la foiblesse de ces vrais chrestiens, les vindrent charger à grands coups de cimeterre, lesquels, tant que Dieu leur donna la force et vie, se deffendirent jusques au bout. Le capitaine appella ce gentil-homme, nommé Jean, que sa dame luy avoit donné, et le Turc aussi, et, en mettant la poincte de son espée en terre, tombant à genoux, baisa et embrassa la croix, disant : « Seigneur, prens l'ame en tes mains de celuy qui n'a espargné sa vie pour exalter ton nom. » Le gentil-homme nommé Jean, voyant qu'avec ses parolles la vie luy defailloit, embrassa luy et la croix de l'espée qu'il tenoit pour le cuider secourir ; mais un Turc par derriere luy couppa les deux cuisses, et en

criant bien hault : « Allons, capitaine, allons en paradis veoir celuy pour qui nous mourons », fut compaignon à la mort comme il avoit esté à la vie du pauvre capitaine. Le Turc, voyant qu'il ne pouvoit servir à l'un ny à l'autre, estant frappé de quinze fleches, se retira vers les navires, et, en demandant y estre receu, combien qu'il fust seul eschapé de quatre-vingts, fut refusé par le traistre compaignon. Mais luy, qui sçavoit fort bien nager, se jetta dedans la mer, et feist tant qu'il fut receu dans un petit vaisseau, et au bout de quelque temps guary de ses playes. Et par ce pauvre estranger fut la verité cogneuë entierement à l'honneur du capitaine et à la honte de son compaignon, duquel le Roy et tous les gens de bien qui en ouyrent parler jugerent la meschanceté si grande envers Dieu et les hommes qu'il n'y avoit mort dont il ne fust digne; mais, à sa venuë, donna tant de choses faulces à entendre, avec force presens, que non seulement se sauva de punition, mais eut la charge de celuy qu'il n'estoit digne de servir de varlet.

Quand ceste piteuse nouvelle vint à la court, Madame la Regente, qui l'estimoit fort, le regretta merveilleusement; aussi feit le Roy et tous les gens de bien qui le cognoissoient. Et celle que plus il aimoit, oyant une si piteuse et chrestienne mort, changea la dureté du propos qu'elle avoit deliberé de luy tenir en larmes et lamentations ; à quoy son mary luy tint compagnie, se voyans frustrez de l'espoir de leur voyage. Je ne veux

oublier qu'une damoiselle qui estoit à ceste dame, laquelle aimoit ce gentil-homme, nommé Jean, plus que soy-mesmes, le propre jour que les deux gentils-hommes furent tuez, vint dire à sa maistresse qu'elle avoit veu en songe celuy qu'elle aimoit tant, vestu de blanc, lequel luy estoit venu dire à Dieu, et qu'il s'en alloit en paradis avec son capitaine; mais, quand elle sceut que son songe estoit veritable, elle feit un tel dueil que sa maistresse avoit assez affaire à la consoler. Au bout de quelque temps, la court alla en Normandie, d'où estoit le gentil-homme, la femme duquel ne faillit à venir faire la reverence à Madame la Regente, et pour y estre presentée s'adressa à la dame que son mary avoit tant aimée; et, en attendant l'heure propre en une eglise, commença à regretter et louer son mary, et entre autres choses luy dist : « Helas! ma dame, mon malheur est le plus grand qui advint oncques à femme, car, à l'heure qu'il m'aimoit plus qu'il n'avoit jamais faict, Dieu me l'a osté. » Et, en ce disant, monstra l'anneau qu'elle avoit au doigt, comme l'enseigne de la parfaicte amitié, qui ne fut sans grandes larmes, dont la dame, quelque regret qu'elle en eust, avoit tant d'envie de rire, veu que de sa tromperie estoit sorty un tel bien, qu'elle ne la peut presenter à Madame la Regente, mais la bailla à un autre, et se retira en une chapelle, où elle passa l'envie qu'elle avoit de rire.

« Il me semble, mes dames, que celles à qui on



presente de telles choses devroient desirer à en faire œuvres qui vinssent à si bonne fin qu'il feit à ceste bonne dame, car elles trouveroient que les biens faicts sont les joyes des biens faisans. Et ne fault point accuser ceste dame de tromperie, mais estimer de son bon sens, qui convertit en bien ce qui de soy ne valoit rien. — Voulez-vous dire, ce dist Nomerfide, qu'un beau diamant de deux cens escuz ne vault rien ? Je vous asseure que, s'il fust tombé entre mes mains, sa femme ny ses parens n'en eussent jamais rien veu. Il n'est rien mieux à soy que ce qui est donné. Le gentilhomme estoit mort, personne n'en sçavoit rien; elle se fust bien passée de faire tant pleurer ceste pauvre vieille. — Et en bonne foy, dist Hircan, vous avez raison, car il y a des femmes qui, pour se monstrer plus excellentes que les autres, font des œuvres apparentes contre leur naturel, car nous sçavons bien tous qu'il n'est rien si avaricieux que la femme. Toutesfois leur gloire passe souvent leur avarice, qui force leurs cueurs à faire ce qu'elles ne veulent, et croy que celle qui laissa aussi le diamant n'estoit pas digne de le porter. — Holà! holà! dist Oisille, je me doute bien qui elle est; parquoy, je vous prie, ne la condamnez point sans veoir. — Ma dame, dist Hircan, je ne la condamne point; mais, si le gentil-homme estoit autant vertueux que vous dictes, elle estoit honorée d'avoir un tel serviteur et de porter son anneau; mais peult estre qu'un moins digne d'estre aimé la tenoit si bien par le doigt que l'anneau

n'y pouvoit entrer. — Vrayement, ce dist Emarsuitte, elle le pouvoit bien garder, puis que personne n'en sçavoit rien. — Comment! ce dist Guebron, toutes ces choses à ceux qui aiment sontelles licites, mais qu'on n'en sçache rien? — Par ma foy, dist Saffredent, je ne vis onques meffaict puny, sinon la sottie, car il n'y a meurtrier, larron ny adultere, mais qu'il soit aussi fin que mauvais, qui soit jamais reprins par justice ne blasmé entre les hommes; mais souvent la malice est si grande qu'elle les aveugle, de sorte qu'ilz deviennent sotz, et (comme j'ay dict) seulement les sotz sont punis, et non les vicieux. — Vous en direz ce qu'il vous plaira, ce dist Oisille, Dieu peult juger le cueur de ceste dame; mais, quant à moy, je trouve le faict treshonorable et vertueux. Parquoy, pour n'en debatre plus, je vous prie, Parlamente, donner vostre voix à quelque un. — Je la donne tresvolontiers, ce dist-elle, à Simontault, car, aprés ces deux tristes nouvelles, il ne faudra à nous en dire une qui ne nous fera point plorer. — Je vous remercie, dist Simontault, car, en me donnant vostre voix, il ne s'en fault gueres que me nommez plaisant, qui est un nom que je trouve trop facheux, et, pour m'en venger, je vous monstreray qu'il y a des femmes qui font bien semblant d'estre chastes envers quelques uns ou pour quelque temps; mais la fin les monstre telles qu'elles sont, comme vous les troverez par une histoire tresveritable. »

NOUVELLE QUATORZIESME

Subtilité d'un amoureux qui, soubs la faveur du vray amy, cueilla d'une dame Milannoise le fruict de ses labeurs passez.

En la Duché de Milan, du temps que le grand maistre de Chaulmont en estoit gouverneur, y avoit un gentil-homme nommé le seigneur de Bonnivet, qui depuis, par ses merites, fut admiral de France, estant à Milan fort aimé du grand maistre et de tout le monde pour les vertuz qui estoient en luy, se trouvoit volontiers aux festins où toutes les dames s'assembloient, desquelles il estoit mieux voulu que ne fut onques François, tant pour sa beauté, bonne grace et parolle, que pour le bruit que chacun luy donnoit d'estre l'un des plus adroits et hardy aux armes qui fust de son temps. Un jour, allant en masque à un carneval, mena dancer l'une des plus braves et belles dames qui fust en la ville, et, quand les haulxbois faisoient pause, ne failloit à luy tenir les propos d'amour, qu'il sçavoit mieux dire que nul autre ; mais elle, qui ne luy devoit rien de luy respondre, luy voulut soudain mettre la paille au devant et l'arrester

en l'asseurant qu'elle n'aimoit et n'aimeroit jamais autre que son mary, et qu'il ne s'y attendist en nulle maniere. Pour ceste response ne se sentit le gentil-homme refusé, et la pourchassa vifvement jusques à la micaresme. Pour toute resolution, il la trouva ferme en propos de n'aimer ne luy ne autre, ce qu'il ne peut croire, veu la mauvaise grace que son mary avoit et la grande beauté d'elle. Il se delibera, puis qu'elle usoit de dissimulation, d'user aussi de tromperie, et dés l'heure laissa la poursuitte qu'il luy faisoit, et s'enquist si bien de sa vie qu'il trouva qu'elle aimoit un gentil-homme italien bien sage et honneste.

Ledict seigneur de Bonnivet accointa peu à peu ce gentil-homme par telle douceur et finesse qu'il ne s'apperceut de l'occasion, mais l'aima si parfaictement qu'aprés sa dame, c'estoit la personne du monde qu'il aimoit le plus. Le seigneur de Bonnivet, pour luy arracher son secret du cueur, feignit luy dire le sien, et qu'il aimoit une dame où jamais n'avoit pensé, le priant le tenir secret, et qu'ils n'eussent tous deux qu'un cueur et une pensée. Le pauvre gentil-homme, pour luy monstrer l'amour reciproque, luy va declarer tout du long celle qu'il portoit à la dame dont Bonnivet se vouloit venger, et une fois le jour s'assembloient en quelque lieu pour rendre compte des bonnes fortunes advenues le long de la journée, ce que l'un faisoit en mensonge et l'autre en verité. Et confessa le gentil-homme avoir aimé trois ans ceste dame sans en avoir rien eu sinon

bonnes parolles et asseurance d'estre aimé. Ledict Bonnivet luy conseilla tous les moyens qu'il luy fut possible pour parvenir à son intention, dont il se trouva si bien qu'en peu de jours elle luy accorda tout ce qu'il demandoit. Il ne restoit que de trouver le moyen, ce que bien tost par le conseil du seigneur de Bonnivet fut trouvé ; et un jour, avant souper, luy dist le gentil-homme : « Monsieur, je suis plus tenu à vous qu'à tous les hommes du monde, car par vostre bon conseil j'espere avoir ceste nuict ce que par tant d'années j'ay desiré. — Je te prie, dist Bonnivet, dy moy la sorte de ton entreprise, pour veoir s'il y a tromperie ou hazard, pour t'y secourir et servir de bon amy. »

Le gentil-homme luy va racompter comme elle avoit moyen de faire laisser la grand'porte de la maison ouverte, soubs couleur de quelque maladie qu'avoit un de ses freres, pour laquelle à toute heure falloit envoyer à la ville querir ses necessitez, et qu'il pourroit entrer seurement dedans la court, mais qu'il se gardast de monter par l'escallier, et qu'il passast par un petit degré qui estoit à main dextre, et entrast en la premiere gallerie qu'il trouveroit, où toutes les portes des chambres de son beau pere et de son beau frere se rendoient, et qu'il choisist bien la troisiesme plus prés dudict degré, et, si en la poussant doucement il la trouvoit fermée, qu'il s'en allast, estant asseuré que son mari estoit revenu, lequel toutesfois ne devoit revenir de deux jours, et que, s'il la trou-

voit ouverte, qu'il entrast doucement et qu'il la refermast hardiment au correil, sçachant qu'il n'y avoit qu'elle seule en la chambre, et que sur tout il n'oubliast à faire faire des souliers de feutre, de peur de faire bruit, et qu'il se gardast bien de venir plus tost que deux heures aprés minuit ne feussent passées, pource que ses beaux freres, qui aymoient fort le jeu, ne s'alloient jamais coucher qu'il ne fust plus d'une heure. Ledict de Bonnivet luy respondit : « Va, mon amy, Dieu te conduise ! Je le prie qu'il te garde d'inconvenient. Si ma compaignie y sert de quelque chose, je n'espargneray rien qui soit en ma puissance. » Le gentilhomme le remercia bien fort, et luy dist qu'en cest affaire il ne pouvoit estre trop seul, et s'en alla pour y donner ordre.

Le seigneur de Bonnivet ne dormit pas de son costé, et, voyant qu'il estoit heure de se venger de sa cruelle dame, se retira de bonne heure en son logis et se feit coupper la barbe de la longueur et largeur que l'avoit le gentil-homme ; aussi se feit coupper les cheveux, à fin qu'à le toucher on ne peust cognoistre leur difference. Il n'oublia pas des souliers de feutre et le demeurant des habillemens semblables au gentilhomme. Et pource qu'il estoit fort aimé du beau pere de ceste femme, n'eut crainte d'y aller de bonne heure, pensant que, s'il estoit apperceu, il iroit tout droict en la chambre du bon homme, avec lequel il avoit quelques affaires. Et sur l'heure de minuit entra en la maison de ceste dame, où il trouva assez

d'allans et de venans; mais parmy eulx passa sans estre cogneu, et arriva en la gallerie; et, touchant les deux premieres portes, les trouva fermées, et la troisiesme non, laquelle doucement il poussa, et, quand il fut entré dedans, la ferma au correil, et veid toute ceste chambre tendue de linge blanc, le pavement et le dessus de mesmes, et un lict de toille fort deliée, tant bien ouvrée de blanc qu'il n'estoit possible de plus; et la dame seule dedans avec son scofion et sa chemise toute couverte de perles et de pierreries, ce qu'il veid par le coing du rideau sans estre apperceu d'elle, car il y avoit un grand flambeau de cyre blanche qui rendoit la chambre claire comme de jour. Et, de peur d'estre cogneu d'elle, esteingnit premierement le flambeau qui ardoit en sa chambre, puis se despouilla en chemise et s'alla coucher auprés d'elle. Elle, qui cuydoit que ce fust celuy qui si longuement l'avoit aimée, le receut en la meilleure chere qui fut à elle possible; mais luy, qui sçavoit bien que c'estoit au nom de l'autre, se garda de luy dire un seul mot, et ne pensa que mettre sa vengeance à execution : c'estoit de luy oster son honneur et sa chasteté, sans luy en sçavoir gré ne grace. Mais, contre son gré et deliberation, la dame se tenoit si contente de ceste vengeance qu'elle pensoit l'avoir recompensé de ses labeurs jusques à une heure aprés my-nuict sonné, qu'il estoit temps de dire à Dieu; et à l'heure, le plus bas qu'il peut, luy demanda si elle estoit aussi contente de luy que luy d'elle. Elle, cuidant que ce

fust son amy, luy dist que non seulement elle estoit contente, mais esmerveillée de la grandeur de son amour, qui l'avoit gardé une heure sans parler à elle.

A l'heure il se print à rire bien fort, luy disant : « Or sus, Madame, me refuserez-vous une autre fois, comme vous aviez accoustumé de faire jusques icy ? » Elle, qui le congneut à la parolle et au riz, fut desesperée de honte qu'elle avoit, et l'appella plus de mil fois meschant traistre et trompeur, se voulant jetter du lict en bas pour chercher un couteau pour se tuer, veu qu'elle estoit si malheureuse d'avoir perdu son honneur pour un homme qu'elle n'aimoit point et qui, pour se venger d'elle, pourroit divulguer cest affaire par tout le monde. Mais il la retint entre ses bras, et par bonnes et doulces parolles l'asseura de l'aimer plus que celuy qui l'aimoit, et de celer ce qui touchoit son honneur si bien qu'elle n'en auroit jamais blasme : ce que la pauvre sotte creut, et, entendant de luy l'invention qu'il avoit trouvée et la peine qu'il avoit prise pour la gaigner, luy jura qu'elle l'aimeroit mieulx que l'autre, qui n'avoit sceu celer son secret. Et dist qu'elle congnoissoit le contraire du faulx bruit que l'on donnoit aux François, car ils estoient plus sages, perseverans et discrets que les Italiens. Parquoy d'oresnavant elle se deportoit de l'opinion de ceux de sa nation pour s'arrester à luy ; mais elle le pria bien fort que pour quelque temps il ne se trouvast en lieu ne festin où elle

fust, sinon en masque, car elle sçavoit bien qu'elle auroit si grand honte que sa contenance la declareroit à tout le monde. Il luy en feit promesse, et aussi la pria que, quand son amy viendroit à deux heures, qu'elle luy feist bonne chere, et puis peu à peu elle s'en pourroit desfaire : dont elle feit si grande difficulté que, sans l'amour qu'elle luy portoit, pour rien elle ne l'eust accordé. Toutesfois, en luy disant à Dieu, la rendit si satisfaicte qu'elle eust bien voulu qu'il y fust demeuré plus longuement.

Aprés qu'il fut levé et qu'il eut reprins ses habillemens, saillit hors de la chambre et laissa la porte entr'ouverte comme il l'avoit trouvée, et, pource qu'il estoit prés de deux heures aprés mynuict et qu'il avoit peur de trouver le gentilhomme en son chemin, se retira au haut du degré, où bien tost aprés il le veid passer et entrer en la chambre de sa dame. Et luy s'en alla en son logis pour reposer son travail, ce qu'il feit de sorte que neuf heures du matin le trouverent au lict, où, à son lever, arriva le gentil-homme, qui ne faillit à luy compter sa fortune, non si bonne comme il l'avoit esperée : car il dist que, quand il entra en la chambre de sa dame, il la trouva levée en son manteau de nuict, avec une bien grosse fiebvre, le poux fort esmeu, le visage en feu et en la sueur qui commençoit fort à luy prendre : de sorte qu'elle le pria s'en retourner incontinent, car, de peur d'inconvenient, n'avoit osé appeller ses femmes, dont elle estoit si mal qu'elle avoit

plus de besoing de penser à la mort qu'à l'amour, et d'ouïr parler de Dieu que de Cupido, estant bien marrie du hazard où il s'estoit mis pour elle, veu qu'elle n'avoit puissance en ce monde de luy rendre ce qu'elle esperoit faire bien tost en l'autre. Dont il fut si estonné et marry que son feu et sa joye estoient convertiz en glace et tristesse, et s'en estoit incontinent departy. Et au matin, au poinct du jour, avoit envoyé sçavoir de ses nouvelles, et que pour vray elle estoit tresmal. Et, en racomptant ces douleurs, pleuroit si tresfort qu'il sembloit que l'ame s'en deust aller par ses larmes. Bonnivet, qui avoit autant envie de rire que l'autre de plorer, le consola le mieux qu'il luy fut possible, luy disant que les choses de longue durée ont tousjours un commencement difficile, et qu'amour luy faisoit un retardement pour luy faire trouver la jouissance meilleure. Et en ces propos se departirent. La dame garda quelques jours le lict, et, en recouvrant sa santé, donna congé à son premier serviteur, le fondant sur la crainte qu'elle avoit euë de la mort et le remord de conscience, et s'arresta au seigneur de Bonnyvet, dont l'amitié dura (selon la coustume) comme la beauté des fleurs des champs.

« Il me semble, mes dames, que les finesses du gentil-homme valent bien l'hypocrisie de ceste dame qui, aprés avoir tant contrefaict la femme de bien, se declara si folle. — Vous direz ce qu'il vous plaira des femmes, dist Emarsuitte; mais ce

gentil-homme feit un tour meschant. Est-il dict que si une dame en aimoit un, que l'autre la doive avoir par finesse? — Croyez, ce dist Guebron, que telles marchandises ne se peuvent mettre en vente qu'elles ne soient emportées par les plus offrans et derniers encherisseurs. Ne pensez pas que ceulx qui poursuyvent des dames prennent tant de peine pour l'amour d'elles, non, non! car c'est seulement pour l'amour d'eulx et de leur plaisir. — Par ma foy, dist Longarine, je vous en croy : car, pour vous en dire la verité, tous les serviteurs que j'ay eu m'ont tousjours commencé leurs propos par moy, monstrans desirer ma vie, mon bien, mon honneur; mais la fin en a esté par eulx, desirans leur plaisir et leur gloire. Parquoy le meilleur est de leur donner congé dés la premiere partie de leur sermon, car, quand on vient à la seconde, on n'a pas tant d'honneur à les refuser, veu que le vice de soy, quand il est cogneu, est refusable. — Il fauldroit doncques, dist Emarsuitte, que dés qu'un homme ouvre la bouche, qu'on le refusast sans sçavoir qu'il veult dire. » Parlamente luy respondit : « Ma compagne, ne l'entendez pas ainsi, car on sçait bien que dés le commencement une femme ne doibt pas jamais faire semblant d'entendre où l'homme veult venir, ne encores, quand il l'a declaré, de le pouvoir croire; mais, quand il vient à en jurer bien fort, il me semble qu'il est plus honneste aux dames de le laisser en ce beau chemin que d'aller jusques à la vallée. — Voire mais, dist

Nomerfide, devons-nous croire par là qu'ils nous aiment par mal ? Est-ce pas peché que de juger son prochain ? — Vous en croirez ce qu'il vous plaira, dist Oisille, mais il fault tant craindre qu'il soit vray que, dés que vous en appercevez quelque estincelle, vous devez fuyr ce feu, qui a plustost buslé un cueur qu'il ne s'en est apperceu. — Vrayement, dist Hircan, voz loix sont trop dures. Et si les femmes vouloient (selon vostre advis) estre rigoureuses, ausquelles la doulceur est tant seante, nous changerions aussi noz doulces supplications en finesses et forces. — Le meilleur que j'y voye, dist Simontault, c'est que chacun suive son naturel : qu'il aime ou qu'il n'aime point, le monstre sans dissimulation. — Pleust à Dieu, dist Saffredent, que ceste loy apportast autant d'honneur qu'elle feroit de plaisir. » Mais Dagoucin ne se peut tenir de dire : « Ceux qui vouldroient mourir plustost que leur volonté fust congneuë ne se pourroient accorder à vostre ordonnance. — Mourir ! dist Hircan; encor est-il à naistre, le chevalier qui pour telle chose publique vouldroit mourir. Mais laissons ces propos d'impossibilité, et regardons à qui Simontault donnera sa voix. — Je la donne, dist Simontault, à Longarine : car je la regardois tantost qu'elle parloit toute seule... Je pense qu'elle recorde quelque bon rolle, et si n'a point accoustumé de celer la verité, soit contre homme ou contre femme. — Puis que m'estimez si veritable, dist Longarine, je vous racompteray une histoire que,

nonobstant qu'elle ne soit tant à la louange des femmes que je vouldrois, si verrez-vous qu'il y en a ayans aussi bon cueur, aussi bon esprit et aussi pleines de finesses comme les hommes. Si mon compte est un peu long, vous aurez patience. »

NOUVELLE QUINZIESME

Une dame de la court du Roy, se voyant dedaignée de son mary, qui faisoit l'amour ailleurs, s'en vengea par peine pareille.

En la court du Roy François premier, y avoit un gentil-homme duquel je cognois si bien le nom que je ne le veulx point nommer. Il estoit pauvre, n'ayant point cinq cens livres de rente, mais tant estimé du Roy, pour les vertuz dont il estoit revestu, qu'il vint à espouser une femme si riche qu'un grand seigneur s'en fust bien contenté. Et pource qu'elle estoit encore bien jeune, pria une des plus grandes dames de la court de la vouloir tenir avec elle, ce qu'elle feit tresvolontiers. Or estoit ce gentil-homme tant honneste et plein de bonne grace que toutes les dames de la court en

faisoient bien grand cas, et entre autres une que le Roy aimoit, qui n'estoit si belle ne si jeune que la sienne. Et, pour la grande amour qu'il luy portoit, tenoit si peu de compte de sa femme qu'à grand peine en un an couchoit il une nuict avec elle; et qui plus luy estoit importable est que jamais ne parloit à elle ny faisoit signe d'amitié. Et combien qu'il jouïst de son bien, il luy en faisoit tant petite part qu'elle n'estoit pas habillée comme il luy appartenoit ny comme elle desiroit, dont la dame avecques qui elle estoit reprenoit souvent le gentil-homme en luy disant: « Vostre femme est belle, riche et de bonne maison, et vous n'en tenez compte, ce que son enfance et jeunesse a supporté jusques icy; mais j'ay peur, quand elle se verra belle et grande, que son miroer et quelqu'un qui ne vous aimera pas luy remonstre sa beauté, si peu de vous prisée que par despit elle ne face ce que, estant de vous bien traictée, n'oseroit avoir pensé. » Le gentil-homme, qui avoit son cueur ailleurs, se moqua tresbien d'elle, et ne laissa pour ses enseignemens à continuer la vie qu'il menoit. Mais, deux ou trois ans passez, sa femme commença à devenir l'une des plus belles femmes qui fust en France, et tant qu'elle eut le bruit à la court de n'avoir sa pareille. Et plus elle se sentit digne d'estre aimée, et plus s'ennuya de veoir son mari qui n'en tenoit compte, tellement qu'elle print un si grand desplaisir que, sans la consolation de sa maistresse, elle estoit quasi en desespoir; et, aprés avoir cherché tous

les moyens de complaire à son mary qu'elle pouvoit, pensa en elle-mesme qu'il estoit impossible qu'il ne l'aimast, veu la grande amour qu'elle luy portoit, sinon qu'il eust quelque autre fantaisie en son entendement, ce qu'elle chercha si subtillement qu'elle trouva la verité, et qu'il estoit toutes les nuicts si empesché ailleurs qu'il oublioit sa conscience et sa femme. Et, aprés qu'elle fut certaine de la vie qu'il menoit, print une telle melencolie qu'elle ne se vouloit point habiller que de noir, ne se trouver en lieu où l'on feist bonne chere : dont sa maistresse s'apperceut et feit tout ce qu'elle peut pour la retirer de ceste opinion ; mais il ne luy fut possible. Et, combien que son mary en fust bien adverty, il fut plus prest de s'en mocquer qu'à y donner remede. Vous sçavez, mes dames, qu'ennuy occupe joye, et aussi qu'ennuy par joye prend fin. Parquoy un jour advint qu'un grand seigneur, parent prochain de la maistresse de ceste dame, et qui souvent la frequentoit, entendant l'estrange façon de vivre du mary de ceste dame, en eut tant de pitié qu'il se voulut essaier à la consoler, et, en parlant avec elle, la trouva si belle et vertueuse qu'il desira beaucoup plus d'estre en sa bonne grace que de luy parler de son mary, sinon pour luy monstrer le peu d'occasion qu'elle avoit de l'aimer.

Ceste dame, se voyant delaissée de celuy qui la devoit aimer, et d'autre costé aimée et requise d'un si grand et beau prince, s'estima bien heureuse d'estre en sa bonne grace; et, combien qu'elle

eust tousjours desir de conserver son honneur, si prenoit-elle grand plaisir de parler à luy et de se veoir aimée, chose dont elle estoit quasi affamée. Ceste amitié dura quelque temps, jusques à ce que le Roy s'en apperceut, qui avoit tant d'amitié au gentil-homme qu'il ne vouloit souffrir que nul luy feist honte et desplaisir. Parquoy il pria fort ce prince d'en vouloir oster sa fantasie, et que, s'il continuoit, il seroit tresmal content de luy. Ce prince, qui aimoit trop plus la bonne grace du Roy que toutes les dames du monde, luy promist que pour l'amour de luy abandonneroit son entreprise, et que dés le soir il iroit prendre congé d'elle, ce qu'il feit si tost qu'il sceut qu'elle estoit retirée en son logis, auquel estoit logé le gentilhomme en une chambre sur la sienne; et, estant au soir à la fenestre, veid entrer le prince en la chambre de sa femme, qui estoit sous la sienne; mais le prince, qui bien l'advisa, ne laissa d'y entrer, et, en disant à Dieu à celle dont l'amour ne faisoit que commencer, luy allega pour toutes raisons le commandement du Roy.

Aprés plusieurs larmes et regrets, qui durerent jusques à une heure aprés minuict, la dame luy dist pour conclusion : « Je louë Dieu, Monsieur, dont il luy plaist que vous perdiez ceste opinion, puis qu'elle est si petite et foible que vous la pouvez prendre et laisser par le commandement des hommes; car, quant à moy, je n'ay point demandé conseil ny à maistresse, ny à mary, ny à moymesmes, pour vous aimer : car amour, s'aidant de

vostre beauté et honnesteté, a eu telle puissance sur moy que je n'ay cogneu autre Dieu ne Roy que luy. Mais, puis que vostre cueur n'est pas remply de si vraye amour que craincte n'y trouve encores quelque place, vous ne pouvez estre amy parfaict, et d'un imparfaict je ne veux faire un amy : car j'aime parfaictement, comme j'avois deliberé de vous aimer, dont suis contrainte vous dire à Dieu, Monsieur, duquel la craincte ne merite la franchise de mon amytié. » Ainsi s'en alla pleurant ce seigneur, et en se retournant advisa encores le mary estant à la fenestre, qui l'avoit veu entrer à la salle et saillir. Parquoy luy compta le lendemain l'occasion pourquoy il estoit allé veoir sa femme et le commandement que le Roy luy avoit faict, dont le gentil-homme fut fort content et en remercia le Roy. Mais, voyant de jour en jour que sa femme embellissoit et luy devenoit vieil et amoindrissoit sa beauté, commença à changer de rolle, prenant celuy que long temps il avoit faict jouër à sa femme, car il la cherissoit plus que de coustume et prenoit plus prés garde sur elle. Mais tant plus qu'elle se voioit cherchée de luy, et plus le fuyoit, desirant luy rendre partie des ennuiz qu'elle avoit euz pour estre de luy peu aimée; et, pour ne prendre si tost le plaisir que l'amour luy commençoit à donner, s'en va adresser à un jeune gentil-homme si tresbeau, si bien parlant et de si bonne grace, qu'il estoit aimé de toutes les dames de la court; et, en luy faisant ses complainctes de la façon dont elle avoit

esté traictée, l'incita d'avoir pitié d'elle : en sorte que ce gentil-homme n'oublia rien pour essayer à la reconforter. Et elle, pour se recompenser de la perte d'un prince qui l'avoit laissée, se meit à aimer si fort ce gentil-homme qu'elle oublia son ennuy passé, et ne pensoit sinon à finement conduire son amitié, ce qu'elle sceut si bien faire que jamais sa maistresse ne s'en apperceut, car en sa presence se gardoit bien de parler à luy; mais, quand elle luy vouloit dire quelque chose, s'en alloit veoir quelques dames qui demeuroient à la court, entre lesquelles y en avoit une dont son mary feignoit d'estre amoureux.

Or, un soir aprés soupper, qu'il faisoit bien obscur, se desrobba ladicte dame sans appeller compaignie, et entra en la chambre des dames, où elle trouva celuy qu'elle aimoit mieux que soymesmes, et, en se seant auprés de luy, appuyée sur une table, parloient ensemble, feignans de lire en un livre. Quelqu'un que le mary avoit mis au guet luy vint rapporter où sa femme estoit allée, et luy, qui estoit sage, s'y en alla le plustost qu'il peut. En entrant en la chambre, veid sa femme lisant le livre, qu'il feignit ne veoir point, mais alla tout droit parler aux dames qui estoient d'un autre costé. Ceste pauvre dame, voyant que son mary l'avoit trouvée avecques celuy auquel devant luy jamais n'avoit parlé, fut si transportée qu'elle perdit sa raison, et, ne pouvant passer au long d'un banc, s'escoula au long d'une table, et s'enfuit comme si son mary avec l'espée nuë l'eust

poursuivie, et alla trouver sa maistresse, qui se retiroit en son logis.

Et, quand elle fut deshabillée, se retira ladicte dame, à laquelle une de ses femmes vint dire que son mary la demandoit. Elle luy respond franchement qu'elle n'iroit point, et qu'il estoit si estrange et austere qu'elle avoit peur qu'il ne luy feist un mauvais tour. A la fin, de peur de pis, s'y en alla. Son mary ne luy en dist un seul mot, sinon quand ils furent dedans le lict. Elle, qui ne sçavoit pas comme luy dissimuler, se print tendrement à pleurer; et, quand il luy demanda pourquoy elle pleuroit, elle luy dist qu'elle avoit peur qu'il fust courroucé contre elle pource qu'il l'avoit trouvée lisant avec un gentil-homme. A l'heure luy respondit que jamais ne luy avoit deffendu de parler à homme, et qu'il n'avoit point trouvé mauvais qu'elle y parlast, mais bien d'estre fuye devant luy, comme si elle eust faict chose digne d'estre reprise, et que ceste fuitte seulement luy faisoit penser qu'elle aimoit le gentil-homme. Parquoy il luy deffendit que jamais il ne luy advint de parler à homme en public ny en privé, luy asseurant que la premiere fois qu'elle y parleroit, qu'il la tueroit sans pitié ne compassion : ce qu'elle accepta volontiers, faisant bien son compte de n'estre pas une autre fois si sotte. Mais parce que les choses où l'on a volonté, plus elles sont deffendues, plus elles sont desirées, ceste pauvre femme eut bien tost oublié les menaces de son mary : car le soir mesmes, elle estant retournée

coucher en une autre chambre avec d'autres damoiselles et ses gardes, envoya querir et prier le gentil-homme de la veoir la nuict. Mais le mari, qui estoit si tourmenté de jalousie qu'il ne pouvoit dormir de nuict, va prendre une cappe et un varlet de chambre avec luy, pource qu'il avoit ouy dire que l'autre y alloit de nuict, et s'en va frapper à la porte du logis de sa femme. Elle, qui n'attendoit rien moins que luy, se leva toute seule et print des brodequins et son manteau, qui estoit auprés d'elle, et, voyant que trois ou quatre femmes qu'elle avoit estoient endormies, saillit de sa chambre et s'en va droict à la porte, où elle ouyt frapper; et, en demandant : « Qui est-ce ? » fut respondu le nom de celuy qu'elle aimoit. Mais, pour en estre plus asseurée, ouvre un petit guichet en disant : « Si vous estes celuy que vous me dites, baillez-moy la main; je la congnoistray bien. » Et, quand elle eut touché à la main de son mary, elle le congneut bien, et, en fermant vistement le guichet, se print à crier : « Ha ! Monsieur, c'est vostre main ! » Le mary luy respondit par grand courroux : « Ouy, c'est la main qui vous tiendra promesse; parquoy ne faillez à venir quand je vous manderay. » En disant ceste parolle, s'en alla à son logis, et elle retourna en sa chambre plus morte que vive, et dist tout hault à ses femmes : « Levez-vous, mes amies; vous avez trop dormy pour moy, car, en vous cuidant tromper, je me suis trompée la premiere. » En ce disant, se laissa tomber au milieu de la cham-

bre esvanouye. Les pauvres femmes se leverent à ce cry, tant estonnées de veoir leur maistresse comme morte couchée en terre, et d'avoir ouy les propos qu'elle avoit tenuz, qu'elles ne sceurent que faire, sinon que de courir aux remedes pour la faire revenir. Et, quand elle peut parler, elle leur dist : « Aujourd'huy voyez-vous, mes amies, la plus malheureuse creature qui soit sur la terre. » Et leur va compter toute sa fortune, les priant la vouloir secourir, car elle tenoit sa vie pour perdue.

Et, la cuidans reconforter, arriva un varlet de chambre de son mary, par lequel il luy mandoit qu'elle allast incontinent vers luy. Elle, en embrassant deux de ses femmes, commença à crier et à plourer, les prians ne la laisser point aller, car elle estoit seure de mourir. Mais le varlet de chambre l'asseura que non, et qu'il prenoit sur sa vie qu'elle n'auroit nul mal. Elle, voyant qu'il n'y avoit point de resistence, se jetta entre les bras de ce serviteur, luy disant : « Mon amy, puis qu'il le fault, portez ce malheureux corps à la mort. » Et à l'heure, demy esvanouye de tristesse, fut emportée du varlet au logis de son maistre, aux pieds duquel tomba ceste pauvre dame, luy disant : « Monsieur, je vous supplie avoir pitié de moy, et je vous jure la foy que je doy à Dieu que je vous diray la verité du tout. » A l'heure luy dist, comme un homme desesperé : « Par Dieu, vous me la direz ! » Et chassa dehors tous ses gens; et, pource qu'il avoit trouvé sa

femme fort devote, pensa qu'elle ne se parjureroit point si elle juroit sur la croix. Parquoy en demanda une fort belle qu'il avoit empruntée, et, quand ils furent eulx deux seuls, la feit jurer dessus qu'elle luy diroit verité de ce qu'il luy demanderoit. Mais elle, qui avoit des-ja passé les premieres apprehensions de la crainte de mourir, print cueur, se deliberant avant que mourir de ne luy rien celer, et aussi de ne luy dire chose dont le gentil-homme qu'elle aimoit peust avoir à souffrir; et, aprés avoir ouy les questions qu'il luy faisoit, luy respondit : « Je ne me veulx point justifier, Monsieur, ne faire moindre envers vous l'amour que j'ay portée au gentil-homme dont vous avez soupçon : car vous ne le pouvez ny ne devez croire, veu l'experience qu'aujourd'huy en avez euë ; mais je desire bien vous dire l'occasion de ceste amitié. Entendez, Monsieur, que jamais femme n'aima tant son mary que je vous ay aimé : car, depuis que je vous ay espousé jusques à ceste aage-cy, il ne fut jamais entré en mon cueur autre amour que la vostre. Vous sçavez que, moy estant enfant, mes parens me vouloient marier à personnage de plus grand' maison que vous, mais jamais ne m'y sceurent faire accorder dés l'heure que j'eus parlé à vous : car, contre leur opinion, je tins ferme pour vous avoir, sans regarder ny à vostre pauvreté ny aux remonstrances que me faisoient mes parens. Et vous ne pouvez ignorer le traictement que j'ay eu de vous jusques icy, et comme m'avez aimée et estimée, dont j'ay

porté tant d'ennuy et de desplaisir que, sans l'aide de madame avecques laquelle vous m'avez mise, je fusse presques desesperée. Mais à la fin, me voyant grande et estimée belle d'un chacun, fors de vous seul, je commençay à sentir si vivement le tort que vous me faisiez que l'amour que je vous portois s'est tourné en haine, et le desir de vous complaire en celuy de vengeance. Et sur ce desespoir me trouva un prince, lequel, pour obeyr au Roy plus qu'à l'amour, me laissa à l'heure que je commençois à sentir la consolation de mes tourments par une amour honneste; et, au partir de luy, trouvay cestuy, qui n'eut point la peine de me prier, car sa beauté, son honnesteté et vertuz meritent bien d'estre cherchées et requises de toutes femmes de bon entendement. A ma requeste, et non à la sienne, il m'a aimée avec autant d'honnesteté qu'oncques en sa vie ne me requist chose contre l'honneur; et, combien que le peu d'amour que j'ay cause de vous porter me donnast occasion de ne vous garder foy ny loyauté, l'amour que j'ay à Dieu seul et à mon honneur m'ont jusques icy gardée d'avoir faict chose pour laquelle j'aye besoing de confession ou crainte de honte. Je ne vous veux point nyer que le plus souvent qu'il m'estoit possible je n'allasse parler à luy dedans une garde robbe, feignant d'aller dire mes oraisons : car jamais en femme ny en homme je ne me fiay de conduire cest affaire. Je ne veux point aussy nyer qu'estant en un lieu si privé et hors de tout soupçon, je ne l'aye baisé du meilleur

cueur que je ne feis jamais vous; mais je ne demande jamais mercy à Dieu si entre nous deux il y a jamais eu autre privauté, ne si jamais il m'en a pressée plus avant, ne si mon cueur en a eu le desir: car j'estois si aise de le veoir qu'il ne me sembloit point qu'il y eust au monde un autre plus grand plaisir. Et vous, Monsieur, qui estes seul la cause de mon malheur, voudriez-vous prendre vengeance d'un œuvre dont si long temps vous m'avez donné exemple, sinon que la vostre estoit sans honneur ny conscience? Car, vous le sçavez et je le sçay bien, que celle que vous aimez ne se contente point de ce que Dieu et la raison commandent. Et, combien que la loy des hommes donne si grand deshonneur aux femmes qui aiment autres que leurs mariz, si est-ce que la loy de Dieu n'excepte point les maris qui aiment autres que leurs femmes; et, s'il fault mettre en la balance l'offence de vous et de moy, vous estes homme sage et experimenté, et d'aage pour cognoistre et sçavoir eviter le mal; moy, jeune et sans experience nulle de la force et puissance d'amour. Vous avez une femme qui vous cherche, estime et aime plus que sa vie propre, et j'ay un mary qui me fuit, qui me hait et me despite plus qu'une chambriere. Vous aimez une femme desja d'aage et en mauvais poinct, et moins belle que moy, et j'aime un gentil-homme plus jeune que vous, plus beau et plus aimable; vous aimez la femme d'un des grans amis que vous ayez en ce monde, offençant d'un costé l'amitié, et de l'autre la reve-

rence que vous portez à tous deux, et j'aime un gentil-homme qui n'est à rien lié, sinon à l'amour qu'il me porte. Or jugez, Monsieur, sans faveur, lequel de nous deux est le plus punissable ou excusable, ou vous ou moy. Je n'estime homme sage ny experimenté qui ne vous donne le tort, veu que je suis jeune et ignorante, desprisée et contemnée de vous, et aimée du plus beau et honeste gentil-homme de France, lequel j'aime par le desespoir de ne pouvoir jamais estre de vous aimée. »

Le gentil-homme, oyant ces propos pleins de verité, dicts et prononcez d'un visage beau, avec une grace tant asseurée et audacieuse qu'elle monstroit ne craindre meriter nulle punition, se trouva tant surpris d'estonnement qu'il ne sceut que luy respondre, sinon que l'honneur d'un homme et d'une femme n'est pas tout un ne semblable. Mais toutesfois, puis qu'elle juroit qu'il n'y avoit point eu de peché entre celuy qu'elle aimoit et elle, il n'estoit point deliberé de luy en faire pire chere; par ainsi qu'elle n'y retournast plus, et que l'un ne l'autre n'eussent plus de recordation des choses passées, ce qu'elle luy promist, et s'en allerent coucher ensemble par bon accord.

Le matin, une vieille damoiselle, qui avoit grand peur de la vie de sa maistresse, vint à son lever et luy demanda : « Et puis, Madame, comment vous va ? » Elle luy respondit en riant : « Quoy ! mamie ? Il n'est point un meilleur mary que le mien, car il m'a creuë en mon serment. » Ainsi se pas-

serent cinq ou six jours. Le gentil-homme prenoit de si prés garde à sa femme que nuict et jour avoit guet aprés elle. Mais il ne sceut si bien guetter qu'elle ne parlast encores à celuy qu'elle aimoit en un lieu fort obscur et suspect; toutesfois elle conduisoit son affaire si secrettement qu'homme ne femme n'en peult sçavoir la verité. Et ne fut qu'un bruit que quelque varlet feit d'avoir trouvé un gentil-homme et une damoiselle en une estable soubs la chambre de la maistresse de ceste dame, dont le gentil-homme mary eut si grand soupçon qu'il se delibera de faire mourir ce gentil-homme, et assembla un grand nombre de ses parens et amis pour le faire tuer, s'ils le pouvoient trouver en quelque lieu; mais le principal de ses parens estoit tant amy du gentil-homme qu'il faisoit chercher qu'en lieu de le surprendre l'advertissoit de tout ce qui se faisoit contre luy, lequel, d'autre costé, estoit tant aimé à la court, et si bien accompaigné, qu'il ne craignoit point la puissance de son ennemy: parquoy il ne fut point trouvé. Mais s'en vint en une eglise trouver la maistresse de celle qu'il aimoit, laquelle n'avoit jamais rien entendu de touts ces propos passez, car devant elle n'avoit jamais parlé à elle. Le gentil-homme luy compta la suspicion et mauvaise volonté qu'avoit contre luy le mary, et que, nonobstant qu'il en fust innocent, il estoit deliberé s'en aller jouër en quelque voyage loingtain pour oster le bruit qui commençoit à croistre. Ceste princesse maistresse de s'amie fut fort estonnée d'ouyr ces propos, et jura que le

mary avoit grand tort qui avoit soupçon d'une si femme de bien, où elle n'avoit jamais veu ne cogneu que toute vertu et honesteté. Toutesfois, pour l'autorité où le mary estoit, et pour esteindre ce fascheux bruit, luy conseilla la princesse de s'eslongner pour quelque temps, l'asseurant qu'elle ne croioit rien de toutes ces follies et soupçons. Le gentil-homme et la dame qui estoit avec elle furent fort contens de demeurer en la bonne grace et opinion de ceste princesse, laquelle conseilla au gentil-homme qu'avant son partement il devoit parler au mary, ce qu'il feit selon son conseil, et le trouva en une gallerie prés la chambre du Roy, où, avec un tresasseuré visage (luy faisant l'honneur qui appartenoit à son estat), luy dist: « Monsieur, j'ay toute ma vie eu desir de vous faire service, et pour toute recompence ay entendu qu'au soir vous me faisiez chercher pour me tuer. Je vous prie, Monsieur, pensez que vous avez plus d'autorité et puissance que moy; mais toutesfois je suis gentil-homme comme vous: il me fascheroit bien de donner ma vie pour rien. Je vous prie aussi, pensez que vous avez une femme de bien; que, s'il y a qui vueille dire du contraire, je luy diray qu'il a meschamment menty. Et, quant à moy, je ne pense avoir faict chose dont vous ayez occasion de me vouloir mal; et, si vous voulez, je demeureray vostre serviteur, ou sinon je le suis du Roy, dont j'ay occasion de me contenter. » Le gentil-homme à qui le propos s'adressoit luy dist que veritablement il avoit eu quelque soupçon de

luy, mais qu'il le tenoit si homme de bien qu'il desireroit plus son amitié que son inimitié, et, en luy disant à Dieu le bonnet au poing, l'embrassa comme son grand amy. Vous pouvez penser que disoient ceux qui, le soir de devant, avoient eu commission de le tuer, de veoir tant de signes d'honneur et d'amitié ! Chacun en parloit diversement. A tant s'en partit le gentil-homme ; mais, pour ce qu'il n'estoit si bien garny d'argent que de beauté, sa dame luy donna une bague de la valeur de trois mil escuz, laquelle il engagea pour quinze cens.

Et, quelque temps aprés qu'il fut party, le gentil-homme mary vint à la princesse maistresse de sa femme, et la supplia donner congé à sa femme pour aller demeurer quelque temps avec l'une de ses sœurs : ce que ladicte dame trouva fort estrange, et le pria tant de luy en dire l'occasion qu'il luy en dist une partie, mais non tout. Aprés que la jeune dame mariée eut prins congé de sa maistresse et de toute la court, sans plorer ne faire signe d'ennuy, s'en alla où son mary vouloit qu'elle fust, en la conduicte d'un gentil-homme auquel fut donné charge expresse de la garder soigneusement, et sur tout que sur les chemins elle ne parlast à celuy duquel elle estoit soupçonnée. Elle, qui sçavoit ce commandement, leur donnoit tous les jours des alarmes et se mocquoit d'eux et de leur mauvais soing ; et un jour entre les autres, au partir du logis, trouva un cordelier à cheval, et elle, estant sur sa hacquenée, l'entretint depuis la

disnée jusques à la souppée ; et, quand elle fut à une grand lieuë du logis, elle luy dist : « Mon pere, pour les consolations que vous m'avez données ceste aprés disnée, voylà deux escuz que je vous donne, lesquels sont dedans un papier, car je sçay bien que vous n'y oseriez toucher, vous priant que, incontinent que vous serez party d'avec moy, vous en alliez à travers les champs le beau galot. » Et, quand il fut assez loing, la dame dist tout hault à ses gens : « Pensez-vous que vous estes bons serviteurs et bien soigneux de me garder, veu que celuy qu'on vous a tant recommandé a parlé à moy tout ce jourd'huy, et vous l'avez laissé faire. Vous meritez bien que vostre bon maistre, qui se fie tant à vous, vous donnast des coups de baston au lieu de voz gages. » Quand le gentil-homme qui avoit la charge d'elle ouyt ces propos, il eut si grand despit qu'il ne pouvoit respondre, picque son cheval, appellant deux autres avec luy, et feit tant qu'il atteignit le cordelier, lequel, les voyant venir droict à luy, fuyoit le mieux qu'il pouvoit ; mais, pource qu'ils estoient mieux montez que luy, le pauvre homme fut pris. Et luy, qui ne sçavoit pourquoy, leur cria merci, et, en destournant son chapperon pour les plus humblement supplier teste nuë, congneurent bien que ce n'estoit ce qu'ils cherchoient, et que leur maistresse s'estoit bien moquée d'eux, ce qu'elle feit encores mieux à leur retour, disant : « C'est à telles gens à qui l'on doit bailler telles femmes à garder ! Ils les laissent parler sans sçavoir à qui,

et puis, adjoustant foy à leurs parolles, vont faire honte aux serviteurs de Dieu. »

Et, aprés toutes ces moqueries, s'en alla au lieu où son mary l'avoit ordonné, où ses deux belles sœurs et un mary de l'une la tenoit fort subjette ; et durant ce temps entendit son mary comme sa bague estoit en gage pour quinze cens escuz, dont il fut fort marry. Mais, pour saulver l'honneur de sa femme et pour la recouvrer, luy feist dire qu'elle la retirast et qu'il payeroit les quinze cens escuz. Elle, qui n'avoit soing de la bague, puis que l'argent demeuroit à son amy, luy escrivit comme son mary la contraignoit de retirer sa bague ; et, à fin qu'il ne pensast qu'elle feist pour diminution de bonne volonté, elle luy envoya un diamant que sa maistresse luy avoit donné, qu'elle aimoit plus que bague qu'elle eust. Le gentilhomme luy envoya tresvolontiers l'obligation du marchant, et se tint pour content d'avoir eu quinze cens escuz et un diamant, et de demeurer asseuré de la bonne grace de s'amie, combien que, tant que le mary vesquit, il n'eut moyen de parler à elle que par escriture. Et, aprés la mort du mari, pource qu'il la pensoit telle qu'elle luy avoit promis, feit toute diligence de la pourchasser en mariage ; mais il trouva que la longue absence luy avoit acquis un compaignon mieux aimé que luy, dont il eut si grand regret qu'en fuyant les dames chercha les lieux hazardeux, où il eut autant d'estime que jeune homme pourroit avoir. Ainsi fina ses jours.

« Voilà, mes dames, que, sans espargner nostre sexe, j'ay bien voulu monstrer aux mariz, pour leur faire entendre que les femmes de grand cueur sont plustost vaincues d'ire et vengance que de la douceur et amour, à quoy ceste-cy sceut long temps resister, mais à la fin fut vaincue du desespoir, ce que ne doibt estre femme de bien, pource qu'en quelque sorte que ce soit ne sçauroit trouver excuse à mal faire : car de tant plus les occasions en sont données grandes, et de tant plus se doibvent monstrer vertueuses à resister et vaincre le mal en bien, et non pas rendre le mal pour mal, d'autant que souvent le mal que l'on cuide rendre à autruy retombe sur soy. Bien heureuses sont celles en qui la vertu de Dieu se monstre en chasteté, douceur, patience et longanimité ! » Hircan luy dist : « Il me semble, Longarine, que ceste dame dont vous avez parlé a esté plus menée de despit que d'amour, car, si elle eust autant aimé le gentil-homme comme elle en faisoit le semblant, elle ne l'eust abandonné pour un autre ; et par ce discours on la peult nommer despite, vindicative, opiniastre et muable. — Vous en parlez bien à vostre aise ! dist Emarsuitte à Hircan ; mais vous ne sçavez quel creve-cueur c'est quand on aime sans estre aimé. — Il est vray, dist Hircan, je ne l'ay gueres experimenté, car on ne me sçauroit faire si peu de mauvaise chere que je ne laisse l'amour et la dame ensemble incontinent. — Ouy bien, vous, dist Parlamente, qui n'aimez que vostre plaisir ; mais une femme de bien ne doibt laisser ainsi son

mary. — Toutesfois, respondit Simontault, celle dont le compte est faict a oublié pour un temps qu'elle estoit femme, car un homme n'en eust sceu faire plus belle vengeance. — Pour une qui n'est pas sage, dist Oisille, il ne fault pas que les autres soient tenuës telles. — Si estes-vous toutes femmes, dist Saffredent, et, quelques beaux et honnestes accoustremens que vous portez, qui vous chercheroit bien avant soubs la robbe, on vous trouveroit femmes. » Nomerfide luy dist : « Qui vous voudroit escouter, la journée se passeroit en querelles ; mais il me tarde tant d'ouyr encores une histoire que je prie Longarine de donner sa voix à quelqu'un. » Longarine regarda Guebron et luy dist : « Si vous sçavez rien de quelque honneste femme, je vous prie maintenant le mettre en avant. » Guebron dist : « Puis que j'en doibs faire ce qu'il me semble, je vous feray un compte advenu en la ville de Milan. »

NOUVELLE SEZIESME

Une dame milannoise approuva la hardiesse et grand cueur de son amy, dont elle l'aima depuis de bon cueur.

Au temps du grand maistre de Chaulmont, y avoit une dame estimée l'une des plus honnestes femmes qui fust en ce temps là en la ville de Milan. Elle avoit espousé un Comte italien, duquel estoit demourée vefve, vivant en la maison de ses beaux-freres, sans jamais vouloir ouyr parler de se remarier, et se conduisoit si sagement et sainctement qu'il n'y avoit en la Duché François ny Italien qui n'en feist grande estime. Un jour que ses beaux-freres et ses belles-meres faisoient un festin au grand maistre de Chaulmont, fut contraincte ceste dame vefve s'y trouver, ce qu'elle n'avoit accoustumé en autre lieu. Et, quand les François la veirent, ils feirent grande estime de sa beauté et bonne grace, et sur tous un, duquel je tairay le nom ; mais il suffira qu'il n'y avoit en Italie François plus digne d'estre aimé que cestuy là, car il estoit accomply en toutes les beautez et graces que gentil-homme

pourroit avoir. Et combien qu'il veist ceste dame vefve, avec son crespe noir, separée de la jeunesse, en un coing avec plusieurs vieilles, comme celuy à qui jamais homme ne femme ne feit peur, se meit à l'entretenir, ostant son masque et abandonnant les dances pour demourer en sa compagnie. Et tout le soir ne bougea de parler à elle et aux vieilles ensemble, où il trouva plus de plaisir qu'avec toutes les plus jeunes et braves de la court : en sorte que, quand il se fallut retirer, il ne pensoit pas avoir eu le loisir de s'asseoir. Et, combien qu'il ne parlast à ceste dame que de propos communs qui se peuvent dire en telle compagnie, si est-ce qu'elle cogneut bien qu'il avoit envie de l'accointer, dont elle se delibera de se garder le mieulx qu'il luy fut possible, en sorte que jamais plus en festin ny en grande compagnie ne la peut veoir. Il s'enquist de sa façon de faire, et trouva qu'elle alloit souvent aux eglises et religions, où il mit si bon guet qu'elle ne pouvoit aller si secrettement qu'il n'y fust premier qu'elle, et qu'il ne demeurast à l'eglise autant qu'il pouvoit avoir, loisir de la veoir et tant qu'il y estoit la contemploit de si grande affection qu'elle ne pouvoit ignorer l'amour qu'il luy portoit, pour laquelle eviter se delibera pour un temps de feindre se trouver mal, et ouyr la messe en sa maison, dont le gentil-homme fut tant marry qu'il n'est possible de plus, car il n'avoit autre moyen de la veoir que cestuy là. Elle, pensant avoir rompu ceste coustume, retourna aux eglises

comme paravant, ce qu'amour declara incontinent au gentil-homme, qui reprint ses premieres devotions; et, de peur qu'elle ne luy donnast encores empeschement et qu'il n'eust le loisir de luy faire sçavoir sa volonté, un matin qu'elle pensoit estre bien cachée en une petite chapelle où elle oyoit sa messe, s'alla mettre au bout de l'autel, et, voyant qu'elle estoit peu accompaignée, ainsi que le prestre monstroit le *corpus Domini,* se tourna devers elle, et, avec une voix doulce et pleine d'affection, luy dist: « Ma dame, je prends celuy que le prestre tient à ma damnation si vous seule n'estes cause de ma mort; car, encores que vous m'ostiez le moyen de la parolle, si ne pouvez-vous ignorer ma volonté, veu que la verité vous l'a declarée assez par mes yeulx languissans et par ma contenance morte. » La dame, feignant n'y entendre rien, luy respondit: « Dieu ne doit point ainsi estre pris en vain ; mais les poëtes disent que les dieux se rient des jurements et mensonges des amans, parquoy les femmes qui aiment leur honneur ne doivent estre credules ny piteuses. » En disant cela, elle se leve et s'en retourne en son logis.

Si le gentil-homme fut courroucé de ceste parolle, ceulx qui ont experimenté choses semblables diront bien qu'ouy ; mais luy, qui n'avoit faulte de cueur, aima mieulx avoir ceste mauvaise response que d'avoir failly à declarer sa volonté, laquelle il tint ferme trois ans durans, et par lettres et moyens la pourchassa sans perdre heure

de temps; mais durant trois ans ne peut avoir autre response sinon qu'elle le fuyoit comme le loup le levrier duquel il doibt estre prins, non par haine qu'elle luy portast, mais pour la crainte de son honneur et reputation, dont il s'apperceut si bien que plus vivement qu'il n'avoit faict pourchassa son affaire. Et aprés plusieurs peines, refus, tourments et desespoirs, voyant la perseverance de son amour, ceste dame eut pitié de luy et luy accorda ce qu'il avoit tant desiré et si longuement attendu; et, quand ils furent d'accord des moyens, ne faillit le gentil-homme françois à se hazarder d'aller en sa maison, combien que sa vie y pouvoit estre en grand hazard, veu que les parents d'elle logeoient tous ensemble. Luy, qui n'avoit moins de finesse que de beauté, se conduisit si sagement qu'il entra en sa chambre à l'heure qu'elle luy avoit assignée, où il la trouva toute seule couchée en un beau lict; et, ainsi qu'il se hastoit en se deshabillant pour coucher avec elle, entendit à la porte un grand bruit de voix parlans bas et des espées que l'on frottoit contre les murailles. La dame luy dist avec un visage de femme demie morte : « Or à ceste heure est vostre vie et mon honneur au plus grand danger qu'ils pourroient estre, car j'entends bien que voilà mes freres qui vous cherchent pour vous tuer; parquoy, je vous prie, cachez-vous soubs ce lict : car, quand ils ne vous trouveront point, j'auray occasion de me courroucer à eulx de l'alarme que sans cause ils m'auroient faicte. » Le gentil-

homme, qui n'avoit encores jamais regardé la peur, luy dist : « Et qui sont voz freres pour faire peur à un homme de bien ? Quand toute leur race seroit ensemble, je suis seur qu'ils n'attendroient point le quatriesme coup de mon espée : parquoy reposez-vous en vostre lict et me laissez garder ceste porte. » A l'heure il meit sa cappe alentour de son bras et l'espée au poing, et alla ouvrir la porte pour veoir de plus prés les espées dont il oyoit le bruit ; et, quand elle fut ouverte, il veid deux chambrieres qui, avecques deux espées en chacune main, luy faisoient ceste alarme, lesquelles luy dirent : « Monsieur, pardonnez-nous, car nous avons commandement de nostre maistresse de faire ainsi ; mais vous n'aurez plus de nous autre empeschement. » Le gentilhomme, voyant que c'estoient femmes, ne peut pis faire que de les commander à tous les diables, leur fermant la porte au visage, et s'en alla le plus tost qu'il luy fut possible coucher avec sa dame, de laquelle la peur n'avoit en rien diminué l'amour, et, oubliant luy demander la raison de ces escarmouches, ne pensa qu'à satisfaire à son desir. Mais, voyant que le jour approchoit, la pria luy dire pourquoy elle luy avoit faict si mauvais tour, tant de la longueur du temps que de ceste derniere entreprise. Elle, en riant, luy respondit : « Ma deliberation estoit de jamais n'aimer, ce que depuis ma viduité j'avois bien sceu garder ; mais vostre honnesteté, dés l'heure que vous parlastes à moy au festin, me feit changer propos, et com-

mençay deslors à vous aimer autant que vous faisiez moy. Il est vray que l'honneur, qui m'avoit tousjours conduicte, ne vouloit permettre qu'amour me feist faire chose dont ma reputation fust empirée; mais, comme la biche navrée à mort cuide, en changeant de lieu, changer le mal qu'elle porte avec soy, ainsi m'en allois d'eglise en eglise, cuidant fuir celuy que je portois en mon cueur, duquel a esté la preuve de l'amitié si parfaicte qu'elle a faict accorder l'honneur avec l'amour. Mais, à fin d'estre plus asseurée de mettre mon cueur et mon amour en un parfait homme de bien, j'ay bien voulu faire ceste derniere preuve de mes chambrieres, vous asseurant que si, pour peur de vie ou de nul autre egard, je vous eusse trouvé craintif jusques à vous coucher soubs mon lict, j'avois deliberé de me lever et aller en une autre chambre, sans jamais de plus prés vous veoir. Mais, pource que vous ay trouvé beau, de bonne grace et plein de vertu et hardiesse plus que l'on ne m'avoit dict, et que la peur n'a peu toucher vostre cueur ny tant soit peu refroidir l'amour que vous me portez, je suis deliberée de m'arrester à vous pour la fin de mes jours, me tenant seure que je ne sçaurois en meilleure main mettre ma vie et mon honneur qu'en celuy que je ne pense avoir veu son pareil en toutes vertuz. » Et, comme si la volonté des hommes estoit immuable, se promirent et jurerent ce qui n'estoit en leur puissance : c'est une amitié perpetuelle, qui ne peult naistre ne demeurer au cueur des

hommes; et celles le sçavent qui l'ont experimenté, et combien telles opinions durent.

« Et pource, mes dames, vous vous garderez de nous comme le cerf (s'il avoit entendement) feroit de son chasseur, car nostre felicité et nostre gloire et entendement est de vous veoir prises et oster ce qui vous est plus cher que la vie. — Comment! dist Hircan à Guebron, depuis quel temps estes-vous devenu prescheur? J'ay bien veu que vous ne teniez pas ces propos. — Il est vray, dist Guebron, que j'ay parlé maintenant contre tout ce que j'ay dit toute ma vie; mais, pource que j'ay les dents si foibles que je ne puis plus mascher la venaison, j'advertiz les pauvres biches de se garder des veneurs, pour satisfaire sur ma vieillesse aux maulx que j'ay desserviz en ma jeunesse. — Nous vous remercions, Guebron, dist Nomerfide, dequoy nous advertissez de nostre profit; mais si ne nous en sentons-nous pas trop tenuës à vous, car vous n'avez tenu pareil propos à celle que vous avez bien aimée. C'est donques signe que vous ne nous aimez gueres. Ne voulez-vous encor souffrir que nous soyons aimées? Si pensons-nous estre aussi sages et vertueuses que celle que vous avez si longuement chassée en vostre jeunesse. Mais c'est la gloire des vieilles gens, qui cuident tousjours avoir esté plus sages que ceulx qui viennent aprés eulx. — Et bien! Nomerfide, dist Guebron, quand la tromperie de quelqu'un de voz serviteurs vous aura faict congnoistre la malice des hommes,

à ceste heure là croirez-vous que je vous auray dict verité. » Oisille dist à Guebron : « Il me semble que le gentil-homme que vous louëz tant de hardiesse devroit plus estre loué de fureur d'amour, qui est une puissance si forte qu'elle faict entreprendre aux plus couards du monde ce à quoy les plus hardiz penseroient deux fois. » Saffredent luy dist : « Ma dame, si ce n'estoit qu'il estimast les Italiens gens de meilleur discours que de grand effect, il me semble qu'il devoit avoir grande occasion d'avoir peur. — Ouy, ce dist Oisille, s'il n'eust point eu en son cueur le feu qui brusle crainte. — Il me semble, dist Hircan, puis que vous ne trouvez la hardiesse de cestuy cy assez louable, qu'il fault que vous en sçachez un autre qui est plus digne de louange. — Il est vray, dist Oisille, que cestuy cy est louable; mais j'en sçay un plus admirable. — Je vous prie, dist Guebron, s'il est ainsi, que vous preniez ma place de nous dire quelque chose honneste et digne d'homme hardy comme nous promettez. — S'il est ainsi, dist Oisille, qu'un homme, pour sa vie et l'honneur de sa dame, s'est tant monstré asseuré contre les Millannois, et est estimé tant hardy que doit estre un qui, sans necessité, mais par vraye et naïfve hardiesse, a faict le tour que je vous diray? »

NOUVELLE DIX SEPTIESME

Le Roy François monstra sa generosité au Comte Guillaume, qui le vouloit faire mourir.

En la ville de Digeon, au Duché de Bourgongne, vint au service du Roy François un Comte d'Allemagne nommé Guillaume, de la maison de Saxonne, dont celle de Savoye est tant alliée qu'anciennement n'estoit qu'une. Le Comte, autant estimé beau et hardy gentil-homme qui fust point en Allemagne, eut si bon recueil du Roy que non seulement le print en son service, mais le tint prés de luy et de sa chambre. Un jour, le gouverneur de Bourgongne, seigneur de la Trimouïlle (ancien chevalier et loyal serviteur du Roy), comme celuy qui estoit soupçonneux et craintif du mal et dommage de son maistre, avoit tousjours des espies à l'entour de son ennemy pour sçavoir qu'il faisoit, et se gouvernoit si sagement que peu de choses luy estoient celées. Entre autres advertissemens, il luy fut escrit par un de ses amis que le Comte Guillaume avoit prins quelque somme de deniers, avec promesse d'en avoir davantage, pour faire mourir le Roy en quelque sorte que peust estre.

Le seigneur de la Trimouïlle ne faillit point d'en venir advertir le Roy et ne cela à madame Loyse de Savoye, sa mere, laquelle oublia l'alliance qu'elle avoit à cest Allemant, et supplia le Roy de le chasser bien tost, lequel la requist de n'en parler point, et qu'il estoit impossible qu'un si honneste gentil-homme et tant homme de bien entreprint une si grande meschanceté. Au bout de quelque temps vint encores un autre advertissement confirmant le premier, dont le gouverneur, bruslant de l'amour de son maistre, luy demande congé ou de le chasser ou d'y donner ordre; mais le Roy luy commanda expressement de n'en faire nul semblant, et pensa bien que par autre moyen il en sçauroit la verité.

Un jour qu'il alloit à la chasse, print la meilleure espée qu'il estoit possible de veoir pour toutes armes, et mena avecques luy le Comte Guillaume, auquel il commanda de le suyvre le premier et de prés; mais, aprés avoir quelque temps couru le cerf, voyant, le Roy, que ses gens estoient loing de luy, fors le Comte seulement, se detourna de tous chemins, et, quand il se veid avec le Comte au plus profond de la forest seul, en tirant son espée, dist au Comte : « Vous semble-il que ceste espée soit belle et bonne? » Le Comte, en la maniant par le bout, luy dist qu'il n'en avoit veu nulle qu'il pensast meilleure. « Vous avez raison, dist le Roy, et me semble que, si un gentil-homme avoit deliberé de me tuer, et qu'il eust cogneu la force de mon bras et la bonté de mon cueur ac-

compaigné de ceste espée, il penseroit deux fois à m'assaillir. Toutesfois je le tiendrois pour bien meschant, si nous estions seul à seul, sans tesmoings, s'il n'osoit executer ce qu'il auroit entreprins. » Le Comte Guillaume luy respondit avec un visage estonné : « Sire, la meschanceté de l'entreprinse seroit bien grande; mais la folie de la vouloir executer ne seroit pas moindre. » Le Roy, en se prenant à rire, remeist l'espée au fourreau, et, escoutant que la chasse estoit prés de luy, picqua aprés le plustost qu'il peut. Quand il fut arrivé, il ne parla à nul de cest affaire, et s'asseura que le Comte Guillaume, combien qu'il fust un aussi fort et dispos gentil-homme qui se trouvast lors, n'estoit homme pour faire une si haulte entreprise. Mais le Comte Guillaume, craignant estre decelé ou soupçonné du faict, vint le lendemain matin dire à Robertet, secrettaire des finances du Roy, qu'il avoit regardé aux biensfaicts et gages que le Roy luy vouloit donner pour demeurer avec luy; toutesfois qu'ils n'estoient pas suffisans pour l'entretenir la moitié de l'année, et que, s'il ne plaisoit au Roy luy en bailler la moitié au double, il seroit contrainct de se retirer, priant ledict Robertet d'en sçavoir le plustost qu'il pourroit la volonté du Roy, qui luy dist qu'il ne se sçauroit plus advancer que d'y aller incontiment sur l'heure; et print ceste commission volontiers, car il avoit veu les advertissemens du gouverneur. Et, ainsi que le Roy fut esveillé, ne faillit à faire sa harangue, present monsieur de la Trimouïlle et l'admiral de Bonnivet,

lesquels ignoroient le tour que le Roy avoit faict. Ledict seigneur leur dist : « Vous aviez envie de chasser le Comte Guillaume, et vous voyez qu'il se casse de luy-mesme. Parquoy luy direz que, s'il ne se contente de l'estat qu'il a accepté entrant en mon service, dont plusieurs gens de bonnes maisons se sont tenuz bien heureux, c'est raison qu'il cherche ailleurs meilleure fortune, et, quant à moy, je ne l'empescheray point; mais je seray trescontent qu'il trouve party tel qu'il puisse vivre comme il merite. » Robertet fut aussi diligent de porter ceste responce au Comte qu'il avoit esté de presenter sa requeste au Roy. Le Comte dist qu'avec son congé il deliberoit donc de s'en aller, et, comme celuy que la peur contraignoit de partir, ne la sceut porter vingt-quatre heures; mais, comme le Roy se mettoit à table, print congé de luy, feignant avoir grand regret dont sa necessité luy faisoit perdre sa presence. Il alla aussi prendre congé de la mere du Roy, laquelle luy donna aussi joyeusement qu'elle l'avoit receu comme parent et amy. Ainsi s'en alla en son païs. Et le Roy, voyant sa mere et ses serviteurs estonnez de ce soudain partement, leur compta l'alarme qu'il luy avoit donnée, disant qu'encores qu'il fust innocent de ce qu'on luy mettoit à sus, si avoit esté sa peur assez grande pour l'eslongner d'un maistre dont il ne cognoissoit pas encores les complexions.

« Quant à moy, mes dames, je ne voy point

qu'autre chose peust esmouvoir le cueur du Roy à se hazarder ainsi seul contre un homme tant estimé, sinon qu'en laissant la compaignie et les lieux où les Roys ne trouvent nul inferieur qui leur demande le combat, se voulut faire pareil à celuy qu'il doutoit à son ennemy, pour se contenter luy-mesme de experimenter la bonté et hardiesse de son cueur. — Sans point de faute, dist Parlamente, il avoit raison, car la louange de tous les hommes ne peut tant satisfaire un bon cueur que le sçavoir et experience qu'il a seul des vertuz que Dieu a mises en luy. — Il y a long temps, dist Guebron, que les poëtes et autres nous ont peinct, pour venir au temple de Renommée, qu'il falloit passer par celuy de Vertu. Et moy, qui cognois les deux personnages dont vous avez faict le compte, sçay bien veritablement que le Roy est un des plus hardiz hommes qui soit en son Royaume. — Par ma foy, dist Hircan, à l'heure que le Comte Guillaume vint en France, j'eusse plus craint son espée que celle des plus gentils compaignons italiens qui fussent en la court. — Vous sçavez bien, dist Emarsuitte, qu'il est tant estimé que noz louanges ne sçauroient atteindre à son merite, et que nostre journée seroit plustost passée que chacun en eust dict ce qu'il luy en semble. Parquoy, ma dame, donnez vostre voix à quelqu'un qui die encores du bien des hommes, s'il y en a. » Oisille dist à Hircan : « Il me semble que vous avez tant accoustumé de dire mal des femmes qu'il vous sera aisé de nous faire quelque

bon compte à la louange d'un homme; parquoy je vous donne ma voix. — Ce me sera chose aisée à faire, dist Hircan, car il y a si peu que l'on m'a faict un compte à la louange d'un gentil-homme dont l'amour, et la fermeté, et la patience, est si louable que je n'en doy laisser perdre la memoire. »

NOUVELLE DIX HUICTIESME

Une belle jeune dame experimente la foy d'un jeune escolier, son amy, avant que luy permettre advantage sur son honneur.

En une des bonnes villes du Royaume de France, y avoit un seigneur de bonne maison qui estoit aux escoles, desirant parvenir au sçavoir par qui la vertu et l'honneur se doivent acquerir entre les vertueux hommes; et, combien qu'il fust si sçavant qu'estant en l'aage de dix-sept à dix-huict ans il sembloit estre la doctrine et exemple des autres, amour toutesfois, aprés ses leçons, ne laissa pas de luy chanter la sienne; et, pour estre mieux ouy et receu, se cacha soubs le visage et les yeux de la plus belle dame qui fust en tout le païs, laquelle pour

quelque procés estoit venuë à la ville. Mais, avant qu'amour s'essayast à vaincre ce gentilhomme par la beauté de ceste dame, il avoit gaigné le cueur d'elle en voyant les perfections qui estoient en ce seigneur : car en beauté, grace, bon sens et beau parler, n'y avoit nul, de quelque estat qu'il fust, qui le passast. Vous qui sçavez le prompt chemin que faict ce feu quand il se prend à l'un des bouts du cueur et de la fantasie, vous jugerez bien qu'en deux si parfaicts subjects n'arresta gueres amour qu'il ne les eust à son commandement et qu'il ne les rendist tous deux si plains de sa claire lumiere que leur pensée, vouloir et parler n'estoit que flamme de ceste amour, laquelle, avec la jeunesse qui en luy engendroit crainte, luy faisoit pourchasser son affaire le plus doucement qu'il luy estoit possible. Mais celle qui estoit vaincue d'amour n'avoit besoing de force. Toutesfois, pour la honte qui accompaigne les dames, le plus qu'elle peut se garda de monstrer sa volonté; si est-ce qu'à la fin la forteresse du cueur où l'honneur demeure fut ruinée de telle sorte que la pauvre dame s'accorda en ce dont elle n'avoit esté discordante. Mais, pour experimenter la patience, fermeté et amour de son serviteur, luy octroya ce qu'il demandoit avec trop difficile condition, l'asseurant que, s'il la gardoit, à jamais elle l'aimeroit parfaictement, et que, s'il failloit, il estoit seur de ne l'avoir de sa vie : c'est qu'elle estoit contente de parler à luy dedans un lict, tous deux couchez en leurs chemises, par ainsi qu'il ne luy deman-

dast rien davantage sinon la parolle et le baiser. Luy, qui estimoit qu'il n'y eust joye digne d'estre accomparée à celle qu'elle luy permettoit, luy accorda, et, le soir venu, la promesse fut acomplie : de sorte que, pour quelque bonne chere qu'elle luy feist, ne pour quelque tentation qu'il eust, ne voulut faulser son serment ; et, combien qu'il n'estimast sa peine moindre que celle du purgatoire, si fut son amour si grande et son esperance si forte, estant seur de la continuation perpetuelle de l'amitié qu'avec si grand peine il avoit acquise, qu'il garda sa patience et se leva d'auprés d'elle sans jamais luy vouloir faire aucun desplaisir. La dame (comme je croy), plus esmerveillée que contente de ce bien, soupçonna incontinent que son amour n'estoit si grande qu'elle pensoit, ou qu'il n'avoit trouvé en elle tant de bien comme il estimoit, et ne regarda pas à sa grande honnesteté, patience et fidelité à garder son serment.

Parquoy se delibera de faire encores une autre preuve d'amour qu'il luy portoit avant que tenir sa promesse, et, pour y parvenir, le pria de parler à une fille qui estoit en sa compaignie, plus jeune qu'elle et bien fort belle, et qu'il luy tinst propos d'amitié, à fin que ceux qui le voyoient venir en sa maison si souvent pensassent que ce fust pour sa damoiselle et non pour elle. Ce jeune seigneur, qui se tenoit seur d'estre aimé autant qu'il aimoit, obeït entierement à tout ce qu'elle luy commanda, et se contraignit, pour l'amour d'elle, de faire l'amour à ceste fille, laquelle, le voyant si beau

et bien emparlé, creut sa mensonge plus qu'une autre verité, et l'aima autant que si elle eust esté bien fort aimée de luy. Et quand la maistresse veid que les choses estoient si avant, et que toutesfois ce seigneur ne cessoit de la sommer de sa promesse, luy accorda qu'il la vinst veoir à une heure aprés minuict, et qu'elle avoit tant experimenté l'amour et obeïssance qu'il luy portoit que c'estoit raison qu'il fust recompensé de sa bonne patience. Il ne fault point douter de la joye que receut cest affectionné serviteur, qui ne faillit à venir à l'heure assignée.

Mais la dame, pour tenter la force de son amour, dist à sa belle damoiselle : « Je sçay bien l'amour qu'un tel seigneur vous porte, dont je croy que n'avez moindre passion que luy, et j'ay telle compassion de vous deux que je suis deliberée de vous donner lieu et loisir de parler longuement ensemble à voz aises. » La damoiselle fut si transportée qu'elle ne luy sceut feindre son affection, mais luy dist qu'elle n'y vouloit faillir ; et, obeïssant à son conseil et par son commandement, se despoïlla et se meist en un beau lict toute seule en une chambre, dont la dame laissa la porte ouverte et alluma de la clarté là dedans, parquoy la beauté de ceste fille pouvoit estre veuë plus clerement ; et, en feignant de s'en aller, se cacha si bien auprés du lict qu'on ne pouvoit la veoir. Son pauvre serviteur, la cuidant trouver comme elle luy avoit promis, ne faillit à l'heure ordonnée d'entrer en la chambre le plus douce-

ment qu'il luy fut possible, et, aprés qu'il eut fermé l'huis et osté sa robbe et ses brodequins fourrez, s'en alla mettre au lict, où il pensoit trouver ce qu'il desiroit, et ne sceut si tost avancer ses bras pour embrasser celle qu'il cuidoit estre sa dame que la pauvre fille, qui le cuidoit estre du tout à elle, n'eust les siens alentour de son col, en luy disant tant de parolles affectionnées et d'un si beau visage qu'il n'est si sainct hermite qui n'eust perdu ses patenostres. Mais, quand il la recogneut, tant à la veuë qu'à l'ouïr, l'amour, qui avec si grand haste l'avoit faict coucher, le feit encores plustost lever, quand il recogneut que ce n'estoit celle pour qui il avoit tant souffert; et, avec un despit tant contre la maistresse que contre sa chambriere, alla à la damoiselle et luy dist : « Vostre folie, tant de vous que de la damoiselle qui vous a mis là par malice, ne me sçauroit faire autre que je suis; mais mettez peine d'estre femme de bien, car par mon occasion ne perdrez ce bon nom. » Et en ce disant, tant courroucé qu'il n'est possible de plus, saillit hors de la chambre, et fut long temps sans retourner où estoit sa dame. Toutesfois amour, qui n'est jamais sans esperance, l'asseura que plus la fermeté de son amour estoit grande et cogneuë par tant d'experience, plus la jouïssance en seroit longue et heureuse. La dame, qui avoit entendu tous ces propos, fut tant contente et esbahie de veoir la grandeur et fermeté de son amour qu'il luy tarda bien qu'elle ne le pouvoit reveoir pour luy demander pardon des maulx

qu'elle luy avoit faicts à l'esprouver; et si tost qu'elle le peut trouver ne faillit à luy dire tant d'honnestes et bons propos que non seulement il oublia toutes ses peines, mais les estima tresheureuses, veu qu'elles estoient tournées à la gloire de sa fermeté et à l'asseurance parfaicte de son amitié, de laquelle, depuis ceste heure là en avant, sans empeschement ne fascherie, il eut la fruition telle qu'il la pouvoit desirer.

« Je vous prie, mes dames, trouvez-moy une femme qui ait esté si ferme, si patiente et si loyalle en amour que cest homme cy a esté. Ceux qui ont experimenté telles tentations trouvent celles que l'on peinct à sainct Anthoine bien petites au pris : car qui peult estre chaste et patient avec la beauté, l'amour, le temps et le loisir des femmes, sera assez vertueux pour vaincre tous les diables. — C'est dommage, dist Oisille, qu'il ne s'adressa à une femme aussi vertueuse que luy, car c'eust esté la plus parfaicte et la plus honneste amour dont on ouït jamais parler. — Mais, je vous prie, dist Guebron, dictes-moy, lequel tour trouvez-vous le plus difficile des deux ? — Il me semble, dist Parlamente, que c'est le dernier, car le despit est la plus forte tentation de toutes les autres. » Longarine dist qu'elle pensoit que ce fust le premier, car il falloit qu'il vainquist l'amour et soy-mesmes pour tenir sa promesse. « Vous en parlez bien à vostre aise ! dist Simontault; mais nous, qui sçavons bien que la chose vault, en devons dire nos-

tre opinion. Quant à moy, à la premiere fois je l'estime fol, et à la derniere sot : car je croy qu'en tenant promesse à sa dame elle avoit autant ou plus de peine que luy. Elle ne luy faisoit faire ce serment sinon pour se feindre plus femme de bien qu'elle n'estoit, se tenant seure qu'une forte amour ne se peult lyer ny par commandement, ny par serment, ne par chose qui soit au monde ; mais elle vouloit feindre son vice si vertueux qu'il ne pouvoit estre gaigné que par vertuz heroïques. Et la seconde fois il se monstra sot de laisser celle qui l'aimoit et valloit mieulx que celle où il avoit serment contraire, et si avoit bonne excuse sur le despit dequoy il estoit plein. » Dagoucin le reprint, disant qu'il estoit de contraire opinion, et que à la premiere fois il se monstra ferme, patient et veritable, et à la seconde loyal et parfaict en amitié. « Et que sçavons-nous, dist Saffredent, s'il estoit de ceulx qu'un chapitre nomme *de frigidis et maleficeatis?* Mais, si Hircan eust voulu parfaire sa louange, il nous devoit compter comme il fut gentil compaignon quand il eut ce qu'il demandoit, et à l'heure pourrions-nous juger si c'estoit vertu ou impuissance qui le feist estre si sage. — Vous pouvez bien penser, dist Hircan, que, si l'on me l'eust dict, ne l'eusse non plus celé que le demeurant ; mais, à veoir sa personne et cognoistre sa complexion, je l'estimeray plustost avoir esté conduict de la force d'amour que de nulle impuissance ou froideur. — Or, s'il estoit tel que vous dictes, dist Simontault, il devoit rompre son

serment : car, si elle se fust courroucée pour si peu, elle eust esté legerement appaisée. — Mais, dist Emarsuitte, peult estre qu'à l'heure elle ne l'eust pas voulu. — Et puis, dist Saffredent, n'estoit-il pas assez fort pour la forcer, puis qu'elle luy avoit donné camp ? — Saincte Marie ! dist Nomerfide, comme vous y allez ! Est-ce la façon d'acquerir la grace d'une qu'on estime honneste et sage ? — Il me semble, dist Saffredent, que l'on ne sçauroit faire plus d'honneur à une femme de qui l'on desire telles choses que de la prendre par force, car il n'y a si petite damoiselle qui ne vueille estre bien long temps priée, et d'autres encores à qui il fault donner beaucoup de presens avant que de les gaigner ; d'autres qui sont si sottes que par moyen ne finesses on ne les peut avoir ny gaigner, et envers celles-là ne fault penser que chercher les moyens. Mais, quand on a affaire à une si sage qu'on ne la peult tromper, et si bonne qu'on ne la peult gaigner par parolles ny presens, est-ce pas raison de chercher tous les moyens que l'on peult pour en avoir la victoire ? Et, quand vous oyez dire qu'un homme a prins une femme par force, croyez que ceste femme là luy a osté l'esperance de tous autres moyens, et n'estimez moins l'homme qui a mis sa vie en danger pour donner lieu à son amour. » Guebron se print à rire et dist : « J'ay veu autres fois assieger des places et prendre par force, pource qu'il n'estoit possible de faire parler par argent ne par menaces ceux qui les gardoient, car on dict que place

qui parlemente est à demy gaignée. — Il semble, dist Emarsuitte, que tous les amours du monde soient fondées sur ces follies; mais il y en a qui ont aimé et benignement perseveré de qui l'intention n'a point esté telle. — Si vous en sçavez une à dire, dist Hircan, je vous donne ma voix et place pour la dire. — Je la sçay, dist Emarsuitte, et la diray tresvolontiers. »

NOUVELLE DIX NEUFIESME

De deux amans qui, par desespoir d'estre mariez ensemble, se rendirent en religion, l'homme à sainct François et la fille à saincte Claire.

Au temps du Marquis de Mantouë, qui avoit espousé la sœur du Duc de Ferrare, y avoit en la maison de la Duchesse une damoiselle nommée Pauline, laquelle estoit tant aimée d'un gentilhomme, serviteur du Marquis, que la grandeur de son amour faisoit esmerveiller tout le monde, veu qu'il estoit pauvre et tant gentil compaignon qu'il devoit chercher (pour l'amour que luy portoit son maistre) quelque femme riche. Mais il luy sembloit que tout le tresor du monde estoit en Pau-

line, lequel en l'espousant il pensoit posseder. La Marquise, desirant que par sa faveur Pauline fust mariée plus richement, l'en desgoustoit le plus qu'il luy estoit possible, et les empeschoit souvent de parler ensemble, leur remonstrant que, si le mariage se faisoit, ils seroient les plus pauvres et miserables de toute l'Italie. Mais ceste raison ne pouvoit entrer en l'entendement du gentil-homme. Pauline, de son costé, dissimuloit le mieux qu'elle pouvoit son amitié; toutesfois elle n'en pensoit pas moins.

Ceste amitié dura longuement avec une esperance que le temps leur apporteroit quelque meilleure fortune, durant lequel vint une guerre où ce gentil-homme fut prins prisonnier avec un François qui n'estoit moins amoureux en France que luy en Italie; et, quand ils se trouverent compaignons de leurs fortunes, ils commencerent à descouvrir leurs secrets l'un à l'autre, et confessa le François que son cueur estoit ainsi prisonnier que le sien, sans luy vouloir nommer le lieu. Mais, pour estre tous deux au service du Marquis de Mantouë, sçavoit bien ce gentil-homme françois que son compaignon aimoit Pauline, et, pour l'amitié qu'il avoit en son bien et profit, luy conseilloit d'en oster sa fantasie, ce que le gentil-homme italien juroit n'estre en sa puissance, et que, si le Marquis de Mantouë, pour recompense de sa prison et des bons services qu'il luy avoit faicts, ne luy donnoit s'amie, il s'en iroit rendre cordelier et ne serviroit jamais maistre que

Dieu : ce que son compaignon ne pouvoit croire, ne voyant en luy un seul signe de la religion, fors la devotion qu'il avoit en Pauline. Au bout de neuf moys fut delivré le gentil-homme françois, et par sa bonne diligence feit tant qu'il meit son compaignon en liberté, et pourchassa le plus qu'il luy fut possible envers le Marquis et la Marquise le mariage de Pauline ; mais il n'y peut advenir ny rien gaigner, en luy mettant la pauvreté devant les yeux où il leur faudroit tous deux vivre, et aussi que de tous costez les parens n'en estoient pas contens ne d'opinion, et luy defendoient qu'il n'eust plus à parler à elle, à fin que ceste fantasie s'en allast par l'absence et impossibilité.

Et, quand il veid qu'il estoit contrainct d'obeïr, demanda congé à la Marquise de dire à Dieu à Pauline, puis que jamais il ne parleroit à elle, ce qui fut accordé ; et à l'heure commença à luy dire : « Puis qu'ainsi est, Pauline, que le ciel et la terre sont contre nous, non seulement pour nous empescher de nous marier ensemble, mais, qui plus est, pour nous oster la veuë et parolle, dont noz maistre et maistresse nous ont faict si rigoureux commandement, ils se peuvent bien vanter qu'en une parolle ils ont blessé deux cueurs dont les corps ne sçauroient plus faire que languir, monstrans bien par cest effect qu'oncques amour ne pitié n'entrerent en leur estomach. Je sçay bien que leur fin est de nous marier bien et richement chacun, car ils ignorent que la vraye richesse gist au contentement ; mais si m'ont-ils faict tant de

mal et de desplaisir qu'il est impossible que jamais je leur puisse faire service. Je croy bien que, si jamais je n'eusse parlé de ce mariage, ils ne fussent pas si scrupuleux qu'ils ne nous eussent assez souffert parler ensemble, vous asseurant que j'aimerois mieux mourir que changer mon opinion en pire, aprés vous avoir aimée d'une amour si honneste et vertueuse, et pourchassé envers vous ce que je devrois defendre envers tous. Et pource qu'en vous voyant je ne sçaurois porter ceste dure patience, et qu'en ne vous voyant mon cueur (qui ne peult demeurer vuide) se rempliroit de quelque desespoir dont la fin seroit malheureuse, je me suis deliberé (et de long temps) de me mettre en religion : non que je ne sçache tresbien qu'en tous estats l'homme se peult sauver, mais pour avoir plus grand loisir de contempler la bonté divine, laquelle, comme j'espere, aura pitié des fautes de ma jeunesse et changera mon cueur autant pour aimer les choses spirituelles qu'il a faict les temporelles. Et, si Dieu me faict la grace de gaigner la science, mon labeur sera incessamment employé à prier Dieu pour vous, vous suppliant, par ceste amour tant ferme et loyalle qui a esté entre nous deux, avoir memoire de moy en voz oraisons et prier Nostre Seigneur qu'il me donne autant de constance en ne vous voyant point qu'il m'a donné de contentement en vous voyant. Et, pource que j'ay esperé toute ma vie avoir de vous par mariage ce que l'honneur et conscience permettent, je me suis contenté d'esperance ; mais, main-

tenant que je la perds et que je ne puis jamais avoir de vous le traictement qui appartient à un mary, au moins, pour dire à Dieu, je vous prie me traicter en frere, et que je vous puisse baiser. » La pauvre Pauline, qui tousjours luy avoit esté assez rigoureuse, cognoissant l'extremité de sa douleur et honnesteté de sa requeste, et qu'en tel desespoir se contentoit d'une chose si raisonnable, sans luy respondre autre chose, luy va jetter les bras au col, pleurant avec une si grande amertune et saisissement de cueur que la parolle, sentimens et force luy deffaillirent, et se laissa tomber entre ses bras esvanouye, dont la pitié qu'il en eut, avec l'amour et la tristesse, luy en feirent faire autant : tellement que l'une de ses compagnes, les voyant tomber l'un d'un costé et l'autre d'autre, appella du secours, qui, à force de remedes, les feit revenir.

Alors Pauline, qui avoit desiré de dissimuler son affection, fut honteuse quand elle s'apperceut qu'elle l'avoit monstrée si vehemente. Toutesfois la pitié du pauvre gentil-homme servit à elle de juste excuse, et, ne pouvant plus porter ceste parolle de dire à Dieu pour jamais, s'en alla vistement le cueur et les dents si serrez qu'entrant dans sa chambre, comme un corps mort sans esprit se laissa tomber sur son lict, et passa la nuict en si piteuses lamentations que ses serviteurs pensoient qu'il eust perdu tous ses parens et amis et tout ce qu'il pouvoit avoir de bien sur la terre. Le matin se recommanda à Nostre Seigneur, et, aprés qu'il

eut departy à ses serviteurs le peu de bien qu'il avoit et prins avec luy quelque somme d'argent, defendit à ses gens de le suyvre, et s'en alla tout seul à la religion de l'observance demander l'habit, deliberé de jamais n'en porter d'autre. Le gardien, qui autresfois l'avoit veu, pensa au commencement que ce fust mocquerie ou songe, car il n'y avoit en tout le païs gentil-homme qui moins que luy eust grace de cordelier, pource qu'il avoit en luy toutes les bonnes graces et vertuz que l'on sçauroit desirer en un gentil-homme. Mais, aprés avoir entendu ses parolles et veu ses larmes coulans sur son visage comme ruisseaux, ignorant dont en venoit la source, le receut humainement; et bientost aprés, voyant sa perseverance, luy bailla l'habit, qu'il receut bien devotement, dont furent advertiz le Marquis et la Marquise, qui le trouverent si estrangé qu'à peine le pouvoient-ils croire. Pauline, pour ne se monstrer subjecte à nulle amour, dissimula le mieux qu'il luy fut possible le regret qu'elle avoit de luy, en sorte que chacun disoit qu'elle avoit bien-tost oublié la grande affection de son loyal serviteur. Et ainsi passa cinq ou six mois sans en faire autre demonstrance, durant lequel temps luy fut par quelque religieux monstré une chanson que son serviteur avoit composée un peu aprés qu'il eut prins l'habit, de laquelle le chant est italien et assez commun; mais j'en ay voulu traduire les mots en françois, le plus prés de l'italien qu'il m'a esté possible, qui sont tels :

Que dira elle
Que fera elle
Quand me verra de ses yeux
Religieux?

Las! la pauvrette,
Toute seulette,
Sans parler long temps sera
Eschevelée,
Desconsolée :
L'estrange cas pensera :
Son penser (par adventure)
En monastere et closture
A la fin la conduira.
Que dira elle, etc.

Que diront ceux
Qui de nous deux
Ont l'amour et bien privé,
Voyant qu'amour
Par un tel tour
Plus parfaict ont approuvé?
Regardans ma conscience,
Ils en auront repentance,
Et chacun d'eux pleurera.
Que dira elle, etc.

Et s'ils venoient
Et nous tenoient
Propos pour nous divertir,
Nous leur dirons
Que nous mourrons
Icy sans jamais partir.

Puis que leur rigueur rebelle
Nous faict prendre robbe telle,
Nul de nous ne la lairra.
    Que dira elle, etc.

    Et si prier
    De marier
Nous viennent pour nous tenter,
    En nous disant
    L'estat plaisant
Qui nous pourroit contenter,
Nous respondrons que nostre ame
Est de Dieu aimée et femme,
Qui point ne la changera.
    Que dira elle, etc.

    O amour forte,
    Qui ceste porte
Par regret m'as faict passer,
    Fais qu'en ce lieu
    De prier Dieu
Je ne me puisse lasser :
Car nostre amour mutuelle
Sera tant spirituelle
Que Dieu s'en contentera.
    Que dira elle, etc.

    Laissons les biens
    Qui sont liens
Plus durs à rompre que fer;
    Quittons la gloire
    Qui l'ame noire
Par orgueil meine en enfer.

Fuyons la concupiscence,
Prenons la chaste innocence,
Que Jésus nous donnera.
    Que dira elle, etc.

    Viens donc, amie ;
    Ne tarde mie
Aprés ton parfaict amy ;
    Ne crains à prendre
    L'habit de cendre,
Fuyant ce monde ennemy :
Car d'amitié vive et forte
De sa cendre fault que sorte
Le Phenix, qui durera.
    Que dira elle, etc.

    Ainsi qu'au monde
    Fut pure et munde
Nostre parfaicte amitié,
    Dedans le cloistre
    Pourra paroistre
Plus grande de la moitié :
Car amour loyal et ferme,
Qui n'a jamais fin ne terme,
Droict au Ciel nous conduira.
    Que dira elle, etc.

Quand elle eut bien au long leu ceste chanson, estant à part en une chappelle, se meist si fort à plorer qu'elle arrousa tout le papier de larmes. Et, n'eust esté la crainte qu'elle avoit de se monstrer plus affectionnée qu'il n'appartient, n'eust failly

de s'en aller incontinent mettre en quelque hermitage, sans jamais veoir creature du monde; mais la prudence qui estoit en elle la contraignit pour quelque temps dissimuler. Et, combien qu'elle eust prins resolution de laisser entierement le monde, si feignit-elle le contraire, et changeoit si fort son visage qu'estant en compaignie ne ressembloit de rien qui soit à elle-mesme. Elle porta en son cueur ceste delibération couverte cinq ou six mois, se monstrant plus joyeuse qu'elle n'avoit en coustume. Mais un jour alla avec sa maistresse à l'observance ouyr la grande messe, et, ainsi que le prestre diacre et soudiacre sortoient du revestoire pour venir au grand autel, son pauvre serviteur, qui n'avoit encores parfaict l'an de sa probation, servoit d'accolite, et, portant les deux canettes en ses deux mains couvertes d'une toille de soye, venoit le premier, ayant les yeux contre terre. Quand Pauline le veid en tel habillement, où sa beauté et grace estoient plustost augmentées que diminuées, fust si fort estonnée et troublée que, pour couvrir la cause de la couleur qui luy venoit au visage, se print à tousser. Et son pauvre serviteur, qui entendoit mieux ce son-là que celuy des cloches de son monastere, n'osa tourner la teste; mais en passant par devant elle ne peust garder ses yeux qu'ils ne prinssent le chemin que si long temps ils avoient tenu. Et, en regardant piteusement Pauline, fut si saisi du feu qu'il pensoit quasi esteint que, le voulant plus celer qu'il ne pouvoit, tomba tout de son hault devant elle. Et la crainte qu'il

eut que la cause en fust cogneuë luy feit dire que c'estoit le pavé de l'église qui estoit rompu en cest endroit. Quand Pauline cogneut que le changement de l'habit n'avoit changé le cueur, et qu'il y avoit si long temps qu'il s'estoit rendu que chacun pensoit qu'elle l'eust oublié, se delibera de mettre à execution le desir qu'elle avoit eu de rendre la fin de leur amitié semblable en habit, forme et estat de vivre, comme ils avoient esté vivans en une maison soubs pareil maistre et maistresse. Et pource que plus de quatre mois au paravant avoit donné ordre à tout ce que luy estoit necessaire pour entrer en religion, un matin demanda congé à la Marquise d'aller ouyr messe à Saincte Claire, qu'elle luy octroya, ignorant pourquoy elle luy demandoit; et en passant par les Cordeliers pria le gardien de luy faire venir son serviteur, qu'elle appeloit son parent. Et quand elle le veid en une chapelle à part, elle luy dict : « Si mon honneur eust permis qu'aussi tost que vous je me fusse osé mettre en religion, je n'eusse tant attendu; mais, ayant rompu par ma patience les opinions de ceux qui plustost jugent mal que bien, je suis deliberée de prendre l'estat, la robbe et la vie telle que je voy la vostre, sans enquerir quel il y faict : car, si vous avez du bien, j'en auray ma part, et, si avez du mal, je n'en veux estre exempte. Car, par tel chemin que vous irez en paradis, je vous veux suivre, estant asseurée que celuy qui est le vray, parfaict et digne d'estre nommé amour, nous a tirez à son service par une amitié honneste et raison-

nable, laquelle il convertira par son sainct esprit du tout en luy, vous priant que vous et moy oublions ce corps qui perit et tient du vieil Adam, pour recevoir et revestir celuy de nostre espoux Jesus Christ. » Ce serviteur religieux fut tant aise et tant content d'ouïr sa saincte volonté qu'en pleurant de joye luy fortifia son opinion le plus qu'il luy fut possible, luy disant, puis qu'il ne pouvoit avoir d'elle au monde autre chose que la parolle, qu'il se tenoit bien heureux d'estre au lieu où il avoit tousjours moyen de la reveoir, et qu'elle seroit telle que l'un et l'autre n'en pourroit que mieux valloir, vivans en un estat d'un amour, d'un cueur et d'un esprit tirez et conduicts de la bonté de Dieu, lequel il supplioit les tenir en sa main, où nul ne peult perir. Et en ce disant, et pleurant d'amour et de joye, luy baisa les mains; mais elle abbaissa son visage jusques à la main, et se donnerent par vraye charité le sainct baiser de dilection. Et se contentant s'en partit Pauline, et entra en la religion de saincte Claire, où elle fut receuë et voilée.

Ce qu'aprés elle feit entendre à madame la Marquise, qui en fut tant esbahie qu'elle ne le pouvoit croire; mais s'en alla le lendemain au monastere pour la veoir et s'efforcer de la divertir de son propos. A quoy Pauline luy feist response que, si elle avoit eu puissance de luy oster un mary de chair (l'homme du monde qu'elle avoit le plus aimé), elle s'en devoit contenter, sans chercher de la vouloir separer de celuy qui estoit immortel et

invisible, car il n'estoit pas en sa puissance ny de toutes les creatures du monde. La Marquise, voyant son bon vouloir, la baisa, la laissant à grand regret. Et depuis vesquirent Pauline et son serviteur si sainctement et devotement en leur observance que l'on ne doit douter que celuy duquel la fin de la loy est charité ne leur dist à la fin de leur vie, comme à la Magdaleine, que leurs peuchez leur estoient pardonnez, veu qu'ils l'avoient beaucoup aimé, et qu'il ne les retirast en paix au lieu où la recompense passe tous les merites des hommes.

« Vous ne pouvez icy ignorer, mes dames, que l'amour de l'homme ne se soit monstrée la plus grande; mais elle luy fut si bien renduë que je voudrois que tous ceux qui s'en meslent en fussent autant recompensez. — Il y auroit donc, dist Hircan, plus de fols et de folles qu'il n'y en eut oncques? — Appelez-vous follie, dist Oisille, d'aimer honestement en la jeunesse, et puis convertir tout cest amour en Dieu? » Hircan, en riant, luy respondit : « Si melencolie et desespoir sont louables, je diray que Pauline et son serviteur sont bien dignes d'estre louëz. — Si est-ce que Dieu, dist Guebron, a plusieurs moyens pour nous tirer à luy, dont les commencemens semblent estre mauvais; mais la fin en est tresbonne. — Encores ay-je une opinion, dist Parlamente, que jamais homme n'aimera parfaictement Dieu qu'il n'ait parfaictement aimé quelque creature en ce monde.

— Qu'appellez-vous parfaictement aimer? dist Saffredent; estimez-vous parfaicts amans ceux qui sont transiz et qui adorent les dames de loing, sans oser monstrer leur volonté? — J'appelle parfaicts amans, luy respondit Parlamente, ceux qui cherchent en ce qu'ils aiment quelque perfection, soit bonté, beauté ou bonne grâce, tousjours tendans à la vertu, et qui ont le cueur si hault et si honneste qu'ils ne veullent pour mourir mettre fin aux choses basses que l'honneur et la conscience reprouvent : car l'ame, qui n'est creée que pour retourner à son souverain bien, ne faict, tant qu'elle est dedans le corps, que desirer d'y parvenir. Mais, à cause que les sens, par lesquels elle en peut avoir nouvelle, sont obscurs et charnels par le peché du premier pere, ne luy peuvent monstrer que les choses visibles plus approchantes de la perfection, aprés quoy l'ame court, cuidans trouver en une beauté exterieure, en une grace visible et aux vertuz morales, la souveraine beauté, grace et vertu. Mais, quand elle les a cherchez et experimentez, et n'y trouve point celuy qu'elle aime, elle passe outre, comme l'enfant, qui, selon sa petitesse, aime les pommes, les poires, les poupées et autres petites choses, les plus belles que son œil peult veoir, et estime richesses d'assembler des petites pierres; mais, en croissant, aime les poupines vives et amasse les biens necessaires pour la vie humaine. Mais, quand il cognoist par plus grande experience que ès choses territoires n'y a nulle perfection ne felicité, il desire chercher la vraye

felicité et le facteur et source d'icelle. Toutesfois, si Dieu ne luy ouvre l'œil de foy, seroit en danger de venir d'un ignorant un infidele philosophe : car foy seulement peult monstrer et faire recevoir le bien, que l'homme charnel et animal ne peult entendre. — Ne voyez-vous pas bien, dist Longarine, que la terre non cultivée porte beaucoup d'arbres et herbes, combien qu'ils soient inutiles? Si est-ce qu'elle est bien desirée pour l'espoir qu'on a qu'elle portera bon grain quand elle sera semée et bien cultivée. Aussi le cueur de l'homme, qui n'a autre sentiment qu'aux choses visibles, ne viendra jamais à l'amour de Dieu par la semence de sa parolle : car la terre de son cueur est sterile, froide et damnée. — Voilà pourquoy, dist Saffredent, la plus part des hommes sont deceuz, lesquels ne s'amusent qu'aux choses exterieures et contemnent le plus precieux, qui est dedans. — Si je sçavois, dist Simontault, bien parler latin, je vous allegueroís que sainct Jean dict que celuy qui n'aime son frere, qu'il veoit, comment aimera-il Dieu, qu'il ne veoit point? Car par les choses visibles on est attiré à l'amour des choses invisibles. — Qui est-il, dist Emarsuitte, *et laudabimus eum*, ainsi parfaict que vous le dites? — Il y en a, respondit Dagoucin, qui aiment si fort et si parfaictement qu'ils aimeroient mieux mourir que de sentir un desir contre l'honneur et la conscience de leurs maistresses, et si ne veullent qu'elles ne autres s'en apperçoivent. — Ceux-là, dist Saffredent, sont de la nature du camaleon, qui vit de

l'air : car il n'y a homme au monde qui ne desire declarer son amour et de sçavoir estre aimé ; et si croy qu'il n'est si forte fiebvre d'amitié qui soudain ne se passe quand on cognoist le contraire. — Quant à moy, j'en ay veu des miracles evidens. — Je vous prie, dist Emarsuitte, prenez ma place, et nous racomptez de quelqu'un qui soit resussité de mort à vie pour cognoistre le contraire en sa dame de ce qu'il desiroit. — Je crains tant, dist Saffredent, de desplaire aux dames, de qui j'ay esté et seray à jamais serviteur, que sans exprés commandement je n'eusse osé racompter leurs imperfections ; mais, pour obeïr, je ne celeray la verité. »

NOUVELLE VINGTIESME

Un gentil-homme est inopinément guary du mal d'amours, trouvant sa damoiselle rigoureuse entre les bras de son palefrenier.

Au pays de Daulphiné, y avoit un gentil-homme, nommé le seigneur du Ryant, qui estoit de la maison du Roy François premier de ce nom, autant beau et honneste qu'il estoit possible de veoir. Il fut

longuement serviteur d'une dame vefve, laquelle il aimoit et reveroit tant que, de peur qu'il avoit de perdre sa bonne grace, ne l'osoit importuner de ce qu'il desiroit le plus. Et luy, qui se sentoit beau et digne d'estre aimé, croyoit fermement ce qu'elle luy juroit souvent : c'est qu'elle l'aimoit plus que tous les gentils-hommes du monde, et que, si elle estoit contraincte de faire quelque chose pour un gentil-homme, ce seroit pour luy seulement, comme le plus parfaict qu'elle avoit jamais cogneu, et luy prioit de se contenter seulement, sans oultrepasser, de ceste honneste amitié, l'asseurant que si elle cognoissoit qu'il prétendist davantage, sans se contenter de la raison, que du tout il la perdroit. Le pauvre gentilhomme non seulement se contentoit de cela, mais se tenoit tresheureux d'avoir gaigné le cueur de celle qu'il pensoit tant honneste. Il seroit long de vous racompter le discours de son amitié et longue frequentation qu'il eut avec elle, et les voyages qu'il faisoit pour la venir veoir; mais, pour conclusion, ce pauvre martir d'un feu si plaisant que plus on en brusle, plus on en veult brusler, cherchoit tousjours le moyen d'augmenter son martire. Et un jour luy print fantasie d'aller veoir en poste celle qu'il aimoit plus que luy-mesme et qu'il estimoit par dessus toutes les femmes du monde. Luy arrivé, alla en la maison et demanda où elle estoit. On luy dist qu'elle ne faisoit que venir de vespres et estoit entrée en sa garenne pour achever son service. Il descendit de cheval et s'en va

tout droict à la garenne où elle estoit, et trouva ses femmes, qui luy dirent qu'elle s'en alloit toute seule promener en une grande allée estant en ladicte garenne. Il commença plus que jamais à esperer quelque bonne fortune pour luy, et le plus doulcement qu'il peut, sans faire bruit, la chercha le mieulx qu'il luy fut possible, desirant sur toutes choses de la pouvoir trouver seule. Mais, quand il fut auprés d'un pavillon d'arbres ployez, qui estoit un lieu tant beau et plaisant qu'il n'estoit possible de plus, entra soudainement dedans, comme celuy à qui tardoit de veoir ce qu'il aimoit; mais il trouva, à son entrée, la damoiselle couchée sur l'herbe, entre les bras d'un pallefrenier de sa maison, aussi laid, ord et infame que le gentil-homme estoit beau, honneste et amiable. Je n'entreprends pas de vous depeindre le despit qu'il eut; mais il fut si grand qu'il eut puissance d'esteindre en un moment le feu si embrasé de long temps. Et, autant remply de despit qu'il avoit esté d'amour, luy dist : « Ma dame, prou vous face; aujourd'huy, par vostre meschanceté cogneuë, suis guary et delivré de ma continuelle douleur, dont l'honnesteté que j'estimois en vous estoit occasion. » Et, sans autre à Dieu, s'en retourna plus viste qu'il n'estoit venu. La pauvre femme ne luy feit autre response sinon de mettre la main devant son visage, car, puis qu'elle ne pouvoit couvrir sa honte, elle couvroit ses yeux pour ne veoir celuy qui la voyoit trop clairement, nonobstant sa longue dissimulation.

« Parquoy, mes dames, je vous supplie, si n'avez vouloir d'aimer parfaictement, ne pensez pas dissimuler à un homme de bien et luy faire desplaisir pour vostre gloire : car les hypocrites sont payez de leur loyer, et Dieu favorise ceulx qui aiment parfaictement. — Vrayment, dist Oisille, vous nous l'avez gardée bonne à la fin de la journée; et, si n'estoit que nous avons juré de dire la verité, je ne sçaurois croire qu'une femme de l'estat dont elle estoit sceust estre si meschante de laisser un si honneste gentil-homme pour un si vilain mulletier. — Helas! ma dame, si vous sçaviez, dist Hircan, la difference qu'il y a d'un gentil-homme qui a toute sa vie porté le harnois et suivy la guerre au pris d'un varlet sans bouger d'un lieu bien nourry, vous excuseriez ceste pauvre vefve. — Je ne croy pas, Hircan, dist Oisille, quelque chose que vous en dictes, que vous puissiez recevoir nulle excuse d'elle. — J'ay bien ouy dire, dist Simontault, qu'il y a des femmes qui veulent avoir des Evangelistes pour prescher leur vertu et leur chasteté, et leur font la meilleure chere qu'il leur est possible et la plus privée, les asseurans que, si la conscience et l'honneur ne les retenoient, elles leur accorderoient leurs desirs. Et les pauvres sots, quand en compaignie ils parlent d'elles, jurent qu'ils mettroient leur doigt au feu sans brusler pour soustenir qu'elles sont femmes de bien : car ils ont experimenté leur amour jusques au bout. Aussi se font louër par tels honnestes hommes celles qui à leurs semblables se

montrent telles qu'elles sont, et choisissent ceulx qui ne sçavent avoir hardiesse de parler, et, s'ils en parlent, pour leur vile et orde condition ne seroient pas creuz. — Voilà, dist Longarine, une opinion que j'ay autresfois ouy dire aux plus jaloux et soupçonneux hommes; mais c'est peindre une chimere, car, combien qu'il soit advenu à quelque pauvre malheureuse, si est-ce chose qui ne se doit soupçonner en autre. — Or, tant plus avant nous entrons en ce propos, dist Parlamente, et plus ces bons seigneurs icy drapperont sur la tissure et tout à noz despens. Parquoy mieulx vault aller ouyr les vespres, à fin que ne soyons tant attendues que nous fusmes hier. »

La compaignie fut de son opinion, et, en allant, Oisille luy dist : « Si quelqu'un de nous rend graces à Dieu d'avoir à ceste journée dict la verité des histoires que nous avons racomptées, Saffredent luy doit demander pardon d'avoir rememoré une si grande villennie contre les dames. — Par mon serment, dist Saffredent, combien que mon compte soit veritable, si est-ce que je l'ay ouy dire; mais, quand je vouldrois faire le rapport du cerf à veuë d'œil, je vous ferois faire plus de signes de la croix de ce que je sçay des femmes que l'on n'en faict à sacrer une eglise. C'est bien loing de se repentir quand la confession aggrave le peché. — Puis qu'avez telle opinion des femmes, dist Parlamente, elles vous doivent priver de leur honnesteté, entretenement et privauté. » Mais il luy respondit : « Aucunes ont tant usé en mon endroit

du conseil que vous leur donnez, en m'eslongnant et separant des choses justes et honnestes, que, si je pouvois dire pis et pis faire à toutes, je ne m'y espargnerois pas, pour les inciter à me venger de celle qui me tient un si grand tort. » En disant ces parolles, Parlamente meist son touret de nez, et avec les autres entra en l'eglise, où ils trouverent vespres tresbien sonnées; mais ils n'y trouverent pas un des religieux pour les dire, pource qu'ils avoient entendu que dedans le pré s'assembloit ceste compaignie pour y dire les plus plaisantes choses qu'il estoit possible, et, comme ceulx qui aimoient mieulx leurs plaisirs que leurs oraisons, s'estoient allés cacher dedans une fosse, le ventre contre terre, derriere une haye fort espesse; et là avoient si bien escouté les beaux comptes qu'ils n'avoient point ouy sonner la cloche de leur monastere : ce qui parut bien, car ils arriverent en telle haste que quasi l'aleine leur failloit à commencer vespres. Et, quand elles furent dictes, confesserent à ceulx qui leur demandoient l'occasion de leur chant tardif et mal entonné que ce avoit esté pour les escouter. Parquoy, voyant leur bonne volonté, leur fut permis que tous les jours ils assisteroient derriere la haye, assis à leur aise. Le souppé se passa joyeusement, en relevant les propos qu'ils n'avoient pas mis à fin dans le pré, qui durerent tout le long de la soirée, jusques à ce que Oisille les pria de se retirer, à fin que leur esprit fust plus prompt le lendemain; et, aprés un bon et long repos, dont elle disoit

qu'une heure avant mynuict valloit mieux que trois aprés, se partit ceste compaignie, mettant fin au second discours et recit d'histoires.

FIN DE LA SECONDE JOURNÉE





APPENDICE

DE LA

SECONDE JOURNÉE

NOUVELLE UNZIESME

Madame de Roncex, estant aux Cordeliers de Thouars, fut si pressée d'aler à ses affaires que, sans regarder si les anneaux du retraict estoyent netz, s'ala seoir en lieu si ord que ses fesses et habillemens en furent souillés, de sorte que, cryant à l'ayde et desirant recouvrer quelque femme pour la nectoier, fut servye d'hommes qui la veirent nue et au pire estat que femme se sçauroit monstrer[1].

En la maison de Mme de la Tremoille, y avoit une dame nommée Roncex, laquelle, ung jour que sa maistresse estoit allée aux Cordeliers de Thouars, eust une grande necessité d'aller au lieu où on ne peut envoier sa chamberiere.

---

1. Cette nouvelle, qui se trouve être la onzième dans tous les manuscrits, est imprimée la dix-neuvième dans l'édition de 1558. Claude Gruget l'a remplacée par les *Propos facetieux d'un Cordelier*. Il est fort possible, d'ailleurs, que la reine de Navarre soit l'auteur des deux nouvelles.

Et appella avecq elle une fille, nommée La Mothe, pour luy tenir compaignie ; mais, pour estre honteuse et secrette, laissa ladite Mothe en la chambre, et entra toute seule en un retraict assez obscur, lequel estoit commung à tous les Cordeliers, qui avoient si bien rendu compte en ce lieu de toutes leurs viandes que tout le retraict, l'anneau et la place estoient tout couverts de moust de Bacchus et de la deesse Cerès passé par le ventre des Cordeliers. Ceste pauvre femme, qui estoit si pressée que à peine eut-elle le loisir de lever sa robbe pour se mettre sur l'anneau, de fortune s'alla asseoir sur le plus ord et salle endroit qui fust en tout le retraict, où elle se trouva prinse mieulx que à la gluz, et toutes ses pauvres fesses, habillemens et piedz si merveilleusement gastez qu'elle n'osoit marcher ne se tourner de nul cousté, de paour d'avoir encores pis. Dont elle se print à crier tant qu'il luy fut possible : « La Mothe, m'amie, je suis perdue et deshonorée ! » La pauvre fille, qui avoit oy autresfois faire des comptes de la malice des Cordeliers, soupsonnant que quelques uns fussent cachez là dedans qui la voulsissent prendre par force, courut tant qu'elle peut, disant à tous ceulx qu'elle trouvoit : « Venez secourir M[me] de Roncex, que les Cordeliers veulent prendre par force en ce retraict. » Lesquelz y coururent en grande diligence, et trouverent la pauvre dame de Roncex qui crioit à l'ayde, desirant avoir quelque femme qui la peust nectoier. Et avoit le derriere tout descouvert, craingnant en approcher ses habillemens, de paour de les gaster. A ce cry-là entrerent les gentilz-hommes, qui veirent ce beau spectacle, et ne trouverent autre Cordelier qui la tourmentast sinon l'ordure dont elle avoit toutes les fesses engluées. Qui ne fut pas sans rire de leur cousté, ni sans grande honte du cousté d'elle : car, en lieu d'avoir des femmes pour la nectoier, fut

servie d'hommes qui la veirent nue au pire estat que une femme se povoit monstrer. Parquoy, les voiant, acheva de souiller ce qui estoit net, et abaissa ses habillemens pour se couvrir, obliant l'ordure où elle estoit pour la honte qu'elle avoit de veoir les hommes; et, quand elle fut hors de ce villain lieu, la fallut despouiller toute nue et changer de tous habillemens avant qu'elle partist du couvent. Elle se fust voluntiers corroucée du secours que luy amena La Mothe; mais, entendant que la pauvre fille cuydoit qu'elle eust beaucoup pis, changea sa collere à rire comme les autres.

« Il me semble, mes dames, que ce compte n'a esté ne long ne melencolicque, et que vous avez eu de moy ce que vous en avez esperé. » Dont la compaignie se print bien fort à rire. Et luy dist Oisille : « Combien que le compte soit ord et salle, congnoissant les personnes à qui il est advenu, on ne le sçauroit trouver fascheux; mais j'eusse bien voulu veoir la myne de La Mothe et de celle à qui elle avoit amené si bon secours. Mais, puis que vous avez si tost finy, ce dit-elle à Nomerfide, donnez vostre voix à quelqu'un qui ne pense pas si légierement. Nomerfide respondit : « Si vous voulez que ma faulte soit rabillée, je donne ma voix à Dagoucin, lequel est si saige que, pour mourir, ne diroit une follye. » Dagoucin la remercia de la bonne estime qu'elle avoit de son bon sens, et commencea à dire : « L'histoire que j'ay deliberé de vous racompter, c'est pour vous faire veoir comme amour aveuglist les plus grands et honnestes cueurs, et comme meschanceté est difficile à vaincre par quelque benefice ne biens que ce soit. »



TROISIESME JOURNÉE

Le matin, la compaignie ne peut si tost venir en la salle qu'ils ne trouvassent madame Oisille, qui avoit plus de demie heure au paravant estudié la leçon qu'elle devoit lire. Et si aux precedens propos ils s'estoient contentez, aux seconds ne le furent pas moins, et, n'eust esté que l'un des religieux les vint querir pour aller à la messe, leur contemplation les empeschoit d'ouïr la cloche. La messe ouye bien devotement, et le disné passé bien sobrement pour n'empescher par les viandes leur memoire à s'acquiter chacun en son ranc le mieux qu'il leur seroit possible, se retirerent à leurs chambres à visiter leurs registres, attendans l'heure accoustumée d'aller au pré, laquelle venüe ne faillirent à ce beau voyage. Et ceux qui avoient deliberé de dire quelque folie avoient desja le visage si joyeux que l'on esperoit d'eux occasion de bien rire. Quand ils furent assis, demanderent

à Saffredent à qui il donnoit sa voix. « Puis, dist il, que la faulte que je feis hier est si grande que vous dictes, ne sçachant histoire digne pour la reparer, je donne ma voix à Parlamente, laquelle, pour son bon sens, sçaura si bien louër les dames qu'elle fera mettre en oubly la verité que vous ay dicte. — Je n'entreprens, dist Parlamente, de reparer voz faultes, mais bien de me garder de les ensuivre. Parquoy je me delibere, usant de la verité promise et jurée, de vous monstrer qu'il y a des dames qui en leur amitié n'ont cherché nulle fin que d'honnesteté. Et pource que celle dont je vous veux parler estoit de bonne maison, je ne changeray rien en l'histoire que le nom, vous priant, mes dames, de penser qu'amour n'a point de puissance de changer un cueur chaste et honneste, comme vous verrez par l'histoire que je vois compter. »





NOUVELLE VINGTUNIESME

L'honneste et merveilleuse amitié d'une fille de grande maison et d'un bastard, et l'empeschement qu'une Royne donna à leur mariage, avec la sage response de la fille à la Royne.

Il y avoit en France une Royne qui en sa compaignie nourrissoit plusieurs filles de bonnes et grandes maisons. Entre autres y en avoit une, nommée Rolandine, qui estoit bien proche sa parente. Mais la Royne, pour quelque inimitié qu'elle portoit à son pere, ne luy faisoit pas trop bonne chere. Combien que ceste fille ne fust pas des plus belles ne des plus laides, si estoit elle tant sage et gracieuse que plusieurs grands seigneurs et personnages la demanderent en mariage, dont ils avoient froide response : car le pere aimoit tant son argent qu'il en oublioit l'advancement de sa fille. Et sa maistresse (comme dict est) luy portoit si peu de faveur qu'elle n'estoit point demandée de ceux qui se vouloient advancer en la bonne grace de la Royne. Ainsi,

par la negligence du pere et par le desdaing de la maistresse, ceste pauvre fille demeura long temps sans estre mariée. Et comme celle qui se fascha à la longue, non tant pour l'envie qu'elle eust d'estre mariée que pour la honte qu'elle avoit de ne l'estre point, tant s'en fascha que du tout elle se retira à Dieu, et, laissant les mondanitez et gorgiasetez de la court, tout son passetemps fut de prier Dieu ou faire quelques ouvrages. Et en ceste vie ainsi retirée passa sa jeunesse, en vivant tant honnestement et sainctement qu'il n'estoit possible de plus. Quand elle fut approchée de trente ans, il y eut un gentil-homme bastard d'une grande et bonne maison, autant gentil compaignon et homme de bien qu'il en fut point de son temps; mais la richesse l'avoit du tout delaissé, et avoit si peu de beauté qu'une dame, quelle que fust, pour son plaisir ne l'eust choisy. Ce pauvre gentil-homme estoit demeuré sans party, et, comme un malheureux souvent cherche l'autre, vint aborder ceste pauvre damoiselle Rolandine : car leurs fortunes, complexions et conditions estoient fort pareilles; et, se plaignans l'un à l'autre de leurs infortunes, prindrent une tresgrande amitié; et, se trouvans tous deux compaignons de malheur, se chercherent en tous lieux pour se consoler l'un et l'autre, et en ceste longue frequentation s'engendra une tresgrande amitié. Ceux qui avoient veu la demoiselle Rolandine si fort retirée qu'elle ne parloit à personne, la voians lors incessamment entretenir le

bastard de bonne maison, en furent incontinent scandalisez, et dirent à sa gouvernante qu'elle ne devoit endurer ses longs propos : ce qu'elle remonstra à Rolandine, luy disant que chacun en seroit scandalisé de ce qu'elle parloit tant à un homme qui n'estoit assez riche pour l'espouser, ne assez beau pour estre aimé. Rolandine, qui avoit esté tousjours plus reprise de son austerité que de ses mondanitez, dist à sa gouvernante : « Helas! ma mere, vous voyez que je ne puis avoir un mary selon la maison dont je suis, et que j'ay tousjours fuy ceux qui sont beaux et jeunes, de peur de tomber aux inconveniens où j'en ay veu d'autres. Et j'ay trouvé ce gentilhomme si sage et vertueux, comme vous sçavez, lequel ne me presche que choses bonnes et vertueuses. Quel tort puis-je tenir à vous et à ceux qui en parlent de me consoler de mes ennuiz? » La pauvre vieille, qui aimoit sa maistresse plus qu'elle-mesme, luy dist : « Ma damoiselle, je voy bien que vous dictes verité et que vous estes traictée de pere et de maistresse autrement que ne le meritez. Si est-ce, puis que l'on parle de vostre honneur en telle sorte, et fust-il vostre propre frere, vous vous devez retirer de parler à luy. » Rolandine luy dist en pleurant : « Ma mere, puis que vous me le conseillez, je le feray; mais c'est une chose estrange de n'avoir en ce monde nulle consolation. » Le bastard, comme il avoit accoustumé, la voulut venir entretenir; mais elle luy dist tout au long ce que sa gouver-

nante luy avoit dict, et le pria en pleurant qu'il se contentast pour un temps de parler à elle, jusques à ce que ce bruit fust un peu passé : ce qu'il feit à sa requeste.

Mais, durant cest eslongnement, ayant perdu l'un et l'autre leur consolation, commencerent à sentir un tourment qui jamais du costé d'elle n'avoit esté experimenté. Elle ne cessoit de prier Dieu et d'aller en voyages et faire abstinences, car cest amour encores incogneu luy donnoit une telle inquietude qu'elle ne la laissoit une seule heure reposer. Du costé du bastard de bonne maison n'estoit l'amour moins fort; mais luy, qui avoit desja conclud en son cueur de l'aimer et de tascher à l'espouser, et regardant avec l'amour l'honneur que ce luy seroit de la pouvoir avoir, pensa qu'il luy failloit chercher moyen pour luy declarer sa volonté, et sur tout gaigner sa gouvernante : ce qu'il feit en luy remonstrant la misere en quoy estoit retenuë sa pauvre maistresse, à laquelle on vouloit oster toute consolation. Dont la pauvre vieille, en plorant, le remercia de l'honneste affection qu'il portoit à sa maistresse; et adviserent ensemble le moyen comme ils pourroient parler l'un à l'autre. Rolandine feroit semblant d'estre malade d'une migraine, où l'on craint fort le bruit, et, quand ses compaignes iroient en la chambre, ils demeureroient tous deux seuls, et là il la pourroit entretenir. Le bastard en fut fort joyeux et se gouverna entierement par le conseil de ceste gouvernante,

en sorte que quand il vouloit il parloit à s'amie. Mais ce contentement ne luy dura gueres, car la Royne, qui ne l'aimoit gueres, s'enquist que faisoit tant Rolandine en la chambre, et quelqu'un dist que c'estoit pour sa maladie. Toutesfois, un autre qui avoit trop de memoire de l'absence luy dist que l'aise que Rolandine avoit d'entretenir le bastard de bonne maison luy devoit faire passer sa migraine. La Royne, qui trouvoit les pechez veniels des autres mortels en elle, l'envoya querir et luy defendit de ne parler jamais au bastard, si ce n'estoit en sa chambre ou en sa salle. La damoiselle n'en feist nul semblant, mais luy respondit que, si elle eust pensé que luy ou un autre luy eust deplu, elle n'eust jamais parlé à luy. Toutesfois pensa en elle-mesme qu'elle chercheroit un autre moyen dont la Royne ne sçauroit rien : ce qu'elle feit. Et les mercredis, vendredis et samedis, qu'elle jeusnoit, demeuroit en sa chambre avec sa gouvernante, où elle avoit loisir de parler, tandis que les autres souppoient, à celuy qu'elle commençoit à aimer si fort; et tant plus le temps de leur propos estoit abbregé par contraincte, et plus leurs parolles estoient dictes de grande affection, car ils desroboient le temps de leurs propos comme faict le larron une chose precieuse. L'affaire ne sceut estre mené si secrettement que quelque varlet ne le veid entrer là dedans au jour de jeusne et le redist au lieu où il ne fut celé à personne, mesmement à la Royne, qui s'en courrouça si fort qu'onques puis le bas-

tard n'osa aller en la chambre des damoiselles; et, pour ne perdre le bien de parler à celle que tant il aimoit, faisoit souvent semblant d'aller en quelque voyage, et revenoit au soir à l'eglise et chapelle du chasteau habillé en Cordelier ou Jacobin, si bien desguisé et dissimulé que nul ne le cognoissoit, et là s'en alloit la damoiselle Rolandine avec sa gouvernante l'entretenir. Luy, voyant la grande amour qu'elle luy portoit, n'eut crainte de luy dire : « Ma damoiselle, vous voyez le hazard où je me mects pour vostre service et les defenses que la Royne vous a faictes de parler à moy; vous voyez, d'autre part, quel pere vous avez, qui ne pense en quelque sorte que ce soit de vous marier. Il a tant refusé de bons partiz que je ne sçache plus ny prés ny loing de luy qui soit pour vous avoir. Je sçay bien que je suis pauvre et que vous ne sçauriez espouser gentil-homme qui ne soit plus riche que moy; mais, si amour et bonne volonté estoient estimez un tresor, je penserois estre estimé le plus riche homme du monde. Dieu vous a donné de grands biens et estes en voye d'en avoir encores plus : si j'estois si heureux que me vous vousissiez eslire pour mary, je vous serois mary, amy et serviteur toute ma vie; et, si vous en prenez un egal à vous (chose difficile à trouver), il vouldra estre maistre et regardera plus à voz biens qu'à vostre personne, et à la beauté qu'à la vertu, et, en jouïssant de l'usufruict de vostre bien, traictera vostre personne autrement qu'elle ne l'a merité. Le desir d'avoir ce conten-

tement, et la peur que j'ay que n'en ayez point avec un autre, me faict vous supplier que par un mesme moyen vous me rendiez heureux, et vous la plus satisfaicte et la mieux traictée femme qu'oncques fut. » Rolandine, escoutant le mesme propos qu'elle avoit deliberé de luy tenir, luy respondit d'un visage constant : « Je suis tresaise dont vous avez commencé le propos que j'avois longtemps deliberé de vous tenir, et auquel, depuis deux ans que vous cognois, je ne cesse de penser et repenser de moy-mesmes toutes les raisons pour vous et contre vous que j'ay peu inventer; mais, à la fin, sçachant que je veux prendre l'estat de mariage, il est temps que je commençe et que je choisisse celuy avec lequel je penseray mieulx vivre en repos de ma conscience. Je n'en ay sceu trouver un, tant soit-il beau, riche ou grand seigneur, avec lequel mon cueur et mon esprit se peust accorder, sinon vous seul. Je sçay qu'en vous espousant je n'offense point Dieu, mais fais ce qu'il commande. Et, quant à monsieur mon pere, il a si peu pourchassé mon bien, et tant refusé, que la loy veult que je me marie sans luy et qu'il me puisse desheriter. Quand je n'auray que ce qui m'appartient en espousant un mary tel envers moy que vous estes, je me tiendray la plus riche femme du monde. Quant à la Royne ma maistresse, je ne dois faire conscience de luy desplaire pour obeïr à Dieu, car elle n'a point feinct de m'empescher le bien qu'en ma jeunesse j'eusse peu avoir. Mais, à fin

que vous cognoissiez que l'amitié que je vous porte est fondée sur la vertu et sur l'honneur, vous me promettez que, si j'accorde ce mariage, n'en pourchasserez jamais la consommation que mon pere ne soit mort, ou que je n'aye trouvé moyen de l'y faire consentir. » Ce que luy promist volontiers le bastard; et sur ces promesses se donnerent chacun un anneau en nom de mariage, et se baiserent en l'eglise devant Dieu, qu'ils prindrent en tesmoing de leur promesse, et jamais depuis n'y eut entre eux plus grande privauté que de baiser.

Ce peu de contentement donna grande satisfaction au cueur de ces deux parfaicts amans, et furent longtemps sans se veoir, vivans de ceste seureté. Il n'y avoit gueres lieu où l'honneur se peust acquerir que ledict bastard n'y allast avec un grand contentement qu'il ne pouvoit devenir pauvre, veu la riche femme que Dieu luy avoit donnée, laquelle, en son absence, conserva si longuement ceste parfaicte amitié qu'elle ne tint compte d'hommes du monde. Et, combien que quelques uns la demandassent en mariage, ils n'avoient neantmoins autre response d'elle sinon que, puis qu'elle avoit tant demeuré sans estre mariée, elle ne vouloit jamais l'estre. Ceste response fut entendue de tant de gens que la Royne en ouyt parler et luy demanda pour quelle occasion elle tenoit ce langage. Rolandine luy dist que c'estoit pour luy obeïr, car elle sçavoit bien que jamais n'avoit eu envie de la marier en

temps et lieu où elle eust esté honorablement pourveuë et à son aise, et que l'aage et la patience luy avoient aprins de se contenter de l'estat où elle estoit. Et toutes les fois qu'on luy parloit de mariage elle faisoit pareille response. Quand les guerres furent passées et que le bastard fut retourné en la court, elle ne parloit point à luy devant les gens, ains alloit tousjours en quelque eglise l'entretenir sous couleur de confession : car la Royne avoit defendu à luy et à elle qu'ils n'eussent à parler ensemble sans estre en grande compaignie, sur peine de leurs vies. Mais l'amour honneste, qui ne craint nulle deffense, estoit plus prest à trouver des moyens pour les faire parler ensemble que leurs ennemis n'estoient prompts à les guetter, et, sous l'habit de toutes les religions qu'ils se peurent penser, continuerent leur honneste amitié jusques à ce que le Roy s'en alla en une maison de plaisance, non tant prés que les dames eussent peu aller à pied à autre eglise qu'à celle du chasteau, qui estoit tant et si mal bastie à propos qu'il n'y avoit lieu à se cacher à confesser où le confesseur n'eust esté clairement cogneu. Toutesfois, si d'un costé l'occasion leur failloit, amour leur en trouvoit une autre plus aisée : car il arriva à la court une dame de laquelle le bastard estoit proche parent. Ceste dame, avec son fils, furent logez en la maison du Roy, et estoit la chambre de ce jeune prince avencée toute entiere outre le corps de la maison où le Roy estoit, tellement que de sa

fenestre pouvoit veoir et parler à Rolandine, car leurs fenestres estoient proprement à l'angle des deux corps de maison. En ceste chambre-là, qui estoit sur la salle du Roy, estoient logées toutes les damoiselles de bonne maison compaignes de Rolandine, laquelle, advisant par plusieurs fois ce jeune prince en ceste fenestre, en feit advertir le bastard par sa gouvernante; lequel, aprés avoir bien regardé le lieu, feit semblant de prendre fort grand plaisir de lire un livre des chevaliers de la table ronde qui estoit en la chambre du prince; et, quand chacun s'en alloit disner, prioit un varlet de chambre le vouloir laisser parachever de lire et l'enfermer dedans la chambre, et qu'il la garderoit bien. L'autre, qui le cognoissoit parent de son maistre et homme seur, le laissoit lire tant qu'il luy plaisoit. D'autre costé, venoit à sa fenestre Rolandine, qui, pour avoir occasion d'y demourer plus longuement, feignit avoir mal en une jambe, et disnoit et souppoit de si bonne heure qu'elle n'alloit plus à l'ordinaire des dames. Elle se meit à faire un lict de soye cramoisie, et l'attachoit à la fenestre où elle vouloit demourer seule, et, quand elle voyoit qu'il n'y avoit personne, elle entretenoit son mary, auquel elle pouvoit parler en telle sorte que nul ne les eust sceu entendre; et, quand il s'approchoit quelqu'un, elle toussoit et faisoit signe par lequel le bastard se pouvoit retirer. Ceux qui faisoient le guet sur eux tenoient tout certain que l'amitié estoit passée, car elle ne bougeoit d'une chambre

où seurement il ne la pouvoit veoir, parce que l'entrée luy en estoit defendue. Un jour, la mere de ce jeune prince, estant en la chambre de son fils, se meit à la fenestre où estoit ce grand livre, et n'y demoura gueres qu'une des compagnes de Rolandine, qui estoit à celle de leur chambre, salüa ceste dame et parla à elle. La dame luy demanda comme se portoit Rolandine; elle luy dist qu'elle la verroit bien s'il luy plaisoit, et la feit venir en la fenestre en son couvrechef de nuict; et, aprés avoir parlé de sa maladie, se retirerent chacun de son costé. La dame, regardant ce gros livre de la table ronde, dist au varlet de chambre qui en avoit la garde : « Je m'esbahis comme les jeunes gens donnent leur temps à lire tant de follies. » Le varlet de chambre luy respondit qu'il s'esmerveilloit encores plus que les gens estimez bien sages et aagez y estoient plus affectionnez que les jeunes, et pour une merveille luy compta comme le bastard, son cousin, y demeuroit quatre ou cinq heures tous les jours à lire ce beau livre. Incontinent frappa au cueur de ceste dame l'occasion pourquoy c'estoit, et donna charge au varlet de chambre de se cacher en quelque lieu et de regarder ce qu'il feroit : ce qu'il feit, et trouva que le livre où il lisoit estoit la fenestre où Rolandine venoit parler à luy, et entendoit plusieurs propos de l'amitié qu'ils cuidoient tenir bien secrete. Le lendemain, le racompta à sa maistresse, qui envoya querir son cousin le bastard, et, aprés plusieurs remons-

trances, luy deffendit de ne s'y trouver plus; et le soir elle parla à Rolandine, la menassant, si elle continuoit ceste folle amitié, de dire à la Royne toutes les menées. Rolandine, qui ne s'estonnoit, jura que depuis la defense de sa maistresse elle n'y avoit point parlé, quelque chose que l'on dist, et qu'elle en sceut la verité tant de ses compaignes que des serviteurs; et, quant à la fenestre dont elle parloit, elle n'y avoit point parlé au bastard, lequel, craignant que son affaire fust revellé, s'eslongna du danger et fut long temps sans revenir à la court, mais non sans rescrire à Rolandine par si subtils moyens que, quelque guet que la Royne y meist, il n'estoit sepmaine qu'elle n'eust deux fois de ses nouvelles.

Et quand le moyen du religieux dont il s'aidoit fut failly, il envoyoit un petit page habillé de couleurs, puis de l'une, puis de l'autre, qui s'arrestoit aux portes où toutes les dames passoient, et là bailloit ses lettres secrettement parmy la presse. Un jour que la Royne alloit aux champs, quelqu'un qui recogneut le page, et qui avoit la charge de prendre garde à cest affaire, courut aprés; mais ledict page, qui estoit fin, se doubtant que l'on le cherchoit, entra en la maison d'une pauvre femme qui faisoit bouïllir son pot auprés du feu, où il brusla incontinent ses lettres. Le gentil-homme qui le suivoit le despouïlla tout nud et chercha par tout son habillement; mais il ne trouva rien, parquoy le laissa aller. Et, quand

il fut party, la vieille luy demanda pourquoy il avoit ainsi cherché ce pauvre jeune enfant. Il luy dist que c'estoit pour trouver quelques lettres qu'il pensoit qu'il portast. « Vous n'aviez garde, dist la vieille, de les trouver, car il les avoit bien cachées. — Je vous prie, dist ce gentil-homme, dictes-moy en quel endroit c'est, » esperant bien tost les recouvrer. Mais, quand il entendit que c'estoit dedans le feu, cogneut bien que le page avoit esté plus fin que luy, ce que incontinent alla compter à la Royne. Toutesfois, depuis ceste heure-là, ne s'ayda plus du page le bastard, ains y envoya un vieil serviteur qu'il avoit, lequel, oubliant la crainte de la mort, dont il sçavoit bien que l'on faisoit menacer de par la Royne ceux qui se mesloient de cest affaire, entreprint de porter lettres à Rolandine; et, quand il fut entré au chasteau où elle estoit, s'en alla guetter en une porte au pied d'un grand degré où toutes les dames passoient; mais un varlet, qui autresfois l'avoit veu, le recogneut incontinent et l'alla dire au maistre d'hostel de la Royne, qui soudainement le vint chercher pour le prendre. Le varlet, sage et advisé, voyant qu'on le regardoit de loing, se retourna vers la muraille, comme pour faire de l'eau, et là rompit ses lettres plus menu qu'il luy fust possible et les jetta derriere une porte. Sur l'heure il fut pris et cherché de tous costez, et, quand on ne luy trouva rien, on l'interrogea par serment s'il n'avoit porté nulles lettres, luy gardant toutes les rigueurs et persuasions

qu'il fut possible pour luy faire confesser la verité; mais, pour promesses ou menaces qu'on luy feist, jamais ne sceurent tirer autre chose. Le rapport en fut faict à la Royne; mais quelqu'un de la compaignie s'advisa qu'il estoit bon de regarder derriere la porte prés de laquelle l'on l'avoit pris: ce qui fut faict, et trouva l'on ce que l'on cherchoit: c'estoient les pieces des lettres. On envoya querir le confesseur du Roy, lequel, aprés les avoir assemblées sur une table, leut la lettre tout du long, où la verité du mariage tant dissimulé se trouva clerement, car le bastard ne l'appelloit que sa femme. La Royne, qui n'avoit deliberé de couvrir la faulte de son prochain (comme elle devoit), en feit un tresgrand bruit, et commanda que par tous moyens on feist confesser au pauvre homme la verité de ceste lettre, et qu'en luy monstrant il ne la pourroit renier; mais, quelque chose qu'on luy dist ou qu'on luy monstrast, il ne changea son propos premier. Ceux qui en avoient la charge le menerent au bord de la riviere et le meirent dans un sac, disans qu'il mentoit à Dieu et à la Royne, contre la verité prouvée. Luy, qui aimoit mieux perdre la vie que d'accuser son maistre, leur demanda un confesseur, et, aprés avoir faict de sa conscience le mieux qu'il luy fut possible, leur dist: « Messieurs, dictes à monsieur mon maistre le bastard que je luy recommande la vie de ma femme et de mes enfans, car de bon cueur je mects la mienne pour son service, et faictes de moy ce qu'il vous plaira, car vous n'en

tirerez jamais parolle qui soit contre mon maistre.» A l'heure, pour luy faire plus grand peur, le getterent dedans le sac en l'eau, luy crians : « Si tu veux dire verité, tu seras saulvé. » Mais, voyans qu'il ne leur respondoit rien, le retirerent de là, et en feirent le rapport à la Royne de sa constance, qui dist à l'heure que le Roy son mary ny elle n'estoient point si heureux en serviteurs qu'un qui n'avoit de quoy les recompenser, et feist ce qu'elle peut pour le retirer à son service, mais jamais ne voulut abandonner son maistre. Toutesfois, par le congé de sondict maistre, fut mis au service de la Royne, où il vescut heureux et content.

La Royne, aprés avoir cogneu la verité du mariage par la lettre du bastard, envoya querir Rolandine, et, avecques un visage fort courroucé, l'appella plusieurs fois malheureuse au lieu de cousine, luy remonstrant la honte qu'elle avoit faicte à la maison de son pere et de tous ses parens de s'estre mariée, et à elle, qui estoit sa maistresse, sans son commandement ne congé. Rolandine, qui de long temps cognoissoit le peu d'affection que luy portoit sa maistresse, luy rendit la pareille, et, pource que l'amour luy defailloit, la crainte n'avoit plus de lieu. Pensant aussi que ceste correction devant plusieurs personnes ne procedoit pas d'amour qu'elle luy portast, mais pour luy faire une honte, comme celle qu'elle estimoit prendre plus de plaisir à la chastier que de desplaisir à la veoir faillir, luy respondit d'un

visage aussi joyeux et asseuré que la Royne monstroit le sien troublé et courroucé : « Ma dame, si vous ne cognoissiez vostre cueur tel qu'il est, je vous mettrois au devant la mauvaise volonté que de long temps avez portée à monsieur mon pere et à moy; mais vous le sçavez si bien que vous ne trouverez point estrange si tout le monde s'en doubte; et quant est de moy, ma dame, je m'en suis apperceuë à mon plus grand dommage : car, quand il vous eust pleu me favoriser comme celles qui ne vous sont si proches que moy, je fusse maintenant mariée, autant à vostre honneur qu'au mien; mais vous m'avez laissée comme une personne oubliée du tout en vostre bonne grace, en sorte que tous les bons partiz que j'eusse peu avoir me sont passez devant les yeux par la negligence de monsieur mon pere et par le peu d'estime qu'avez faict de moy, dont j'estois tombée en tel desespoir que, si ma santé eust peu porter l'estat de religion, je l'eusse volontiers prins, pour ne veoir les ennuiz continuels que vostre rigueur me donnoit. En ce desespoir m'est venu trouver celuy qui seroit d'aussi bonne maison que moy si l'amour de deux personnes estoit autant estimée que l'anneau, car vous sçavez que son pere passeroit devant le mien. Il m'a longuement aimée et entretenuë; mais vous, ma dame, qui jamais ne me pardonnastes une seule petite faulte, ne me loüastes de nul bon œuvre, combien que cognoissiez par experience que je n'ay point accoustumé de parler de propos d'amour ne

de mondanité, et que du tout j'estois retirée à mener une vie plus religieuse qu'autre, avez incontinent trouvé estrange que je parlasse à un gentil-homme aussi malheureux que moy, en l'amitié duquel je ne pensois ny ne cherchois autre chose que la consolation de mon esprit. Et, quand du tout je m'en vey frustrée, j'entray en un tel desespoir que je deliberay de chercher autant mon repos que vous avez envie de me l'oster; et à l'heure eusmes paroles de mariage, lesquelles ont été consommées par promesses et anneau. Parquoy il me semble, ma dame, que vous me tenez et faictes grand tort de me nommer meschante, veu qu'en une si grande et parfaicte amitié je pourrois trouver les occasions, si j'eusse voulu, de mal faire; mais il n'y a jamais eu entre luy et moy plus grande privauté que de baiser, esperant que Dieu me feroit la grace qu'avant la consommation du mariage je gagnerois le cueur de monsieur mon pere à s'y consentir. Je n'ay point offensé Dieu ne ma conscience, car j'ay attendu jusques à l'aage de trente ans pour veoir ce que vous et monsieur mon pere feriez pour moy, ayant gardé ma jeunesse en telle chasteté et honnesteté qu'homme vivant ne m'en sçauroit rien reprocher; et par le conseil de la raison que Dieu m'a donnée, me voyant vieille et hors d'espoir de trouver mary selon ma maison, me suis deliberée d'en espouser un à ma volonté, non point pour satisfaire à ma concupiscence des yeux (car vous sçavez qu'il n'est pas beau) ne à celle de la

chair (car il n'y a point eu de consommation charnelle), ny à l'orgueil, ny à l'ambition de ceste vie (car il est pauvre et peu avancé); mais j'ay regardé purement et simplement à la vertu, honnesteté et bonne grace qui est en luy, dont le monde est contrainct luy donner louange, et la grande amour aussi qu'il m'a portée, qui me faisoit esperer de trouver avecques luy repos et bon traictement. Et, aprés avoir bien pensé tout le bien et le mal qui m'en peult advenir, je me suis arrestée à la partie qui m'a semblée la meilleure et que j'ay debatuë en mon cueur deux ans durans : c'est d'user ma vie en sa compaignie; et suis deliberée de tenir ce propos si ferme que tous les tourmens que je sçaurois endurer, fust la mort mesme, ne me feront departir de ceste forte opinion. Parquoy, ma dame, il vous plaira excuser en moy ce qui est tresexcusable, comme vous-mesmes l'entendez bien, et me laissez vivre en paix, que j'espere trouver avec luy. »

La Royne, voyant son visage si constant et sa parolle tant veritable, ne luy peut respondre par raison, et, en continuant de la reprendre et injurier par colere, se print à pleurer en disant : « Malheureuse que vous estes, en lieu de vous humilier devant moy et vous repentir d'une faulte si grande, vous parlez audacieusement sans en avoir la larme à l'œil! Par cela monstrez bien l'obstination et la dureté de vostre cueur. Mais, si le Roy et vostre pere me veulent croire, ils vous mettront en lieu où serez contraincte de parler

autre langage. — Ma dame, respondit Rolandine, pource que vous m'accusez de parler trop audacieusement, je suis deliberée me taire, s'il vous plaist de ne me donner congé de parler et de vous respondre. » Et, quand elle eut commandement de parler, luy dist : « Ce n'estoit point à moy, ma dame, de parler à vous, qui estes ma maistresse et la plus grande princesse de chrestienté, audacieusement et sans la reverence que je vous doibs, ce que je n'ay voulu ne pensé faire; mais, puis que je n'ay eu advocat qui parlast pour moy, sinon la verité, laquelle moy seule sçay, je suis tenuë de la declarer sans craincte, esperant que, si elle est bien cogneuë de vous, vous ne m'estimerez telle qu'il vous a pleu me nommer. Je ne crains que creature mortelle, entendant comme je me suis conduicte en l'affaire dont l'on me charge, me donne blasme, puis que je sçay que Dieu et mon honneur n'y sont en rien offensez. Et voilà qui me fait parler sans crainte, estant asseurée que celuy qui veoit mon cueur est avec moy; et, si un tel juge est avec moy, j'aurois tort de craindre ceux qui sont subjects à son jugement. Et pourquoy donc, ma dame, dois-je pleurer, veu que ma conscience et mon honneur ne me reprennent point en cest affaire, et que je suis si loing de me repentir que, s'il estoit à recommencer, je n'en ferois que ce que j'en ay faict? Mais vous, ma dame, avez grande occasion de pleurer, tant pour le grand tort qu'en toute ma jeunesse m'avez tenu que pour celuy que maintenant vous

me faictes de me reprendre devant tout le monde d'une faulte qui doit estre imputée plus à vous qu'à moy. Quand j'aurois offensé Dieu, le Roy, vous, mes parens et ma conscience, je serois bien obstinée si de grande repentence je ne pleurois. Mais d'une chose bonne, et juste, et saincte, dont jamais n'eust esté bruit que bien honorable, sinon que vous l'avez trop tost eventé et faict sortir un scandale, qui monstre assez l'envie que vous avez de mon deshonneur estre plus grande que le vouloir de conserver l'honneur de vostre maison et de voz parens, je ne doibs plorer. Mais, puis qu'ainsi vous plaist, ma dame, je ne suis pour vous contredire : car, quand vous me ordonnerez telle peine qu'il vous plaira, je ne prendray moins de plaisir de la souffrir sans raison que vous ferez à la me donner. Parquoy, ma dame, commandez à monsieur mon pere quel tourment qu'il vous plaist que je porte, car je sçay qu'il n'y fauldra pas : au moins serai-je bien aise que seulement, pour mon malheur, il suive entierement vostre volonté, et qu'ainsi qu'il a esté negligent en mon bien, suivant vostre vouloir, il sera prompt en mon mal pour vous obeïr. Mais j'ay un pere au Ciel, lequel, je suis seure, me donnera autant de patience que je me voy de grands maulx par vous preparez, et en luy seul j'ay ma parfaicte confiance. »

La Royne, si courroucée qu'elle n'en pouvoit plus, commanda qu'elle fust emmenée de devant ses yeux et mise en une chambre à part, où elle ne peult parler à personne ; mais on ne luy osta

point sa gouvernante, par le moyen de laquelle elle feit sçavoir au bastard toute sa fortune et ce qu'il luy sembloit qu'elle devoit faire; lequel, estimant que les services qu'il avoit faicts au Roy luy pourroient valoir de quelque chose, s'en vint à luy en diligence à la court, et le trouva aux champs, auquel il compta la verité du faict, le suppliant qu'à luy, qui estoit pauvre gentil-homme, voulust faire tant de bien d'appaiser la Royne, en sorte que le mariage peust estre consommé. Le Roy ne luy respondit autre chose sinon : « M'asseurez-vous que vous l'avez espousée ? — Oui, Sire, dist le bastard, par parolles de present seulement, et, s'il vous plaist, la fin y sera mise. » Le Roy baissa la teste, et, sans luy dire autre chose, s'en retourna droict au chasteau, et, quand il fut auprés de là, il appella le capitaine de ses gardes et luy donna charge de prendre le bastard prisonnier. Toutesfois un sien amy, qui cognoissoit le visage du Roy, l'advertit de s'absenter et se retirer en une sienne maison prés de là, et, si le Roy le faisoit chercher (comme il soupçonnoit), il luy feroit incontinent sçavoir pour s'enfuir hors du royaume; si aussi les choses estoient adoucies, il le manderoit pour revenir. Le bastard le creut, et feit si bonne diligence que le capitaine des gardes ne le trouva point.

Le Roy et la Royne regarderent ensemble qu'ils feroient de ceste pauvre damoiselle, qui avoit l'honneur d'estre leur parente, et par le conseil de la Royne fut conclud qu'elle seroit renvoyée à

son pere, auquel on manda toute la verité du faict. Mais, avant que l'envoyer, furent parler à elle plusieurs gens d'Eglise et de conseil, luy remonstrans que, puis qu'il n'y avoit en son mariage que la parolle, qu'il se pouvoit facilement deffaire, moyennant que l'un et l'autre se quittassent, ce que le Roy vouloit qu'elle feist pour garder l'honneur de la maison dont elle estoit. Mais elle leur feist response qu'en toutes choses elle estoit preste d'obeïr au Roy, sinon à contrevenir à sa conscience, disant que ce que Dieu avoit assemblé ne pouvoit estre séparé par les hommes, les priant de ne la tenter de chose si desraisonnable : car, si amour et bonne volonté, fondée sur la crainte de Dieu, est le vray et seur lien de mariage, elle estoit si bien liée que fer, ne feu, ne eau, ne pouvoient rompre son lien, sinon la mort, à laquelle seule, et non à autre, estoit deliberée rendre son anneau et son serment, les priant de ne luy parler plus du contraire : car elle estoit si ferme en son propos qu'elle aimoit mieux mourir en gardant sa foy que vivre aprés l'avoir niée. Les deputez de par le Roy emporterent ceste constante response, et, quand ils veirent qu'il n'y avoit remede de luy faire renoncer son mary, la menerent devers son pere en si piteuse façon que par où elle passoit chacun ploroit. Et, combien qu'elle eust failly, la punition fut si grande, et sa constance telle, qu'elle feist estimer sa faulte estre vertu. Le pere, sçachant ceste piteuse nouvelle, ne la voulut point veoir, mais l'envoya en un chasteau dedans une forest,

lequel il avoit autresfois edifié pour une occasion digne d'estre racomptée aprés ceste nouvelle, et la tint là longuement en prison, luy faisant dire que, si elle vouloit quitter son mary, il la tiendroit pour sa fille et la mettroit en liberté. Et toutesfois elle tint ferme, et aima mieux le lien de sa prison, en conservant celuy de son mariage, que toute la liberté du monde sans son mary; et sembloit advis à son visage que toutes ses peines luy estoient passetemps tresplaisant, puis qu'elle les souffroit pour celuy qu'elle aimoit.

Que diray-je des hommes? Ce bastard tant obligé à elle, comme vous avez ouy, s'enfuit en Allemaigne, où il avoit beaucoup d'amis, et monstra bien par sa legereté que vraye et parfaicte amour ne luy avoient pas tant faict pourchasser Rolandine que l'avarice et ambition : en sorte qu'il devint tant amoureux d'une dame d'Allemaigne qu'il oublia à visiter par lettres celle qui pour luy soustenoit tant de tribulations, car jamais la fortune, quelque rigueur qu'elle leur tint, ne leur peut oster le moyen de s'escripre l'un à l'autre, mais la folle et meschante amour où il se laissa tomber, dont le cueur de Rolandine eut premier un sentiment tel qu'elle ne pouvoit plus reposer. Puis, voyant ses escriptures tant changées et refroidies du langage accoustumé qu'elles ne ressembloient en rien aux passées, soupçonna que nouvelle amitié la separoit de son mary et le rendoit ainsi estrange d'elle, ce que toutes les peines et tourments qu'on luy avoit peu donner n'avoient

sceu faire; et, parce que sa parfaicte amour ne vouloit qu'elle assist jugement sur un soupçon, trouva moyen d'envoyer secrettement un serviteur en qui elle se fioit, non pour luy escripre et parler à luy, mais pour l'espier et veoir la verité; lequel, retourné du voyage, luy dist que pour le seur il avoit trouvé le bastard bien fort amoureux d'une dame d'Allemaigne, et que le bruit estoit qu'il pourchassoit à l'espouser, car elle estoit fort riche. Ceste nouvelle apporta si extreme douleur au cueur de ceste pauvre Rolandine que, ne la pouvant porter, tomba griefvement malade. Ceux qui entendoient l'occasion luy dirent de la part de son pere que, puis qu'elle voyoit la grande meschanceté du bastard, justement elle le pouvoit abandonner, et la persuaderent de tout leur possible. Mais, nonobstant qu'elle fust tourmentée jusques au bout, si n'y eut-il jamais remede de luy faire changer son propos, et monstra en ceste derniere tentation l'amour qu'elle avoit à sa tresgrande vertu : car, ainsi que l'amour se diminuoit du costé de luy, ainsi augmentoit du sien, et demeura, malgré qu'il en eust, l'amour entier et parfaict ; car l'amour qui defailloit du costé de luy tourna en elle, et, quand elle cogneut qu'en elle estoit l'amour entiere, qui autresfois avoit esté departie en deux, elle delibera de la conserver jusques à la mort de l'un ou de l'autre. Parquoy la bonté divine, qui est parfaicte charité et vraye amour, eut pitié de sa douleur et regarda sa patience : en sorte qu'aprés peu de jours le bastard

mourut à la poursuitte d'une autre femme. Dont elle, bien advertie par ceux qui l'avoient veu mettre en terre, envoya supplier son pere qu'il luy pleust qu'elle parlast à luy. Le pere s'y en alla incontinent, qui jamais depuis sa prison n'avoit parlé à elle, et, aprés avoir bien au long entendu ses justes raisons, en lieu de la reprendre et tuer (comme souvent il la menaçoit par parolles), la print entre ses bras, et, en pleurant tresfort, luy dist : « Ma fille, vous estes plus juste que moy, car, s'il y a eu faulte en vostre affaire, j'en suis la principale cause ; mais, puis que Dieu l'a ainsi ordonné, je veux satisfaire au passé. » Et, aprés l'avoir emmenée en sa maison, il la traictoit comme sa fille aisnée. Elle fut à la fin demandée en mariage par un gentil-homme du nom et armes de ladicte maison, qui estoit fort sage et vertueux, et qui estimoit tant Rolandine, laquelle il frequentoit souvent, qu'il luy donna louange de ce dont les autres la blasmoient, cognoissant que sa fin n'avoit esté que pour la vertu. Le mariage fut agreable au pere et à Rolandine, et fut incontinent conclud. Il est vray qu'un frere qu'elle avoit, seul heritier de la maison, ne vouloit s'accorder qu'elle eust nul partage, luy mettant au devant qu'elle avoit desobey à son pere. Et, aprés la mort du bon homme, luy tint si grande rigueur que son mary, qui estoit un puisné, et elle, avoient assez affaire à vivre. En quoy Dieu pourveut, car le frere, qui vouloit tout tenir, laissa en un jour, par une mort subite, les biens qu'il tenoit de sa sœur et les siens

ensemble. Ainsi, elle fut heritiere d'une bonne et grosse maison, où elle vesquit honorablement et sainctement en l'amour de son mary; et, aprés avoir eslevé deux fils que Dieu leur donna, rendit joyeusement son ame à celuy où de long temps elle avoit sa parfaicte confiance.

« Or, mes dames, je vous prie, que les hommes qui nous veullent peindre tant inconstantes viennent maintenant icy, et me monstrent un aussi bon mary comme ceste-cy fut bonne femme et d'une telle foy et perseverance. Je suis seure qu'il leur seroit si difficile que j'aime mieux les en quitter que de me mettre en ceste peine; mais non vous, mes dames, de vous prier, pour continuer vostre gloire, ou du tout n'aimer point, ou que ce soit aussi parfaictement que ceste damoiselle. Et gardez-vous bien que nul die qu'elle ait offensé son honneur, veu que par sa fermeté elle est occasion d'augmenter la nostre. — En bonne foy, dist Parlamente, Oisille, vous nous avez racompté l'histoire d'une femme d'un tresgrand et honeste cueur, mais qui donne autant de lustre à sa fermeté qu'est la desloyauté de son mary, qui la voulut laisser pour une autre. — Je croy, dist Longarine, que cest ennuy-là luy fut le plus importable : car il n'y a faiz si pesant que l'amour de deux personnes bien uniz ne puisse doucement supporter. Mais, quand l'un fault à son debvoir et laisse toute la charge sur l'autre, la pesanteur est importable. — Vous devez donc, dist Guebron, avoir pitié

de nous, qui portons toute l'amour sans que vous y daigniez mettre le bout du doigt pour la soulager. — Ha! Guebron, dist Parlamente, souvent sont differens les fardeaux de l'homme et de la femme : car l'amour de la femme, bien fondée et appuyée sur Dieu et son honneur, est si juste et raisonnable que celuy qui se depart de telle amitié doit estre estimé lasche et meschant envers Dieu et les hommes de bien; mais l'amour de la pluspart des hommes est tant fondée sur le plaisir que les femmes ignorantes, pour servir à leur mauvaise volonté, s'y mettent aucunes fois bien avant; et, quand Dieu leur faict cognoistre la malice du cueur de celuy qu'elles estimoient bon, elles s'en peuvent departir avec leur honneur et bonne reputation, car les plus couvertes follies sont tousjours les meilleures. — Voilà donc une raison, dist Hircan, forgée sur une fantasie de vouloir soustenir que les femmes honestes peuvent laisser honestement l'amour des hommes, et non les hommes celle des femmes, comme si leur cueur estoit different; mais, combien que les visages et habits le soient, si croy-je que les volontez sont toutes pareilles, sinon d'autant que la malice plus couverte est la pire. » Parlamente, avec un peu de colere, luy dist : « J'entends bien que vous estimez celles les moins mauvaises de qui la malice est descouverte. — Or laissons ce propos là, dist Simontault, car, pour faire conclusion du cueur de l'homme et de la femme, le meilleur des deux n'en vault rien; mais venons à sçavoir à qui Par-

lamente donnera sa voix pour ouyr quelque bon compte. — Je la donne, dist-elle, à Guebron. — Or, puis que j'ay commencé, dist-il, à parler des cordeliers, je ne veux oublier ceux de Sainct Benoist, et ce qui est advenu d'eux de mon temps, combien que je n'entends, en racomptant l'histoire d'un meschant religieux, empescher la bonne opinion que vous devez avoir des gens de bien. Mais, veu que le Psalmiste dict que « tout homme est menteur », et en un autre endroict : « et n'est celuy qui face bien aucun, non jusques à un », il me semble qu'on ne peut faillir d'estimer l'homme tel qu'il est; car, s'il y a du bien, on le doit attribuer à celuy qui en est la source, et non à la creature, à laquelle par trop donner de gloire et de louange, ou estimer de soy quelque chose de bon, la plus part des personnes sont trompées. Et, à fin que vous ne trouviez impossible que soubs extreme austerité ne se trouve extreme concupiscence, entendez ce qui advint du temps du Roy François premier de ce nom.

NOUVELLE VINGTDEUXIESME

Un prieur reformateur, soubs umbre de son hypochrisie, tente tous moyens pour seduire une saincte religieuse, dont en fin sa malice est descouverte.

En la ville de Paris y avoit un prieur de Sainct Martin des Champs, duquel je tairay le nom pour l'amitié que je luy ay portée. Sa vie, jusques à l'aage de cinquante ans, fut si austere que le bruit de sa sainctеté creut par tout le Royaume de France : tellement qu'il n'y avoit prince ne princesse qui ne luy feist grand honneur et reverence quand il les venoit veoir, et ne se faisoit reformation de religion qui ne fust faicte par sa main, car on le nommoit le pere de vraye religion. Il fut esleu visiteur de la grande religion des dames de Fontevaux, desquelles il estoit tant craint que, quand il venoit en quelqu'un de leurs monasteres, toutes les religieuses trembloient de peur, et, pour l'appaiser des grandes rigueurs qu'il leur tenoit, le traictoient comme elles eussent faict la personne du Roy, ce que au commencement il refusoit; mais à la fin, venant sur les cinquante-cinq ans, commença à trouver fort bon le traictement qu'il avoit au commencement refusé, et, s'estimant luy-

de laquelle j'ay ouy tresmauvais rapport : car l'on m'a dict qu'elle caquette comme si c'estoit une mondaine. » La prieure, qui estoit tante de sa mere, le pria de la bien chapitrer, et la luy laissa toute seule, sinon un jeune religieux qui estoit avec luy. Quand il se trouva tout seul avec sœur Marie, commença à luy lever le voille et commander qu'elle le regardast. Elle luy respondit que sa reigle luy deffendoit de regarder les hommes. « C'est bien dict, ma fille, luy dist-il; mais il ne fault pas que vous estimez qu'entre nous religieux soyons hommes. » Parquoy sœur Marie, craignant faillir par desobeïssance, le regarda au visage; elle le trouva si laid qu'elle pensa faire plus de penitence que de peché à le regarder. Le Beau pere, aprés luy avoir tenu plusieurs propos de la grande amitié qu'il luy portoit, luy voulut mettre la main au tetin, qui fut par elle bien repoulsé, comme elle devoit, et fut si courroucé qu'il luy dist : « Fault-il qu'une religieuse sçache qu'elle ait des tetins? » Elle luy respondit : « Je sçay que j'en ay, et certainement que vous ny autre n'y toucherez point, car je ne suis si jeune ne ignorante que je n'entende bien ce qui est peché et ce qui ne l'est pas. » Et, quand il veid que ses propos ne la pouvoient gaigner, luy en va bailler d'un autre, disant : « Helas! ma fille, il fault que je vous declare mon extreme necessité : c'est que j'ay une maladie que tous les medecins trouvent incurable, sinon que je me resjouïsse et jouë avec quelque femme que j'aime

bien fort. De moy, je ne voudrois pour mourir faire peché mortel; mais, quand l'on viendroit jusques là, je sçay que simple fornication n'est nullement à comparer au peché d'homicide. Parquoy, si vous aimez ma vie, en sauvant vostre conscience de crudelité, vous me la sauverez. » Elle luy demanda quelle façon de jeu il entendoit faire. Il luy dist qu'elle pouvoit bien reposer sa conscience sur la sienne, et qu'il ne feroit chose dont l'une ne l'autre fust chargée; et, pour luy monstrer le commencement du passe-temps qu'il demandoit, la vint embrasser et essayer de la jetter sur un lict. Elle, cognoissant sa meschante intention, se deffendit si bien de parolles et de bras qu'il n'eut pouvoir de toucher qu'à ses habillemens. A l'heure, quand il veid toutes ses inventions et efforts estre tournez en rien, comme un homme furieux et non seulement hors de conscience, mais de raison naturelle, luy meit la main soubs la robbe, et tout ce qu'il peut toucher des ongles esgratigna de telle fureur que la pauvre fille, en criant bien fort, de tout son hault tomba à terre toute esvanouye; et à ce cry entra l'abbesse dans le dortouër où elle estoit, laquelle, estant à vespres, se souvint avoir laissé ceste religieuse seule avec le Beau pere, qui estoit fille de sa niepce, dont elle eut un scrupule en sa conscience, qui luy feit laisser vespres, et alla à la porte du dortouër escouter ce que l'on faisoit; mais, oyant la voix de sa niepce, poussa la porte que le jeune moyne tenoit. Et quand le prieur veid venir l'ab-

besse, en lui monstrant sa niepce esvanouye en terre, luy dist : « Sans faulte, nostre mere, vous avez grand tort que vous ne m'avez dict les conditions de sœur Marie, car, ignorant sa debilité, je l'ay faict tenir de bout devant moy, et en la chapitrant s'est esvanouye, comme vous voyez. » Ils la feirent revenir avec vinaigre et autres choses propices, et trouverent que de sa cheute elle estoit blessée à la teste; et, quand elle fut revenue, le prieur, craignant qu'elle comptast à sa tante l'occasion de son mal, luy dist à part : « Ma fille, je vous commande, sur peine d'inobedience et d'estre damnée eternellement, que vous n'ayez jamais à parler de ce que je vous ay faict icy, car entendez que l'extremité d'amour m'y a contraint; et, puis que je voy que vous ne le voulez, je ne vous en parleray jamais que ceste fois, vous asseurant que, si vous me voulez aimer, je vous feray eslire abbesse d'une des meilleures abbayes de ce royaume. » Elle luy respondit qu'elle aimoit mieux mourir en chartre perpetuelle que d'avoir jamais autre amy que celuy qui estoit mort pour elle en la croix, avec lequel elle aimoit mieux souffrir tous les maux que le monde pourroit donner que sans luy avoir tous les biens, et qu'il n'eust plus à luy parler de ces propos, ou elle le diroit à sa mere abbesse; mais qu'en se taisant, elle se tairoit. Ainsi s'en alla ce mauvais pasteur, lequel, pour se montrer tout autre qu'il n'estoit, et pour encores avoir le plaisir de regarder celle qu'il aimoit, se retourna vers l'abbesse, luy disant :

« Ma mere, je vous prie, faictes chanter à toutes voz filles un *Salve regina* en l'honneur de ceste vierge, où j'ay mon esperance. » Ce qui fut faict, durant lequel ce regnard ne feit que plorer, non d'autre devotion que de regret qu'il avoit de n'estre venu au dessus de la sienne. Et toutes les religieuses, pensans que ce fust d'amour à la Vierge Marie, l'estimoient un sainct homme. Sœur Marie, qui cognoissoit sa malice, prioit en son cueur de confondre celuy qui desprisoit tant la virginité. Ainsi s'en alla cest hipocrite à Sainct Martin, auquel lieu ce meschant feu qu'il avoit en son cueur ne cessa de brusler jour et nuict, et de cher cher toutes les inventions possibles pour venir à ses fins; et pource que sur toutes choses il craignoit l'abbesse, qui estoit femme vertueuse, il pensa le moyen de l'oster de ce monastere. Ainsi s'en alla vers madame de Vendosme, pour l'heure demeurant à la Fere, où elle avoit edifié et fondé un convent de sainct Benoist, nommé le mont d'Olivet, et, comme celuy qui estoit le souverain reformateur, luy donna à entendre que l'abbesse dudict mont d'Olivet n'estoit pas assez suffisante pour gouverner une telle communauté. La bonne dame le pria de luy en donner une autre qui fust digne de cest office; et luy, qui ne demandoit autre chose, luy conseilla de prendre l'abbesse de Gif, pour la plus suffisante qui fust en France. Madame de Vendosme incontinent l'envoya querir, et luy donna la charge de son monastere du mont d'Olivet. Le prieur de Sainct Martin,

qui avoit en sa main les voix de toute la religion, feist eslire à Gif une abbesse à sa devotion; et aprés ceste election s'en alla audict lieu de Gif essayer encores une fois si par priere ou par douceur il pourroit gaigner sœur Marie Herouët. Et, voyant qu'il n'y avoit nul ordre, retourna desesperé en son prioré de Sainct Martin, auquel lieu, tant pour venir à sa fin que pour se venger de celle qui luy estoit trop cruelle, de peur aussi que son affaire fust eventé, feist desrobber secrettement les reliques dudict Gif de nuict, et meit à sus au confesseur de leans, fort vieil et homme de bien, que c'estoit luy qui les avoit desrobbées, et pour ceste cause le meist en prison à Sainct Martin; et, durant qu'il le tenoit prisonnier, suscita deux tesmoings, lesquels ignoramment signerent ce que monsieur de Sainct Martin leur commanda : c'estoit qu'ils avoient veu dans un jardin ledict confesseur avec sœur Marie en acte villain et deshonneste, ce qu'il voulut faire advouër au vieil religieux. Mais luy, qui sçavoit toutes les faultes de son prieur, le supplia le vouloir mener en chapitre, et que là, devant tous les religieux, il diroit la verité de tout ce qu'il en sçavoit. Le prieur, craignant que la justification du confesseur fust sa condamnation, ne voulut point entendre à ceste requeste; mais, le trouvant ferme en son propos, le traicta si mal en prison que les uns dient qu'il y mourut, les autres qu'il le contraignit de laisser son habit et s'en aller hors du royaume de France. Quoy qu'il en soit, jamais depuis on ne le veid.

Quand le prieur estima avoir une telle prise sur sœur Marie, s'en alla à la religion, où l'abbesse, estant faicte à sa poste, ne le contredisoit en rien; et là commença de vouloir user de son auctorité de visiteur, et feit venir toutes les religieuses l'une aprés l'autre, pour les ouïr en une chambre en forme de confession et visitation. Et quand ce fut au rang de sœur Marie, qui avoit perdu sa bonne tante, il recommença à luy dire : « Sœur Marie, vous sçavez de quel crime vous estes accusée, et que la dissimulation que vous faictes d'estre tant chaste ne vous a de rien servy, car on cognoist bien que vous estes tout le contraire. » Sœur Marie luy respondit, d'un visage asseuré : « Faictes-moy venir celuy qui m'a accusée, et vous verrez si devant moy il demeurera en sa mauvaise opinion. » Il luy dist : « Il ne vous fault aultre preuve, puis que le confesseur mesme a esté convaincu. » Sœur Marie luy dist : « Je le pense si homme de bien qu'il n'aura pas confessé telle meschanceté et mensonge; mais, quand ainsi seroit, faictes-le venir devant moy, et je prouveray le contraire de son dire. » Le prieur, voyant qu'en nulle sorte il ne la pouvoit estonner, luy dist : « Je suis vostre pere, qui pour ceste cause desire sauver vostre honneur; partant, je remects ceste verité à vostre conscience, à laquelle j'adjousteray foy. Je vous demande et vous conjure, sur peine de peché mortel, de me dire verité, à sçavoir si vous estiez vierge quand vous fustes mise ceans. » Elle luy respond : « Mon pere, l'aage de cinq

ans, que j'avois, doit estre tesmoing de ma virginité. — Or bien, ma fille, depuis ce temps-là avez-vous point perdu ceste belle fleur? » Elle luy jura que non, et que jamais n'avoit trouvé empeschement que de luy. A quoy il dist qu'il ne la pouvoit croire, et que la chose gisoit en preuve. « Quelle preuve, dist-elle, vous en plaist-il faire? — Comme j'en fais aux autres, dist le prieur, car, tout ainsi que je suis visiteur des ames, aussi le suis-je des corps. Vos abbesses et prieures ont passé par mes mains : vous ne devez craindre que je visite vostre virginité. Parquoy jettez-vous sur le lict, et mettez le devant de vostre habillement sur vostre visage. » Sœur Marie luy respondit par colere : « Vous m'avez tant tenu de propos de la folle amour que vous me portez que j'estime plustost que me voulez oster ma virginité que de la vouloir visiter; parquoy entendez que jamais je n'y consentiray. » Alors il luy dist qu'elle estoit excommuniée de refuser l'obedience de ceste religion, et, si elle ne consentoit, qu'il la deshonoreroit en plein chapitre et diroit le mal qu'il sçavoit entre elle et le confesseur. Mais elle, d'un visage sans peur, luy respondit : « Celuy qui cognoist le cueur de ses serviteurs me rendra autant d'honeur devant luy que vous me ferez de honte devant les hommes; parquoy, puis que vostre malice en est jusques là, j'aime mieux qu'elle paracheve sa cruauté envers moy que le desir de son mauvais vouloir : car je sçay que Dieu est juste juge. » A l'heure il s'en alla amasser tout le cha-

pitre, et feit venir devant luy, à genoux, sœur Marie, à laquelle il dist, par un merveilleux despit : « Sœur Marie, il me desplaist que les bonnes admonitions que je vous ay données ont esté inutiles en vostre endroit, et vous estes tombée en un tel inconvenient que je suis contrainct de vous enjoindre une penitence contre ma coustume : c'est qu'ayant examiné vostre confesseur sur aucuns crimes à luy imposez, m'a confessé avoir abusé de vostre personne au lieu où les tesmoings dient l'avoir veu. Parquoy, ainsi que vous avois eslevée en estat honorable et maistresse des novices, j'ordonne que vous soyez mise non seulement la dernière de toutes, mais mangeant à terre, devant toutes les sœurs, pain et eau, jusques à ce qu'on cognoisse vostre contrition suffisante d'avoir grace. » Sœur Marie, estant advertie par une de ses compaignes, qui entendoit tout son affaire, que, si elle respondoit chose qui despleust au prieur, il la mettroit *in pace*, c'est-à-dire en chartre perpetuelle, endura ceste sentence, levant les yeux au ciel, et priant Celuy qui avoit esté sa resistance contre le peché vouloir estre sa patience contre sa tribulation. Encores defendit ce venerable prieur que quand sa mere ou ses parens viendroient, qu'on ne la souffrist de trois ans parler à eux, n'escrire lettres sinon faictes en communauté. Ainsi s'en alla ce malheureux homme sans plus y revenir, et fut ceste pauvre fille long temps en la tribulation que vous avez ouye. Mais sa mere, qui sur tous ses enfans l'aimoit, voyant qu'elle n'avoit

plus de nouvelles d'elle, s'en esmerveilla fort, et dist à un sien fils, sage et honneste gentil-homme, qu'elle pensoit que sa fille estoit morte, et que les religieuses, pour en avoir la pension annuelle, luy dissimuloient, luy priant, en quelque façon que ce fust, de trouver moyen de veoir sadicte sœur; lequel incontinent alla à la religion, en laquelle on luy feit les excuses accoustumées : c'est qu'il y avoit trois ans que sa sœur ne bougeoit du lict. Dont il ne se tint pas content, et leur jura que, s'il ne la voyoit, il passeroit par dessus les murailles et forceroit le monastere : dequoy elles eurent si grande peur qu'elles luy amenerent sa sœur à la grille, laquelle l'abbesse tenoit de si prés qu'elle ne pouvoit dire à son frere chose qu'elle n'entendist. Mais elle, qui estoit sage, avoit mis par escrit tout ce qui est cy dessus, avec mille autres inventions que ledict prieur avoit trouvées pour la decevoir, que je laisse à compter pour la longueur. Si ne veux-je oublier à dire que, durant que sa tante estoit abbesse, pensant qu'il fust refusé pour sa laideur, feit tenter sœur Marie par un beau et jeune religieux, esperant que si par amour elle obeïssoit à ce religieux, que aprés il la pourroit avoir par crainte. Mais d'un jardin où ledict religieux luy tint propos, avec gestes si deshonnestes que j'aurois honte de les referer, la pauvre fille courut à l'abbesse, qui parloit au prieur, criant : « Ma mere, ce sont diables, en lieu de religieux, ceux qui nous viennent visiter. » Et à l'heure le prieur, ayant peur d'estre descouvert, commença

à dire en riant : « Sans faulte, ma mere, sœur Marie a raison. » Et, en la prenant par la main, luy dist devant l'abbesse : « J'avois entendu que sœur Marie parloit fort bien et avoit le langage si à main qu'on l'estimoit mondaine, et pour ceste occasion je me suis contrainct, contre mon naturel, tenir tous les propos que les hommes mondains tiennent aux femmes, ainsi que je trouve par escript (car d'experience j'en suis aussi ignorant comme le jour que je fus né) ; et, en pensant que ma vieillesse et laideur luy faisoient tenir propos si vertueux, je commanday à mon jeune religieux de luy en tenir de semblables, à quoy vous voyez qu'elle a vertueusement resisté. Dont je l'estime si sage et vertueuse que je veux qu'elle soit doresnavant la premiere aprés vous et maistresse des novices, à fin que son bon vouloir croisse tousjours de plus en plus en vertu. » Cest acte icy et plusieurs autres feit ce bon religieux durant trois ans qu'il fut amoureux de la religieuse, laquelle, comme j'ay dict, bailla par la grille à son frere tout le discours de sa piteuse histoire ; ce que le frere porta à sa mere, qui, toute desesperée, vint à Paris, où elle trouva la Royne de Navarre, sœur unique du Roy, à qui elle monstra ce piteux discours en luy disant : « Ma dame, fiez-vous une autre fois en voz hipocrites. Je pensois avoir mis ma fille aux faulxbourgs et chemin de paradis, mais je l'ay mise en enfer, entre les mains des pires diables qui y puissent estre : car les diables ne nous tentent s'il ne nous plaist, et ceux-cy

nous veulent avoir par force où l'amour deffault. » La Royne de Navarre fut en grande peine, car entierement elle se confioit en ce prieur de Sainct Martin, à qui elle avoit baillé la charge des abbesses de Montivilier et de Can, ses belles-sœurs. D'autre costé, le crime si grand luy donna telle horreur et envie de venger l'innocence de ceste pauvre fille qu'elle communiqua au chancellier du Roy, pour lors Legat en France, de l'affaire, et feit envoyer querir le prieur, lequel ne trouva nulle excuse sinon qu'il avoit soixante dix ans, et parla à la Royne de Navarre, luy priant, sur tous les plaisirs qu'elle luy voudroit jamais faire, et pour recompense de tous ses services, qu'il luy pleust de faire cesser ce procés, et qu'il confesseroit que sœur Marie Herouët estoit une perle d'honneur et de virginité. La Royne, oyant cela, fut tant esmerveillée qu'elle ne sceut que luy respondre, ains le laissa là ; et le pauvre homme, tout confus, se retira en son monastere, où il ne voulut plus estre veu de personne, et ne vesquit qu'un an aprés. Et sœur Marie Herouët, estimée comme elle meritoit par les vertuz que Dieu avoit mises en elle, fut ostée de ladicte abbaye de Gif, où elle avoit eu tant de mal, et faicte abbesse, par le don du Roy, de l'abbaye nommée Gien, prés Montargis, qu'elle reforma, et vesquit comme pleine de l'esprit de Dieu, le loüant toute sa vie de ce qu'il luy avoit pleu luy donner honneur et repos.

« Voilà, mes dames, une histoire qui est bien

pour monstrer ce que dict l'Evangile, et sainct Paul aux Corinthiens, que Dieu, par les choses foibles confond les fortes, et par les inutiles aux yeux des hommes la gloire de ceux qui cuident estre quelque chose et ne sont rien. Et pensez, mes dames, que, sans la grace de Dieu, il n'y a homme où l'on doive croire nul bien, ne si forte tentation dont avecques luy l'on n'emporte victoire : comme vous pouvez veoir par la confession de celuy que l'on estimoit juste, et par l'exaltation de celle qu'il vouloit faire trouver pecheresse et meschante. Et en cela est verifié le dire de nostre Seigneur : *Qui se exaltera sera humilié, et qui se humiliera sera exalté.* — Helas! dist Oisille, que ce prieur-là a trompé de gens de bien! car j'ay veu qu'on se fioit plus en luy qu'en Dieu. — Ce n'est pas moy, dist Nomerfide, car je ne m'arreste point à telles gens. — Il y en a de bons, dist Oisille, et ne fault pas que pour les mauvais ils soient tous jugez; mais les meilleurs sont ceux qui hantent moins les maisons seculieres et les femmes. — Vous dictes bien, dist Emarsuitte : car moins on les voit, moins on les cognoist et plus on les estime, pource que la frequentation les monstre tels qu'ils sont. — Or laissons le monstier où il est, dist Nomerfide, et voyons à qui Guebron donnera sa voix. — Ce sera, dist il, à ma dame Oisille, à fin qu'elle die quelque chose à l'honneur des freres religieux. — Nous avons tant juré, dist Oisille, de dire verité, que je ne sçaurois soustenir autre partie. Et aussi, en

faisant vostre compte, vous m'avez remis en memoire une piteuse histoire que seray contrainncte de dire, pource que je suis voisine du païs où de mon temps elle est advenuë. Et à fin, mes dames, que l'hypocrisie de ceux qui s'estiment plus religieux que les autres ne vous enchante l'entendement, de sorte que vostre foy, divertie de ce droict chemin, s'estime trouver salut en quelque autre creature qu'en celuy seul qui ne veult avoir compaignon à nostre creation et redemption, lequel est tout puissant pour nous sauver en la vie eternelle, et en ceste temporelle nous consoler et delivrer de toutes noz tribulations, cognoissant que souvent l'ange Satan se transforme en ange de lumiere, à fin que l'œil exterieur, aveuglé par l'apparence de sainncteté et de devotion, ne s'arreste à ce qu'il doibt fuir, il me semble bon de vous en racompter une advenuë de nostre temps. »

NOUVELLE VINGTTROISIESME

Trois meurtres advenuz en une maison, à sçavoir en la personne du seigneur, de sa femme et de leur enfant, par la meschanceté d'un Cordelier.

Au pays de Perigord y avoit un gentil-homme qui avoit telle devotion à sainct François qu'il luy sembloit que tous ceux qui portoient cest habit debvoient estre semblables au bon sainct. En l'honneur de quoy avoit faict faire en sa maison chambre et garderobbe propre pour les loger, par le conseil desquels il conduisoit toutes ses affaires, voire jusques aux moindres choses de son mesnage, s'estimant cheminer seurement en suyvant leur bon conseil. Or advint un jour que la femme de ce gentil-homme, qui estoit belle et non moins sage que vertueuse, avoit faict un beau fils, dont l'amitié que luy portoit son mary augmenta doublement. Et, pour festoyer la commere, envoya querir un sien beau frere. Ainsi que l'heure du soupper fut venuë, arriva un Cordelier, duquel je celeray le nom pour l'honneur de la religion. Le gentil-homme fut fort aise voyant son pere spirituel devant lequel il ne cachoit nul secret. Et, aprés plusieurs propos tenuz

entre sa femme, son beau frere et luy, se misrent à table pour soupper, durant lequel ce gentil-homme, regardant sa femme, qui avoit assez de beauté et de bonne grace pour estre desirée, commença à demander tout hault une question au beau pere : « Mon pere, est il vray qu'un homme peche mortellement de coucher avec sa femme pendant qu'elle est en couche ? » Le beau pere, qui avoit la contenance et la parolle contraire à son cueur, luy respondit : « Sans faulte, Monsieur, je pense que ce soit un des grands pechez qui se facent en mariage, et ne fust que l'exemple de la benoiste vierge Marie, qui ne voulut entrer au temple jusques aprés le jour de la purification, combien qu'elle n'en eust besoing. Ainsi ne devriez-vous jamais faillir de vous abstenir d'un petit plaisir, veu que la bonne vierge Marie s'abstenoit, pour obëir à la loy, d'aller au temple, où estoit toute sa consolation. Et, oultre ce, les docteurs en medecine dient qu'il y a grand danger pour la lignée qui en peut venir. » Quand le gentil-homme entendit ces parolles, il en fut bien fasché, car il esperoit bien que son beau pere luy donneroit congé; mais il n'en parla plus avant. Le beau pere, durant ces propos, aprés avoir beu quelque peu davantage qu'il n'estoit besoing, regardant la damoiselle, regarda aussi et pensa bien en soy mesme que, s'il estoit lẽ mary d'elle, ne demanderoit conseil à personne quelconque de coucher avec sa femme. Et, ainsi que le feu peu à peu s'allume, tellement qu'il vient à embraser toute la

maison, ainsi ce pauvre frater commença à brusler par telle concupiscence que soudainement delibera de venir à fin du desir que plus de trois ans durans avoit porté couvert en son cueur. Et, aprés que les tables furent levées, print le gentilhomme par la main, et, le menant auprés du lict de la femme, luy dist devant elle : « Monsieur, pource que je cognois l'amitié qui est entre vous et ma damoiselle, laquelle, avec la grande jeunesse qui est en vous, vous tourmente si fort, sans faulte j'en ay grande compassion. Et pource vous diray un secret de nostre saincte Theologie : c'est que la loy (qui pour les abuz des mariz indiscrets est si rigoureuse) ne veult permettre que ceux qui sont de bonne conscience comme vous soient frustrez de l'intelligence. Parquoy, Monsieur, je vous ay dict devant les gens l'ordonnance de la severité de la loy ; mais à vous, qui estes homme sage, ne doibs celer la doulceur. Sçachez, mon fils, qu'il y a femmes et femmes, aussi hommes et hommes. Premierement vous fault sçavoir de ma damoiselle que voicy, veu qu'il y a trois sepmaines qu'elle est accouchée, si elle est hors du flux de sang. » A quoy respondit la damoiselle que certainement elle estoit toute nette. Et adonc dist le Cordelier : « Mon fils, je vous donne congé d'y coucher sans aucun scrupule, mais que vous promettiez deux choses. » Ce que le gentil-homme feit volontiers. « La premiere, dist le beau pere, est que ne parlerez à personne, mais y viendrez secrettement ; l'autre, que

vous n'y viendrez qu'il ne soit deux heures aprés minuict, à fin que la digestion de la bonne dame ne soit empeschée par vos follies. » Ce que le gentil-homme luy promist, et jura par tel serment que celuy qui le cognoissoit plus sot que menteur s'en teint tout asseuré. Et aprés plusieurs propos se retira le beau pere en sa chambre, leur donnant la bonne nuict, avec grande benediction. Mais en se retirant print le gentil-homme par la main, luy disant : « Sans faulte, Monsieur, vous en viendrez, et ne ferez plus veiller la pauvre damoiselle. » Le gentil-homme, en la baisant, luy dist : « M'amie, laissez moy la chambre ouverte, » ce qu'entendist tresbien le beau pere ; et ainsi se retira chacun en sa chambre. Mais, si tost que le beau pere fut retiré, ne pensa pas à dormir ne reposer : car, incontinent qu'il n'ouït plus de bruit en la maison, environ l'heure qu'il avoit accoustumé aller à matines, s'en alla doulcement droict en la chambre où le seigneur estoit attendu, et là, trouvant la porte ouverte, va finement esteindre la chandelle, et le plus tost qu'il peut se coucha prés d'elle, sans dire mot. La damoiselle, cuidant que ce fust son mary, luy dist : « Comment, mon mary ! vous avez tresmal retenu la promesse que feistes hier au soir à nostre confesseur de ne venir icy jusques à deux heures. » Le Cordelier, plus attentif à la vie active qu'à la contemplative, avec la crainte qu'il avoit d'estre cogneu, pensa plus à satisfaire au meschant desir duquel de long temps avoit le cueur empoisonné qu'à luy faire

nulle response, dont la damoiselle fut fort estonnée. Et, quand le Cordelier veid approcher l'heure que le mary devoit venir, se leva d'auprés la damoiselle, et retourna soudainement en sa chambre. Et, tout ainsi que la fureur de la concupiscence luy avoit osté le dormir, aussi la crainte, qui tousjours suit la meschanceté, ne luy permist de trouver aucun repos ; mais s'en alla au portier de la maison et luy dist : « Mon amy, monsieur m'a commandé m'en aller incontinent en nostre convent faire quelques prieres où il a devotion ; parquoy, je vous prie, baillez-moy ma monture et m'ouvrez la porte sans que personne en oye rien, car l'affaire est necessaire et secret. » Le portier, sçachant bien qu'obeïr au Cordelier estoit service à son seigneur fort agreable, luy ouvrit secrettement la porte et le meit dehors. En cest instant s'esveilla le gentil-homme, lequel, voyant approcher l'heure qui luy estoit donnée du beau pere pour aller veoir sa femme, se leva en sa robbe de nuict et s'en alla vistement coucher où, par l'ordonnance de Dieu, sans congé d'homme il pouvoit aller ; et, quand sa femme l'ouït parler auprés d'elle, s'esmerveilla si fort qu'elle luy dist, ignorant ce qui estoit passé : « Comment ! Monsieur, est-ce la promesse que vous avez faicte au beau pere de si bien garder vostre santé et la mienne de ce que non seulement vous estes venu cy avant l'heure, mais encores y retournez ? Je vous supplie, Monsieur, pensez-y. » Le gentil-homme fut si troublé d'ouïr ceste nouvelle qu'il ne peut dis-

simuler son ennuy, et luy dist : « Quels propos me tenez-vous ? Je sçay pour verité qu'il y a trois semaines que je n'ay couché avec vous, et me reprenez d'y venir trop souvent. Si ces propos continuent, vous me ferez penser que ma compaignie vous fasche, et me contraindrez, contre ma coustume et volonté, de chercher ailleurs le plaisir que, selon Dieu, je puis prendre avec vous. » La damoiselle, qui pensoit qu'il se mocquast, lui respondit : « Je vous supplie, Monsieur, en me cuidant tromper, ne vous trompez vous-mesmes, car, nonobstant que vous n'ayez parlé à moy quand vous y estes venu, si ay-je bien cogneu que vous y estiez. » A l'heure le gentil-homme cogneut qu'ils estoient tous deux trompez, et luy feit grand serment qu'il n'y estoit point venu : dont la dame print telle tristesse qu'avec pleurs et larmes le pria faire toute diligence de sçavoir qui ce pouvoit estre, car en leur maison ne couchoit que le frère d'elle et le Cordelier. Incontinent le gentil-homme, poulsé de soupçon du Cordelier, s'en alla hastivement en la chambre où il avoit logé, laquelle il trouva vuide ; et, pour estre mieux asseuré s'il s'en estoit fuy, envoya querir le portier, auquel il demanda s'il sçavoit point qu'estoit devenu le Cordelier, lequel luy compta la verité. Le gentilhomme, certain de ceste meschanceté, retourna en la chambre de sa femme et luy dist : « Asseurément, m'amie, celuy qui a couché avec vous et faict tant de beaux œuvres est nostre pere confesseur. » La damoiselle, qui toute sa vie avoit aimé

son honneur, entra en tel desespoir que, oubliant toute humanité et nature de femme, le supplia à genoux la venger de ceste grande injure. Parquoy soudain, sans autre delay, le gentil-homme monta à cheval et poursuivit le Cordelier. La damoiselle, demeurant seule en son lict et sans conseil ne consolation que de son petit enfant nouveau né, considerant le cas horrible et merveilleux qui luy estoit advenu, sans excuser son ignorance, se reputa comme coulpable et la plus malheureuse du monde; et alors se trouva si troublée en l'assault de ce desespoir, fondé sur l'enormité et gravité du peché, sur l'amour du mary et l'honneur du lignage, qu'elle estima sa mort trop plus heureuse que sa vie. Et, vaincue de ceste tristesse, tomba en tel desespoir qu'elle fut non seulement divertie de l'espoir que tout chrestien doit avoir en Dieu, mais fut du tout alienée du sens commun, oubliant sa propre nature : tellement qu'estant hors de la cognoissance de Dieu et de soymesme, comme femme enragée et furieuse, print une corde de son lict et de ses propres mains s'estrangla; et, qui pis est, estant en l'agonie de ceste cruelle mort, le corps, qui combattoit contre icelle, se remua de telle sorte qu'elle donna du pied sur le visage de son petit enfant, duquel l'innocence ne le peut garantir qu'il ne suyvist par mort sa douloureuse et dolente mere. Mais, en mourant, feit un tel cry qu'une femme qui couchoit en la chambre se leva à grande haste pour allumer de la chandelle. Et à l'heure, voyant sa

maistresse pendue et estranglée à la corde du lict, l'enfant estouffé et mort dessoubs ses pieds, s'en courut toute effrayée en la chambre du frere de sa maistresse, lequel elle mena pour veoir ce piteux spectacle. Le frere, criant et menant tel dueil que peult et doit mener un qui aime sa sœur de tout son cueur, demanda à la chambriere qui avoit commis un tel crime, qui luy dist qu'elle ne sçavoit, et qu'autre que son maistre n'estoit entré en la chambre, lequel puis n'agueres en estoit party. Le frere, allant en la chambre du gentilhomme et ne le trouvant point, creut asseuréement qu'il avoit commis le cas, et, prenant son cheval sans autrement s'enquerir, courut aprés luy et l'attendit en un chemin où il retournoit de poursuyvre son Cordelier, dolent de ne l'avoir attrappé. Incontinent que le frere de la damoiselle veid son beaufrere, commença à luy crier : « Meschant et lasche, defendez-vous, car aujourd'huy j'espere que Dieu me vengera de vous par ceste espée ! » Le gentil-homme, qui se vouloit excuser, veid l'espée de son beaufrere si prés de luy qu'il avoit plus de besoing de se defendre que de s'enquerir de la cause de leur debat ; et lors se donnerent tant de coups et l'un et l'autre que le sang perdu et la lasseté les contraignit se seoir à terre, l'un d'un costé, l'autre de l'autre. Et, en prenant leur haleine, le gentil-homme luy demanda : « Quelle occasion, mon frere, a converty la grande amitié que nous nous sommes tousjours portez en si cruelle bataille ? » Le beaufrere luy respondit :

« Mais quelle occasion vous a meu de faire mourir ma sœur, la plus femme de bien qu'oncques fut, et encores si meschamment que, soubs couleurs de vouloir coucher avec elle, l'avez pendue et estranglée à la corde de vostre lict? » Le gentilhomme, entendant ceste parolle, plus mort que vif, dist à son frere : « Est-il bien possible que vous ayez trouvé vostre sœur en l'estat que vous dictes? » Et, quand l'autre frere l'en asseura : « Je vous prie, mon frere, dist le gentil-homme, que vous oyez la cause pour laquelle je me suis parti de la maison. » Et à l'heure luy feit le compte du meschant Cordelier, dont le frere fut fort estonné et encores plus marry de ce que contre raison il l'avoit assailly, et, en luy demandant pardon, luy dist : « Je vous ay faict tort; pardonnez-moy. » Le gentil-homme luy respondit : « Si je vous ay faict tort, j'en ay la punition, car je suis si blessé que je n'espere jamais en eschapper. » Le beau-frere essaya de le remonter à cheval le mieux qu'il peut et le remena en sa maison, où le lendemain il trespassa, confessant devant tous ses parens et amis que luy-mesme estoit cause de sa mort : dont, pour satisfaire à la justice, fut le beaufrere conseillé d'aller demander sa grace au Roy François premier de ce nom. Parquoy, aprés avoir faict honorablement enterrer mary, femme et enfant, s'en alla, le jour du sainct Vendredy, pourchasser sa remission à la court, et la rapporta maistre François Olivier, lequel l'obtint pour le beaufrere, estant pour lors iceluy Olivier chancel-

lier d'Alençon, et depuis, par ses grandes vertuz, esleu du Roy chancellier de France.

« Je croy, mes dames, qu'aprés avoir entendu ceste histoire tresveritable, il n'y aura aucun de vous qui ne pense deux fois à loger telles gens en sa maison; et sçaurez qu'il n'y a plus dangereux venin que celuy qui est le plus dissimulé. — Pensez, dist Hircan, que ce mary estoit un bon sot d'amener un tel gallant soupper auprés d'une si belle et honeste femme. — J'ay veu le temps, dist Guebron, qu'en nostre païs il n'y avoit maison où il n'y eust chambre dediée pour les beaux peres; mais maintenant ils sont tant cogneuz qu'on les craint plus qu'advanturiers. — Il me semble, dist Parlamente, qu'une femme estant dedans le lict (si ce n'est pour luy administrer les sacremens de l'eglise) ne doit jamais faire entrer beau pere ny prestre en sa chambre, et, quand je l'appelleray, on me pourra bien juger en danger de mort. — Si tout le monde estoit autant austere que vous, dist Emarsuitte, les pauvres prestres seroient pis qu'excommuniez d'estre separez de la veuë des femmes. — N'en ayez point de peur, dist Saffredent, car ils n'en auront jamais de faulte. — Comment! dist Simontault, ce sont ceux qui par mariages nous lient aux femmes, et qui essayent par leur meschanceté à nous en deslier et faire rompre le serment qu'ils nous ont faict faire! — C'est grande pitié, dist Oisille, que ceux qui ont l'administration des sacremens en jouënt ainsi à la

pelotte! On les devroit brusler tous vifs. — Vous feriez bien mieux de les honorer que de les blasmer, dist Saffredent, et les flatter que injurier. Mais passons outre, et sçachons qui aura la voix d'Oisille. — Je la donne, dist-elle, à Dagoucin, car je le voy entrer en contemplation telle qu'il me semble preparé à dire quelque bonne chose. — Puis que je ne puis ny ause, dist Dagoucin, dire ce que je pense, à tout le moins parleray-je d'un à qui cruauté porta nuisance et puis profit. Combien qu'amour s'estime tant fort et puissant qu'il veult aller tout nud, et luy est chose ennuyeuse et à la fin importable d'estre couvert, si est-ce que bien souvent ceux qui, pour obeïr à son conseil, s'advancent trop de le descouvrir, s'en trouvent mauvais marchands, comme il advint à un gentil-homme de Castille duquel vous oirrez l'histoire. »

NOUVELLE VINGTQUATRIESME

Gentile invention d'un gentil-homme pour manifester ses amours à une Royne, et ce qui en advint.

En la court du Roy et Royne de Castille (desquels les noms ne seront dicts) y avoit un gentil-homme si parfaict en beauté et bonnes conditions qu'il ne trouvoit son pareil en toutes les Espaignes. Chacun avoit ses vertuz en admiration, mais encores plus son estrange façon : car jamais on ne cogneut qu'il aimast ou servist quelque dame, et si en avoit en la court en tresgrand nombre qui estoient dignes de faire brusler la glace ; mais il n'y en eut point qui eust puissance de prendre ce gentil-homme, lequel avoit nom Elisor. La Royne, qui estoit femme de grande vertu, mais non du tout exempte de la flamme qui moins est cogneuë et plus brusle, regardant ce gentil-homme qui ne servoit nulle de ses femmes, s'en esmerveilla, et un jour luy demanda s'il estoit possible qu'il aimast aussi peu qu'il en faisoit le semblant. Il luy respondit que, si elle voyoit son cueur comme sa contenance, elle ne luy feroit point ceste question. Elle, desirant sçavoir ce qu'il vouloit dire, le pressa si fort qu'il luy confessa qu'il

aimoit une dame qu'il pensoit estre la plus vertueuse de toute la Chrestienté. Elle feit tous ses efforts, par prieres et commandemens, de sçavoir qui elle estoit; mais il ne luy fut possible : dont, faisant semblant d'estre fort courroucée contre luy, jura qu'elle ne parleroit jamais à luy s'il ne luy nommoit celle qu'il aimoit tant, dont il fut si fort ennuyé qu'il fut contraint de luy dire qu'il aimoit autant mourir s'il falloit qu'il luy confessast. Mais, voyant qu'il perdoit sa veuë et bonne grace par faulte de dire une verité tant honneste qu'elle ne devoit estre mal prinse de personne, luy dist avec grande craincte : « Ma dame, je n'ay la force ne hardiesse de la vous declarer; mais, la premiere fois que vous irez à la chasse, je la vous feray veoir, et suis seur que vous jugerez que c'est la plus belle et parfaicte femme du monde. » Ceste response fut cause que la Royne alla plustost à la chasse qu'elle n'eust faict. Elisor en fut adverty, et s'appresta pour l'aller servir comme il avoit acoustumé, et si avoit faict faire un grand miroër d'acier en façon de hallecret, et, l'ayant mis devant son estomach, le couvroit tresbien d'un manteau de frise noire qui estoit tout bordé de canetille et d'or frisé bien richement. Il estoit monté sur un cheval maureau, fort bien enharnaché de tout ce qui estoit necessaire à cheval. Le harnois estoit tout doré et esmaillé de noir en ouvrage moresque, son chapeau de soye noire, sur lequel estoit une riche enseigne, où il y avoit pour devise un amour couvert par force, tout en-

richy de pierreries. L'espée et le poignard n'estoient moins beaux ne bien faicts, ne de moins bonnes devises. Bref, il estoit bien en ordre et encores plus adroict à cheval, et le sçavoit si bien manier que tous ceux qui le voyoient laissoient le passe-temps de la chasse pour regarder les courses et saults que faisoit faire Elisor à son cheval. Aprés avoir conduict la Royne jusques au lieu où estoient les toilles, en telles courses et saults que je vous ay dict, meit pied à terre et vint pour aider à la Royne à descendre ; et, ainsi qu'elle luy tendoit les bras, il ouvrit son manteau de devant son estomach, et, la prenant entre les siens, luy monstrant son hallecret de miroër, luy dist : « Ma dame, je vous supplie de regarder icy. » Et, sans attendre response, la meist doucement à terre. La chasse finie, la Royne retourna au chasteau sans parler à Elisor ; mais, aprés le soupper, elle l'appella, luy disant qu'il estoit le plus grand menteur qu'elle avoit jamais veu, car il luy avoit promis de luy monstrer à la chasse celle qu'il aimoit le plus, ce qu'il n'avoit faict : parquoy elle avoit deliberé de ne faire jamais estime ne cas de luy. Elisor, ayant peur que la Royne n'eust entendu ce qu'il luy avoit dict, luy respondit qu'il n'y avoit point failly, car il luy avoit monstré non la femme seulement, mais la chose qu'il aimoit le mieux. Elle, faisant la mescogneuë, luy dist qu'elle n'avoit point entendu qu'il luy eust monstré une seule de ses femmes. « Il est vray, dist Elisor ; mais que vous ay-je monstré vous descen-

dant de cheval ? — Rien, dist la Royne, sinon un miroër devant vostre estomach. — En ce miroër, qu'est-ce que vous avez veu ? dist Elisor. — Je n'ay veu que moy seulle, respondit la Royne. » Elisor luy dist : « Doncques, ma dame, pour obeïr à vostre commandement, vous ay tenu promesse, car il n'y a ny aura jamais autre image en mon cueur que celle que vous avez veuë au devant de mon estomach, et celle-là seule veux-je aimer, reverer et adorer, non comme femme, mais comme Dieu en terre, entre les mains de laquelle je mets ma mort et ma vie, vous suppliant que ma parfaicte et grande affection, qui a esté ma vie tant que je l'ay portée couverte, ne soit ma mort en la descouvrant ; et, si je ne suis digne d'estre de vous regardé ny accepté pour serviteur, au moins souffrez que je vive, comme j'ay accoustumé, du contentement que j'ay, dont mon cueur a ausé choisir pour le fondement de son amour un si parfaict et digne lieu, duquel je ne puis avoir autre satisfaction que de sçavoir que mon amour est si grande et parfaicte que je me dois contenter d'aimer seulement, combien que je ne puisse estre aimé. Et s'il ne vous plaist, par la cognoissance de ceste grande amour, m'avoir plus agreable qu'auparavant, au moins ne m'ostez la vie, qui consiste au bien que j'ay de vous veoir comme j'ay accoustumé : car je n'ay de vous nul bien, sinon autant qu'il m'en fault pour mon extreme necessité ; et, si j'en ay moins, vous en aurez moins de serviteurs en perdant le meilleur et

plus affectionné que vous eustes oncques ny ne pourriez jamais avoir. » La Royne, ou pour se monstrer autre qu'elle n'estoit, ou pour experimenter à la longue l'amour qu'il luy portoit, ou pour en aimer quelque autre qu'elle ne vouloit laisser pour luy, ou bien le reservant quand celuy qu'elle aimoit feroit quelque faulte pour luy bailler sa place, dist d'un visage ne courroucé ne content : « Elisor, je ne vous demanderay (comme ignorant l'auctorité d'amour) quelle follie vous a esmeu à prendre une si grande, si haulte et difficile opinion que de m'aimer, car je sçay que le cueur de l'homme est si peu à son commandement qu'il ne le faict pas aimer et haïr où il veult; mais, pource que vous avez si bien couverte vostre opinion, je desire sçavoir combien il y a que vous l'avez prinse. » Elisor, regardant son visage tant beau, et voyant qu'elle s'enqueroit de sa maladie, espera qu'elle luy vouloit donner quelque remede; mais, voyant sa contenance si grave et si sage qui l'interrogeoit, d'autre part tomboit en une crainte, pensant estre devant un juge dont il doutoit la sentence estre contre luy donnée. Si est-ce qu'il luy jura que cest amour avoit prins racine en son cueur dés le temps de sa grande jeunesse, et qu'il n'en avoit senty nulle peine, sinon depuis sept ans, non peine (à dire vray), mais une maladie donnant tel contentement que la guerison estoit la mort. « Puis qu'ainsi est, dist la Royne, que vous avez desja experimenté une si grande fermeté, je ne dois estre plus legere à vous

croire que vous avez esté à me dire vostre affection. Parquoy, s'il est ainsi que vous le dictes, je veux faire telle preuve de la verité que je n'en puisse jamais doubter; et, aprés la preuve faicte, je vous estimeray tel envers moy que vous-mesmes jurez estre, et, vous cognoissant tel que vous dictes, me trouverez telle que vous desirez. » Elisor la supplia faire de luy telle preuve qu'il luy plairoit, car il n'y avoit chose si difficile qui ne luy fust tresaisée pour avoir cest heur qu'elle peust cognoistre l'affection qu'il luy portoit, la suppliant de luy commander ce qu'il luy plairoit qu'il feist. Elle luy dist : « Elisor, si vous m'aimez autant que vous dictes, je suis seure que pour avoir ma bonne grace rien ne vous sera fort à faire. Parquoy je vous commande, sur tout le desir que vous avez de l'avoir et crainte de la perdre, que dés demain, sans plus me veoir, vous partiez de ceste compaignie et vous en alliez en lieu où vous n'ayez de moy, ne moy de vous, une seule nouvelle d'icy à sept ans. Vous, qui en avez passé sept en cest amour, sçavez bien que vous m'aimez; puis, quand j'auray faict pareille experience sept autres, je sçauray à l'heure et croyray ce que vostre parolle ne me peult faire croire ny entendre. » Elisor, oyant ce cruel commandement, d'un costé doubta qu'elle le vouloit eslongner de sa presence, et de l'autre, esperant que la preuve parleroit mieux pour luy que sa parolle, accepta son commandement et luy dist : « Si j'ay vescu sept ans sans nulle esperance, portant ce

feu couvert, à cest heure qu'il est cogneu de vous, porteray et passeray les sept ans autres en meilleure patience et esperance. Mais, ma dame, obeïssant à vostre commandement, par lequel je suis privé de tout le bien que j'euz jamais en ce monde, quelle esperance me donnez-vous, au bout des sept ans, de me recognoistre pour fidelle e loyal serviteur? » La Royne luy dist (tirant un anneau de son doigt) : « Voilà un anneau que je vous donne; couppons le tous deux par la moitié : j'en garderay l'une, et vous l'autre, à fin que, si le long temps avoit puissance de m'oster la memoire de vostre visage, je vous puisse recognoistre par ceste moitié d'anneau semblable à la mienne. » Elisor print l'anneau et le rompit en deux, et en bailla une à la Royne, et retint l'autre; et, en prenant congé d'elle plus mort que ceux qui ont rendu l'ame, s'en alla à son logis donner ordre à son partement, ce qu'il feit en telle sorte qu'il envoya tout son train à sa maison, et luy seul s'en alla avec un varlet en un lieu si solitaire que nul de ses parens et amis, durant les sept ans, n'en peut avoir nouvelle. De la vie qu'il mena durant ce temps, et de l'ennuy qu'il porta pour ceste absence, ne s'en peult rien sçavoir; mais ceux qui aiment ne le peuvent ignorer. Au bout des sept ans justement, ainsi que la Royne alloit à la messe, vint à elle un hermite portant une grande barbe, qui, en luy baisant la main, luy presenta une requeste, qu'elle ne print la peine de regarder soudainement, combien qu'elle avoit

accoustumé de prendre de sa main toutes les requestes qu'on luy presentoit, quelque pauvres que ce fussent. Ainsi qu'elle estoit à la moitié de la messe, ouvrit la requeste, dedans laquelle trouva la moitié de l'anneau qu'elle avoit baillé à Elisor, dont elle fut fort esbahye et non moins joyeuse, et, avant lire ce qui estoit dedans, commanda soudain à son aumosnier qu'il luy feist venir ce grand hermite qui luy avoit presenté la requeste. L'aumosnier le chercha par tous costez, mais il ne fut possible d'en sçavoir nouvelles, sinon qu'aucun luy dist l'avoir veu monter à cheval; toutesfois, il ne sçavoit quel chemin il tenoit. En attendant la response de l'aumosnier, la Royne leut la requeste, qu'elle trouva estre une epistre aussi bien faicte qu'il estoit possible; et, si n'estoit le desir que j'ay de la vous faire entendre, je ne l'eusse jamais osé traduire, vous priant penser, mes dames, que la grace et le langage Castillan est sans comparaison mieux declarant ceste passion d'amour que n'est le François. Si est-ce que la substance en est telle :

Le temps m'a faict par sa force et puissance
Avoir d'amour parfaicte cognoissance;
Le temps aprés m'a esté ordonné
En tel travail, durant ce temps donné,
Que l'incredule a par le temps peu veoir
Ce que l'amour ne luy a faict sçavoir.
Le temps, lequel avoit faict l'amour naistre
Dedans mon cueur, l'a monstré en fin estre
Tout tel qu'il est : parquoy, en le voyant,

Ne l'ay cogneu tel comme en le croyant.
Le temps m'a faict veoir sur quel fondement
Mon cueur vouloit aimer si fermement :
Ce fondement estoit vostre beauté,
Soubs qui estoit couverte cruauté.
Le temps m'a faict veoir beauté estre rien,
Et cruauté cause de tout mon bien,
Par qui je fus de la beauté chassé,
Dont le regard j'avois tant pourchassé.
Ne voyant plus vostre beauté tant belle,
J'ay mieux senty vostre rigueur rebelle;
Je n'ay laissé vous obeïr pourtant,
Dont je me tiens tresheureux et content,
Veu que le temps, cause de l'amitié,
A eu de moy par sa longueur pitié
En me faisant un si honneste tour
Que je n'ay eu desir de ce retour,
Fors seulement pour vous dire en ce lieu
Non un bon jour, mais un parfaict à dieu.
Le temps m'a faict veoir amour pauvre et nu
Tout tel qu'il est, et dont il est venu,
Et par le temps j'ay le temps regretté
Autant ou plus que l'avois souhaitté,
Conduict d'amour qui aveugloit mes sens,
Dont rien de luy fors regret je ne sens.
Mais, en voyant cest amour decevable,
Le temps m'a faict veoir l'amour veritable,
Que j'ay cogneu en ce lieu solitaire
Où par sept ans m'a fallu plaindre et taire.
J'ay par le temps cogneu l'amour d'enhault,
Lequel cogneu, soudain l'autre deffault.
Par le temps suis du tout à luy rendu,
Et par le temps de l'autre deffendu.
Mon cueur et corps luy donne en sacrifice,

Pour faire à luy, et non à vous, service.
En vous servant, rien m'avez estimé,
Et j'ay le rien en offenceant aimé.
Mort me donnez pour vous avoir servie,
Et, le fuyant, il me donne la vie.
Or par ce temps amour plein de bonté
A l'autre amour si vaincu et dompté
Que, mis à rien, est retourné en vent,
Qui fut pour moy trop doux et decevant.
Je le vous quitte et rends du tout entier,
N'ayant de luy ne de vous nul mestier :
Car l'autre amour parfaicte et perdurable
Me joinct en luy d'un lien immuable.
A luy m'en vois, là me veux asservir,
Sans plus ne vous ne vostre dieu servir.
Je prends congé de cruauté, de peine,
Et du torment, du dedaing, de la haine,
Du feu bruslant dont vous estes remplie,
Comme en beauté tresparfaicte acomplie.
Je ne puis mieux dire à dieu à tous maux,
A tous malheurs et douloureux travaux,
Et à l'enfer de l'amoureuse flamme,
Qu'en un seul mot vous dire à dieu, ma dame,
Sans nul espoir ou que soye ou soyez
Que je vous voye ou que plus me voyez.

Ceste epistre ne fut pas leuë sans grandes larmes et estonnemens, accompagnez d'un regret incroyable : car la perte qu'elle avoit faicte d'un serviteur remply d'une amour si parfaicte debvoit estre estimée si grande que son tresor ny mesme son royaume ne luy pouvoient oster le tiltre d'estre la plus pauvre et miserable dame du monde,

pource qu'elle avoit perdu ce que tous les biens ne peuvent recouvrer; et, aprés avoir parachevé d'ouyr la messe et retourné en sa chambre, feit un tel dueil que sa cruauté meritoit. Et n'y eut montagne, rocher ne forest où elle n'envoyast chercher cest hermite; mais celuy qui l'avoit tiré de ses mains le garda d'y tomber, et le mena plustost en paradis qu'elle n'en sceut avoir nouvelles en ce monde.

« Par cest exemple, ne doit nul serviteur confesser ce qui luy peult nuire et en rien aider; et encores moins, mes dames, par incredulité debvez vous demander preuve si difficile qu'en l'ayant vous perdiez vostre serviteur. — Vrayement, Dagoucin, dist Guebron, j'avois toute ma vie ouy estimer la dame à qui le cas est advenu la plus vertueuse du monde; mais maintenant je la tiens la plus folle et cruelle qu'oncques fut. — Toutesfois, dist Parlamente, il me semble qu'elle ne luy faisoit point de tort de vouloir esprouver sept ans s'il l'aimoit autant qu'il disoit : car les hommes ont tant accoustumé de mentir en pareil cas qu'avant que s'y fier (si fier s'y fault), on ne peult faire trop longue preuve. — Les dames, dist Hircan, sont bien plus sages qu'elles ne souloient, car, en sept jours de preuve, elles ont autant de seureté d'un serviteur que les autres avoient par sept ans. — Si en y a il, dist Longarine, en ceste compaignie, que l'on a aimé plus de sept ans à toutes preuves de harquebouse, encores n'a l'on sceu

gaigner leur amitié. — Par Dieu ! dist Simontault, vous dictes vray ; mais aussi les doibt-on mettre au rang du vieil temps, car au nouveau ne seront-elles pas receuës. — Encores, dist Oisille, fut bien tenu ce gentil-homme à la dame, par le moyen de laquelle il retourna entierement son cueur à Dieu. — Ce luy fut un fort grand heur, dist Saffredent, de trouver Dieu par les chemins : car, veu l'ennuy où il estoit, je m'esbahis qu'il ne se donna aux diables. » Emarsuitte luy dist : « Et, quand vous avez esté mal traicté de vostre dame, vous estes-vous donné à tels maistres ? — Mille et mille fois je m'y suis donné, dist Saffredent ; mais le diable, voyant que tous les tourmens d'enfer ne me pouvoient faire pis que ceux qu'elle me donnoit, ne me daigna jamais prendre, sçachant qu'il n'est point diable plus importable qu'une dame aimée et qui ne veult point aimer. — Si j'estois vous, dist Parlamente à Saffredent, avec telle opinion que vous avez, jamais je ne serois femme. — Mon affection a tousjours esté telle, dist Saffredent, et mon erreur si grande, que là où je ne puis commander, encore me tiens-je tresheureux de servir : car la malice des femmes ne peult vaincre l'amour que je leur porte. Mais, je vous prie, dictes-moy, en vostre conscience, louëz-vous ceste dame d'une si grande rigueur ? — Ouy, dist Oisille, car je croy qu'elle ne vouloit estre aimée ny aimer. — Si elle avoit ceste volonté, dist Simontault, pourquoy luy donnoit-elle quelque esperance aprés les sept ans passez ? — Je suis de

vostre opinion, dist Longarine, car celles qui ne veulent aimer ne donnent nulle occasion de continuer l'amour qu'on leur porte. — Peult-estre, dist Nomerfide, qu'elle en aimoit un autre qui ne valloit pas cest honneste homme-là, et que pour un pire elle laissa le meilleur. — Par ma foy, dist Saffredent, je pense qu'elle faisoit provision de luy pour le prendre à l'heure qu'elle laisseroit celuy que pour lors elle aimoit le mieux. — Je voy bien, dist Oisille, que tant plus nous mettrons ces propos en avant, et plus ceux qui ne veulent estre mal traictez diront de nous le pis qui leur sera possible. Parquoy je vous prie, Dagoucin, donnez vostre voix à quelqu'un. — Je la donne, dist-il, à Longarine, estant asseuré qu'elle nous dira quelque chose de nouveau, et si n'espargnera homme ne femme pour dire la verité. — Puis que vous m'estimez si veritable, dist Longarine, je prendray la hardiesse de racompter un cas advenu à un bien grand prince, et lequel passa en vertu tous les autres de son temps. Sçachez aussi que la chose dont on doit moins user sans extreme necessité est mensonge et dissimulation, car c'est un vice bien laid et infame, principalement aux princes et grands seigneurs, en la bouche et contenance desquels la verité est mieux seante qu'en autre lieu. Mais il n'y a si grand prince en ce monde, combien qu'il ait tous les grands honneurs et richesses qu'on sçauroit desirer, qui ne soit subject à l'empire et tirannie d'amour; et semble que plus le prince est noble et de grand cueur, plus amour

faict son effort de l'asservir sous sa forte main : car ce glorieux Dieu ne tient compte des choses communes, et ne prend plaisir sa majesté qu'à faire tous les jours miracles, comme d'affoiblir les forts, fortifier les foibles, donner intelligence aux ignorans, oster le sens aux plus sages, favoriser aux passions, destruire la raison; et, brief, l'amoureuse divinité prend plaisir en telles mutations. Et, pource que les princes n'en sont exempts, aussi ne le sont-ils de la necessité en laquelle les met le desir de la servitude d'amour; et par force leur est non seulement permis user de mensonge, hipocrisie et fiction, qui sont les moyens de vaincre les ennemis, selon la doctrine de maistre Jean de Meun. Or, puis qu'en tel acte d'un prince est louable la condition qui en tous autres fait à desestimer, je vous racompteray les inventions d'un jeune prince, par lesquelles il trompa ceux qui ont accoustumé de tromper tout le monde. »

NOUVELLE VINGTCINQIESME

Subtil moyen dont usoit un grand prince pour jouyr de la femme d'un advocat de Paris.

En la ville de Paris y avoit un advocat plus estimé que neuf hommes de son estat, et, pour estre cherché d'un chacun, à cause de sa suffisance, estoit devenu le plus riche de tous ceux de sa robe. Mais, voyant qu'il n'avoit eu nuls enfans de sa premiere femme, espera d'en avoir d'une seconde. Et, combien que son corps fust vieil, son cueur ne son esperance n'estoient point morts : qui luy feit choisir une fille dans la ville de l'aage de dix-huict à dixneuf ans, fort belle de visage et de teinct, et encores plus de taille et de bon poinct, laquelle il aima et traicta le mieux qui luy fut possible; et n'eut d'elle non plus d'enfans que de la premiere, dont à la longue elle se fascha. Parquoy la jeunesse, qui ne peult porter long ennuy, luy feit chercher recreation ailleurs qu'en sa maison, en allant aux dances et banquets, toutesfois si honnestement que son mary n'en pouvoit prendre mauvaise opinion : car elle estoit tousjours en la compaignie de celles en qui il avoit fiance. Un jour qu'elle estoit en unes nopces, s'y trouva un

bien grand prince, qui, en me faisant le compte, me deffendit le nommer. Si vous puis-je bien dire que c'estoit le plus beau et de la meilleure grace qui ait esté devant ne qui (je croy) sera aprés en ce royaume. Ce prince, voyant ceste jeune et belle dame, de laquelle les yeux et la contenance l'inciterent à l'aimer, vint parler à elle d'un tel langage et de telle grace qu'elle eust volontiers commencé ceste harangue, et ne luy dissimula point que de long temps elle avoit en son cueur l'amour dont il la prioit, et qu'il ne se donnast point de peine pour la persuader à une chose où, par la seule veuë, amour l'avoit faict consentir. Ayant ce jeune prince, par la naïfveté d'amour, ce qui meritoit bien estre acquis par le temps, mercia le Dieu qui luy favorisoit; et depuis ceste heure-là pourchassa si bien son affaire qu'ils accorderent ensemble le moyen comme ils se pourroient veoir hors de la veuë des autres. Le lieu et le temps accordez, ce jeune prince ne faillit de s'y trouver, et, pour garder l'honneur de sa dame, il y alla en habit dissimulé. Mais, à cause des mauvais garsons qui couroient la nuict par la ville, ausquels ne se vouloit faire cognoistre, print en sa compaignie quelques gentils-hommes à qui il se fioit; et au commencement de la rue où elle demeuroit les laissa, disant : « Si vous n'oyez point de bruit dans un quart d'heure, retirez-vous en voz logis, et, sur les trois ou quatre heures, revenez icy me querir. » Ce qu'ils firent, et, n'oyans nul bruit, se retirerent. Le jeune prince s'en alla tout droict

chez son advocat, et trouva la porte ouverte, comme on luy avoit promis; mais, en montant le degré, rencontra le mary, qui avoit en sa main une bougie, duquel il fut plus tost veu qu'il ne le peult adviser. Toutesfois amour, qui donne entendement et hardiesse où il baille les necessitez, feit que le jeune prince s'en vint droict à luy et luy dist : « Monsieur l'advocat, vous sçavez la fiance que moy et tous ceux de ma maison avons euë à vous, et que je vous tiens de mes meilleurs et plus fidelles serviteurs. J'ay bien voulu venir icy, vous visiter privément, tant pour vous recommander mes affaires que pour vous prier que me donniez à boire, car j'en ay grand besoing, et ne dire à personne du monde que j'y sois venu : car de ce lieu m'en fault aller à un autre où je ne veux estre cogneu. » Le bon homme advocat fut tant aise de l'honneur que ce prince luy faisoit de venir ainsi privément en sa maison qu'il le mena en sa chambre, et dist à sa femme qu'elle apprestast la collation des meilleurs fruicts et confitures qu'elle pourroit finer : ce qu'elle feit tresvolontiers, et l'appresta la plus honneste qu'il luy fut possible; et, nonobstant que l'habillement qu'elle portoit, d'un couvrechef et manteau, la monstrast plus belle qu'elle n'avoit accoustumé, si ne feit pas le jeune prince semblant de la regarder, mais tousjours parloit à son mary de ses affaires, comme à celuy qui les avoit tousjours maniées. Et, ainsi que la dame tenoit à genoux les confitures devant le prince, et que le mary alla au

buffet pour luy donner à boire, elle luy dist qu'au partir de la chambre il ne faillist d'entrer en une garderobbe à main droicte, où bien tost aprés elle l'iroit veoir. Incontinent qu'il eut beu, remercia l'advocat, lequel le vouloit à toute force accompaigner; mais il l'asseura que là où il alloit n'avoit besoing de compaignie. Et, en se tournant devers sa femme, luy dist : « Aussi je ne vous veux pas faire tort de vous oster ce bon mary, lequel est de mes anciens serviteurs. Vous estes si heureuse de l'avoir que vous avez bien occasion d'en louër Dieu et de le bien servir et obeïr; et, si vous faisiez autrement, vous seriez bien malheureuse. » En disant ces honnestes propos s'en alla le jeune prince, et, fermant la porte aprés soy pour n'estre suivy au degré, entra dedans la garderobbe, où, aprés que le mary fut endormy, se trouva la belle dame, qui le mena dedans un cabinet le mieux en ordre qu'il estoit possible, combien que les plus beaux images qui y fussent estoient luy et elle, en quelques habillemens qu'ils se voulsissent mettre; et là je ne fais doubte qu'elle ne luy tint toutes ses promesses.

De là se retira à l'heure qu'il avoit dicte à ses gentils-hommes, et les trouva au lieu où il leur avoit commandé de l'attendre. Et, pource que ceste vie dura assez longuement, choisit le jeune prince un plus court chemin pour y aller : c'est qu'il passoit par un monastere de religieux, et avoit si bien faict envers le prieur que tousjours environ minuict le portier luy ouvroit la porte, et

pareillement quand il s'en retournoit. Et, pource que la maison où il alloit estoit prés de là, ne menoit personne avecques luy. Et, neantmoins qu'il menast la vie que je vous dis, si estoit-il prince craignant et aimant Dieu, et ne failloit jamais, combien qu'à l'aller il ne s'arrestast point, de demourer au retour long temps en oraison en l'eglise : qui donna grande occasion aux religieux, qui en entrant et sortant de matines le voyoient à genoux, d'estimer que ce fust le plus sainct homme du monde.

Ce prince avoit une sœur qui frequentoit fort ceste religion, et, comme celle qui aimoit son frere plus que toutes les creatures du monde, le recommandoit aux prieres de toutes les bonnes personnes qu'elle pouvoit cognoistre, et, un jour qu'elle le recommandoit affectueusement au prieur de ce monastere, il luy dist : « Helas ! ma dame, qui est-ce que vous me recommandez ? Vous me parlez de l'homme du monde aux prieres duquel j'ay plus d'envie d'estre recommandé, car, si cestuy-là n'est sainct et juste (allegant le passage que bien heureux est qui peult faire mal et ne le faict), je n'espere pas d'estre trouvé tel. » La sœur, qui eut envie de sçavoir quelle cognoissance ce beau pere avoit de la bonté de son frere, l'interrogea si fort qu'en luy baillant ce secret soubs le voille de confession, luy dist : « N'est-ce pas une chose admirable de veoir un prince jeune et beau laisser les plaisirs et son repos pour bien souvent venir ouïr noz matines, non comme prince cherchant

l'honneur du monde, mais comme un simple religieux vient tout seul se cacher en l'une de noz chappelles? Sans faulte, ceste bonté rend mes freres et moi si confuz qu'auprés de luy nous ne sommes dignes d'estre appellez religieux. » La sœur, qui entendit ces parolles, ne sceut que croire : car, nonobstant que son frere fust bien mondain, si sçavoit-elle qu'il avoit la conscience bonne, la foy et l'amour en Dieu bien grande; mais d'aller à l'eglise à telle heure, elle ne l'eust jamais soupçonné. Parquoy elle s'en vint à luy et luy compta la bonne opinion que les religieux avoient de luy, dont il ne se peut garder de rire, avec un visage tel qu'elle, qui le cognoissoit comme son propre cueur, cogneut qu'il y avoit quelque chose cachée soubs sa devotion, et ne cessa jamais qu'il ne luy en eust dict la verité telle que je l'ay mise icy par escrit, et qu'elle feit l'honneur de me le compter.

« C'est à fin que vous cognoissiez, mes dames, qu'il n'y a malice d'advocat ny finesse de moine qu'amour, en cas de necessité, ne face tromper par ceux qui sont parfaicts en amour; et, puis qu'amour sçait tromper les trompeurs, nous, pauvres simples ignorantes, le devons bien craindre. — Encores, dist Guebron, que je me doubte bien qui c'est, si fault-il que je die qu'il est louable en ceste chose : car on veoit peu de grans seigneurs qui se soucient de l'honneur des femmes ny du scandale du public, mais qu'ils ayent leur plaisir,

et souvent sont autheurs que l'on pense pis qu'il n'y a. — Vrayement, dist Oisille, je voudrois que tous les jeunes seigneurs y prinsent exemple, car souvent le scandale est pire que le peché. — Pensez, dist Nomerfide, que les prieres qu'il faisoit au monastere où il passoit estoient bien fondées. — Si n'en devez-vous point juger, dist Parlamente, car peult-estre qu'au retour la repentance en estoit telle que le peché luy estoit pardonné. — Il est bien difficile, dist Hircan, de se repentir d'une chose si plaisante. Quant est de moy, je m'en suis souventesfois confessé, mais non gueres repenti. — Il vaudroit mieux, dist Oisille, ne se confesser point, si l'on n'a bonne repentance. — Or, ma dame, dist Hircan, le peché me desplaist bien, et suis marri d'offenser Dieu; mais le plaisir me plaist. — Tousjours vous et voz semblables, dist Parlamente, voudriez bien qu'il n'y eust ne Dieu ne loy, sinon celle que vostre affection ordonneroit. — Je vous confesse, dist Hircan, que je voudrois que Dieu print aussi grand plaisir à mes plaisirs comme je fais, car je luy donnerois souvent matiere de se resjouïr. — Si ne ferez-vous pas un Dieu nouveau, dist Guebron; parquoy fault obeïr à celuy que nous avons. Mais laissons ces disputes aux theologiens, à fin que Longarine donne sa voix à quelqu'un. — Je la donne, dist-elle, à Saffredent; mais je le prie qu'il nous face le plus beau compte dont il se pourra adviser, et qu'il ne regarde point tant à dire mal des femmes que, là où il y aura du bien, il n'en vueille mons-

trer la verité. — Vrayement, dist Saffredent, je l'accorde, car j'ay en main l'histoire d'une folle et d'une sage. Vous prendrez l'exemple qu'il vous plaira le meilleur, et cognoistrez qu'autant qu'amour faict faire aux meschans de meschancetez, en cueur honeste faict faire choses dignes de louange : car amour de soy est bon ; mais la malice du subject luy faict souvent prendre un nouveau surnom de fol, leger, cruel ou villain. Toutesfois, par l'histoire que je vous veux à present racompter, pourrez veoir qu'amour ne change point le cueur, mais le monstre tel qu'il est, fol aux fols et sage aux sages. »

NOUVELLE VINGTSIXIESME

Plaisant discours d'un grand seigneur pour avoir la jouyssance d'une dame de Pampelune.

Il y avoit, au temps du Roy Loys douziesme, un jeune seigneur nommé monsieur d'Avannes, fils du sire d'Alebret et frere du Roy Jean de Navarre, avec lequel ledict seigneur d'Avannes demeuroit ordinairement. Or, estoit ce jeune seigneur, de l'aage de quinze ans, tant beau et plein de toutes

bonnes graces qu'il sembloit n'estre faict que pour estre aimé et regardé, ce qui estoit de tous ceux qui le voyoient, et plus que de nulle autre d'une femme demourante en la ville de Pampelune en Navarre, laquelle estoit mariée à un fort riche homme, avec lequel vivoit fort honnestement; et, combien qu'elle ne fust aagée que de vingt-trois ans, si est-ce que, parce que son mary approchoit du cinquantiesme, s'habilloit tant modestement qu'elle sembloit plus vefve que mariée, et jamais à nopces ny à festins homme ne la veit aller sans son mary, duquel elle estimoit tant la vertu et la bonté qu'elle le preferoit à la beauté de tous autres. Le mary, l'ayant experimentée si sage, y print telle seureté qu'il luy commettoit toutes les affaires de sa maison. Un jour fut convié ce riche homme avecques sa femme aux nopces de l'une de ses parentes, auquel lieu, pour les honorer, se trouva le jeune seigneur d'Avannes, qui naturellement aimoit la dance comme celuy qui en son temps n'y trouvoit son pareil. Aprés disner, que le bal commença, fut prié ledict seigneur d'Avannes par le riche homme de vouloir dancer. Ledict seigneur luy demanda qui il vouloit qu'il menast. Il luy respondit : « Monsieur, s'il y en avoit une plus belle et plus à mon commandement que ma femme, je la vous presenterois, vous suppliant me faire cest honneur de la mener. » Ce que feit le jeune prince, duquel la jeunesse estoit si grande qu'il prenoit plus de plaisir à saulter et dancer qu'à regarder la beauté

des dames; et celle qu'il menoit, au contraire, regardoit plus la grace et beauté dudict seigneur que la dance où elle estoit, combien que par sa grand'prudence elle n'en feist un seul semblant. L'heure du soupper venuë, monsieur d'Avannes dist à dieu à la compaignie et se retira au chasteau, où le riche homme l'accompaigna sur sa mulle; et, en allant, luy dist : « Monsieur, vous avez aujourd'huy tant faict d'honneur à mes parens et à moy que ce me seroit ingratitude si je ne m'offrois avecques toutes mes facultez à vous faire service. Je sçay, Monsieur, que tels seigneurs que vous, qui avez peres rudes et avaricieux, avez souvent plus faulte d'argent que nous qui, par petit train et bon mesnage, ne pensons que d'en amasser. Or est-il ainsi que Dieu, m'ayant donné femme selon mon desir, ne m'a voulu totalement en ce monde bailler mon paradis, estant frustré de la joye que les peres ont des enfans. Je sçay, Monsieur, qu'il ne m'apartient de vous adopter pour tel; mais, s'il vous plaist me recevoir pour serviteur et me declarer voz petites affaires, tant que cent mil escuz de mon bien se pourront estendre, je ne fauldray de vous secourir en voz necessitez. » Monsieur d'Avannes fut fort joyeux de cest offre, car il avoit un pere tel que l'autre luy avoit dechifré, et, aprés l'avoir bien remercié, le nomma son pere par alliance.

De cest heure-là ledict riche homme print telle amour audict seigneur d'Avannes que matin et soir ne cessoit de s'enquerir s'il luy falloit quel-

que chose, et ne cela à sa femme la devotion qu'il avoit audict seigneur d'Avannes, dont elle l'aima doublement. Et depuis ceste heure-là ledict seigneur d'Avannes n'avoit faulte de chose qu'il desirast. Il alloit souvent vers ce riche homme, boire et manger avecques luy, et, quand il ne le trouvoit point, sa femme luy bailloit tout ce qu'il demandoit, et d'avantage parloit à luy si sagement, l'admonnestant d'estre vertueux, qu'il la craignoit et l'aimoit plus que toutes les femmes du monde. Elle, qui avoit Dieu et l'honneur devant les yeux, se contentoit de sa veuë et parolle, où gist la satisfaction de l'honnesteté et bonne amour, en sorte que jamais elle ne luy feit signe parquoy il peust penser et juger qu'elle eust autre affection à luy que fraternelle et chrestienne. Durant ceste amitié couverte, monsieur d'Avannes, par l'aide des dessusdicts, estoit fort gorgias et bien en ordre; et, approchant l'aage de dixsept ans, commença de chercher plus les dames qu'il n'avoit de coustume; et, combien qu'il eust plus volontiers aimé la sage dame que nulles autres, si est-ce que la peur qu'il avoit de perdre son amitié, si elle entendoit tels propos, le feit taire et s'amuser ailleurs. Et s'alla adresser à une gentil-femme prés de Pampelune, qui avoit maison en la ville, laquelle avoit espousé un jeune homme qui sur tout aimoit les chiens, chevaux et oyseaux; et commença pour l'amour d'elle à lever mille passetemps, tournois, jeux de courses, luytes, masques, festins et autres jeux, à tous lesquels se

trouvoit ceste jeune dame. Mais, à cause que son mary estoit fort fantastique, ses pere et mere, la cognoissans belle et legere, jaloux de son honneur, la tenoient de si prés que ledict seigneur d'Avannes ne pouvoit avoir d'elle chose que la parolle bien courte en quelque bal, combien qu'en peu de temps et de propos apperceut ledict seigneur d'Avannes qu'autre chose ne deffailloit en leur amitié que le temps et le lieu. Parquoy il vint à son bon pere le riche homme, et luy dist qu'il avoit grand devotion d'aller visiter Nostre Dame de Montferrat, le priant retenir en sa maison tout son train, et qu'il y vouloit aller seul : ce qu'il luy accorda. Mais sa femme, qui avoit en son cueur le grand prophete Amour, soupçonna incontinent la verité du voyage, et ne se peut tenir de dire à monsieur d'Avannes : « Monsieur, monsieur, la Nostre Dame que vous adorez n'est pas hors des murailles de ceste ville ; parquoy, je vous supplie, sur toutes choses regardez à vostre santé. » Luy, qui la craignoit et aimoit, rougist si fort à ceste parolle que, sans parler, il luy confessa la verité ; et sur cela s'en alla, et, quand il eut acheté une couple de beaux chevaux d'Espaigne, s'habilla en palefrenier, et desguisa tellement son visage que nul ne le cognoissoit. Le gentil-homme mary de la folle dame, qui sur toute chose aimoit les chevaux, veit les deux que monsieur d'Avannes menoit, et incontinent les vint acheter, et, aprés les avoir achetez, regarda le palefrenier qui les manioit si bien, et demanda s'il le voudroit

servir. Le seigneur d'Avannes luy dist qu'ouy, et qu'il estoit un pauvre palefrenier qui ne sçavoit autre mestier que panser les chevaux, enquoy il s'acquitteroit si bien qu'il en seroit content. Le gentil-homme, fort aise, luy donna la charge de tous ses chevaux, et, entrant en sa maison, dist à sa femme qu'il luy recommandoit ses chevaux et son palefrenier, et qu'il s'en alloit au chasteau. La dame, tant pour complaire à son mary que pour n'avoir meilleur passetemps, alla visiter les chevaux et regarda le palefrenier nouveau, qui luy sembla homme de bonne grace; toutesfois elle ne le cognoissoit point. Luy, qui veit qu'il n'estoit poinct cogneu d'elle, luy vint faire la reverence en la façon d'Espaigne, et luy print et baisa la main, et en la baisant la serra si fort qu'elle le recogneut, car en la dance il luy avoit maintesfois faict le tour; et dés l'heure ne cessa la dame de chercher lieu où elle peust parler à luy à part, ce qu'elle fit dés le soir mesmes : car, estant conviée en un festin où son mary la vouloit mener, elle feignit d'estre malade et n'y pouvoir aller. Et le mary, qui ne vouloit faillir à ses amis, luy dist : « M'amie, puis qu'il ne vous plaist venir, je vous prie avoir esgard à mes chiens et sur mes chevaux, à fin qu'il ne leur faille rien. » La dame trouva ceste commission tresagreable; mais, sans en faire autre semblant, luy respondit, puis qu'en meilleure chose ne la vouloit employer, qu'elle luy donneroit à cognoistre par les moindres combien elle desiroit luy complaire. Et n'estoit pas

encores le mary hors de la porte qu'elle descendit en l'estable, où elle trouva que quelque chose deffailloit; et, pour y donner ordre, donna tant de commissions aux varlets d'un costé et d'autre qu'elle demeura toute seule avec le maistre palefrenier; et, de peur que quelqu'un survinst, elle luy dist : « Allez-vous-en dedans mon jardin, et m'attendez en un cabinet qui est au bout de l'allée. » Ce qu'il feit si diligemment qu'il n'eut loisir de la mercier. Et, aprés qu'elle eut donné ordre à toute l'escuirie, s'en alla veoir ses chiens, faisant semblable diligence de les faire bien traicter, tant qu'il sembloit que de maistresse elle fust devenuë chambriere; et aprés retourna en sa chambre, où elle se trouva si lasse qu'elle se meit dedans le lict, disant qu'elle vouloit reposer. Toutes les femmes la laisserent seule, fors une en qui elle se fioit, à laquelle elle dist : « Allez-vous-en au jardin et me faictes venir celuy que vous trouverez au bout de l'allée. » La chambriere y alla, et trouva le maistre palefrenier, qu'elle amena incontinent à sa dame, qui la feit saillir dehors pour guetter quand son mary viendroit. Monsieur d'Avannes, se voyant seul avecques la dame, se despouïlla des habillemens de palefrenier, osta son faulx nez et sa faulse barbe, et, non comme palefrenier craintif, mais comme tel seigneur qu'il estoit, sans demander congé à la dame, audacieusement se coucha prés d'elle, où il fut receu ainsi que le plus beau fils qui fust en son temps de la plus folle dame du païs, et demeura là jusques à

ce que le seigneur retourna. A la venuë duquel, reprenant son masque, laissa le plaisir que par finesse et malice il usurpoit. Le gentil-homme, entrant en sa court, entendit la diligence qu'avoit faict sa femme de bien luy obëir, et la mercia tresfort. « Mon amy, ce dist la dame, je ne fais que mon devoir. Il est vray que, qui ne prendroit garde sur ces meschans garsons, vous n'auriez chien qui ne fust galleux ne cheval qui ne fust maigre; mais, puis que je cognois leur paresse et vostre bon vouloir, vous serez mieux servi que vous ne fustes oncques. » Le gentil-homme, qui pensoit bien avoir choisi le meilleur palefrenier du monde, luy demanda que luy en sembloit. « Je vous asseure, Monsieur, dist-elle, qu'il faict aussi bien son mestier que serviteur qu'eussiez peu choisir; mais si a-il besoing d'estre sollicité, car c'est le plus endormi varlet que je vis jamais. » Ainsi demeurerent longuement le mary et la dame en meilleure amitié qu'auparavant, et perdit tout le soupçon et la jalousie qu'il avoit d'elle, pource qu'autant qu'elle avoit aimé les festins, dances et compaignies, elle estoit ententive à son mesnage, et se contentoit bien souvent de ne porter sur sa chemise qu'un chamarre, en lieu qu'elle avoit accoustumé d'estre quatre heures à s'acoustrer : dont elle estoit louée de son mary et d'un chacun, qui n'entendoit pas que le pire diable chassoit le moindre. Ainsi vesquit ceste jeune dame, sous l'hypocrisie et habit de femme de bien, en telle volupté que raison, conscience, ordre ne mesure

n'avoient plus de lieu en elle : ce que ne peult porter gueres longuement la jeune et delicate complexion du seigneur d'Avannes, mais commença à devenir tant palle et maigre que sans porter masque on le pouvoit bien descognoistre. Toutesfois, la folle amour qu'il avoit à ceste femme luy rendit tellement les sens hebetez qu'il presumoit de sa force ce qui eust deffailly en celle d'Hercules : dont, à la fin, contrainct de maladie et conseillé par la dame, qui ne l'aimoit tant malade que sain, demanda congé à son maistre de se retirer chez ses parens, qui le luy donna à grand regret et luy feit promettre que, quand il seroit sain, il retourneroit en son service.

Ainsi s'en alla le seigneur d'Avannes à beau pied, car il n'avoit qu'à traverser la longueur d'une rue; et, arrivé qu'il fut en la maison du riche homme, son bon pere, n'y trouva que sa femme, de laquelle l'amour vertueuse qu'elle luy portoit n'estoit point diminuée pour son voyage. Mais, quand elle le veit si maigre et decoloré, ne se peut tenir de luy dire : « Monsieur, je ne sçay comme il va de vostre conscience; mais vostre corps n'a point amendé de ce pelerinage, et me doute fort que le chemin que vous avez faict la nuict vous ait plus travaillé que celuy du jour : car, si vous fussiez allé en Jerusalem à pied, vous en fussiez bien venu plus hallé, mais non pas si maigre et foible. Or, contez ceste-cy pour une, et ne servez plus tels images qui, en lieu de resusciter les morts, font mourir les vivans. Je vous en dirois

d'avantage ; mais, si vostre corps a peché, je voy bien qu'il en a telle punition que j'ay pitié d'y adjouster facherie nouvelle. » Quand le seigneur d'Avannes eut entendu tous ses propos, il ne fut pas moins marri que honteux, et luy dist : « Ma dame, j'ay autresfois ouy dire que la repentance suit de bien prés le peché ; et maintenant je l'espreuve à mes despens, vous priant excuser ma jeunesse, qui ne se peult chastier que par experimenter le mal qu'elle ne veult croire. » La dame, changeant de propos, le feit coucher en un beau lict, où il fut quinze jours ne vivant que de restaurens ; et le mary et la dame luy tindrent si bonne compaignie qu'il avoit tousjours l'un d'eux auprés de luy. Et, combien qu'il eust faict les follies que vous avez ouyes contre la volonté et conseil de la sage dame, si ne diminua elle jamais l'amour vertueuse qu'elle luy portoit : car elle esperoit tousjours qu'aprés avoir passé ses premiers jours en follie, il se retireroit et contraindroit d'aimer honnestement, et par ce moyen seroit du tout à elle. Et, durant ces quinze jours qu'il fut en sa maison, elle luy tint tant de bons propos tendans à l'amour de vertu qu'il commença à avoir horreur de la follie qu'il avoit faicte, et, regardant la dame, qui en beauté passoit la folle, cognoissant de plus en plus les graces et vertuz qui estoient en elle, il ne se peult garder, un jour qu'il faisoit assez obscur, chassant toute crainte hors, de luy dire : « Ma dame, je ne voy meilleur moyen, pour estre tel et si vertueux que vous me

preschez et desirez, que de mettre mon cueur à estre entierement amoureux de la vertu. Je vous supplie, ma dame, de me dire s'il ne vous plaist pas m'y donner toute aide et faveur à vous possible. » La dame, fort joyeuse de luy veoir tenir ce langage, luy dist : « Et je vous promets, Monsieur, que, si vous estes amoureux de la vertu, comme il appartient à tel seigneur que vous, je vous serviray, pour y parvenir, de toutes les puissances que Dieu a mises en moy. — Or, ma dame, dist monsieur d'Avannes, souvienne vous de vostre promesse, et entendez que Dieu, incogneu du chrestien, sinon par foy, a daigné prendre la chair semblable à celle de peché, à fin qu'en attirant nostre chair en l'amour de son humanité, tirast aussi nostre esprit à l'amour de sa divinité, et s'est voulu servir des moyens visibles pour nous faire aimer par foy les choses invisibles. Aussi ceste vertu, que je desire aimer toute ma vie, est chose invisible, sinon par les effaits du dehors; parquoy est besoing qu'elle preigne quelque corps pour se faire cognoistre entre les hommes : ce qu'elle a faict, se revestant du vostre, pour le plus parfaict qu'elle a peu trouver. Doncques je vous recognois et confesse non seulement vertueuse, mais la seule vertu. Et moy, qui la voy reluyre soubs le voile du plus parfaict corps qui onques fut, qui est le vostre, la veux servir et honorer toute ma vie, laissant pour elle toute autre amour vaine et vicieuse. » La dame, non moins contente qu'esmerveillée d'ouïr ces

propos, dissimula si bien son contentement qu'elle luy dist : « Monsieur, je n'entreprens pas de respondre à vostre theologie ; mais, comme celle qui est plus craignant le mal que croyant le bien, vous voudrois supplier de cesser en mon endroit les propos dont vous estimez si peu celles qui les ont creuz. Je sçay tresbien que je suis femme non seulement comme une autre, mais tant imparfaicte que la vertu feroit plus grand acte de me transformer en elle que de prendre ma forme, sinon quand elle voudroit estre incogneuë en ce monde : car, soubs tel habit que le mien, ne pourroit la vertu estre recogneuë telle qu'elle est. Si est-ce, Monsieur, que, pour mon imperfection, je ne laisse à vous porter telle affection que doit et peult faire femme craignant Dieu et son honneur. Mais ceste affection ne sera declarée jusques à ce que vostre cueur soit susceptible de la patience que l'amour vertueuse commande. Et à l'heure, Monsieur, je sçay quel langage il fault tenir. Mais pensez que vous n'aimez pas tant vostre propre bien, personne ny honneur, que je l'aime. » Le seigneur d'Avannes, craintif, ayant la larme à l'œil, la supplia tresfort que pour seureté de ses paroles elle le voulust baiser, ce qu'elle luy refusa, disant que pour luy elle ne romproit point la coustume du pays. Et en ce debat survint le mary, auquel dist monsieur d'Avannes : « Mon pere, je me sens tant tenu à vous et à vostre femme que je vous supplie pour jamais me reputer vostre fils. » Ce que le bonhomme feit tres-

volontiers. « Et, pour seureté de ceste amitié, je vous prie, dist monsieur d'Avannes, que je vous baise. » Ce qu'il feit. Aprés luy dist : « Si ce n'estoit de peur d'offenser la loy, j'en ferois autant à ma mere, vostre femme. » Le mary, voyant cela, commanda à sa femme de le baiser, ce qu'elle feit, sans faire semblant de vouloir ou ne vouloir ce que son mary luy commandoit. A l'heure le feu que la parolle avoit commencé d'allumer au cueur du pauvre seigneur commenca à s'augmenter par le baiser tant desiré, si fort requis et si cruellement refusé.

Ce faict, s'en alla ledict seigneur d'Avannes devers le Roy son frere au chasteau, où il feit force beaux comptes de son voyage de Montferrat; et là entendit que le Roy son frere s'en vouloit aller à Olly et Taffares. Et, pensant que le voyage seroit long, entra en une grande tristesse, qui le meit jusques à deliberer d'essayer, avant que partir, si la sage dame luy portoit point meilleure volonté qu'elle luy en faisoit le semblant, et s'en alla loger en une maison de la ville en la ruë où elle estoit, et print un logis vieil et mauvais, et faict de bois, auquel environ minuict meit le feu, dont le cry fut si grand par toute la ville qu'il vint à la maison du riche homme, lequel, demandant par la fenestre où c'estoit qu'estoit le feu, entendit que c'estoit chez monsieur d'Avannes, où il alla incontinent avecques tous les gens de sa maison, et trouva le jeune seigneur tout en chemise en la rue, dont il eut si grand pitié qu'il le print entre

ses bras, et, le couvrant de sa robbe, le mena en sa maison le plustost qu'il luy fut possible, et dist à sa femme, qui estoit dedans le lict : « M'amie, je vous donne en garde ce prisonnier; traictez-le comme moy-mesme. » Et, si tost qu'il fut party, ledict seigneur d'Avannes, qui eust bien voulu estre traicté en mary, sauta legerement dedans le lict, esperant que l'occasion et le lieu feroient changer propos à ceste sage dame; mais il trouva le contraire, car, ainsi qu'il saillit d'un costé dedans le lict, elle sortit de l'autre et print sa chamarre, de laquelle vestuë s'en vint à luy au chevet du lict, et luy dist : « Comment, Monsieur, avez-vous pensé que les occasions puissent muer un chaste cueur? Croyez que, tout ainsi que l'or s'esprouve en la fournaise, aussi faict un cueur chaste au milieu des tentations, où souvent se trouve plus fort et vertueux qu'ailleurs, et se refroidist tant plus il est assailly de son contraire. Parquoy soyez seur que, si j'avois autre volonté que celle que je vous ay dicte, je n'eusse failly à trouver des moyens desquels, n'en voulant user, je n'en tiens compte, vous priant que si vous voulez que je continuë l'affection que je vous porte, que vous ostiez non seulement la volonté, mais la pensée de jamais, pour chose que vous sceussiez faire, me trouver autre que je suis. » Durant ces parolles arriverent ses femmes, ausquelles elle commanda que l'on apportast la collation de toutes sortes de confitures; mais il n'avoit pour l'heure ny faim ny soif, tant estoit desesperé d'avoir failly à son en-

treprinse, craignant que la demonstration qu'il avoit faicte de son desir luy feit perdre la privauté qu'il avoit avec elle.

Le mary, ayant donné ordre au feu, retourna et pria tant monsieur d'Avannes qu'il demeurast pour ceste nuict en sa maison qu'il luy accorda. Mais fut ceste nuict passée en telle sorte que ses yeux furent plus exercez à plorer qu'à dormir; et bien matin leur alla dire à dieu dans le lict, où, en baisant la dame, cogneut bien qu'elle avoit plus de pitié de son offense que de mauvaise volonté encontre luy, qui fut un charbon d'avantage adjouté au feu de son amour. Aprés disner, s'en alla avecques le Roy à Taffares; mais, avant que partir, encores alla dire à dieu à son bon pere et à sa dame, qui, depuis le premier commandement de son mary, ne feit plus difficulté de le baiser comme son fils. Mais soyez seur que plus la vertu empeschoit son œil et contenance de monstrer la flamme cachée, plus elle s'augmentoit et devenoit importable : en sorte que, ne pouvant porter la guerre que l'honneur et l'amour luy faisoient en son cueur (laquelle toutesfois avoit deliberé de jamais ne monstrer, ayant perdu la consolation de la veuë et parolle de celuy pour qui elle vivoit), print une fievre continue causée d'une humeur melancolique et couverte, tellement que les extremitez du corps luy vindrent toutes froides, et au dedans brusloit incessamment. Les medecins, en la main desquels ne pend pas la santé des hommes, commencerent à douter fort de sa

maladie, à cause d'une oppilation qui la rendoit melencolique, et conseillerent au mary d'avertir sa femme de penser à sa conscience, et qu'elle estoit en la main de Dieu, comme si ceux qui sont en santé n'y estoient point. Le mary, qui aimoit sa femme parfaictement, fut si triste de leurs parolles que, pour sa consolation, il escrivit à monsieur d'Avannes, le suppliant prendre la peine de les venir visiter, esperant que sa veuë profiteroit à la maladie. A quoy ne tarda le seigneur d'Avannes incontinent les lettres receuës, et s'en vint en poste en la maison de son bon pere. Et à l'entrée trouva les serviteurs et femmes de leans menans tel dueil que meritoit leur maistresse, dont ledict seigneur fut si estonné qu'il demoura à la porte comme une personne transie, jusques à ce qu'il veit son bon pere, lequel, en l'embrassant, se print à plorer si fort qu'il ne luy peut mot dire. Et mena ledict seigneur d'Avannes en la chambre de la pauvre malade, laquelle, tournant ses yeux languissans vers luy, le regarda et luy bailla la main en le tirant de toute sa foible puissance, et en l'embrassant et baisant feit un merveilleux plainct, et luy dist : « O Monsieur ! l'heure est venuë qu'il fault que toute dissimulation cesse et que je vous confesse la verité que j'ay tant mis peine à vous celer : c'est que, si vous m'avez porté grande affection, croyez que la mienne n'a esté moindre. Mais ma douleur a passé la vostre, d'autant que j'ay eu la peine de la celer contre mon cueur et volonté : car entendez, Monsieur,

que Dieu et mon honneur ne m'ont jamais permis de la vous declarer, craignant d'ajouster en vous ce que je desirois diminuer. Mais sçachez, Monsieur, que le mot que si souvent vous ay dit m'a tant faict de mal au prononcer qu'il est cause de ma mort, de laquelle je me contente, puis que Dieu m'a faict la grace de n'avoir permis que la violence de mon amour ait mis tache à ma conscience et renommée : car de moindre feu que le mien ont esté ruinez plus grands et plus forts edifices. Or m'en voy-je contente, puis que avant mourir je vous ay peu declarer mon affection egale à la vostre, hors mis que l'honneur des hommes et des femmes n'est pas semblable, vous suppliant, Monsieur, que doresenavant vous ne craignez à vous adresser aux plus grandes et vertueuses dames que vous pourrez, car en tels cueurs habitent les plus fortes passions et plus sagement conduictes ; et la grace, beauté et honnesteté qui est en vous ne permettra que vostre amour travaille sans fruict. Je vous prie vous recorder de ma constance, et n'attribuez point à cruauté ce qui doit estre imputé à l'honneur, à la conscience et à la vertu, lesquels nous doivent estre plus chers mille fois que nostre propre vie. Or à dieu, Monsieur, vous recommandant vostre bon pere mon mary, auquel je vous prie compter à la verité ce que vous sçavez de moy, à fin qu'il cognoisse combien j'ay aimé Dieu et luy ; et gardez-vous de vous trouver plus devant mes yeux, car doresenavant je ne veux penser qu'à aller recevoir les

promesses que Dieu m'a faictes avant la constitution du monde. » En ce disant, le baisa et embrassa de toute la force de ses foibles bras. Ledict seigneur, qui avoit le cueur aussi mort par compassion qu'elle par douleur, sans avoir puissance de luy dire un seul mot, se retira hors de là de sa veuë sur un lict qui estoit dans la chambre, où il s'esvanouït plusieurs fois.

A l'heure la dame appella son mary, et, aprés luy avoir faict beaucoup de remonstrances honestes, luy recommanda monsieur d'Avannes, l'asseurant qu'aprés luy c'estoit la personne du monde qu'elle avoit la plus aimée. Et en baisant son mary luy dist à dieu; et à l'heure feit apporter le sainct sacrement de l'autel, et puis aprés l'unction, lesquels elle receut avecques telle joye comme celle qui estoit seure de son salut. Et, voyant que la veuë luy diminuoit et les forces luy defailloient, commença à dire bien hault son *In manus*. A ce cry se leva le seigneur d'Avannes de dessus le lict, et, en la regardant piteusement, luy veit rendre avecques un doux souspir sa glorieuse ame à celuy dont elle estoit venuë; et, quand il s'apperceut qu'elle estoit morte, il courut au corps mort, duquel vivant il n'approchoit qu'en craincte, et le vint embrasser et baiser de telle sorte qu'à grand peine le luy peut-on oster d'entre les bras : dont le mary en fut fort estonné, car jamais n'avoit estimé qu'il luy portast telle affection; et, en luy disant : « Monsieur, c'est trop », se retirerent tous deux de là. Et, après

avoir ploré longuement, l'un sa femme et l'autre sa dame, monsieur d'Avannes luy compta tout le discours de son amitié, et comment jusques à sa mort elle ne luy avoit jamais faict un seul signe où il trouvast autre chose que rigueur : dont le mary, plus content que jamais, augmenta le regret et la douleur qu'il avoit de l'avoir perdue. Et toute sa vie feit services à monsieur d'Avannes, qui à l'heure n'avoit que dix-huict ans, lequel s'en alla à la court, où il demeura beaucoup d'années sans vouloir ne veoir ny parler à femme du monde, pour le regret qu'il avoit de sa dame, et porta plus de deux ans le noir.

« Voilà, mes dames, la difference d'une sage à une folle dame, esquelles se monstrent les differens effects d'amour, dont l'une en receut mort glorieuse et loüable, et l'autre renommée honteuse et infame, qui feit sa vie trop longue : car, autant que la mort du sainct est precieuse devant Dieu, la mort du pecheur est tresmauvaise. — Vrayement, Saffredent, dist Oisille, vous nous avez racompté une histoire autant belle qu'il en soit point. — Et qui auroit cogneu les personnes comme moy la trouveroit encores plus belle, car je n'ay point veu un plus beau gentil-homme et de meilleure grace que ledict seigneur d'Avannes. — Pensez, dist Saffredent, que voilà une bonne et sage femme qui, pour se monstrer plus vertueuse par dehors qu'elle n'estoit au cueur, et pour dissimuler une amour que la raison de na-

ture vouloit qu'elle portast à un si honneste seigneur, se laissa mourir par faulte de se donner le plaisir qu'elle desiroit couvertement, et luy ouvertement. — Si elle eust eu ce desir, dist Parlamente, elle avoit assez de lieu et d'occasion pour luy monstrer; mais sa vertu fut si grande que jamais son desir ne passa la raison. — Vous me la peindrez, dist Hircan, comme il vous plaira; mais je sçay bien que tousjours un pire diable met l'autre dehors, et que l'orgueil cherche plus la volupté entre les dames que ne faict la crainte et l'amour de Dieu. Aussi que leurs robbes sont si longues et si bien tissues de dissimulation que l'on ne peult cognoistre ce qui est dessoubs : car, si leur honneur n'estoit non plus taché que le nostre, vous trouveriez que nature n'a rien oublié en elles non plus qu'en nous; et, pour la crainte qu'elles se font de n'oser prendre le plaisir qu'elles desirent, ont changé ce vice en un plus grand, qu'elles trouvent plus honneste : c'est une gloire et cruauté, par laquelle esperent d'acquerir nom d'immortalité; et aussi se glorifient de resister au vice de la loy de nature. Si nature est vicieuse, elles se font non seulement semblables aux bestes inhumaines et cruelles, mais aux diables, desquels elles prennent l'orgueil et la malice. — C'est dommage, dist Nomerfide, que vous ayez une femme de bien, veu que non seulement vous desestimez la vertu des autres, mais les voulez monstrer toutes estre vicieuses. — Je suis bien aise, dist Hircan, d'avoir une

femme qui n'est point scandaleuse, comme aussi je ne le veux estre; mais, quant à la chasteté de cueur, je croy qu'elle et moy sommes enfans d'Adam et Eve. Parquoy, en bien nous mirans, n'avons que faire de couvrir nostre nudité de fueilles, mais plustost confesser nostre fragilité. — Je sçay bien, dist Parlamente, que nous avons tous besoing de la grace de Dieu, pource que nous sommes tous enclins à peché : si est-ce que noz tentations ne sont pareilles aux vostres; et, si nous pechons par orgueil, nul tiers n'en a dommage, ny nostre corps et noz mains n'en demeurent souïllez. Mais vostre plaisir gist à deshonorer les femmes, et vostre honneur à tuer les hommes en guerre, qui sont deux poincts formellement contraires à la loy de Dieu. — Je vous confesse, dist Guebron, ce que vous dictes; mais Dieu qui a dict que quiconque regarde par concupiscence est desja adultere en son cueur, et quiconque hait son prochain est homicide : à vostre advis, les femmes en sont-elles exemptes non plus que nous? — Dieu, qui juge le cueur, dist Longarine, en donnera sa sentence. Mais c'est beaucoup que les hommes ne nous puissent accuser, car la bonté de Dieu est si grande que, sans accusateur, il ne nous jugera point, et cognoist si bien la fragilité de noz cueurs que encores nous aimera-il de ne l'avoir point mise à execution. — Or je vous prie, dist Saffredent, laissons ceste dispute, car elle sent plus sa predication que son compte; et je donne ma

voix à Emarsuitte, la priant qu'elle n'oublie point à nous faire rire. — Vrayement, dist-elle, je n'ay garde d'y faillir. En venant icy deliberée de vous compter une histoire pour ceste journée, l'on m'a faict un compte de deux serviteurs d'une princesse, si plaisant que, de force de rire, il m'a faict oublier la melancolie de la piteuse histoire, que je remettray à demain, car mon visage seroit trop joyeux pour la vous faire trouver bonne. »

NOUVELLE VINGTSEPTIESME

Temerité d'un sot secretaire qui sollicita d'amours la femme de son compaignon, dont il receut grande honte.

En la ville d'Amboise demeuroit le serviteur d'une princesse, qui la servoit de varlet de chambre, homme honneste et qui volontiers festoyoit les gens qui venoient en sa maison, et principalement ses compaignons. Il n'y a pas long temps que l'un des secretaires de sa maistresse vint loger chez luy, où il demeura dix ou douze jours. Ce secretaire estoit si laid qu'il sembloit

mieux un roy des Canibales qu'un Chrestien; et, combien que son hoste et compaignon le traictast en frere et amy, et le plus honorablement qu'il luy estoit possible, si feit-il un tour d'homme qui non seulement oublie toute honnesteté, mais qui ne l'eut jamais dedans son cueur : c'est de pourchasser par amour deshonneste et illicite la femme de son compaignon, qui n'avoit en soy chose aymable que le contraire de la volupté, car elle estoit autant femme de bien et vertueuse qu'il y en eust dedans la ville où elle demeuroit. Elle, cognoissant la meschante volonté du secretaire, aymant mieux par dissimulation declarer son vice que par un soubdain reffus le couvrir, feit semblant de trouver bons ses propos. Parquoy luy, qui cuidoit l'avoir gaignée, sans regarder à l'aage qu'elle avoit de cinquante ans et qu'elle n'estoit des belles, et sans considerer le bon bruit qu'elle avoit d'estre femme de bien et d'aymer son mary, la pressoit incessamment. Un jour, entre autres, son mary estant en la maison et eux en une salle, elle faignit qu'il ne tenoit qu'à trouver lieu seur pour parler à luy seul, ainsi qu'il desiroit, et tout incontinent il luy dist qu'elle montast au galetas. Soubdain elle se leva et le pria d'aller devant, et qu'elle iroit aprés. Luy, en riant avec une doulceur de visage semblant à un grand magot quand il festoye quelqu'un, s'en monta legierement par les degrez; et sur le poinct qu'il attendoit ce qu'il avoit tant desiré, bruslant d'un feu non clair

comme celuy de genevre, mais comme un gros charbon de forge, escoutoit si elle viendroit aprés luy; mais, en lieu d'ouïr ses pieds, il ouyt sa voix, disant : « Monsieur le secretaire, attendez un peu; je m'en vois sçavoir à mon mary s'il luy plaist bien que j'aille aprés vous. » Pensez quelle mine peut faire en pleurant celuy qui en riant estoit si laid, lequel incontinent descendit les larmes aux yeux, la priant, pour l'amour de Dieu, qu'elle ne voulust rompre par sa parolle l'amitié de luy et de son compaignon. Elle luy respondit : « Je suis seure que l'aimez tant que ne me vouldriez dire chose qu'il ne peult entendre; parquoy je luy vois dire. » Ce qu'elle feit, quelque priere ou contraincte qu'il voulust mettre au devant, dont il fut aussi honteux en s'enfuyant que le mary fut content d'entendre l'honneste tromperie de laquelle sa femme avoit usé. Et luy pleut tant la vertu de sa femme qu'il ne tint compte du vice de son compaignon, lequel estoit assez puny d'avoir emporté sur luy la honte qu'il vouloit faire en sa maison.

« Il me semble, mes dames, que, par ce compte, les gens de bien doibvent apprendre à ne retenir ceux desquels la conscience, le cueur et l'entendement ignorent Dieu, l'honneur et la vraye amour. — Encores que vostre compte soit court, dist Oisille, si est-il aussi plaisant que j'en aye point ouy, et à l'honneur d'une honneste femme. — Par Dieu! dist Simontault, ce n'est

pas grand honneur à une honneste femme de refuser un si laid homme que vous peignez ce secretaire; mais, s'il eust esté beau et honneste, en cela se fust monstrée la vertu. Et, pource que je me doubte qui il est, si j'estois en mon rang, je vous en ferois un compte qui est aussi plaisant que cestuy-cy. — A cela ne tienne, dist Emarsuitte, car je vous donne ma voix. » Et à l'heure commença ainsi : « Ceux qui ont acoustumé de demeurer à la court ou en quelques bonnes villes estiment tant de leur sçavoir qu'il leur semble que tous autres hommes ne sont rien au pris d'eux; mais si ne reste-il pourtant qu'en tous pays et de toutes conditions de gens n'y en ait tousjours assez de fins et malicieux. Toutefois, à cause de l'orgueil de ceux qui pensent estre les plus fins, la mocquerie (quand ils font quelque faulte) en est beaucoup plus grande, comme je desire vous monstrer par un compte nagueres advenu. »

NOUVELLE VINGTHUICTIESME

Un secretaire pensoit affiner quelqu'un qui l'affina, et ce qui en advint.

Estant le Roy François, premier de ce nom, en la ville de Paris, et sa sœur la Royne de Navarre en sa compaignie, elle avoit un secretaire qui n'estoit pas de ceux qui laissent tomber le bien en terre sans le recueillir : en sorte qu'il n'y avoit president ne conseillier qu'il ne cogneust, marchand ne riche homme qu'il ne frequentast et auquel il n'eust intelligence. A l'heure vint aussi en ladicte ville de Paris un marchand de Bayonne nommé Bernard du Ha, lequel, tant pour ses affaires qu'à cause que le lieutenant civil estoit de son païs, s'adressoit à luy pour avoir conseil et secours en iceux affaires. Ce secretaire de la Royne de Navarre alloit aussi souvent visiter le lieutenant, comme bon serviteur de son maistre et maistresse. Un jour de feste, allant ledit secretaire chez le lieutenant, ne trouva ne luy ne sa femme, mais ouït bien Bernard du Ha, qui, avec une vielle ou autre instrument, apprenoit à dancer aux chambrieres de leans les branles de Gascongne. Quand le secretaire le veid, luy

voulut faire à croire qu'il faisoit mal, et que, si la lieutenante et son mary le sçavoient, ils seroient tresmal contens de luy. Et, aprés luy avoir bien peinct la crainte devant les yeux, jusques à se faire prier de n'en parler point, luy demanda : « Que me donnerez-vous, et je n'en diray mot? » Bernard du Ha, qui n'avoit pas si grand peur qu'il en faisoit le semblant, voyant que le secretaire le vouloit tromper, luy promit de luy donner un pasté du meilleur jambon de Basque qu'il mangea jamais. Le secretaire, qui en fut trescontent, le pria qu'il peust avoir son pasté le dimanche aprés disner, ce qu'il luy promist; et, asseuré de ceste promesse, s'en alla veoir une dame de Paris qu'il desiroit sur toutes choses espouser, et luy dist : « Ma dame, je viendray dimanche soupper avec vous, s'il vous plaist; mais il ne vous fault soucier que d'avoir bon pain et bon vin, car j'ay si bien trompé un sot Bayonnois que le demeurant sera à ses despens, et par ma tromperie vous feray manger le meilleur jambon de Basque qui fut jamais mangé dans Paris. » La dame, qui le creut, assembla deux ou trois des plus honnestes de ses voisines, et les asseura de leur donner d'une viande nouvelle et dont jamais elles n'avoient tasté.

Quand le dimanche fut venu, le secretaire, cherchant son marchant, le trouva sur le pont au Change, et, en le saluant gracieusement, luy dist : « A tous les diables soyez-vous donné, veu la peine que m'avez faict prendre à vous

chercher! » Bernard du Ha luy respondit qu'assez de gens avoient prins plus grande peine que luy qui n'avoient pas à la fin esté recompensez de tels morceaux; et, en disant cela, luy monstra le pasté qu'il avoit soubs son manteau, assez grand pour nourrir un camp : dont le secretaire fut si joyeux que, encores qu'il eust la bouche parfaictement laide et grande, en faisant le doux la rendit si petite que l'on n'eust pas cuidé qu'il eust sceu mordre dedans le jambon, lequel il print hastivement, et laissa là le marchant sans le convier, et s'en alla porter son present à la damoiselle, qui avoit grande envie de sçavoir si les vivres de Guyenne estoient aussi bons que ceux de Paris. Et, quand l'heure du soupper fut venuë, ainsi qu'ils mangeoient leur potage, le secretaire leur dist : « Laissez là ces viandes fades; tastons de cest eguillon de vin. » En disant cela ouvre ce pasté, et, cuidant entamer le jambon, le trouva si dur qu'il n'y pouvoit mettre le cousteau; et, aprés s'estre efforcé plusieurs fois, s'advisa qu'il estoit trompé et que c'estoit un sabot de bois, qui sont souliers de Gascongne, qui estoit emmanché d'un bout de tison et pouldré par dessus de suye et de pouldre de fer avec de l'espice qui sentoit fort bon. Qui fut bien peneux? Ce fut le secretaire, tant pour avoir esté trompé de celuy qu'il pensoit tromper que pour avoir trompé celle à qui il vouloit et pensoit dire verité; et, d'autre part, luy faschoit fort de se contenter d'un potage pour son soupper. Les da-

mes, qui en estoient aussi marries que luy, l'eussent accusé d'avoir faict la tromperie, sinon qu'elles cogneurent bien à son visage qu'il en estoit plus marri qu'elles. Et, aprés ce leger soupper, s'en alla ce secretaire bien coleré; et, voyant que Bernard du Ha luy avoit failly de promesse, luy voulut aussi rompre la sienne, et s'en alla chez le lieutenant civil, deliberé de luy dire le pis qu'il pourroit dudict Bernard. Mais il ne peut venir si tost que ledit Bernard n'eust deja compté tout le mistere au lieutenant, qui donna sa sentence au secretaire, disant qu'il avoit apprins à ses despens à tromper les Gascons, et n'en rapporta autre consolation que sa honte.

« Cecy advient à plusieurs, lesquels, cuidans estre trop fins, s'oublient en leurs finesses. Parquoy il n'est rien tel que de ne faire à autruy chose qu'on ne voulust estre faicte à soy-mesme. — Je vous asseure, dist Guebron, que j'ay veu souvent advenir pareilles choses, et ceux que l'on estime sots de village tromper de bien fines gens : car il n'est rien plus sot que celuy qui pense estre fin, ne rien plus sage que celuy qui cognoist son rien. — Encores, dist Parlamente, celuy sçait quelque chose qui cognoist ne le cognoistre point. — Or, dist Simontault, de peur que l'heure ne satisface à noz propos, je donne ma voix à Nomerfide, car je suis seur que, par sa rhetorique, elle ne nous tiendra pas longuement. — Or bien, dist-elle, je vous en vois bail-

ler un tout tel que vous l'esperez de moy. Je ne m'esbahis point, mes dames, si amour donne aux princes et aux gens nourriz en lieu d'honneur les moyens de se sçavoir retirer du danger, car ils sont nourriz avecques tant de gens sçavans que je m'esmerveillerois beaucoup plus s'ils estoient ignorans de quelques choses. Mais l'invention d'amour se monstre plus clairement quand il y a moins d'esprit en ses subjects; et, pour cela, vous veux racompter un tour que feit un prestre apris seulement d'amour, car il estoit si ignorant de toutes autres choses qu'à peine pouvoit-il lire sa messe. »

NOUVELLE VINGTNEUFIESME

Un bon Jannin de village, de qui la femme faisoit l'amour avecques son curé, se laissa aisément tromper.

En la Comté du Maine, en un village nommé Arcelles, y avoit un riche homme laboureur, qui en sa vieillesse espousa une belle jeune femme, qui n'eut de luy nuls enfans. Mais de sa perte se reconforta avec plusieurs amis, et, quand les gentilshommes et gens d'apparence luy faillirent, elle

retourna à son dernier recours, qui estoit l'eglise, et print compaignon de son peché celuy qui l'en pouvoit absouldre : ce fut son curé, qui souvent venoit veoir sa brebis. Le mary, vieil et pesant, n'en avoit nulle doubte; mais, à cause qu'il estoit rude et robuste, sa femme joüoit son mistere le plus secrettement qu'il luy estoit possible, craignant, si son mary l'appercevoit, qu'il ne la tuast. Un jour qu'il estoit dehors, sa femme, ne pensant qu'il revint si tost, envoya querir monsieur le curé pour la confesser. Et, ainsi qu'ils faisoient bonne chere ensemble, son mary arriva si soudainement qu'il n'eut loisir de se retirer de sa maison; mais, regardant le moyen de se cacher, monta, par le conseil de sa femme, dedans un grenier, et couvrit la trappe par où il monta d'un van à vanner. Le mary entra en la maison, et elle, de peur qu'il eust quelque soupçon, le festoya si bien à son disner qu'elle n'espargna point le boire, dont il print si bonne quantité, avecques la lasseté qu'il avoit eu au labeur des champs, qu'il luy print envie de dormir, estant assis sur une chaire devant son feu. Le curé, qui s'ennuyoit d'estre si longuement en son grenier, n'oyant point de bruit en la chambre, s'advança sur la trappe, et, en allongeant le col le plus qu'il luy fut possible, advisa que le bon homme dormoit. Et, en regardant, s'appuya par mesgarde sur le van si lourdement que van et homme tresbucherent à bas auprés du bon homme qui dormoit, lequel se resveilla à ce bruit. Et le curé, qui fut

plustost levé que l'autre n'eut ouvert les yeux, luy dist : « Mon compere, voylà vostre van, et grand mercy. » Et, ce dict, s'enfuit. Et le pauvre laboureur, tout estonné, demanda à sa femme : « Qu'est-ce là ? » Elle luy respondit : « Mon amy, c'est vostre van que le curé avoit emprunté : il vous l'est venu rendre. » Lequel, tout grondant, luy dist : « C'est bien lourdement rendu ce que l'on a emprunté : car je pensois que la maison tombast par terre. » Par ce moyen se saulva le curé aux despens du bon homme, qui ne trouva rien mauvais que la rudesse dont il avoit usé en rendant son van.

« Mes dames, le maistre qu'il servoit le saulva pour lors, à fin de plus longuement le posseder et tourmenter. — N'estimez pas, dist Guebron, que les simples gens soient exempts de malice non plus que nous, mais en ont beaucoup davantage : car regardez moy les larrons, meurtriers, sorciers, faulx monnoyeurs, et toutes ces manieres de gens desquels l'esprit n'a jamais repos : ce sont tous pauvres gens et mecaniques. — Je ne trouve point estrange, dist Parlamente, que la malice y soit plus que aux autres, mais ouy bien qu'amour les tourmente parmy le travail qu'ils ont d'autres choses, ne qu'en un cueur vilain une passion si gentille se puisse mettre. — Ma dame, dist Saffredent, vous sçavez que maistre Jean de Meun a dict qu'aussi bien sont amourettes soubs bureau que soubs brunettes. Et aussi l'amour de qui le

compte parle n'est pas de celle qui faict porter le harnois : car, tout ainsi que les pauvres gens n'ont les biens ne les honneurs comme nous, aussi ont ils les commoditez de nature plus à leur aise que nous n'avons. Leurs viandes ne sont si friandes, mais ils ont meilleur appetit et se nourrissent mieux de gros pain que nous de restaurans; ils n'ont pas les licts si beaux et si bien faicts que les nostres, mais ils ont le sommeil meilleur que nous et le repos plus grand; ils n'ont point les dames peinctes et parées que nous idolatrons, mais ils ont la jouïssance de leurs plaisirs plus souvent que nous, et sans craindre les parolles, sinon des bestes et des oyseaux qui les voyent. Bref, en ce que nous avons ils deffaillent, et en ce que nous n'avons ils abondent. — Je vous prie, dist Nomerfide, laissons là ce paisant avecques sa paisante, et, avant vespres, achevons nostre journée, à laquelle Hircan mettra fin. — Vrayement, dist il, je vous en garde une aussi piteuse et estrange qu'autre qui soit. Et, combien qu'il me fasche fort de dire mal de quelque dame, sçachant que les hommes, tant pleins de malice, font tousjours consequence de la faulte d'une seule pour blasmer toutes les autres, si est-ce que l'estrange cas me fera oublier ma crainte, et aussi peult estre que l'ignorance descouverte fera les autres plus sages. »

NOUVELLE TRENTIESME

Merveilleuse exemple de la fragilité humaine, qui, pour couvrir son horreur, encourt de mal en pis.

Au temps du Roy Loys douziesme, estant lors Legat en Avignon un de la maison d'Amboise, nepveu du Legat de France, nommé George, avoit au pays de Languedoc une dame, de laquelle je tairay le nom pour l'amour de sa race, qui avoit mieux de quatre mille escuz de rente. Elle demeura fort jeune vefve et mere d'un seul fils. Et, tant pour le regret qu'elle avoit de son mary que pour l'amour de son enfant, delibera de jamais ne se remarier. Et, pour en fuir l'occasion, ne voulut plus frequenter sinon gens de devotion, pensant bien que le peché forge l'occasion. La jeune dame vefve s'adonna du tout au service divin, fuyant entierement toutes compaignies de mondanité, tellement qu'elle faisoit conscience d'assister à unes nopces ou d'ouyr sonner des orgues en une église. Quand son fils vint en l'aage de sept ans, elle print un homme de saincte vie pour le servir de maistre d'escole, par lequel son fils peust estre endoctriné en toute saincteté et devotion. Lors que le fils commença à venir en l'aage de quatorze

à quinze ans, nature, qui est un maistre d'escole bien secret, le trouvant trop nourry et plein d'oisiveté, luy apprint une autre leçon que son docteur ne faisoit : car il commença à regarder et desirer les choses qu'il trouvoit belles, et entre autres une damoiselle qui couchoit en la chambre de sa mere, dont nul ne se doutoit : car l'on ne se gardoit non plus de luy que d'un enfant; de sorte qu'en toute la maison on n'y oyoit parler que de Dieu. Ce jeune homme commença à pourchasser secrettement ceste fille, laquelle le vint dire à sa maistresse, qui aimoit et estimoit tant son fils qu'elle pensa qu'elle luy feist ce rapport pour le luy faire haïr. Mais elle en pressa tant sa maistresse qu'elle luy dist : « Je sçauray s'il est vray, et le chastieray si je le cognois ainsi que vous me dictes. Mais aussi, si vous luy mettez un tel cas assus, et il ne soit vray, vous en porterez la peine. » Et, pour en faire l'experience, luy commanda bailler à son fils assignation de venir à minuict coucher avecques elle en sa chambre, en un lict auprés de la porte, où ceste fille couchoit toute seule. La damoiselle obeït à sa maistresse, et, quand ce vint au soir, la dame se meit en la place de la damoiselle, deliberée, s'il estoit vray ce qu'elle disoit, de chastier si bien son fils qu'il ne coucheroit jamais avecques femme qu'il ne luy en souvint.

En ceste pensée et colere, son fils vint coucher avec elle. Et elle, qui encores pour le veoir coucher ne pouvoit croire qu'il voulust faire chose

deshonneste, attendit à parler à luy jusques à ce qu'elle cogneust quelque signe de sa mauvaise volonté, ne pouvant croire pour chose petite que son desir peust aller jusques au criminel. Mais sa patience fut si longue, et sa nature si fragile, qu'elle convertit sa colere en un plaisir trop abominable, oubliant le nom de mere. Et, tout ainsi que l'eau par force retenue a plus d'impetuosité, quand on la laisse aller, que celle qui ordinairement court, ainsi ceste pauvre dame tourna sa gloire à la contraincte qu'elle donnoit à son corps. Quand elle vint à descendre le premier degré de son honnesteté, se trouva soudainement portée jusques au dernier; et, en ceste nuict là, engroissa de celuy qu'elle vouloit engarder de faire enfans aux autres. Le peché ne fut pas plus tost faict que le remors de conscience luy amena un si grand tourment que la repentance ne la laissa toute sa vie : qui fut si aspre au commencement qu'elle se leva d'auprés de son fils, lequel avoit tousjours pensé que ce fust la damoiselle, et entra en un cabinet où, rememorant sa bonne deliberation et sa meschante execution, passa toute la nuict à plorer et à crier toute seule. Mais, en lieu de s'humilier et cognoistre l'impossibilité de nostre chair, qui sans l'aide de Dieu ne peut faire que peché, voulant par elle mesmes et par ses larmes satisfaire au passé et par sa prudence eviter le mal de l'advenir, donnant tousjours l'excuse de son peché à l'occasion, et non à sa malice, à laquelle n'y a remede que la grace de Dieu, pensa de faire

chose parquoy, à l'advenir, ne pourroit plus tomber en pareil inconvenient, et, comme s'il n'y avoit qu'une espece de peché à damner les personnes, meit toutes ses forces à eviter cestuy là seul. Mais la racine de l'orgueil, que le peché externe doit guerir, croissoit tous jours en son cueur, en sorte qu'en evitant un mal elle en feit plusieurs autres. Car le lendemain au matin, si tost qu'il fut jour, elle envoya querir le gouverneur de son fils et luy dist : « Mon fils commence à croistre, il est temps de le mettre hors de la maison. J'ay un mien parent qui est delà les monts avec monsieur le grand maistre de Chaulmont, qui sera tresaise de le prendre en sa compaignie. Et pource, dés ceste heure icy emmenez-le, et, à fin que je n'aye nul regret de luy, gardez qu'il ne me vienne point dire à dieu. » Et, en ce disant, luy bailla l'argent qui estoit necessaire pour faire son voyage ; et dés le matin feit partir ce jeune homme, qui en fut fort aise, car il ne desiroit autre chose qu'aprés la jouïssance de s'amie s'en aller à la guerre.

La dame demeura longuement en grande tristesse et melencolie, et, n'eust esté la crainte de Dieu, eust maintes fois desiré la fin du malheureux fruict dont elle estoit pleine. Elle faignit d'estre malade, à fin que ce manteau couvrist son imperfection. Et, quand elle fut preste d'accoucher, regardant qu'il n'y avoit homme au monde en qui elle eust tant de fiance qu'en un frere bastard qu'elle avoit, auquel elle faisoit de grands

biens, l'envoya querir et luy compta sa fortune (mais elle ne luy confessa pas que ce fust de son fils), le priant vouloir donner secours à son honneur, ce qu'il feit. Et, quelques jours avant qu'elle deust accoucher, luy conseilla vouloir changer d'air et aller en sa maison, où elle recouvreroit plustost sa santé qu'en la sienne. Elle s'y en alla en bien petite compaignie, et trouva là une sage femme venuë pour la femme de son frere, qui, une nuict, sans la cognoistre, receut son enfant, et se trouva une belle fille. Le gentil-homme la bailla à une nourrice et la feit nourrir soubs le nom d'estre sienne. La dame, ayant là demeuré un moys, s'en retourna toute seule en sa maison, où elle vesquit plus austerement que jamais en jeusnes et disciplines. Mais, quand son fils vint à estre grand, voyant que pour l'heure il n'y avoit nulle guerre en Italie, envoya supplier sa mere qu'il retournast en sa maison. Elle, craignant de tomber au mal dont elle venoit, ne le voulut point permettre, sinon à la fin qu'il l'en pressa si fort qu'elle n'avoit plus raison de le refuser. Toutefois elle luy manda qu'il n'eust jamais à se trouver devant elle s'il n'estoit marié à quelque femme qu'il aimast bien fort, et qu'il ne regardast point aux biens, mais qu'elle fust gentil-femme, c'estoit assez. Durant ce temps, son frere bastard, voyant la fille qu'il avoit en charge estre devenuë grande et belle en perfection, se pensa de la mettre en quelque maison bien loing, où elle seroit incogneuë, et, par le conseil de la mere, la donna à la

Royne de Navarre. Ceste fille, nommée Catherine, vint à croistre jusques à l'aage de douze ou treize ans, et se feit tant belle et honneste que la Royne de Navarre y print grande amitié et desiroit fort de la marier bien et grandement; mais, à cause qu'elle estoit pauvre, se trouvoient prou de serviteurs, mais point de mary. Un jour avint que le gentil-homme qui estoit son pere incogneu, retournant de delà les monts, vint en la maison de la Royne de Navarre, où, aussi tost qu'il eut advisé sa fille il en fut amoureux, et, pource qu'il avoit congé de sa mere d'espouser telle femme qu'il luy plairoit, ne s'enquist sinon si elle estoit gentil-femme, et, sçachant qu'ouy, la demanda pour femme à ladicte Royne, qui tresvolontiers luy bailla, car elle sçavoit bien que le gentil-homme estoit riche, et avec la richesse beau et honneste.

Le mariage consummé, le gentil-homme l'escrivit à sa mere, luy disant que doresenavant ne luy pouvoit nier la porte de sa maison, veu qu'il luy menoit une belle-fille aussi parfaicte que l'on sçauroit desirer. La damoiselle, qui s'enquist quelle alliance il avoit prinse, trouva que cestoit la propre fille d'eux deux, dont elle en eut dueil si desesperé qu'elle cuida soudainement mourir, voyant que, tant plus elle donnoit d'empeschement à son malheur, et plus elle estoit le moyen dont il augmentoit. Elle, qui ne sceut autre chose faire, s'en alla au legat d'Avignon, auquel elle confessa l'enormité de son peché, demandant

conseil comme elle s'y devoit conduire. Le legat, pour satisfaire à sa conscience, envoya querir plusieurs docteurs en theologie, ausquels il communiqua l'affaire sans nommer les personnages. Et trouva par leur conseil que la dame ne devoit jamais rien dire de cest affaire à ses enfans, car quant à eux, veu l'ignorance, ils n'avoient point peché; mais qu'elle en devoit toute sa vie faire penitence, sans leur en faire un seul semblant. Ainsi s'en retourna la pauvre dame en sa maison, où bien tost aprés arriverent son fils et sa belle-fille, lesquels s'entr'aymoient si fort que jamais mary ne femme n'eurent plus d'amitié ensemble : car elle estoit sa fille, sa sœur et sa femme, et luy à elle pere, frere et mary. Ils continuerent tousjours en ceste grande amitié, et la pauvre dame en son extreme penitence, qui ne les voyoit jamais faire bonne chere qu'elle ne se retirast pour plorer.

« Voilà, mes dames, comme il en prend à celles qui cuident par leurs forces et vertuz vaincre amour et nature, avec toutes les puissances que Dieu y a mises. Mais le meilleur seroit, cognoissant sa foiblesse, n'intenter point contre tel ennemy, et se retirer au vray amy, et luy dire avec le Psalmiste : « Seigneur, je satisferay, responds « pour moy. » — Il n'est pas possible, dist Oisille, d'ouyr racompter un plus estrange cas que cestuicy, et me semble que tout homme et femme doit icy baisser la teste soubs la craincte de Dieu

voyant que, pour cuider bien faire, tant de maux sont advenuz. — Sçachez, dist Parlamente, qu'au premier pas que l'homme marche en la confiance de soy-mesmes, il s'eslongne d'autant de la confiance de Dieu. — Celuy est sage, dist Guebron, qui ne cognoist ennemy que soy-mesmes, et qui tient sa volonté et son propre conseil pour suspect, quelque apparence de bonté et de saincteté qu'il y ayt. — Il n'y a, dist Longarine, apparence de bien si grande qui doive faire hazarder une femme à coucher avecques un homme, quelque parent qu'il luy soit : car le feu auprès des estouppes n'est gueres seur. — Sans point de fault, dist Emarsuitte, ce devoit estre quelque glorieuse folle, qui pensoit estre si saincte qu'elle fust impeccable, comme quelques uns veulent persuader et faire croire aux simples, à sçavoir que par nous mesmes le pouvons estre, qui est un erreur trop grand. — Est il possible, dist Oisille, qu'il y en eust d'assez fols pour croire ceste opinion? — Ils font bien mieux, dist Longarine, car ils dient qu'il se fault habituer à la vertu de chasteté, et, pour esprouver leurs forces, parlent avec les plus belles qui se peuvent trouver et qu'ils aiment le mieux, et avec baisers et attouchemens de mains experimentent si leur chair est du tout morte. Et, quand par tel plaisir ils se sentent emouvoir, ils se separent, jeusnent et prennent de tresgrandes disciplines. Et, quand ils ont matté leur chair jusques là que pour parler ne pour baiser ils n'ont point d'emotion, ils viennent es-

sayer la forte tentation, qui est de coucher ensemble et s'embrasser sans aucune concupiscence. Mais, pour un qui en est eschappé, sont venuz tant d'inconveniens que l'Archevesque de Milan, où ceste religion s'exerçoit, fut d'avis de les separer, et mettre les femmes au convent des hommes, et les hommes en celuy des femmes. — Vrayement, dist Guebron, cela est bien l'extremité et comble de la folie de se vouloir rendre de soy-mesmes impeccables, et chercher si fort les occasions de peché. — Il y en a, dist Saffredent, qui font tout au contraire, car, quoy qu'ils fuyent tant qu'ils peuvent les occasions, encores la concupiscence les suyt. Et le bon sainct Hierosmes, après s'estre bien foüetté et caché dans les deserts, confessa ne pouvoir eviter le feu qui brusloit dedans ses mouëlles. Parquoy se fault recommander à Dieu : car, si par sa puissance, vertu et bonté, il ne nous retient, nous prenons grand plaisir à trebucher. — Mais vous ne regardez pas ce que je voy, dist Hircan : c'est que, tant que nous avons recité noz histoires, les moynes, estans derriere ceste haye, n'ont point oy la cloche de leurs vespres ; et maintenant, quand nous avons commencé à parler de Dieu, ils s'en sont allez et sonnent à ceste heure le second coup. — Nous ferons bien de les suivre, dist Oisille, et louër Dieu de ce que nous avons passé ceste journée aussi joyeusement qu'il est possible. » Et en ce disant se leverent et s'en allerent à l'église, où ils oyrent les vespres devotement. Puis s'en allerent

soupper, devisans des propos passez, et rememorans plusieurs cas advenuz de leur temps, pour voir lesquels seroient dignes d'estre retenuz. Et après avoir passé joyeusement tout le soir, allerent prendre leur doux repos, esperans ne faillir le lendemain à continuer l'entreprinse qui leur estoit si agreable. Ainsi fut mis fin à la tierce journée.

FIN DE LA TROISIESME JOURNÉE





NOTES HISTORIQUES

PREMIÈRE JOURNÉE

Page 3. — Jeanne de Foix, plus connue sous le nom de Jeanne d'Albret, mariée à Antoine de Bourbon. Elle en eut plusieurs enfants, dont l'un fut Henri IV.

P. 3. — Claude Gruget, secrétaire de Louis de Bourbon, prince de Condé, passait pour un des bons écrivains de son temps. Il excellait surtout dans les traductions.

P. 4, l. 4. — Balthazar Castiglione est l'auteur du fameux traité du *Courtisan* (*Libro del Cortegiano*), qu'on regardait comme le véritable catéchisme des gentilshommes.

P. 11, l. 8. — *Serrance,* aujourd'hui Sarrance, village du département des Basses-Pyrénées. Il y avait là une abbaye d'hommes, de l'ordre de Prémontré, sous l'invocation de la Vierge, *Sancta Maria de Sarrancia.*

P. 13, l. 11. — *Sainct Savin,* célèbre abbaye de bénédictins fondée par Charlemagne et accrue par Raimond I[er], comte de Bigorre, qui donna aux moines les revenus des bains de Cauterets.

P. 16, l. 29. — Ce *seigneur de Bear* devait être le roi Henri d'Albret, second mari de Marguerite d'Angoulême.

P. 21, l. 29. — La date de la première édition des *Cent Nouvelles* de Boccace, *nouvellement traduites,* prouve que le dauphin dont il est question ici ne peut être que Henri, duc d'Orléans, qui devint dauphin par suite de la mort de son frère aîné, François, au mois d'août 1536, et qui fut depuis roi de France. — La dauphine est Catherine de Médicis, mariée le 27 octobre 1533 à Henri, duc d'Orléans, second fils de François Ier.

P. 21, l. 30. — C'est la reine de Navarre elle-même, qu'on nommait ainsi à la cour du roi son frère.

P. 22, l. 16. — Ce fut en 1542 que la guerre recommença entre François Ier et Charles-Quint, à l'occasion du meurtre de deux ambassadeurs du roi, assassinés par ordre du seigneur du Guast, gouverneur de Milan pour l'empereur.

P. 22, l. 17. — En 1543, Henri VIII, s'étant brouillé avec François Ier, entra dans la ligue de Charles-Quint contre son ancien allié.

P. 22, l. 18. — Le 3 janvier 1543, Catherine de Médicis, qui était restée stérile pendant près de dix ans, accoucha d'un fils, qui fut François II.

P. 25, l. 2. — Charles IV, duc d'Alençon, premier mari de Marguerite d'Angoulême.

P. 25, l. 6. — Ce *prelat d'Eglise* est Jacques de Silly, second fils de Jacques, chambellan du roi et maître de l'artillerie de France, et qui fut nommé évêque de Séez le 26 février 1511.

P. 26, l. 6. — La *duchesse* est Marguerite d'Angoulême, alors duchesse d'Alençon.

P. 26, l. 11. — Le lieutenant général du présidial, bailliage et sénéchaussée d'Alençon, était Gilles du Mesnil.

P. 31, l. 16. — Les femmes dissolues ou de mauvaise vie n'avaient plus le droit de tester en justice.

P. 33, l. 25. — Jean Brinon, issu d'une ancienne famille de Paris, s'était d'abord distingué comme orateur et négociateur habile au service du roi, qui le fit premier président du Parlement de Rouen. Il était dans les bonnes grâces de Marguerite, qui lui adressa plusieurs lettres.

P. 34, l. 23. — La *regente*, Louise de Savoie, qui fut régente de France après le départ de François Ier pour son armée d'Italie, en 1524, et aussi pendant la prison du roi en Espagne.

P. 34, l. 25. — Jean de la Barre, qui était en 1522 bailli de Paris, devint prévôt et gouverneur de Paris lorsque la charge de bailli fut réunie à celle de prévôt par l'édit du mois de mai 1526. Il jouissait d'une grande faveur auprès de François Ier.

P. 35, l. 8. — Bernard d'Ormezan, baron de Saint-Blancart, amiral des mers du Levant, était général des galères du roi en 1521.

P. 36, l. 31. — Marguerite avait eu, de son second mariage avec le roi de Navarre, un fils, nommé Jean, qui mourut en 1530, à l'âge de deux ans.

P. 42, l. 6. — Alphonse V, roi d'Aragon, surnommé *le Sage* et *le Magnanime*, malgré sa passion immodérée pour les femmes.

P. 51, NOUVELLE QUATRIESME. — La chronique scandaleuse nous apprend que le sujet de cette nouvelle est véritable et que Marguerite de Valois en a été l'héroïne. L'amiral Bonnivet, favori de François Ier et un des plus séduisants seigneurs de sa cour, s'introduisit, au milieu de la nuit, dans la chambre de cette princesse, et voulut devoir à la violence ce qu'il n'avait pu obtenir de l'amour; mais il trouva une résistance à laquelle il

ne s'attendait pas et fut forcé de se retirer honteusement.

P. 56, l. 19. — Cette *dame d'honneur* est, d'après Brantôme, « madame de Chastillon ».

P. 65, l. 1. — Le supérieur d'un couvent de cordeliers se nommait le père *gardien*.

P. 75, l. 1. — Le comté d'Alet ou Aleth, en Gascogne, aujourd'hui dans le département de l'Aude.

P. 98, l. 16. — L'*enfant fortuné,* c'est Henri d'Aragon, duc de Ségorbe, surnommé l'*Infant de la Fortune,* parce qu'il naquit, en 1415, après la mort de son père, Henri d'Aragon, troisième fils de Ferdinand IV, roi d'Aragon.

P. 99, l. 18. — Le Languedoc, ou plutôt le Roussillon, était souvent le théâtre d'une guerre acharnée entre la France et l'Espagne sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII, après que Charles VIII eut rendu cette province à Ferdinand d'Aragon, à la condition qu'il ne se mêlerait pas des affaires du royaume de Naples.

P. 100, l. 10. — Il y eut une trêve entre la France et l'Espagne pendant l'année 1497; mais la reine de Navarre veut parler sans doute ici de la trêve de quatre mois qui fut conclue à la fin de l'année 1503.

P. 100, l. 15. — Notre édition porte bien *Medmaceli;* mais c'est évidemment une faute typographique pour « Medinaceli ». La famille de Medina-Celi, du nom de la Cerda, était issue de la maison royale de Castille.

P. 111, l. 2. — Cette ville de Roussillon, à six lieues de Perpignan, se nomme aujourd'hui Salces.

P. 112, l. 14. — Le duché de Nagera fut créé par les rois Ferdinand et Isabelle en faveur de Pierre Manrique de Lara, comte de Trevigno.

P. 127, l. 5. — Le gouverneur ou vice-roi de Catalogne.

P. 127, l. 8. — En octobre 1503, l'armée espagnole, commandée par le duc d'Albe, après avoir fait lever le siège de Salces, brûla plusieurs villes voisines, entre autres Leucate, qui était occupée par les Français.

P. 134, l. 13. — C'est son gendre, Philippe d'Autriche, dit le Beau, fils de l'empereur Maximilien, souverain des Pays-Bas, héritier présomptif de la couronne d'Espagne, par suite de son mariage avec Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, qui n'avaient pas eu de fils.

P. 134, l. 14. — Frédéric de Tolède, duc d'Albe, rendit de si grands services à son maître, dans la guerre de Roussillon contre le roi de France, que Ferdinand le Catholique lui donna la ville de Huesca.

DEUXIÈME JOURNÉE

P. 147, NOUVELLE DOUZIESME. — Cette Nouvelle roule sur un des faits les plus célèbres de l'histoire de Florence. Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent, duc d'Urbin, fut créé premier duc de Toscane, en 1531, par Charles-Quint, qui lui fit épouser, quatre ans après, sa fille naturelle Marguerite d'Autriche. Il se rendit odieux à ses sujets, et surtout à sa famille, qu'il voulut opprimer. Son cousin Lorenzino de Médicis le tua, le 6 janvier 1537, dans le palais Médicis.

P. 147, l. 4. — Charles-Quint avait eu cette « fille bastarde », avant son mariage, de Marguerite Vangest,

et il lui fit épouser, en 1535, Alexandre de Médicis, qu'elle perdit deux ans après. Elle se remaria, l'année suivante, avec Octave Farnèse, duc de Parme.

P. 163, l. 11. — La « belle dame sans mercy » est le titre d'un poème composé par Alain Chartier sous le règne de Charles VII, et imprimé plusieurs fois à la fin du XVe siècle. Ce poème de métaphysique amoureuse n'est qu'un long dialogue entre une dame et son amant. La dame ayant refusé obstinément de partager la passion qu'elle avait inspirée, l'amant mourut de désespoir.

P. 170, l. 14. — Nous croyons qu'il s'agit ici du baron de Malleville, Parisien, qui périt sur la côte de Syrie, près de Beyrouth, dans une expédition contre les Turcs, et dont Clément Marot a composé l'éloge funèbre dans ses *Complaintes.*

P. 176, l. 2. — Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, neveu du cardinal d'Amboise, était gouverneur de Milan en 1506. Il fut successivement amiral, maréchal et grand maître de France. Il mourut en 1511, et sa mort fut attribuée au poison. Il eut une grande part, comme général d'armée, aux guerres d'Italie sous le règne de Louis XII.

P. 176, l. 4. — Guillaume Gouffier, connu sous le nom de l'*amiral de Bonnivet,* parce qu'il était seigneur de Bonnivet et qu'il fut nommé amiral de France par François Ier, qui le prit en affection particulière, se distingua d'abord dans les guerres d'Italie sous Louis XII, notamment au siège de Gênes, en 1507. Il n'avait pas plus de trente ans à cette époque. Il fut tué à la bataille de Pavie, en 1525.

P. 206, l. 1. — V. la note de la page 176, l. 2.

P. 214, NOUVELLE DIXSEPTIESME. — L'aventure véritable qui fait le sujet de cette Nouvelle a dû se passer

dans la forêt d'Argilly, au mois de juillet 1521, lors du séjour du roi François Ier à Dijon.

P. 214, l. 4. — C'est Guillaume, comte de Furstemberg, fils aîné de Wolfgang, qui avait été chambellan de Maximilien Ier, gouverneur et conseiller intime de Philippe d'Autriche, et qui mourut en 1503. Le comte Guillaume fut d'abord au service de François Ier, qui le combla de bienfaits; mais le cardinal de Grandvelle parvint à le gagner et à le faire rentrer dans le parti de l'empereur. Ce fut une honte pour lui que cette espèce de trahison, et, quand il fut fait prisonnier à la tête d'un corps d'armée espagnol, en 1544, les capitaines français étaient d'avis qu'on le traitât comme un espion; mais le roi lui fit grâce et fixa sa rançon à 30,000 écus d'or.

P. 214, l. 11. — Louis II de La Tremoille, vicomte de Thouars, prince de Talmont, etc., gouverneur et lieutenant général de Bourgogne, surnommé *le Chevalier sans reproche,* né en 1460, et mort à la bataille de Pavie, âgé de soixante-cinq ans.

P. 216, l. 18. — Florimond Robertet, natif de Montbrison, fut trésorier de France et secrétaire des finances sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François Ier.

P. 225, l. 19. — C'est le chap. XV du liv. IV des Décrétales du pape Boniface VIII. L'Église s'était réservé toute juridiction sur les procès en impuissance qui se débattaient devant les tribunaux de l'officialité.

P. 227, l. 22. — François de Gonzague, deuxième du nom, marquis de Mantoue, né en 1466 et mort en 1519. Il eut beaucoup de part aux guerres d'Italie; il y commanda l'armée française en 1503, et se retira devant la défiance de ses soldats, qui l'accusaient d'intelligences avec les Espagnols. Depuis, il tourna ses

armes contre la France et fut général des troupes de l'empereur Maximilien. Il avait épousé, en 1490, Isabelle d'Est, fille d'Hercule, premier du nom, duc de Ferrare, et sœur d'Alfonse d'Est, qui succéda en 1505 à son père.

P. 232, l. 4. — La « religion de l'observance » est le couvent de Saint-François, dit de l'Observance, fondé à Ferrare par le duc Hercule d'Est, premier du nom.

P. 237, l. 14. — Le couvent de Sainte-Claire, à Ferrare, était aussi sous la règle de saint François.

P. 242, l. 29. — Le seigneur de Ryant était écuyer d'écurie dans la maison du roi, en 1523.

TROISIÈME JOURNÉE

P. 255, l. 1. — La reine de Navarre a voulu désigner ici la reine Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, et ensuite de Louis XII.

P. 255, l. 5. — M. Le Roux de Lincy, en rapprochant avec beaucoup de sagacité toutes les circonstances de ce récit qui se rapportent à Rolandine, a établi d'une manière à peu près certaine que cette Rolandine était la demoiselle Anne de Rohan, fille d'honneur de la reine Anne de Bretagne. Cette reine, en effet, avait eu de grands procès à soutenir contre Jean II, vicomte de Rohan, gendre de François, premier du nom, duc de Bretagne. Anne de Rohan, troisième enfant du vicomte, avait plus de trente-six ans lorsqu'elle épousa, en 1517,

dans l'année qui suivit la mort de son père, son cousin Pierre de Rohan, un des fils du maréchal de Gié. Elle en eut pourtant deux fils, comme le dit la reine de Navarre. Enfin, le nom de *Rolandine* fait sans doute allusion à celui de *Rohan*.

P. 256, l. 14. — M. Le Roux de Lincy, en cherchant quel pouvait être ce bâtard de bonne maison, proche parent d'un jeune prince, que sa mère conduisait à la cour de Louis XII, a cru reconnaître dans ce jeune prince François d'Angoulême, duc de Valois, frère de Marguerite, et il a été amené par là tout naturellement à supposer que le héros de la Nouvelle devait être Jean, bâtard d'Angoulême, qui fut légitimé par lettres de Charles VII datées du mois de juin 1458. Mais la date de ces lettres de légitimation donne au bâtard un âge qui ne s'accorde guère avec celui qu'on demande à un amoureux, car il aurait eu au moins cinquante ans sous le règne de Louis XII, vers 1505.

P. 263, l. 28. — Suivant la supposition de M. Le Roux de Lincy, cette dame, mère d'un *jeune prince*, ne serait autre que Louise de Savoie, veuve du comte d'Angoulême, laquelle vint à la cour de Louis XII, vers 1504, avec son fils François et sa fille Marguerite.

P. 283, l. 2. — Étienne Gentil fut prieur de cette abbaye depuis le 15 décembre 1508 jusqu'au 6 novembre 1536, époque de sa mort. L'ancienne et riche abbaye de Saint-Martin-des-Champs était située sur l'emplacement actuel du Conservatoire des arts et métiers, dans la rue Saint-Martin.

P. 283, l. 9. — A la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, la plupart des abbayes et des couvents, qui étaient tombés dans le désordre ou le relâchement, furent réformés. *Réformation de religion* signifie donc *réforme d'ordre religieux* ou *de couvent*.

P. 284, l. 25. — Elle était sans doute parente du poète Antoine Heroet ou Herouet, auteur de *la Parfaite Amie,* valet de chambre et secrétaire de la reine de Navarre.

P. 289, l. 22. — Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, qui était veuve en secondes noces de François de Bourbon, comte de Vendôme, mort en 1495, vivait retirée dans son château de La Fère, auprès duquel elle avait fondé, en 1518, un couvent de bénédictines qu'on appelait *le Calvaire*. C'est ce couvent que la reine de Navarre nomme *le mont d'Olivet*.

P. 296, l. 5. — Catherine d'Albret, abbesse de Montivilliers, près du Havre, qui vivait encore en 1536, et Madeleine d'Albret, sa sœur, abbesse de la Trinité de Caen, morte en 1532, étaient toutes deux filles de Jean d'Albret, roi de Navarre, et par conséquent belles-sœurs de Marguerite d'Angoulême, femme d'Henri d'Albret, roi de Navarre.

P. 296, l. 9. — Antoine Duprat, cardinal-légat, chancelier de France, né le 11 janvier 1463, mort le 9 juillet 1535, avait été nommé chancelier le 7 janvier 1515, cardinal en 1527, et légat du pape en 1530.

P. 307, l. 30. — François Olivier, fils de Jacques Olivier, qui fut premier président au Parlement de Paris, et ensuite évêque d'Angers, remplit avec distinction diverses charges dans la haute magistrature et dans la diplomatie. Par la protection de la reine de Navarre, il obtint la garde des sceaux de France ; puis il fut nommé chancelier par lettres du roi du 18 avril 1545. Le chancelier Olivier, dont les talents et le caractère ne furent pas moins estimés sous les règnes de Henri II et de François II, mourut en 1560.

P. 310, l. 1. — Ce sont sans doute Ferdinand d'Ara-

gon et Isabelle de Castille, qui s'intitulaient *roi et reine de Castille*.

P. 316, l. 14. — Les anneaux coupés par moitié et divisés entre deux personnes, comme signe d'intelligence ou de reconnaissance, se retrouvent fréquemment dans les histoires romanesques et galantes de cette époque.

P. 323, l. 15. — Jean de Meung est le continuateur du célèbre *Roman de la Rose*, commencé par Guillaume de Lorris, dit Clopinel, au commencement du XIII[e] siècle. Ce poëme allégorique et métaphysique était regardé au moyen âge comme le code ou *doctrinal* de l'amour.

P. 324, NOUVELLE VINGTCINQUIESME. — François I[er] est le héros de cette aventure, et la reine de Navarre le désigne de manière à le faire reconnaître; mais elle ne nous révèle pas toutes les particularités de l'amour de ce *grand prince* pour la femme d'un avocat de Paris nommé *Le Féron*. La tradition a immortalisé le nom de *la belle Ferronnière*, tout en l'accusant d'avoir été la cause involontaire de la mort de son royal amant, qui fut victime de la vengeance du mari jaloux.

P. 331, l. 27. — Gabriel d'Albret, seigneur d'Avesnes et de Lesparre, était le quatrième fils d'Alain, sire d'Albret, surnommé le Grand, et frère de Jean d'Albret, roi de Navarre. Il fut vice-roi de Naples et sénéchal de Guyenne sous le règne de Charles VIII; il se distingua, sous le règne de Louis XII, dans les guerres d'Italie, en 1500 et 1503.

P. 343, l. 17. — Olite, ville de la Navarre espagnole, ancienne résidence des rois de Navarre. Tafalla, autre ville dans la même province, à vingt-quatre kilomètres de Pampelune.

P. 352, l. 24. — Cette princesse doit être certainement la reine de Navarre, qui avait beaucoup de valets de chambre et de secrétaires attachés à sa maison.

P. 364, NOUVELLE TRENTIESME. — La singulière aventure qui fait le sujet. de cette Nouvelle repose sur une tradition qui veut qu'un fils de M[me] d'Écouis aît eu de sa mère, sans la connaître et sans en être reconnu, une fille nommée Cécile. Il épousa ensuite, en Lorraine, cette même Cécile, qui était auprès de la duchesse de Bar. Ainsi, Cécile était fille et sœur de son mari. Ils furent enterrés dans le même tombeau, en 1512, à Écouis.

P. 364, l. 3. — Ce neveu de l'illustre cardinal d'Amboise, légat du saint-siége en France sous Louis XII, est certainement Louis, quatrième fils de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, et frère du maréchal de Chaumont.





TABLE

DU TOME PREMIER

DEUXIÈME JOURNÉE

Pages

TROISIÈME JOURNÉE



IMPRIMÉ PAR JOUAUST

POUR

LES CONTEURS FRANÇAIS

PARIS, M DCCC LXXIX

LES CONTEURS FRANÇAIS

Collection in-8° écu, imprimée sur papier vergé de Hollande, à 10 fr. le volume, et sur papier de Chine (22 exemplaires), à 20 francs.

Nous faisons aussi un tirage en GRAND PAPIER (format in-8° raisin), ainsi composé :

200 exemplaires sur papier de Hollande, à 20 fr.
30 — sur papier de Chine, à 30 fr.
30 — sur papier Whatman, à 30 fr.

260 exemplaires, numérotés.

EN VENTE

Nouvelles Récréations et Joyeux Devis de Bonaventure Des Periers, publiés par Louis Lacour. — 2 volumes.

Contes et Discours d'Eutrapel, de Noel du Fail, publiés par C. Hippeau.— 2 volumes.

Matinées et *Après-Dînées de Cholières*, édition préparée par Ed. Tricotel, avec notice par Paul Lacroix, index, glossaire et notes par D. Jouaust. — 2 volumes.

L'Heptaméron des Nouvelles de la Reine de Navarre, publié par Paul Lacroix. — 2 volumes.

SOUS PRESSE

Les Serées, de Guillaume Bouchet.

DANS LE MÊME FORMAT

RECUEIL GÉNÉRAL DES FABLIAUX

Publié par A. de MONTAIGLON

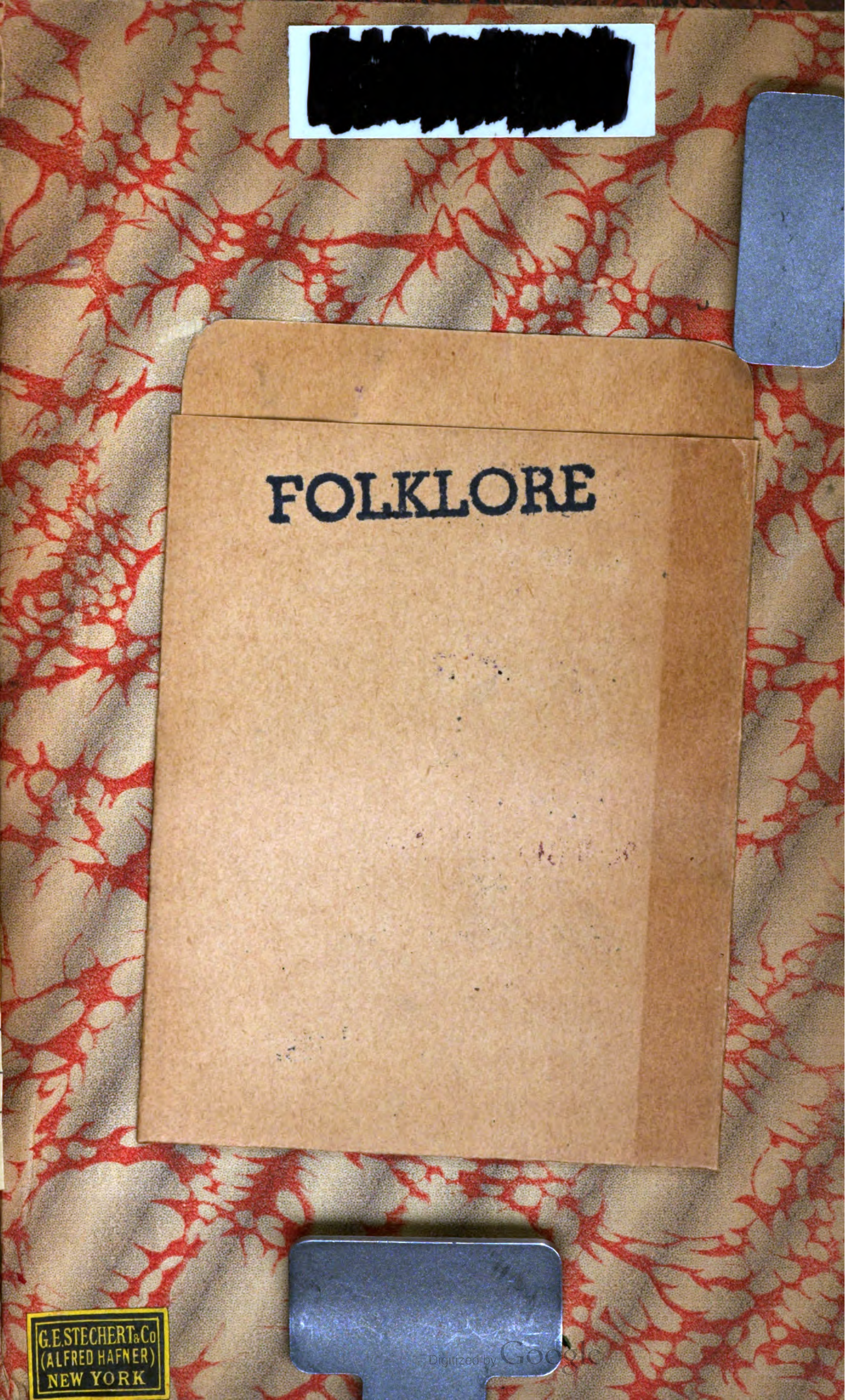
Ce Recueil formera environ 5 volumes.

Les tomes I à III sont en vente ; le tome IV est sous presse, et paraîtra très prochainement.

Tirage en GRAND PAPIER : 150 exemplaires sur raisin de Hollande, à 20 fr. ; — 25 sur papier de Chine, à 30 fr. ; — 25 sur papier Whatman, à 30 fr.

6004. — Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.




[redacted]
FOLKLORE
G.E.STECHERT & Co
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK
Digitized by Google

